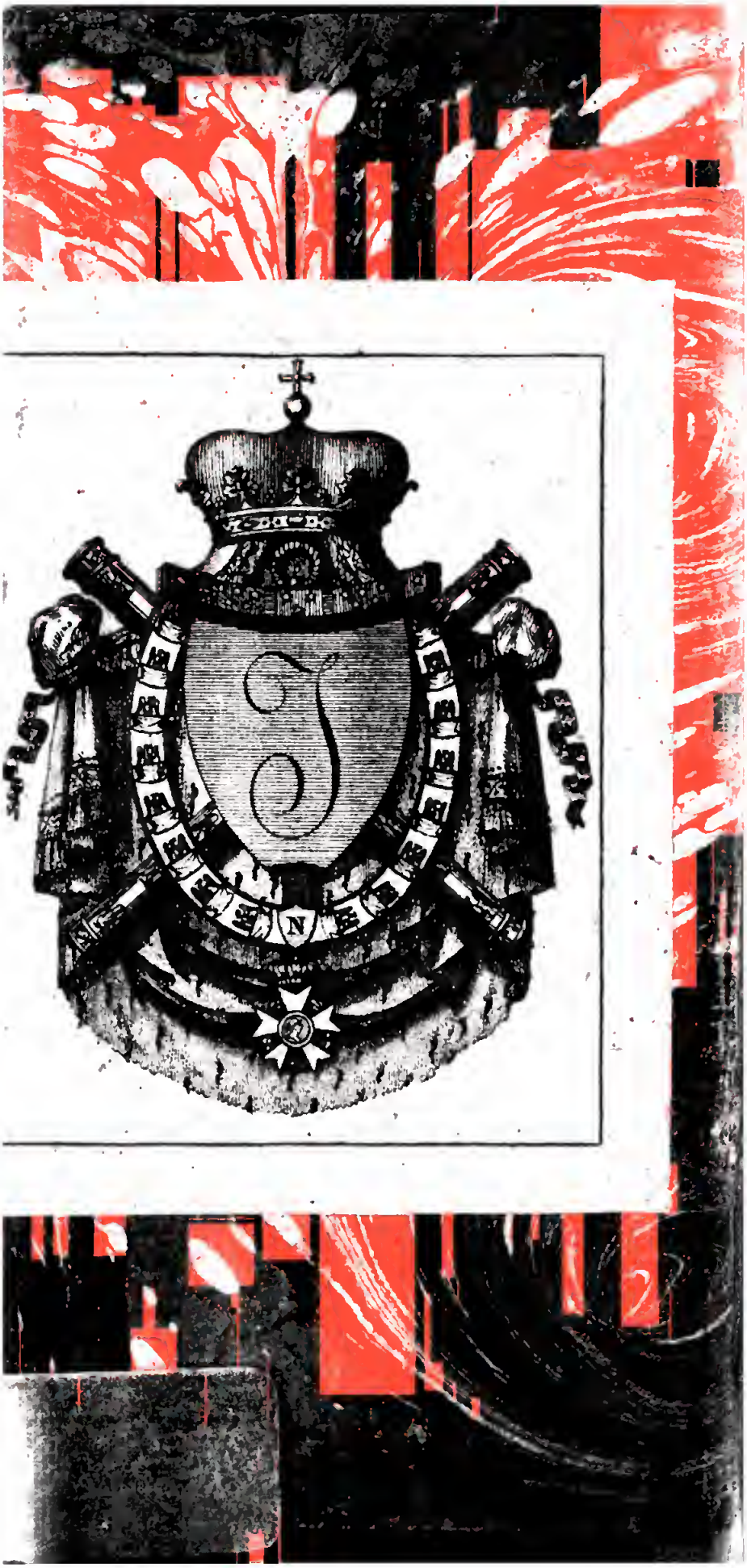

7278

Palat. XXXIV
39
(5

C

MÉMOIRES
POLITIQUES
ET MILITAIRES.

5324

MÉMOIRES
POLITIQUES
ET MILITAIRES,

pour ſervir à l'hiſtoire de LOUIS XIV *& de* LOUIS XV,

COMPOSÉS ſur les pièces originales recueillies par ADRIEN-MAURICE, duc de NOAILLES, maréchal de France & miniſtre d'état.

Par M. l'abbé MILLOT, *des académies de Lyon & de Nanci.*

TOME CINQUIEME.

A PARIS,

Chez MOUTARD, Libraire-Imprimeur de la Reine, Quai des Auguſtins.

M. DCC. LXXVII.

MÉMOIRES
POLITIQUES ET MILITAIRES,

Pour ſervir à l'hiſtoire de LOUIS *XIV & de* LOUIS *XV.*

TROISIÈME PARTIE,

Depuis le commencement du règne de LOUIS *XV juſqu'en 1756.*

LIVRE PREMIER.

PHILIPPE DUC D'ORLÉANS, né en 1674, très-capable de bien gouverner le royaume, s'il avoit moins aimé les plaiſirs & les nouveautés, étoit devenu ſuſpect à Louis XIV depuis ſes intrigues en Eſpagne. Les bruits calomnieux ré-

1715. Le duc d'Orléans ſuſpect à Louis XIV.

1715. pandus au ſujet de tant de malheurs, qui réduiſoient la branche royale à un foible rejeton, avoient fortifié les préventions contre ſa perſonne. Auſſi le teſtament de Louis ne lui étoit-il point favorable. Il établiſſoit un conſeil de régence, où le duc d'Orléans ne devoit avoir que la voix prépondérante; il donnoit au duc du Maine, prince légitimé, le commandement abſolu des troupes de la maiſon du roi, pour oppoſer la force aux entrepriſes de l'ambition. Un tel partage de l'autorité n'auroit ſervi qu'à exciter des troubles dans l'état.

Teſtament du roi, qui ne lui eſt pas favorable.

Le ſecret du teſtament étoit inconnu : Philippe n'en jugeoit que par conjecture; mais dès que le monarque eut expiré, il prit en homme de tête une réſolution déciſive. Il ſe rendit au parlement avec les princes & les pairs; il harangua l'aſſemblée; il ſe montra perſuadé que ſes droits, en qualité de premier prince du ſang, & même la vo-

Ses démarches au parlement.

lonté du feu roi, lui aſſuroient la ré-
gence ; il demanda qu'après la lecture
du teſtament, on délibérât d'abord ſur
le premier de ces titres. « Mais à
» quelque titre que j'aie droit d'aſpirer
» à la régence, dit-il, j'oſe vous aſ-
» ſurer, meſſieurs, que je la mériterai
» par mon zèle pour le ſervice du roi,
» & par mon amour pour le bien pu-
» blic ; ſurtout étant aidé par vos con-
» ſeils & par vos ſages remontrances.
» Je vous les demande par avance,
» en proteſtant dans cette auguſte aſ-
» ſemblée, que je n'aurai d'autre deſ-
» ſein que de ſoulager les peuples,
» de rétablir le bon ordre dans les
» finances, de retrancher les dépenſes
» ſuperflues, d'entretenir la paix au-
» dedans & au-dehors du royaume,
» de rétablir ſurtout l'union & la tran-
» quillité de l'égliſe, de travailler enfin
» avec toute l'application qui me ſera
» poſſible à tout ce qui peut rendre
» un état heureux ».

1715. Procès verbal du parlement.

Ce discours flatteur fut d'autant plus efficace, que le parlement avoit eu moins d'autorité sous le dernier régne. Les volontés testamentaires de Louis XIV parurent ensevelies dans sa tombe; & comme le duc du Maine, soit timidité, soit prudence, ne fit aucune opposition, le duc d'Orléans obtint par les arrêts du 2 septembre tout ce qu'il voulut. Il s'obligeoit à suivre la pluralité des voix dans le conseil de régence; il se réservoit seulement la distribution des charges, des emplois, des graces, des bénéfices. *Je ne veux être indépendant que pour faire le bien*, avoit-il dit, *je consens à être lié tant qu'on voudra pour faire le mal.* On applaudit à ces belles paroles; on les consigna dans les regiſtres : elles auroient dû se graver dans l'ame du régent.

1715. Il obtient ce qu'il vouloit.

A quoi il s'engage.

Ses talens supérieurs & ses qualités aimables se développèrent avec plus

Beaux commencemens

d'éclat, lorſque dépoſitaire de la puiſſance royale, il ſe livra au deſir de mériter les ſuffrages de la nation. Toujours trop ardent pour la volupté, il ne le fut guère moins pour le travail ; ſon génie ſaiſit avidement de grands projets, inſpirés par l'amour du bien public ; & le début de ſa régence auroit été un préſage certain du bonheur de la monarchie, ſi l'expérience de tous les ſiécles n'avoit appris à ſe défier des commencemens, lorſqu'ils ne ſont pas fondés ſur des principes invariables. L'ivreſſe du pouvoir, les preſtiges des paſſions ont égaré tant de princes, & même de princes long-tems vertueux !

1715. de la régence.

Un des premiers ſoins du régent, & des plus dignes de ſon caractère, fut d'aller à Saint-Cir viſiter madame de Maintenon, qui s'y étoit retirée pour le reſte de ſes jours. Il la traita comme le méritoit une femme auſſi reſpecta-

Viſite du régent à madame de Maintenon. 6 ſeptembre.

ble par ſa conduite, que par le rang qu'elle avoit eu auprès de Louis XIV. Leur converſation, qu'elle écrivit ſur le champ, doit intéreſſer les ames nobles & ſenſibles.

1715.

Leur converſation.

Le prince, en lui témoignant la plus grande conſidération, ſans lui laiſſer même le tems de le remercier : *Je ne fais que mon devoir*, dit-il, *vous ſavez ce qui m'a été preſcrit.* Elle répondit qu'elle voyoit avec plaiſir la marque de reſpect qu'il donnoit à la mémoire du feu roi, en faiſant cette viſite. *Je n'ai garde d'y manquer par cette raiſon*, reprit-il, *mais je la fais auſſi, madame, par eſtime pour vous.*

Sentimens de l'un & de l'autre.

Il ajouta qu'il avoit pris des meſures pour qu'on lui payât exactement ce qu'elle touchoit auparavant ſur la caſſette ; qu'il alloit travailler à rétablir les affaires du royaume ; que c'étoit toute ſon ambition, & qu'il s'eſtimeroit trop heureux s'il pouvoit, dans quelques an-

nées, le rendre au roi en meilleur état qu'il n'étoit ; enfin que perſonne n'avoit plus d'intérêt que lui à la conſervation de ce jeune prince. *Si vous n'avez pas*, répondit-elle, *le deſir inſatiable de régner dont on vous a toujours accuſé, ce que vous projetez eſt cent fois plus glorieux.* Sur quoi il dit : *Je ne régnerois pas en repos, ſi on perdoit le roi ; & l'on auroit la guerre avec l'Eſpagne.* 1715.

Madame de Maintenon avoit lieu de craindre qu'on ne voulût la rendre ſuſpecte au régent : elle l'en prévint, & le pria de ſe tenir en garde contre la malice des hommes ; elle aſſura que la ſeule reconnoiſſance l'engageroit d'honneur à ne jamais rien dire ni rien faire contre lui ; qu'elle n'auroit plus même de commerce en Eſpagne ; qu'elle ne penſoit qu'à ſe renfermer, qu'à prier pour le bonheur de la France. Ce prince lui renouvelant toutes ſortes de proteſtations, & la priant de s'adreſſer direc-

tement à lui : *Mes plus grandes inſtances*, lui dit-elle, *ſeront pour achever la fondation de Saint-Cir.*

1715.

Fin de madame de Maintenon.

Dans cette maiſon, monument éternel de ſa bienfaiſance, elle ſe conſacra en effet tout-entière aux bonnes œuvres, vraiment dignes de ce nom par le bien qu'elles procurent. Le brevet de ſa penſion portoit que *ſon déſintéreſſement la lui avoit rendue néceſſaire.* Le régent ne pouvoit lui rendre un témoignage plus honorable ni mieux mérité. Un revenu de ſoixante-quatre mille francs, dont elle jouit à Saint-Cir, ne lui ſervit qu'à faire des heureux, ou plutôt à ſoulager des malheureux : elle ne dépenſa preſque rien pour elle-même juſqu'à ſa mort (en 1719). Revenons aux affaires publiques.

Établiſſement de pluſieurs conſeils ; par quels motifs.

Rien ne ſembla de meilleur augure, que l'établiſſement de pluſieurs conſeils, où les affaires devoient être diſcutées & réglées, pour recevoir enſuite une der-

nière déciſion dans le conſeil-général de régence. C'étoit un projet du duc de Bourgogne, père de Louis XV, perſuadé, comme le porte la déclaration du 15 ſeptembre, que l'autorité de chaque partie du miniſtère eſt ſouvent pour un ſeul homme un trop grand fardeau, & peut devenir dangereuſe, à moins que le prince n'ait des lumières très-ſupérieures; que la vérité, parvenant ſi difficilement à ſes oreilles, il eſt néceſſaire que pluſieurs perſonnes ſoient à portée de la lui faire entendre; enfin que ſi l'on n'intéreſſe pas au gouvernement un certain nombre d'hommes, également éclairés & fidèles, il eſt preſque impoſſible de trouver toujours des ſujet formés, capables de remplacer ceux dont on regretteroit la perte. Quelques ſolides que fuſſent ces réflexions, la forme du gouvernement françois, le caractère national, le caractère même du régent pouvoient les rendre bientôt

1715. Déclaration du 15 ſeptembre 1715.

1715. inutiles. En pareille matière l'expérience eſt une régle toujours plus ſure que la ſpéculation ; & le grand art eſt de prévoir les effets de l'expérience.

Formation de ces conſeils. Il y eut donc ſix conſeils particuliers, conſeil de conſcience pour les affaires eccléſiaſtiques, conſeil de guerre, conſeil de finance, conſeil de marine, conſeil des affaires étrangères, conſeil des affaires de l'intérieur du Royaume. Leurs préſidens avoient ſéance & voix délibérative au conſeil général de la régence, & y faiſoient le rapport des réſolutions qu'on avoit priſes. La plupart des choix méritèrent l'approbation du public. On étoit trop ulcéré des malheurs du dernier régne, pour ne pas applaudir à un changement, qui n'annonçoit que de l'équité & de la ſageſſe.

Le duc de Noailles, préſident du conſeil de Finance. Le cardinal de Noailles préſida au conſeil de conſcience, le duc de Noailles à celui des finances. On devoit eſpérer, de la modération du premier,

que le calme ſe rétabliroit dans l'égliſe; & du zèle, des lumières, de l'activité de l'autre, que le chaos de l'adminiſtration ſeroit débrouillé, & que l'ordre ſuccéderoit à la ruine des affaires. 1715.

Il n'accepte que malgré lui.

Ce ne fut pas ſans beaucoup de peine que le duc ſe vit chargé d'un miniſtère ſi dangereux. Il écrivit à madame de Maintenon, dont l'amitié pour lui avoit été invariable : « Combien de fois ai-je deſiré d'être à portée de vous demander vos ſages avis & vos conſeils ? Je ne l'ai pas pu faire par écrit : il auroit fallu des volumes; & j'avoue que les choſes ont varié tant de fois, que je n'aurois pu vous rien mander de poſitif ni d'aſſuré, puiſque encore hier au matin je me croyois affranchi de toute ſervitude, & que l'après-dînée cela changea. Mgr. le duc d'Orléans exige de moi abſolument d'entrer dans

Lettre du 24 août.

1715. » le conſeil des finances qu'il a formé.
» J'y ſuis ſous le maréchal de Ville-
» roi. Le reſte du conſeil eſt compoſé
» de gens les plus accrédités dans le
» public & dans le conſeil d'état, &
» pour la probité & pour le déſinté-
» reſſement. * Ce ſera eux qui gou-
» verneront la barque, & nous les ver-
» rons faire. Quoiqu'il ne puiſſe rien
» rouler ſur mon compte particulier,
» je vous dirai, madame, que c'eſt
» avec la dernière peine que je me
» ſuis rendu aux inſtances de monſei-
» gneur le duc d'Orléans. J'avois, à
» ce qu'il me ſembloit, mille bonnes
» raiſons pour deſirer d'être en re-
» pos, où j'aurois vécu plus heureux
» & plus tranquille. Cependant il ne

* MM. Pelletier-des-Forts, Rouillé, du-Coudrai, Fagon, de Baudri, d'Ormeſſon, Gilbert de Voiſin, de Gaumont, & le préſident Dodun.

» m'a été ni poſſible ni permis de
» me défendre ; & il a fallu accep- 1715.
» ter contre mon gré ce que d'autres
» peut-être envieroient beaucoup, &
» que je ne deſirerois pas de tirer
» de leurs mains s'ils l'avoient. Je vous
» parle, madame, avec cette fran-
» chiſe que vous m'avez permiſe, &
» comptant ſur vos bontés. Si vous
» me connoiſſiez moins à fond, je ne
» prendrois pas la liberté de vous
» parler de même. J'oſe dire que ma
» façon de penſer ne ſeroit pas crue
» des gens qui nous environnent : ainſi
» il vaut mieux ſe taire, tâcher de bien
» faire, & n'oublier jamais les prin-
» cipes. J'en ai un, madame, qui ne
» s'effacera jamais de mon cœur ni
» de mon eſprit : c'eſt de vous hono-
» rer, de vous reſpecter, de vous être
» plus tendrement attaché que perſonne
» du monde, & de vous obéir en tout
» ce que vous me ferez l'honneur de
» me commander ».

1715. Travaux auxquels il se dévoue.

Le maréchal de Villeroi, en qualité de chef de ce conseil des finances, n'avoit qu'un titre peu important. Tout devoit rouler en effet sur le duc de Noailles. Il conduisit réellement la *barque*, pour me servir de ses termes, sans doute parce que les conjonctures l'exigeoient; & plus les difficultés étoient effrayantes, plus il se livra aux travaux pénibles qui pouvoient les surmonter.

État déplorable des affaires.

Depuis que Louis XIV avoit malheureusement mis sa gloire à répandre la terreur en Europe; depuis que ses entreprises ambitieuses, ses guerres contre toutes les puissances réunies, ses armées innombrables & superbes, ses places multipliées à l'infini, outre les dépenses excessives de ses bâtimens & du faste de sa cour, avoient miné les fondemens de la politique de Colbert; le mal s'étoit accru perpétuellement, surtout dans la guerre de la

ſucceſſion d'Eſpagne, au point d'anéantir preſque les reſſources de l'état, & de ne laiſſer aux peuples que le déſeſpoir. Après avoir accumulé les impôts avec excès, il avoit fallu employer toute ſorte de moyens & d'expédiens ruineux, qui, en augmentant la dette publique, ne ſervoient guère qu'à enrichir quelques particuliers mépriſables. En un mot à la mort du roi, le manque de fonds étoit de près de ſoixante-dix-ſept millions pour les dépenſes courantes, ſans parler d'une quantité énorme de dettes exigibles; & l'on avoit déjà conſumé plus de la moitié des fonds de 1717. Le dernier contrôleur-général, Deſmarets, ne méritoit cependant que des éloges, ayant ſurmonté des obſtacles prodigieuſement multipliés. 1715.

Mém. du duc de Noailles, ſur les finances.

Dans un tel déſordre, tout menace ruine. Que peut faire un gouvernement obéré qui n'a ni fonds ni crédit? Quelle

Tout étoit à craindre, ſi l'on ne remédioit au mal.

1715. juſtice les peuples ont-ils à en attendre, lorſqu'il faut les dépouiller pour ſoutenir les charges de l'état, pour entretenir la maiſon du prince ? A quels orages n'eſt-on pas expoſé en pleine paix, ſi les propriétés n'ont rien de sûr ; ſi les vexations produiſent une guerre ſourde, entre l'autorité qui accable & le public qui ſe ſoulève ? Heureuſement le duc de Noailles, chargé du fardeau de cette adminiſtration, réuniſſoit en lui les qualités rares qu'elle exigeoit ; juſtice, intégrité, vigilance, lumières, application, humanité, zèle, courage & ſageſſe. Il approfondiſſoit les principes, & ne perdoit point de vue les détails ; il prenoit conſeil des hommes les plus inſtruits, & jugeoit de tout par lui-même ; il deſiroit paſſionnément le bien de l'état, & ne ſéparoît point l'intérêt de la couronne de celui de la nation. Enfin, dans une place où il avoit tant de pouvoir, il

Le duc de Noailles pouvoit le faire.

porta un eſprit de déſintéreſſement pour ſa famille, dont les exemples étoient fort rares juſqu'alors. * Mais, ce qui devoit coûter infiniment à ſon cœur, la criſe violente des affaires ne permettoit pas de rétablir l'ordre général, ſans que beaucoup de particuliers en ſouffriſſent. 1715.

Son travail immenſe.

Pour donner une idée de ſon travail, il faudroit mettre ſous les yeux des lecteurs un énorme recueil de manuſcrits, relatifs à ſon miniſtère qui ne dura qu'environ deux ans. Je me renferme dans les bornes convenables aux mémoires hiſtoriques. J'indiquerai ſeulement les faits principaux. Noailles fut l'ame des opérations : on ne peut guère douter qu'elles n'euſſent produit les avantages les plus ſolides, ſi un délire de ſyſtême n'avoit prévalu ſur les régles de la juſtice & de la prudence.

* Voyez les *pièces détachées*.

1715. Propoſition de banqueroute, rejetée.

Il y avoit un moyen affreux d'applanir tous les obſtacles : c'étoit de ne pas reconnoître les dettes de Louis XIV. Ce moyen fut propoſé ; mais on le rejeta unanimement par honneur, avant même de prévoir aucune reſſource prochaine. La propoſition ſeule d'une banqueroute découvre l'abîme qu'il s'agiſſoit de combler.

Mém. du duc de Noailles ſur les finan.

On rejette auſſi les affaires.

Les affaires extraordinaires, les créations de charges & de rentes, les expédiens vils & dangereux qui avoient ſouvent paru indiſpenſables, furent courageuſement bannis de la nouvelle adminiſtration. On pourvut néanmoins au payement des troupes & des rentiers, en tirant des receveurs-généraux & des fermes générales les ſommes néceſſaires. On réduiſit au denier vingt-cinq l'intérêt des rentes conſtituées au denier douze ſur les tailles. On ſupprima une multitude d'offices ridiculement privilégiés, onéreux aux

On paye les troupes & les rentiers.

Réduction néceſſaire ; ſuppreſſion d'offices.

peuples comme au roi, & abſolument inutiles : la finance en fut liquidée à quatre pour cent d'intérêt, & c'étoit un profit de trois cinquièmes. On ordonna la réviſion des comptes, où les entrepreneurs avides avoient couvert de ténèbres leurs friponneries. Combien d'abus crians à réformer, pour ſe mettre en état d'exécuter des projets plus eſſentiels ! 1715.

Ordres aux intendans pour le ſoulagement des peuples.

Une lettre circulaire écrite aux intendans des provinces, devenue publique par l'impreſſion, annonça l'intention du gouvernement en faveur des peuples, & le deſir de les ſoulager, du moins en arrêtant les vexations qu'ils eſſuyoient au ſujet des tailles. Comme il eſt » de la juſtice & de la piété d'empê- » cher l'oppreſſion des taillables, diſoit » le régent, (car la lettre étoit en ſon » nom) je crois qu'il n'eſt point de peine » aſſez forte, pour punir ceux qui vou- » droient s'oppoſer au deſſein de les

Lettre circulaire du 4 octobre.

» ſoulager. Vous tiendrez la main à
1715. » ce que les collecteurs, procédant
» par voie d'exécution contre les tail-
» lables, n'enlèvent point leurs che-
» vaux & bœufs ſervant au labourage,
» ni leurs lits, habits, uſtenſiles, &
» outils avec leſquels les ouvriers &
» artiſans gagnent leur vie ».

Moyens pour régler ſagement les tailles.

On demandoit des mémoires exacts qui puſſent ſervir à régler l'impoſition de la taille avec toute l'égalité poſſible. « Dans l'examen des moyens, ajoutoit-
» on, vous préférerez toujours ceux qui
» favoriſeront la culture des terres,
» augmenteront le commerce & la
» conſommation des denrées, facilite-
» ront le recouvrement, & feront le
» moins à charge aux ſujets du roi. Vous
» porterez toute votre attention à pré-
» venir & borner l'autorité, que les
» officiers des juridictions & les per-
» ſonnes puiſſantes exercent ſur les
» collecteurs, pour ſe procurer à eux

» ou à leurs fermiers des cottes mé-
» diocres, & faire rejeter ſur les au- 1715.
» tres habitans la taille qu'ils devroient
» ſupporter. C'eſt de-là que ſont ve-
» nues les non-valeurs, la difficulté
» dans les recouvremens, les con-
» traintes pour les ſolidités, la ruine
» enfin de pluſieurs taillables. Ce pou-
» voir injuſte a eu des ſuites trop mal-
» heureuſes pour le laiſſer ſubſiſter plus
» long-tems ». Ainſi on s'occupoit du peuple, on cherchoit du remède à ſes maux ; mais la guériſon ne pouvoit être que fort lente, & demandoit une longue ſuite d'opérations pleines de ſageſſe.

Remiſe d'impôts.

On accorda des remiſes ſur le dixième & la capitation de 1716 ; on diminua les tailles de cette année de plus de trois millions quatre cent mille livres ; on défendit de lever aucune eſpèce d'impoſition, ſi elle n'étoit ordonnée par arrêt & en connoiſſance

de cauſe. (De ſimples lettres du mi-
1715. niſtre en faiſoient lever de militaires, tels que fourages, &c. Uſage introduit par Louvois, & digne de ſon deſpotiſme.) Des réformes dans les troupes, même dans la maiſon du roi, diminuèrent les dépenſes. On liquida plus de deux mille charges nouvellement créées dans Paris, dont les droits n'étoient que des abus funeſtes. On permit le tranſport des grains d'une province à l'autre. On en permit même l'exportation hors du royaume, comme un moyen d'encourager l'agriculture & d'augmenter les reſſources des campagnes. Cette permiſſion paſſagère fut renouvelée depuis : elle dépendoit ſans doute de l'abondance des moiſſons.

Charges liquidées.

Exportation des grains.

On promet de ne plus toucher aux monnoies.

Après tant de violentes ſecouſſes que les fortunes avoient eſſuyées ſous le dernier régne, il étoit impoſſible au gouvernement d'inſpirer d'abord toute la confiance néceſſaire. Les fréquentes

variations de monnoie, depuis le commencement du ſiécle, étoient une ſource intariſſable de ſoupçons & d'inquiétudes. Envain le régent, par deux déclarations, annonça que la monnoie ne ſubiroit plus de changement. On ne le crut point : la circulation demeura interceptée ; le commerce languiſſoit toujours, & le tréſor étoit ſans argent. Enfin le beſoin fit prévaloir encore l'ancien préjugé, qui avoit introduit cet expédient pernicieux. Tous les mémoires, ceux même des marchands de Paris, invitoient à en faire uſage. La théorie des finances étoit ſi obſcure, & la force de l'exemple tenoit tellement lieu de principes, que très-peu de perſonnes connoiſſoient le mal caché ſous une apparence de bien. Le gouvernement fut entraîné malgré lui, & ordonna une refonte des eſpèces. Il déclara qu'au 1 janvier 1716, les louis-d'or anciens vaudroient 20 livres au lieu de 14,

1715.

Mais le préjugé & le beſoin empêchent de tenir parole.

Refonte d'eſpèces.

& les écus cinq livres au lieu de trois
1715. & demie : on reçut les louis-d'or à la monnoie pour seize livres, & les écus pour quatre. C'étoit un parti mauvais en soi, dit le duc de Noailles, mais qui parut nécessaire. On prit toutes les mesures possibles pour en prévenir les inconvéniens. Le bénéfice fut d'environ soixante-douze millions, qu'on employa à payer les dépenses les plus urgentes.

Mém. du duc de Noailles, sur les finances.

Mais cette opération croisa le succès d'une autre véritablement essentielle, que Noailles fit entreprendre, malgré les difficultés infinies de l'exécution. Il s'agissoit d'examiner & de liquider les papiers royaux, les billets sans nombre faits pour le service de l'état, circulant dans le commerce avec perte de quatre cinquièmes : il s'agissoit de constater les doubles emplois, multipliés par la fraude & l'avarice ; d'assurer le sort des propriétaires, de façon à rétablir la confiance ;

On travaille à liquider les effets royaux.

fiance; de convertir tous ces papiers en une eſpèce de billets dont la valeur fût invariable, juſqu'à ce qu'on les eût entièrement retirés. Ce fut l'objet d'un édit du 7 décembre, où l'on faiſoit parler le roi avec la juſtice & la bonté, que le miniſtre prenoit pour règles de ſa conduite. 1715.

Quatre mois après, le travail du viſa étant fini, parut une déclaration qui réduiſoit tous ces papiers en *billets de l'état*, pour la valeur de deux cent cinquante millions. Quatre frères, dont la capacité & les ſervices ont mérité l'approbation publique, les Paris, furent employés à un travail ſi épineux, prélude de celui qu'ils executèrent après le ſyſtême. 1716. Ces papiers réduits en *billets de l'état.*

Les traitans, les gens d'affaires, décriés alors comme des ſang-ſues de l'état, avoient horriblement profité de ſes malheurs, & formoient une eſpèce de ligue contre les opérations du gouvernement: Les traitans dignes de grands reproches.

1716. ils les décrioient avec méchanceté, parce qu'ils en craignoient les ſuites : ils s'efforçoient d'entretenir & d'augmenter la défiance, parce qu'elle favoriſoit leurs rapines. Loin de montrer quelque zèle pour l'état, quoique enrichis à ſes dépens, ils reſſerroient leurs tréſors, ils arrêtoient la circulation. Deux particuliers ſeulement prêtèrent des ſommes conſidérables, lorſque le beſoin de ſecours ſe faiſoit le plus ſentir. On ne voyoit dans la plupart des autres qu'envie de jouir d'une criminelle opulence. Le conſeil indigné de cette conduite, voulant punir des malverſations odieuſes, & reprendre du moins une partie de ce qu'ils avoient volé ou frauduleuſement acquis, eut recours à un moyen dangereux, dont les exemples n'étoient point rares, dont on abuſa preſque toujours ; mais que l'excès du mal juſtifioit d'autant plus aux yeux du conſeil, que Sulli & Colbert n'avoient pas cru pou-

Chambre de juſtice établie contre eux.

voir autrement guérir les plaies du royaume. Une chambre de juſtice fut établie au commencement de mars 1716, pour la recherche & la punition des coupables. Voici les termes de l'édit. 1716.

« L'épuiſement où nous avons trouvé » notre royaume, & la déprédation » qui a été faite des deniers publics » pendant les deux dernières guerres, » nous obligent d'accorder à nos peu- » ples la juſtice qu'ils nous demandent » contre les traitans & gens d'affaires, » leurs commis & prépoſés, qui par » leurs exactions les ont forcés de payer » beaucoup au-delà des ſommes, que » la néceſſité des tems avoit contraint » de leur demander; contre les officiers » comptables, les munitionnaires & » autres, qui par le crime de péculat, » ont détourné la plus grande partie » des deniers, qui devoient être portés » au tréſor royal, ou qui en avoient

Objet & motifs de cet établiſſement.

Édit de mars.

» été tirés pour être employés ſuivant
1716. » leur deſtination ; & contre une autre
» eſpèce de gens auparavant inconnus,
» qui ont exercé des uſures énormes,
» en faiſant un commerce continuel
» des aſſignations, billets & reſcrip-
» tions des tréſoriers, receveurs &
» fermiers-généraux. Les fortunes im-
» menſes & précipitées de ceux qui ſe
» ſont enrichis par ces voies criminelles,
» l'excès de leur luxe & de leur faſte,
» qui ſemble inſulter à la miſère de
» la plupart de nos autres ſujets, ſont
» déjà par avance une preuve mani-
» feſte de leurs malverſations ; & il
» n'eſt pas ſurprenant qu'ils diſſipent
» avec profuſion ce qu'ils ont acquis
» avec injuſtice. Les richeſſes qu'ils
» poſsèdent ſont les dépouilles de nos
» provinces, la ſubſtance de nos peu-
» ples & le patrimoine de l'état. Bien
» loin qu'ils en ſoient devenus légiti-
» mes propriétaires, ces manières d'

» s'enrichir ſont autant de crimes pu-
» blics, que les lois & les ordonnances 1, 16.
» ont tâché de réprimer dans tous les
» tems.... Les reſtitutions qui ſeront
» ordonnées à notre profit, ſerviront
» uniquement à acquitter les dettes
» légitimes de notre royaume, & nous
» mettront en état de ſupprimer bientôt
» les nouvelles impoſitions, de rouvrir
» à nos peuples les plus riches ſources
» de l'abondance, par le rétabliſſement
» du commerce & de l'agriculture, &
» de les faire jouir de tous les fruits de
» la paix ».

Inconvéniens de la chambre de juſtice.

Il n'y avoit que trop de raiſons pour exercer la rigueur des lois contre les coupables; mais outre le danger de confondre l'innocence avec le crime, on devoit craindre de répandre trop d'alarmes & de trouble dans le public, effet preſque inévitable de pareilles commiſſions. La Baſtille ſe remplit bientôt de

1716. prisonniers ; les recherches de la chambre s'étendirent sur une infinité de personnes : les complices étoient sans nombre ; beaucoup d'honnêtes gens étoient comme eux en butte aux soupçons, exposés aux plus cruelles inquiétudes ; & combien de familles avoient à trembler sur le penchant de leur ruine ! Le remède enfin ne pouvoit manquer de produire de terribles convulsions. Elles auroient été moins fortes, si le changement dans les monnoies n'avoit fourni un autre sujet d'inquiétude.

Bénéfice à en tirer.

Selon les calculs faits avec beaucoup de soin, on devoit acquitter trois cents millions, sans appauvrir personne, & sans pousser trop loin la rigueur. Au mois de juin 1717, il y en avoit déjà soixante-dix d'acquittés par cette voie. On ignore à quelle somme monta le reste ; on sait seulement que le régent fit des graces, qu'il avoit promis de ne pas faire.

Forbonnais ; Recherches sur les finances.

Malgré le deſir de terminer le plus tôt qu'il ſeroit poſſible des recherches ſi inquiétantes, la chambre de juſtice ſubſiſta une année entière. Le peuple même en deſiroit la ſuppreſſion. Sa haine pour les traitans s'étoit changée en pitié, à la vue de tant de familles conſternées; & d'ailleurs pluſieurs jugemens ou pluſieurs graces faiſoient crier à l'injuſtice. L'édit qui ſupprima ce tribunal, prouve aſſez combien il importoit d'en arrêter les procédures. On y diſoit bien que la chambre avoit découvert la grandeur du mal; mais on ajoutoit au nom du roi: « Plus nous avons voulu en approfondir » la cauſe & les progrès, plus nous » avons reconnu que la corruption s'eſt » tellement répandue, que preſque » toutes les conditions en avoient été » infectées; en ſorte qu'on ne pouvoit » employer la plus juſte ſévérité pour » punir un ſi grand nombre de cou- » pables, ſans cauſer une interruption

1716. Suppreſſion de la chambre après un an.

1716. » dangereuſe dans le commerce, & » une eſpèce d'ébranlement général de » tout le corps de l'état. Et comme ſon » intérêt eſt une loi ſuprême, à laquelle » nous devons faire céder toutes les au- » tres, nous avons eſtimé qu'il étoit à » propos de modérer la rigueur de » notre juſtice....

Meilleur état des affaires. » Nous nous portons d'autant plus » volontiers à prendre cette réſolution, » que nous pouvons déſormais recueillir » le fruit de cet établiſſement paſſager, » non ſeulement par l'extinction d'une » partie conſidérable de dettes de l'état, » mais encore par l'ordre & l'arrange- » ment que les recherches qui ont été » faites, nous mettront en état d'appor- » ter dans l'adminiſtration de nos finan- » ces, pour l'avantage de nos ſujets, » dont le nôtre eſt inſéparable. C'eſt » dans cet eſprit que nous avons tou- » jours travaillé depuis le commence- » ment de notre règne; & nos peuples

» en ont déjà ſenti les effets par la ſup-
» preſſion des quatre ſous pour livre, 1716.
» que le malheur des tems avoit obligé
» d'ajouter à tous les droits qui ſe
» lèvent à notre profit ; & quoique le
» commerce de toutes les denrées &
» marchandiſes ſe trouve par-là conſi-
» dérablement déchargé, nous eſpérons
» que les meſures que nous prenons
» de jour en jour pour proportionner
» la dépenſe à la recette, nous mettront
» en état de parvenir à procurer encore
» de plus grands ſoulagemens à nos
» peuples, dont la félicité ſera toujours
» le premier & le principal objet de
» notre gouvernement ».

Frais modérés de la chambre de juſtice.

On ne manqua pas d'exagérer ſatiriquement les frais de la chambre de juſtice. Ils n'avoient monté en un an qu'à douze cent mille livres ; au lieu que les frais de celle que Colbert établit en 1661, avoient été de près de ſeize millions en huit années. Ce fait apprend

Mém. du duc de Noailles.

à ſe défier des frondeurs & de leurs
1716. échos.

Ce que les traitans avoient gagné, & ce qu'on leur laiſſoit.

Selon le rapport fait au conſeil de régence par le duc de Noailles, le total des biens de 4410 perſonnes taxées, la plupart ſans patrimoine & ſans naiſſance, montoit, d'après leurs déclarations mêmes, à près de huit cents millions. On leur en laiſſa plus de quatre cent quatre-vingt-treize, dont il falloit déduire leurs dettes légitimes ou ſuppoſées. « Comme on a vu le public » d'abord irrité contre eux, enſuite par » un effet de l'inconſtance françoiſe, » les regarder avec compaſſion, le tems » n'eſt peut-être pas loin, dit le duc, » qu'on le verra trouver à redire qu'on » les ait ſi fort ménagés. Le peu de » changement qui paroît dans leur dé- » penſe, le même nombre de domeſti- » ques qui ſubſiſtent chez eux, & qui » pourroient être occupés ailleurs plus » utilement, annoncent déjà ce que

Ibid.

» l'on en doit attendre ». Ce reproche ſans doute ne tomboit que ſur les plus riches. 1716.

Si le nouveau plan d'adminiſtration eût été conſtamment ſuivi, ſurtout ſi une ſévère économie en eût multiplié les avantages, il paroît certain qu'avec le tems les finances auroient été rétablies, par le ſoulagement même des peuples. C'eſt-là que tendoient les vues & les principes du duc de Noailles. Plus il approfondiſſoit les matières du gouvernement, plus il ſentoit les rapports eſſentiels de l'intérêt de la nation avec celui du monarque.

Noailles avoit d'excellens principes d'adminiſtration.

Il préſidoit auſſi à un conſeil de commerce, établi après les autres conſeils. Il voyoit par la réflexion & l'expérience, que les prohibitions mal appliquées, les droits trop onéreux, étoient directement contraires au but qu'on ſe propoſoit, d'augmenter les revenus du fiſc. Sur ſon avis, on en ſupprima pluſieurs.

Conſeil de commerce.

Prohibitions & droits nuiſibles aux finances.

1716. La ſuppreſſion des quatre ſous pour livre faiſoit, au premier coup-d'œil, une brèche conſidérable à ces revenus, puiſque les fermiers l'évaluoient à ſept ou huit millions *. Cependant le produit des fermes ne diminua la première année que d'environ quinze cent mille livres, & dans la ſeconde, il n'y eut aucune différence. C'eſt qu'une augmentation de droits eſt preſque toujours une diminution de commerce.

Banque générale établie. Un point capital étoit de rétablir le crédit & la circulation. Jean Law, cet aventurier écoſſois qui cherchoit fortune dans le royaume, & qui devoit bientôt y bouleverſer toutes les fortunes, avoit propoſé, dès le commencement de la régence, ſon grand projet de *banque royale*. On le rejeta, parce qu'on en prévit le danger; mais on adopta ſa *banque générale*, qui pouvoit devenir

* *Voy.* Recherches ſur les finances.

& qui devint réellement fort avantageuſe. Elle prit naiſſance le 2 mai 1716, en vertu de lettres-patentes. Ses fonds ne montoient qu'à ſix millions ; tout commerce lui fut interdit ; tous ſes billets devoient être payables à vue ; elle pouvoit ſe charger de la caiſſe des particuliers, tant en recette qu'en dépenſe, s'obligeant à faire les payemens moyennant cinq ſous de banque par mille écus. 1716.

« L'influence d'un établiſſement ſi » ſage & ſi néceſſaire, dit M. de For- » bonnais, ſe fit ſentir preſque dès les » premiers jours. La ſituation de l'état » étoit violente : chacun cherchoit à » s'en tirer, & ſaiſit cette nouvelle » iſſue. Lorſque les étrangers purent » compter ſur la nature du payement » qu'ils avoient à faire, ils conſom- » mèrent nos denrées, valeur en ban- » que ; le change remonta à notre avan- » tage, & s'y ſoutint par les habiles Utilité de cet établiſſement.

1716. » opérations du directeur. Les négo-
» cians trouvant à cinq pour cent l'a-
» vance de leurs lettres de-change, en
» effets qui équivaloient à l'argent, re-
» commencèrent leurs ſpéculations; les
» manufactures travaillèrent, les con-
» ſommations reprirent leur cours; ceux
» qui apportoient de l'argent dans le
» commerce, furent obligés de ſuivre
» le taux de l'intérêt dont la banque
» ſe contentoit: l'uſure ceſſa; il ſe trouva
» plus de profit à apporter des denrées
» dans le commerce ». Je ne puis mieux faire que de renvoyer à cet écrivain pour les détails de finance, qui ſeroient également étrangers à mes études & au plan de mon ouvrage.

Regiſtres des comptables. On voyoit en tout l'eſprit d'ordre & de ſageſſe, dont le duc de Noailles étoit animé. Il vint à bout d'éclairer l'adminiſtration des receveurs, tréſoriers, & autres comptables, de manière que leurs regiſtres, par la mé-

thode des *parties doubles*, préſentant ſous un même point de vue la recette & la dépenſe, la vérification des comptes fût claire & facile. 1716.

La néceſſité obligeoit de faire des retranchemens ſur les penſions, accordées en grande partie à des perſonnes riches, & ſouvent à titre de faveur plutôt que de récompenſe. Il ſe firent avec des proportions très-juſtes : les penſions de ſix cent livres & au-deſſous ſubſiſtèrent en entier, ainſi que celles de l'ordre de Saint-Louis, qui ſont *le prix du ſang répandu pour le ſervice de l'état ;* les autres furent plus ou moins réduites ſelon qu'elles étoient plus ou moins fortes ; & la loi étant générale, nul particulier n'avoit ſujet de ſe plaindre. Retranchemens ſur les penſions.

Enfin au mois d'août 1717, parut un édit qui annonçoit la ſuppreſſion du dixième. Le préambule expoſe les opérations déjà faites, & contient d'excellentes maximes de gouvernement. Plus On promet la ſuppreſſion du dixième. Édit de 1717.

1716. de quarante millions retranchés ſur les dépenſes annuelles, des payemens effectifs de plus de deux cent quarante millions, la remiſe des quatre ſous pour livres, la ſuppreſſion ou réduction de pluſieurs droits onéreux, ſans parler de l'ordre qui s'établiſſoit dans les fermes & dans les recettes : c'étoient déjà pour le Royaume de grands avantages. « Mais nous n'avons regardé, » dit le roi, tout ce que nous avons » fait juſqu'à préſent à l'avantage de » nos ſujets, que comme une pré- » paration pour nous mettre en état » de leur procurer de plus grands biens, » & de former un plan général pour » l'adminiſtration de nos finances, qui » pût en aſſurer l'ordre, en ſimplifier » la régie, prévenir le divertiſſement des » fonds, faire ceſſer les cauſes de l'obſ- » truction du commerce, & par une » plus grande conſommation augmen- » ter nos revenus, ſans augmenter les » impoſitions, & en ſoulageant même

Plan d'adminiſtration pour l'avenir.

» nos ſujets de toutes celles qui ne » ſont pas abſolument néceſſaires pour » acquiter les dettes de l'état ». 1716.

Nouvelles réductions des penſions

En remettant le dixième, on réduit encore les penſions; & l'exemple du régent & des princes du ſang eſt cité pour animer le zèle des penſionnaires. *Ibid.* On retranche auſſi les priviléges & exemptions des droits de gabelle & des aides : « Ces priviléges qui font » un objet conſidérable par rapport à » nos fermes, ne forment qu'un in- » térêt ſi médiocre pour chacun de » ceux qui en jouiſſent, que nous eſ- » pérons qu'ils feront ſans peine ce lé- » ger ſacrifice à un plus grand bien, » & pour l'état & pour eux-mêmes.... » Mais comme le rétabliſſement du » commerce peut contribuer plus que » toute autre choſe au ſoulagement de » nos ſujets, & à l'augmentation de » nos revenus, nous avons cru y de- » voir donner uue attention principale;

Priviléges abuſifs détruits.

Projets pour le rétabliſſement du commerce.

1716. » & conſidérant qu'il falloit d'abord » faire ceſſer le mal pour être enſuite » à portée de faire le bien, *qui ſe* » *fait preſque de lui-même en matière* » *de commerce*, *lorſqu'il n'y a point* » *d'obſtacle étranger qui en arrête ou* » *qui en retarde le cours*, nous avons » regardé comme un des objets les » plus dignes de nos ſoins l'examen » des moyens qui pourroient faire » ceſſer cette obſtruction générale, que » les billets de l'état & ceux des re- » ceveurs-généraux cauſent dans le » mouvement & dans la circulation de » l'argent ». En conſéquence, on annonce des projets pour les retirer, ſans toucher au capital; tels que des rentes viagères, des lotteries; l'aliénation de quelques parties du domaine, fort inutiles ſi on ne les vend pas; l'établiſſement de compagnies du commerce. On inſiſte encore à la fin ſur le deſir & l'eſpérance de rendre le royaume

floriſſant, & d'aſſurer le bonheur des peuples. 1716.

C'étoit là ſans doute le but de l'adminiſtration : le préſident des finances y tendoit avec un zèle infatigable ; mais il falloit de la patience & du tems pour y parvenir. Le régent ſe laiſſa éblouir, comme nous le verrons ailleurs, par les preſtiges d'un faux ſyſtême : l'imprudence & l'audace renverſèrent les fondemens, ſur leſquels la vraie politique avoit travaillé ; & tout retomba dans un effroyable chaos. Avant de parler de cette révolution, les rapports mutuels & les intrigues des cours de France & d'Eſpagne nous offrent pluſieurs détails intéreſſans.

Il falloit du tems, & le régent manqua de patience.

Eliſabeth Farnèſe, après avoir ignominieuſement chaſſé la princeſſe des Urſins, fut bientôt maîtreſſe de l'eſprit de Philippe V ; ſoit que ce monarque eût conſenti a un coup d'autorité ſi étrange, ſoit que l'adreſſe de ſa nou-

Révolutions de la cour d'Eſpagne.

velle femme, dirigée par les conseils d'Albéroni, effacât bientôt l'impression de tout autre objet. Orri, qu'on avoit appelé de nouveau pour administrer les finances, & qui s'étoit brouillé avec l'inquisition, en attaquant les immunités excessives du clergé, fut de nouveau contraint de quitter l'Espagne. Le P. Robinet, confesseur de Philippe, se retira; le P. Daubenton revint prendre ce poste, qu'on lui avoit ôté en punition de ses intrigues. Un jésuite confesseur du roi, d'un roi timide & scrupuleux, devoit avoir tant d'influence, pour peu qu'il voulût se mêler d'affaires, que le retour de Daubenton faisoit en quelque sorte un événement considérable.

1716. Orri renvoyé.

Le P. Daubenton rappelé.

On pouvoit présager de plus grands effets de la faveur d'Albéroni. Envoyé extraordinaire du duc de Parme, qui lui avoit donné le titre de comte; principal auteur du mariage de la reine,

Faveur d'Albéroni, dangereuse pour le régent.

il étoit sûr en la gouvernant, de gouverner un jour le roi & le royaume. Son ambition effrénée, ſes vaſtes projets agitèrent toute l'Europe. Un de ſes premiers ſoins fut d'exciter la jalouſie de Philippe V contre le duc d'Orléans. Il prétendit que la régence de France appartenoit à ce monarque, malgré ſes renonciations ſolennelles à la couronne. Une telle idée, ſuppoſé quelle fût ſuivie, entraînoit de terribles conſéquences. 1716.

Dès que le régent eut des ſoupçons, il ſe tint ſur ſes gardes & prit des meſures ; mais on lui en fit prendre de fauſſes. Le duc de Saint-Simon, membre du conſeil de régence, eſprit paſſionné & ombrageux, lui propoſa d'envoyer à la cour d'Eſpagne, avec des pouvoirs particuliers, le marquis de Louville, dont nous avons vu les manéges & la diſgrace ; s'imaginant qu'il reprendroit ſon ancien crédit au- Commiſſion donnée au marquis de Louville.

1716. près de Philippe, & qu'il ſauroit mieux que perſonne lui inſpirer les ſentimens qu'on deſiroit. Louville avoit aſſez de préſomption pour le croire : il ne demandoit qu'à jouer un rôle; il partit plein de confiance.

Noailles augure mal de cette affaire.

Comme il étoit connu depuis long-tems du duc de Noailles, que l'on conſultoit beaucoup ſur les affaires, le régent détermina ce miniſtre à entrer en correſpondance avec lui. Ce ne fut pas ſans peine : car le duc auguroit mal d'un projet imprudemment conçu. Le mauvais ſuccès de la commiſſion mit d'abord fin à ſon embarras.

Louville a défenſe du roi d'Eſpagne de paroître à ſa cour.

Louville arrive à Madrid le 24 juillet 1716. Depuis quelques jours on étoit informé de ſon voyage ; & la cour avoit eu le tems de ſe décider, quoique ſur de ſimples conjectures. Il reçoit preſque en arrivant une lettre du marquis de Grimaldo, qui lui marque de la part du roi, qu'ayant eu or-

dre autrefois de ſortir de la cour d'Eſpagne, il n'avoit pu ni dû y rentrer ſans un nouvel ordre : on lui ordonne en conſéquence de ſortir auſſitôt de Madrid, & ſurtout de ne point paroître au palais.

1716. M. de Louville au régent. 29 juil. 1716.

Deux heures après, Albéroni qu'il avoit prévenu de ſon arrivée, entre chez lui & lui fait mille complimens. Louville témoigne ſa ſurpriſe d'une politeſſe ſi oppoſée au traitement qu'il reçoit d'ailleurs. Il ajoute qu'on ignore ſans doute qu'il a des lettres de la propre main du duc d'Orléans, pour le roi & la reine, ainſi que pour Albéroni; qu'il eſt même revêtu de pouvoirs, qui le déclarent envoyé extraordinaire du roi de France; qu'en cette qualité, il doit être à l'abri de telles inſultes; que d'ailleurs on a ſurpris la religion de ſa majeſté Catholique, en ſuppoſant qu'elle lui eût jamais ordonné de ſortir de Madrid; qu'il s'expo-

Son entrevue avec Albéroni.

1716. ſoit à perdre la vie ſi cela étoit ; que ce prétexte étant faux, les ordres qu'il vient de recevoir n'ont plus aucun fondement. On auroit dû en effet ſe reſſouvenir que Louis XIV l'avoit rappelé, ſur la demande de Philippe ; mais cette demande, trop fondée en raiſon, ſuffiſoit bien pour le rendre ſuſpect & déſagréable.

Il montre ſes pouvoirs & ſe plaint d'être maltraité.

Il ne devoit faire uſage de ſes pouvoirs que dans un cas de néceſſité, de peur que le duc de Saint-Aignan, ambaſſadeur, n'en reſſentît quelque chagrin. Il les montre en ce moment. Albéroni eſt étonné, & ſe promenant dans la chambre : *C'eſt une terrible cour que celle-ci*, dit-il ; *on croit que j'ai du crédit & je n'en ai point.* Louville inſiſte ſur les conſéquences de la démarche qu'on faiſoit à ſon égard ; il tâche de perſuader que l'objet de ſa miſſion eſt d'unir davantage les deux cours, loin de tendre à troubler en rien

rien l'harmonie ; enfin il déclare que si le roi veut le priver de l'honneur de le voir, il lui obéira en ce point, mais qu'il ne peut sortir de Madrid, sans en avoir reçu l'ordre de France. 1716.

L'audience qu'il desiroit, qu'il espéroit après cette explication, fut absolument refusée. Il ne douta nullement qu'Albéroni n'eût conseillé tout ce qu'il éprouvoit de fâcheux, & que le P. Daubenton n'y eût grande part. Il écrivit de manière à envenimer contre eux l'esprit du régent ; surtout il tâcha de lui inspirer un parti de vigueur ou de vengeance. Il écrit contre Albéroni & Daubenton.

En attendant ses ordres, quoique environné d'espions, & suivi par-tout où il alloit, il donna carrière à son esprit intrigant ; il trouva moyen de voir en secret plusieurs Espagnols. Son imagination travailla sur les discours qu'il entendit ; & dix jours après sa première dépêche, il se crut assez inf- Il intrigue avec les Espagnols mécontens.

truit pour peindre l'état de l'Eſpagne
1716. & les ſentimens de la nation. Les Italiens dominoient dans cette cour. Leur empire devoit paroître bien plus odieux, que ne l'avoit paru auparavant celui des François. Les mécontens avoient donc une ample matière de plaintes & d'invectives. Voici en abrégé le tableau que traçoit Louville d'après leurs diſcours, & ſurtout d'après ſes idées particulières.

Peinture qu'il fait de cette cour.

M. de Louville au régent. 15 août.

» Le roi d'Eſpagne, qu'il a vu autrefois mépriſé, eſt maintenant haï » à l'excès. La reine vient de conſommer l'ouvrage de la princeſſe des » Urſins. La fidélité des Caſtillans eſt » pouſſée à bout: ils ſont perſuadés » que le prince des Aſturies & ſes » frères ne vivront pas, & que Phi- » lippe ne conſervera d'enfans, que » ceux qu'il aura de ſa ſeconde fem- » me, ce qui prolongera leurs maux, » loin de les finir. Ce monarque, tou-

» jours avec elle, dépérit à vue d'œil : 1716.
» on emploie des terreurs paniques
» pour l'empêcher de la quitter un mo-
» ment. Tout, hors du palais, eſt de-
» venu Catalan, (c'eſt-à-dire, porté
» à la révolte) & il n'y a aucune puiſ-
» ſance étrangère, fût-ce même le
» roi de Maroc, à qui l'on ne s'em-
» preſſât d'ouvrir les portes du royau-
» me. Si le duc d'Orléans vouloit
» s'en rendre maître, il ſeroit préféré
» à tout autre; mais comme ſon in-
» tention au contraire eſt de veiller à
« la conſervation de l'Eſpagne, pour-
» roit-il ne pas protéger les Eſpagnols,
» opprimés par Albéroni & par les
» Italiens ? Il ſeroit plus reſpecté &
» obéi que le feu roi. On craignoit
» d'être eſclave de la France ſous
» Louis XIV : on n'a rien de pareil à
» craindre ſous le régent. *Il n'eſt queſ-*
» *tion que d'obſéder la reine d'Eſpa-*
» *pagne, puiſque c'eſt d'elle que vient*

» *tout le mal;* & le remède ſe trouveroit
1716. » à Parme, d'où le mal eſt venu, ſi
» l'on faiſoit agir le duc de Parme
» auprès de ſa fille, & qu'on l'en-
» gageât à envoyer des hommes ſa-
» ges, avec qui l'on pût prendre des
» meſures pour gouverner le roi &
» la reine, puiſqu'ils veulent être gou-
» vernés. On devroit lui faire bien
» entendre que la France veut avoir
» part au gouvernement de l'Eſpagne;
» qu'elle ne veut point que cette mo-
» narchie ſe perde par l'ambition &
» l'avarice d'Albéroni; que la reine
» y eſt ſpécialement intéreſſée; &
» qu'il n'eſt pas juſte qu'une jeune
» princeſſe, ignorant ſes véritables in-
» térêts, faſſe ſoulever les peuples pour
» ſatisfaire un homme ſi *mépriſable* ».
On reconnoît bien là l'auteur de tant de relations ſuſpectes.

Le régent rappelle Louville.

Louville prévoyoit qu'on le feroit revenir en France; mais il ſe flattoit

du moins que ſon rappel ſeroit accompagné de quelques marques de reſſentiment, au ſujet de l'inſulte dont il ſe plaignoit. Son eſpérance fut auſſi vaine que ſa politique. Le roi d'Eſpagne avoit écrit ſur le champ les raiſons pourquoi il refuſoit de le voir. Elles parurent ſi fortes au régent, ou plutôt les motifs de ménager la cour de Madrid étoient encore ſi preſſans, que ſans même attendre les dépêches de l'envoyé, il lui expédia l'ordre de partir. 1716.

En annonçant ſon prochain départ, Louville n'oublia rien pour ſe diſculper de tout reproche de témérité aux yeux de ce prince. Il ſe prévaloit de la fauſſe ſuppoſition qu'il avoit été chaſſé autrefois d'Eſpagne. Mais pouvoit-il ignorer les motifs de ſon ancienne diſgrace? Et quelle plus grande témérité que de retourner ſi légérement, pour des affaires de confiance, auprès d'un roi dont il s'étoit attiré l'indignation,

Celui-ci veut ſe diſculper, mais ſans bonnes raiſons.

Louville au régent. 18 août.

en travaillant à le brouiller avec une
1716. épouſe chérie ? Il écrivit au duc de
Id. 23 août. Noailles, qu'il lui étoit impoſſible de ne pas s'intéreſſer aux affaires qu'on lui mettoit entre les mains, *juſqu'au point d'en devenir fou.* C'étoit, en vantant ſon zèle, prouver ſon peu d'aptitude à des négociations ſi délicates.

Son départ favorable à Albéroni.

Plus les Eſpagnols haïſſoient en général le nouveau gouvernement, plus ils furent fâchés de l'aventure de Louville, parce que ſon rappel précipité ne pouvoit qu'augmenter l'audace d'Albéroni. Le duc de Saint-Aignan en eut lui-même beaucoup de chagrin. Il marLe duc de Saint-Aignan au régent. 30 août. qua au régent qu'Albéroni ſe vantoit d'avoir reçu de lui, à ce ſujet, une lettre pleine de témoignages de confiance & d'amitié ; nouvelle mortification pour les Eſpagnols. Le prince lui aſſura le contraire, & voulut qu'il ne le laiſſât point ignorer.

Commiſſion

Quoique très-offenſé de cette eſpèce

d'insulte, le régent dissimula ; mais les relations de Louville décidèrent son plan d'opérations secretes. Bien persuadé qu'on tramoit contre son autorité des projets à la cour d'Espagne, & sachant de quoi le favori étoit capable, il crut devoir opposer l'intrigue à l'intrigue : il résolut d'exciter parmi les Espagnols un parti qui traversât les vues de Philippe V, ou de ses ministres ; il chargea l'ambassadeur, tout jeune qu'il étoit, de cette dangereuse commission ; & il commença dès-lors avec lui une correspondance, où le conseil ne devoit avoir aucune part. Le duc de Noailles lui-même ne fut point initié dans le mystère, sans doute parce que l'on craignoit qu'il ne le désaprouvât.

1716. Secrete donnée au duc de Saint Aignan.

Les précautions pour s'assurer du secret ne pouvoient être plus grandes ; car Saint-Aignan avoit ordre de chiffrer & de déchiffrer lui-même autant

Précautions pour le secret.

1716. qu'il ſeroit poſſible, & devoit envoyer ſes lettres ſous trois enveloppes, la première adreſſée à un banquier de Bayonne, la ſeconde au marquis de Louville, & la troiſième au régent. Quelles étoient donc les inquiétudes de ce dernier, ſoit du côté de l'Eſpagne, ſoit de celui de la France! Sa politique n'étoit point ſcrupuleuſe. L'eſprit intrigant & brouillon de Louville dirigea probablement tout, puiſqu'il fut toujours employé. Longepierre, traducteur de Théocrite, écrivit les dépêches du prince : malheureuſement pour un homme de lettres, elles étoient difficiles à concilier avec l'amour de la vérité & de la droiture.

Le régent au duc de Saint-Aignan. 21 ſeptembre.

Louville & Longepierre employés.

Inſtruction concernant le P. Daubenton & Albéroni.

Une inſtruction ſecrète, envoyée au duc de Saint-Aignan, lui traça le plan de ſes démarches. Il avoit ordre d'obſerver attentivement, mais ſans imprudence, toute la conduite du confeſſeur de Philippe, & de tâcher de

pénétrer ſes vues : on lui recommandoit ce point comme *le plus grand ſervice qu'il pût rendre.* Pour cela, il devoit conſerver la même intimité apparente avec Daubenton, *juſqu'à paroître même être ſa dupe.* Il falloit que tout le monde s'en aperçût, ſurtout Albéroni, & que du moins on y ſoupçonnât du myſtère. Si le jéſuite, craignant que les aſſiduités de l'ambaſſadeur ne lui fiſſent tort, le prioit de les diminuer, il falloit lui en rendre moins, mais à des heures & d'une façon qui augmentaſſent les ombrages de l'abbé. On cherchoit à les brouiller enſemble, afin de les perdre tous deux; & l'on inſiſtoit ſur la dextérité qu'il falloit mettre dans l'exécution.

1716.

Le régent au même. 21 & 28 ſept. & 2 novemb.

En cas que Daubenton fût trop bien dans l'eſprit des Eſpagnols, il y auroit un moyen facile de l'y détruire : c'étoit de leur faire entendre que perſonne n'avoit des liaiſons plus inti-

Rendre Daubenton ſuſpect.

mes avec Albéroni, & ne deſiroit davantage de faire revenir en France le roi d'Eſpagne. « Vous pouvez les en » aſſurer, dit le régent; car il eſt » vrai ».

1716. *Ibid.*

Corrompre ou pénétrer différentes perſonnes.

L'ambaſſadeur devoit eſſayer de corrompre, à quelque prix que ce fût, le ſecrétaire de l'abbé italien, & d'autres gens qui puſſent lui apprendre ce qu'il importoit de ſavoir. On lui nommoit pluſieurs perſonnes, en lui preſcrivant ce qu'il convenoit de faire à leur égard; tout ſe réduiſoit à ſonder les uns, à gagner les autres, ou à pénétrer dans leurs ſecrets.

Ibid.

Intéreſſer les Eſpagnols aux vues du régent.

Il devoit en tems & lieu dire aux Eſpagnols, combien le duc d'Orléans eſtimoit leur nation; que ſa protection ne leur manqueroit pas quand ils la deſireroient; qu'il avoit une extrême envie de leur rendre le gouvernement & d'en éloigner les Italiens; qu'il feroit pour cela ce qui dépendroit de lui;

Ibid.

mais que c'étoit aux Eſpagnols à le ſeconder, à l'avertir par le canal de l'ambaſſadeur de tout ce qu'ils découvriroient d'important; moins pour ſon intérêt que pour le leur, & pour le ſervice même du roi d'Eſpagne. 1716.

» Vous aurez la précaution, marquoit le régent, de ne vous ſervir » dans chaque affaire, autant qu'il ſe » pourra, que d'un ſeul homme; chacun de ceux que vous emploierez » ne devant avoir connoiſſance que » de ſon fait, ſans qu'aucun d'eux » puiſſe ſavoir quels ſont les autres » dont vous vous ſervirez. Au reſte, » comme votre jeuneſſe, qui répond » peu à la gravité outrée des Eſpagnols, » peut être un obſtacle à vous attirer » leur confiance, vous devez avoir une » extrême attention à ne rien dire, » & à ne rien faire qui ne convienne à la dignité & à l'idée d'Ambaſſadeur, & qui ne ſoit même d'une

Avis particulier à l'ambaſſadeur ſur ſa jeuneſſe.

1716.

» gravité au-deſſus de votre âge, en » ne perdant point de vue le carac- » tère dont vous êtes revêtu, & le » génie de la nation avec laquelle vous » avez à vivre & à repréſenter ».

Combien il importoit de brouiller Daubenton & Albéroni.

On voit que le régent connoiſſoit à fond la politique inſidieuſe de cour. Son expérience, ſon intérêt lui en faiſoient adopter les manèges, quoique peu conformes à la franchiſe de ſon ame. Il avoit ſurtout affaire à deux hommes dont il craignoit la haine & la fineſſe. Son principal objet étoit de les entraîner adroitement à leur ruine. Recommandant de nouveau à Saint-Aignan de tromper le jéſuite : « Souvenez-vous, lui dit-il, que c'eſt un homme très-ruſé & très-dan » gereux, dont il faut vous défier au- » tant que perſonne; & qui, quelque » mine qu'il faſſe au dehors, eſt très- » étroitement uni avec Albéroni; & » n'oubliez pas que vous ne ſauriez

Le régent au duc de Saint-Aignan. 2 novemb.

» rien faire de plus important pour » le bien de l'état & pour mon ſervice, que de travailler à les mettre » auſſi mal enſemble qu'ils y ſont bien à » préſent, afin de tâcher de les perdre l'un par l'autre ». Que penſera la poſtérité du rôle que tant de confeſſeurs de princes ont joué dans les affaires du monde ? 1716.

Vrais motifs du régent.

Il ſeroit injuſte de ſoupçonner le régent de projets contre Philippe. L'aliénation des Eſpagnols, les progrès du parti autrichien qu'on diſoit s'accroître parmi eux, lui paroiſſoient un mal auquel il importoit de remédier ; & l'ambaſſadeur avoit ordre de s'appliquer à ranimer dans les cœurs l'ancien amour pour le monarque. Si l'on n'eût pas voulu troubler la régence, le duc d'Orléans ſeroit demeuré tranquille. Les inquiétudes qu'on lui donnoit, lui inſpirèrent de ſe liguer avec l'Angleterre & la Hollande. Il négocioit alors cette

Il ſe ligue avec l'Angleterre.

1716. alliance, pour conſerver le calme de l'Europe, en maintenant les derniers traités de paix.

Diſcours d'Albéroni à ce ſujet. Quand on apprit en Eſpagne la nouvelle d'une négociation ſi imprévue, ce fut pour les Italiens, ainſi que pour leurs partiſans, un grand ſujet d'inquiétude. Mais Albéroni affecta d'en parler au duc de Saint-Aignan avec l'indifférence la plus profonde. Il lui dit qu'on faiſoit bien de projeter des alliances, lorſqu'on n'avoit rien de plus preſſé à faire; que l'Eſpagne étant fort loin de cette ſituation, ſes miniſtres devoient néceſſairement ſe livrer aux affaires du dedans, avant de ſonger à celles du dehors; qu'en attendant que le roi pût s'occuper de celles-ci, il falloit que ſa foibleſſe même fît ſa force à l'égard des autres puiſſances, qui pour leur propre intérêt ſe trouveroient obligées de le maintenir; que dans un pareil ſyſtême, on n'avoit aucun beſoin d'al-

Le duc de Saint-Aignan au régent. 24 novemb.

liance ni de traités ; & qu'à parler naturellement, il ne croyoit pas que ce fût un mal pour l'Eſpagne. Etoit-ce ſincérité ou feinte de la part d'Albéroni ? Ce diſcours tenoit peut-être également & de l'audace & de la diſſimulation réunies dans ſon caractère. 1716.

L'ambaſſadeur ſuivoit ſon inſtruction avec zèle. Il trouvoit plus de facilité que jamais à s'inſinuer dans la confidence du confeſſeur, parce que celui-ci craignoit de perdre ſa place, ſachant qu'il y avoit une forte brigue en faveur d'un autre jéſuite, nommé Malboant. D'ailleurs Daubenton ſe doutoit que le régent n'étoit plus le même à ſon égard ; les avis qu'il recevoit lui donnoient lieu de croire qu'on l'avoit noirci auprès de ce prince ; il ſe plaignoit qu'on l'accusât d'être mauvais François, imputation qui l'affligeoit infiniment ; il réclamoit les bons offices de l'ambaſſadeur, pour qu'il ef- Inquiétudes de Daubenton. *Id.* 25 nov.

façât de pareilles impreſſions. Saint-Aignan croyoit ſavoir de bonne part, qu'Albéroni avoit menacé le confeſſeur de le faire chaſſer de la cour, s'il ne ſe bornoit pas à entendre les confeſſions du roi. Il ſavoit d'ailleurs que l'Italien avoit des liaiſons particulières avec les partiſans de l'autre jéſuite. Ainſi tout lui perſuadoit que la brouillerie deſirée ne ſeroit pas une choſe bien difficile.

1716. L'ambaſſadeur ſe flatte d'un prompt ſuccès.

Le régent ſaiſit cette eſpérance; & renouvela ſes ordres pour ſemer la diviſion. Perſuadé qu'Albéroni & Daubenton ſe haïſſoient au fond de l'ame, parce qu'ils ſe craignoient mutuellement, il ne doutoit pas qu'ils ne concouruſſent à leur perte mutuelle, dès qu'ils n'auroient plus de raiſon de feindre ou de ſe ménager. Il recommande d'appuyer auprès du confeſſeur ſur les liaiſons de l'abbé avec les partiſans de ſon rival. Il ſouhaite que la cabale en

Nouveaux ordres du régent par rapport au jéſuite.

Le régent au duc de Saint-Aignan. 14 décemb.

faveur de Malbœant puiſſe réuſſir ; il aimeroit mieux, dit-il, voir un eſpagnol dans cette place, mais il n'y a perſonne qu'il ne préférât à des jéſuites françois. C'eſt que les jéſuites de France haiſſoient le régent, depuis qu'ils l'avoient vu s'éloigner du ſyſtême de Louis XIV, confier au cardinal de Noailles les affaires eccléſiaſtiques, & n'avoir à cœur ni les intérêts de la ſociété ni le triomphe de la conſtitution. Il ſavoit combien leur parti étoit ardent, & quelquefois leurs manèges redoutables. 1716.

Il rejette tout projet de guerre.

En ſe précautionnant contre les entrepriſes de la cour d'Eſpagne, ſoit par des alliances, ſoit par des intrigues, il n'avoit garde d'approuver aucun projet capable d'allumer au-dehors le feu de la guerre. Un eſpagnol avoit dit au duc de Saint-Aignan, qu'il ſeroit facile d'enlever la Sardaigne à l'empereur, pourvu que la

1716. France ne s'y oppoſât point ; & que, comme l'empereur n'avoit pas trait avec l'Eſpagne, on pouvoit ſaiſir cette occaſion ſans violer la foi publique.

Le régent au duc de Saint-Aignan. 21 décemb.

Le régent, en ayant été informé par le duc, lui répondit que c'étoit probablement un piége qu'on avoit voulu lui tendre ; qu'il falloit préférablement à tout conſerver la paix & la tranquillité de l'Europe ; que ſon affection pour les Eſpagnols ne pouvoit être plus grande ; mais qu'il la leur témoigneroit mal, en les rembarquant dans une guerre, dont les effets n'étoient encore que trop ſenſibles. Il ordonnoit à l'ambaſſadeur de ne rien écouter ſur cette entrepriſe, ſinon pour en détourner ceux qui paroîtroient la deſirer de bonne foi.

Saint-Aignan le fait changer d'avis ſur quelques points.

Saint-Aignan exécutoit ſes ordres, & mettoit dans l'exécution plus de prudence qu'on n'en devoit attendre de ſon âge. Ses avis décidèrent quelquefois le

prince à changer d'idée ſur des points eſſentiels.

1717. Ses réflexions ſur deux jéſuites rivaux,

Il lui repréſenta par exemple, que le projet de mettre Malboant à la place de Daubenton, loin d'être avantageux, pouvoit devenir préjudiciable; que le premier de ces deux jéſuites, étant fils d'un ſecrétaire de l'ambaſſadeur de Vienne, n'avoit une brigue ſi forte que parce que le parti autrichien ſe fortifioit tous les jours; qu'abſolument dévoué au cardinal del-Judice, dont le régent connoiſſoit les mauvaiſes diſpoſitions à ſon égard, il travailleroit à le rétablir dans les places qu'Albéroni lui avoit fait perdre; qu'il joindroit aux principes de Daubenton des ſentimens particuliers, d'autant plus à craindre, qu'il ne ſeroit pas obligé d'obſerver les mêmes ménagemens, & qu'on n'auroit pas les mêmes facilités pour ſe défaire de lui.

Le duc de Saint-Aignan au régent. 2 janv. 1717.

« Vos raiſons contre le père Mal- approuvées

1717. par le régent.

» boant me paroiſſent fortes, & m'ont » frappé, répondit le régent. Ainſi, » toutes réflexions faites, laiſſez aller « cette affaire comme elle pourra, & » ne vous en mêlez en aucune façon » ni pour l'un ni pour l'autre, en » ſuivant néanmoins exactement tout » le reſte de mes ordres au ſujet du » père Daubenton, que vous devez » toujours regarder comme l'un des » hommes les plus dangereux, & qu'il » ſeroit le plus important de faire ſortir » d'Eſpagne ».

Le régent au duc de Saint-Aignan. 1er février.

Ce prince compte trop ſur une politique artificieuſe.

Il dit dans la même lettre, (& ce trait peint encore mieux ſa politique): « Les inquiétudes & les craintes com- » munes à Albéroni & au père Dau- » benton à l'égard des mêmes perſon- » nes, ſuffiroient pour prouver l'inti- » mité de leur liaiſon; & je ne crois » pas qu'on puiſſe parvenir à les brouil- » ler véritablement, tant qu'ils croiront » que leurs places pourront être enle-

» vées, & avoir ainſi beſoin l'un de
» l'autre pour ſe ſoutenir.... Cepen- 1717.
» dant ne laiſſez pas de ſemer entre eux
» toutes les ſemences de diviſion que
» vous pourrez : elles écloront dans
» le tems, & nous en recueillerons tôt
» ou tard les fruits. Il eſt impoſſible
» que deux hommes de ce caractère ne
» ſe diviſent, & ne ſe détruiſent en-
» tre eux, quand ils ne croiront plus
» avoir rien à craindre des autres ».
Mais ne pouvoit-il pas arriver que l'un précipitât l'autre par intérêt, & devînt beaucoup plus puiſſant par la chûte de ſon rival ? Souvent la fineſſe tourne contre celui qui l'emploie. Prudence & droiture, c'eſt au fond la vraie politique.

L'ambaſſadeur trompé par les diſcours de Daubenton.

Toutes les fois que Daubenton avoit du chagrin, qu'il appréhendoit une diſgrace, il ne pouvoit s'empêcher, malgré ſon adreſſe, de s'ouvrir davantage à l'ambaſſadeur. *On eſt bien à*

1717. *plaindre*, lui dit-il un jour, *dans certaines ſituations : je ne ſaurois faire un pas ſans rencontrer des écueils ; & le pis eſt qu'on ne ſait ici à qui ſe fier : ſouvent, ſi je m'en croyois, j'abandonnerois ma place pour aller vivre en repos dans la retraite : le roi ne le veut pas : j'eſpère cependant qu'il ne m'en refuſera pas toujours la permiſſion.* Ce langage eſt ordinaire aux ambitieux, lorſqu'ils s'imaginent être chancelans dans leur poſte. L'ambaſſadeur en concluoit que la diviſion ſe mettoit déjà entre Albéroni & le jéſuite. Quelque raiſon qu'il eût de le croire, il ſe flattoit trop s'il penſoit toucher à un heureux dénouement.

Albéroni devient cardinal, tandis qu'on le croit perdu.

Les effets ne répondirent point du tout aux eſpérances. Dans le tems même que la faveur d'Albéroni ſembloit à certaines perſonnes près de ſon déclin, il reçut le chapeau de cardinal ; & le roi & la reine, qui le ſollicitoient pour lui,

en furent tranſportés de joie. L'artifi- 1717.
cieux Italien étoit parvenu à tromper la cour de Rome, après lui avoir fourni des ſujets de plainte & d'averſion. On faiſoit un armement en Eſpagne : il avoit perſuadé au pape que c'étoit contre le Turc ; il avoit obtenu par-là, & par d'autres apparences de zèle, la dignité où il aſpiroit. Le régent prévit que cet événement auroit des ſuites conſidérables. Son inquiétude en devint plus vive du côté de la cour de Madrid.

Avis des Eſpagnols pour le régent.

Divers avis qu'on recevoit de France, ſur ſa perſonne & ſur ſa conduite, ne s'accordoient point avec les deſirs des Eſpagnols de ſa faction. Ils craignoient que trop de bonté & de clémence n'affoiblît ſon autorité, ſi néceſſaire pour le repos des deux monarchies ; ils prièrent l'ambaſſadeur de lui faire paſſer leurs repréſentations, comme une preuve d'attachement. « C'eſt toujours » me rendre un grand ſervice que

Il en marqua de la reconnoiſſance.

1717. Le régent au duc de Saint-Aignan. 2 août.

» de me dire la vérité, répondit ce » prince. Assurez donc de ma recon- » noissance & de l'augmentation de » mon amitié, les personnes qui vous » ont prié de me faire faire attention » à mon trop de bonté & de douceur.

Il promet de préférer la fermeté à la douceur.

» Elles verront par l'usage que je ferai » de leurs avis, que je mérite d'en re- » cevoir. Il est vrai que, par le pen- » chant de mon cœur, je voudrois pou- » voir rendre tout le monde heureux, » & que personne ne sortît mécontent » d'avec moi. Mais l'expérience me » fait sentir que la plupart des hom- » mes abusent de cette disposition d'un » prince; que cette idée si douce en » elle-même a de grands inconvéniens » dans la pratique; & qu'enfin, en gou- » vernant, on doit prendre pour base » de sa conduite la fermeté préférable- » ment à la douceur, en faisant res- » pecter & sentir avec justice l'autorité » souveraine, à ceux qui ne sont pas

» assez

» assez raisonnables ni assez sages pour » se rendre à la douceur & à l'équité ». Cette réponse tendoit à tranquilliser les Espagnols, & à leur inspirer plus de confiance. Ils pouvoient en conclure que le régent méditoit des coups de vigueur contre leurs ennemis communs; car les nouveaux arbitres du gouvernement leur paroissoient tels. Et quoiqu'il évitât soigneusement de se compromettre, il en disoit assez pour qu'on pût le croire dans la disposition d'agir. 1717.

Projets audacieux d'Albéroni.

Cependant Albéroni, avec tout le pouvoir d'un premier ministre, donnant carrière à l'audace de son génie, projetant déjà de changer la face de l'Europe, de mettre le prétendant sur le trône d'Angleterre, avec le secours du héros de la Suéde, Charles XII; de reprendre enfin tout ce que la monarchie espagnole avoit perdu par la guerre & par les traités, poursuivoit l'exécution de ses desseins, en se couvrant toujours

d'un masque de dissimulation profonde. Son armement, destiné en apparence contre le Turc, quand il s'agissoit d'obtenir les graces du pape, étoit prêt à envahir la Sardaigne, sans que le régent lui-même eût pénétré le projet. Le cardinal fit décider la guerre contre l'empereur par une *consulte* du conseil d'état, & il affectoit d'être opposé à cette résolution. Dans un entretien avec l'ambassadeur de France : « On croit, dit-il, » que l'Espagne ne peut rien par elle-» même ; ses préparatifs alarment néan-» moins tout le monde. Qu'auroit-ce » été, si le roi eût voulu déférer à mes » avis, demeurer tranquille quelques » années, & ne s'occuper qu'à rétablir » ses finances » ? L'ambassadeur ayant répondu que c'étoient-là des vues dignes d'un grand ministre, & les plus conformes aux vœux de la France, comme aux intérêts de l'Espagne, Albéroni insista sur la nécessité de l'union

1717.

Il affecte d'être opposé à la guerre.

Le duc de Saint-Aignan au régent. 17 août.

entre les deux couronnes, mais de manière à laiſſer entrevoir ſes ſentimens. « La France ſeule, ajouta-t-il, eſt à » ménager pour le roi d'Eſpagne; auſſi » ne s'empreſſe-t-il point à écouter les » propoſitions qu'on peut lui faire d'ail- » leurs. Par exemple, l'Angleterre nous » ſollicite depuis long-tems de faire la » paix avec l'empereur, & nous offre » ſa médiation. Et voilà qu'à ſon grand » étonnement nous allons tailler de » la beſogne à ce prince ».

1717. Il laiſſe néanmoins entrevoir ſes ſentimens.

Comme on ne pouvoit plus diſſimuler l'objet des préparatifs de guerre, les miniſtres avoient ſoin de répandre dans le public, que tout étoit concerté avec la France, & qu'on étoit ſûr d'un conſentement tacite de ſa part, en attendant qu'elle trouvât une occaſion favorable de ſe déclarer elle-même. Leur vue étoit ſans doute d'animer les Eſpagnols à cette entrepriſe, peut-être auſſi, de ſemer la diviſion entre le régent & ſes alliés.

Il feint que la France approuve la guerre contre l'empereur.

Mais celui-ci déclara par la bouche de l'ambaſſadeur, qu'il ne conſentiroit jamais à ce qui devoit troubler la tranquillité de l'Europe. Il lui ordonna d'agir de concert avec le colonel Stanhope, que le roi Georges envoyoit faire des repréſentations à la cour d'Eſpagne. Saint-Aignan devoit laiſſer Stanhope parler le premier, pour paroître venir ſeulement à l'appui de ſes remontrances.

1717. Le régent fait déclarer le contraire.

Le régent au duc de Saint-Aignan. 13 ſeptembre.

Avant l'arrivée de cet Anglois, ſoit que les diſcours du François euſſent donné de l'inquiétude, ou plutôt qu'on cherchât toujours à ſauver les apparences, Philippe V parut diſpoſé à s'en rapporter au régent, du ſoin de l'accommoder avec l'empereur, de manière que la liberté de l'Italie & les droits de la reine fuſſent en ſûreté. C'étoit probablement un artifice d'Albéroni; car on attaquoit déjà la Sardaigne. Elle fut conquiſe en peu de tems: conquête facile, infructueuſe, & propre à replonger

Conquête imprévue de la Sardaigne.

l'Eſpagne dans toutes les horreurs de la guerre. 1717.

Sur ces entrefaites, Philippe ſe crut en danger de mort : on fut perſuadé qu'il y avoit réellement à craindre pour ſa vie. La mélancolie à laquelle il étoit ſujet, pouvoit aiſément faire paroître, ſurtout à lui, le mal beaucoup plus grand qu'il ne l'étoit en réalité. Il fit ſon teſtament, où l'on ne douta point que la reine ne fût déclarée régente. Philippe V malade fait ſon teſtament.

Les Eſpagnols deſiroient alors avec une impatience extrême de s'affranchir de la tyrannie des Italiens : ils nommoient ainſi le gouvernement actuel, & leur mépris pour ces étrangers leur rendoit le joug inſuportable. Tout occupés de leur objet, ils auroient voulu que, ſi le duc d'Orléans ménageoit un traité avec l'empereur, il fît exiger pour première condition que les Italiens fuſſent renvoyés. Saint-Aignan le propoſa de leur part. Mais le régent répondit Demande des Eſpagnols au régent. Sa réponſe.

que le principal devoit néceſſairement
1717. passer avant l'acceſſoire. Il continua de
Le régent au duc de Saint-Aignan. les ſoutenir par des eſpérances & des
11 octobre promeſſes; il demanda qu'ils priſſent de leur côté de ſages meſures; qu'ils examinaſſent quelles perſonnes ſeroient plus capables de gouverner; qu'ils lui communiquaſſent leurs vues, afin qu'il pût régler ſes démarches quand il ſeroit tems d'agir.

Il leur promet ſa protection contre les Italiens. A la nouvelle du danger où l'on croyoit le roi d'Eſpagne, il redouble d'activité & de précautions. Il charge l'ambaſſadeur d'aſſurer les Eſpagnols *bien intentionnés* qu'en cas de malheur, ils peuvent attendre de lui *la protection la plus forte pour leur rendre le gouvernement de leur monarchie*; que la juſtice lui en fait un devoir, ainſi que l'intérêt des deux couronnes & celui des infants ſes neveux. Il ajoute qu'il procurera volontiers à la reine d'Eſpagne, autant que la choſe dépendra de lui, les avantages

Id. 8 octob.

qu'elle peut raiſonnablement eſpérer, ſommes d'argent, établiſſemens convenables en Italie pour elle & pour ſes enfans ; mais que les Eſpagnols doivent être les maîtres du gouvernement, & que la régence ne conviendroit nullement à cette princeſſe, la couronne devant appartenir à des princes dont elle n'étoit que la belle-mère. En un mot, il veut qu'on l'exclue de la régence à quelque prix que ce ſoit. Il ordonne à l'ambaſſadeur de faire enſorte qu'on réclame hautement ſa protection (ſi le cas arrive). Il déſigne les ſeigneurs qu'il importe ſurtout de gagner, Aguilar, Véraguas & las-Torrès ; il ſouhaite qu'on s'aſſure du corrégidor de Madrid, afin de pouvoir inſpirer les mêmes ſentimens au peuple : il porte la prévoyance juſqu'à propoſer de ſonder la Roche, ſecrétaire du cabinet & dépoſitaire de l'eſtampille, pour ſavoir s'il refuſeroit ſon miniſtère aux Eſpagnols,

1717.

Ses précautions pour que la reine ſoit exclue de la régence.

Id., 15 nov.

1717. ou s'il ſe livreroit à la reine & aux Italiens.

Grand intérêt qui faiſoit agir le duc d'Orléans.

Ce commencement de conjuration peut étonner. Mais que n'avoit pas à craindre le régent des vues ambitieuſes d'Albéroni ? Ne voyant entre le trône de France & lui qu'un roi enfant, il vouloit ſans doute à tout événement prévenir les deſſeins d'un compétiteur. Il n'ignoroit pas que le cardinal italien lui en auroit ſuſcité un en Eſpagne, & ſon propre intérêt, autant que le motif de la tranquillité générale, l'excitoit à employer tous les moyens, pour renverſer un ſyſtême de politique élevé contre ſa perſonne.

Il envoie des troupes ſur la frontière.

La force pouvoit devenir néceſſaire : il fit marcher du côté de la frontière trente bataillons & cinquante eſcadrons, qui ſeroient à portée d'entrer en Eſpagne, à la moindre réquiſition des Eſpagnols, en tel nombre qu'ils jugeroient à propos. Et comme leur méſin-

Le régent au duc de Saint Aignan. 29 novemb.

telligence, leurs inimitiés mutuelles lui paroiſſoient un des plus grands obſtacles aux avantages qu'il eſpétoit, il n'oublia rien pour leur inſpirer tout-à-la-fois la confiance & la concorde. 1717.

« Je vous confirme encore, écrit-il » au duc de Saint-Aignan, ce que je » vous ai déjà mandé, & dont vous » pouvez aſſurer de nouveau les Eſpa- » gnols. Je ne changerai ni de ſenti- » mens à leur égard, ni d'idées au ſujet » du gouvernement de leur monarchie. » Trop de raiſons m'obligent à faire, » dans les conjonctures qui ſe préſen- » teront, tout ce qui dépendra de moi » pour les aider à le recouvrer: la juſ- » tice, mes promeſſes, l'intérêt des deux » couronnes, & le mien particulier » m'y engagent. Quand ils voudront » bien y faire réflexion, ils verront eux- » mêmes que je ne me détacherai jamais » d'eux; & tant de raiſons ſi importantes » & ſi réelles, doivent les raſſurer contre

Il tâche de diſſiper les embrages des Eſpagnols.

Id. 27 décem.

1717. » des apparences, & contre des dé-
« marches même qu'on eſt ſouvent
» obligé de faire par néceſſité, ou par
» politique, & pour mieux cacher le
» véritable but où l'on veut parvenir.
» Qu'ainſi ils ne craignent point, ni
» que je m'uniſſe jamais avec leurs en-
» nemis, pour les maintenir dans le
» gouvernement, ni que je me
» laiſſe prendre à leurs promeſſes ou à
» leurs artifices. Je connois trop bien
» leur caractère, & quels ſont leurs
» intérêts & ceux de la France, pour
» prendre jamais le change à cet
» égard ».

Il ſe plaint de leurs jalouſies mutuelles.

» Mais avertiſſez les Eſpagnols que,
» tandis qu'ils s'alarment en vain de
» choſes qui ne devroient pas leur don-
» ner le moindre ombrage, ils ne
» prennent pas garde à la ſeule qu'ils
» ont à craindre, & qui fera infailli-
» blement échouer tous leurs deſſeins
» & les miens, s'ils ne penſent de

» bonne heure à y remédier. C'eſt la
» méſintelligence qui régne déjà entre 1717.
» eux, par le motif de leur intérêt per-
» ſonnel, qu'ils préfèrent à l'intérêt pu-
» blic. Ils ne ſont pas encore libres, &
» chacun prétend déjà être le maître.
» Ils ſont diviſés pour parvenir au gou-
» vernement, tandis que leurs enne-
» mis ſont plus réunis que jamais, pour
» les faire gémir ſous une domination
» inſupportable. Faites-leur bien enten-
» dre que la première choſe dont ils
» doivent s'occuper, eſt d'affranchir
» leur nation de la tyrannie des Italiens.
» Quand une fois ils n'auront plus de
» maîtres, & qu'ils le ſeront de leur
» gouvernement, ils verront alors en-
» tre eux à s'accorder pour les places;
» & s'ils ſont ſages, ils le feront. Après
» tout, dans une auſſi grande monar-
» chie que la leur, il y a toujours des
» emplois pour tous ceux qui ſont en
» droit d'y prétendre ».

1717. Il desire sur-tout la réunion de Véraguas & d'Aguilar.

Le duc de Véraguas & le comte d'Aguilar étoient les plus capables de faire une révolution. Le premier s'étoit déjà comme engagé, en demandant que le régent lui choisît une françoise, qu'il vouloit épouser en secondes noces : la proposition fut très-bien reçue. Ce prince recommande à l'ambassadeur de faire tous ses efforts pour gagner l'autre, & pour l'unir avec Véraguas. On pouvoit les convaincre, comme il le desiroit, qu'en se liant ils seroient les maîtres, & qu'en se divisant, ils nuiroient beaucoup à la cause commune & à leurs intérêts particuliers; mais il y a des caractères que la raison ni l'intérêt même ne peuvent unir.

Philippe V se rétablit quoique toujours tourmenté de vapeurs.

Cependant la maladie du roi d'Espagne n'étoit pas aussi dangereuse qu'on l'avoit cru. Il s'habilloit déjà en public. Ses vapeurs le tourmentoient encore : les craintes chimériques, les noirs fantômes de l'imagination, les scrupules

de conſcience qui naiſſoient de ce principe, lui inſpiroient le dégoût de la ſociété & de tout amuſement, lui faiſoient appeler ſans ceſſe & confeſſeur & médecins. Plus cet état fâcheux le déroboit aux regards, plus ſon mal étoit exagéré par l'opinion de ceux qui n'en connoiſſoient pas la nature. Mais il diminua de jour en jour, & ce changement devoit déranger les projets & les intrigues. 1717.

Négociation pour faire accéder l'Eſpagne à la quadruple alliance.

Malgré les promeſſes du régent, les ſoupçons des Eſpagnols pouvoient à peine ſe calmer. On craignoit qu'Albéroni ne l'engageât dans ſes piéges; & comme ce cardinal ſe vantoit d'être en correſpondance avec lui, on en tiroit toujours de mauvais augures. Il falloit bien cependant traiter pour les affaires d'état, avec un homme qui gouvernoit l'Eſpagne en maître abſolu. La France & l'Angleterre, très unies par les intérêts réciproques du roi Geor-

ges & du duc d'Orléans, vouloient
1717. faire entrer Philippe V dans la *quadruple alliance*, qui tendoit à établir la paix générale. Ce traité aſſuroit à l'empereur la Sicile en échange de la Sardaigne, dont le duc de Savoie devoit être mis en poſſeſſion: il aſſuroit d'autre part la ſucceſſion de Parme & de Toſcane aux enfans du ſecond lit de Philippe; & d'ailleurs il avoit pour baſe le traité d'Utrecht. C'étoit l'objet de la correſpondance du régent avec Albéroni. En la ſuivant avec ardeur, il prenoit toutes les précautions imaginables, ſoit pour faciliter le ſuccès de ſes intrigues avec les Eſpagnols, ſoit pour en dérober la trace au ruſé Italien.

1718. Le marquis de Nancré envoyé pour cela.

Il envoya le marquis de Nancré à Madrid, uniquement chargé de la négociation de paix. Le négociateur devoit loger au collége impérial, afin qu'environné des eſpions d'Albéroni, il ne pût avoir aucun commerce avec

les Eſpagnols du parti contraire, ni les expoſer ni s'expoſer lui-même aux ſoupçons. Il devoit très-peu communiquer même avec l'ambaſſadeur, de peur de le rendre ſuſpect aux ennemis du gouvernement. Le prince en avertit Saint-Aignan, & lui marqua que cet excès de précaution prouvoit aſſez combien il avoit à cœur de ménager la confiance & l'amitié des Eſpagnols. 1718. Le régent au duc de Saint-Aignan. 27 février.

Ceux-ci, ou plutôt les chefs, ſe montroient déterminés à prendre des meſures violentes : ils ſuppoſoient le roi dans un état, où la volonté ne peut ſe régler par la raiſon ; & ils s'imaginoient être en droit de pourvoir eux-mêmes au gouvernement de la monarchie. L'ambaſſadeur l'avoit annoncé, d'après les diſcours de quelques génies ardens. Les réflexions du régent ſur cet objet, ſont d'autant plus remarquables, qu'il s'explique avec plus de liberté. Projets violens des Eſpagnols.

« Voici le raiſonnement que vous me Le régent

1718. en montre le danger.

» mandez qu'ils font, & ſur lequel ils « prétendent agir. Ou notre roi, diſent-» ils, n'eſt plus en état de s'appliquer » aux affaires & de gouverner ; ou, s'il » eſt encore en état de le faire, il eſt

Le régent au duc de Saint-Aignan. 14 mars.

» lui-même dans l'eſclavage du cardinal » Albéroni & des Italiens : dans ce der-» nier cas, il faut agir pour le tirer de » cet eſclavage ; & dans le premier, il » faut agir auſſi, pour remettre les affai-» res de la monarchie entre les mains de » ceux qui ſeuls ont le droit de la gou-» verner, lorſque leur roi ne le peut » faire lui-même. Ce raiſonnement, » tout ſpécieux qu'il eſt, n'eſt pas juſte, » & pèche en ce que la tête du roi » d'Eſpagne pourroit fort bien n'être » pas aſſez libre pour s'appliquer au » gouvernement, mais non pas pour » l'empêcher de punir, & de ranger à » leur devoir ceux de ſes ſujets qui » voudroient entreprendre quelque » choſe contre ſon autorité, qui le

» met en droit de confier le gouverne-
» ment à qui bon lui ſemble. C'eſt ſur
» quoi les Eſpagnols bien-intentionnés
» doivent refléchir mûrement. Ils ne
» ſauroient, ce me ſemble, mêler trop
» de flegme & de ſageſſe à leur viva-
» cité, pour ne pas faire échouer leur
» deſſein en ſe précipitant hors de ſai-
» ſon; & plus j'y penſe, plus il me
» paroît difficile & dangereux de vou-
» loir l'exécuter du vivant du roi d'Eſ-
» pagne. J'avoue néanmoins qu'ils en
» peuvent mieux juger que je ne le puis
» faire de ſi loin.... Vous ne ſauriez
» trop leur recommander de ne point
» tenter leur entrepriſe, qu'ils ne
» ſoient ſurs d'en venir à bout. Je ne
» doute pas qu'Albéroni ne travaille à
» ſe faire des créatures à force d'argent
» parmi les Eſpagnols; mais, ou je
» connois mal la nation, ou le cardinal
» perdra ſon argent, & ne gagnera pas
» ceux à qui il l'aura donné d'avance...

1718.

Il recommande d'agir avec précaution.

» Ce ſera un grand point, ſi vous pouvez
1718. » compter ſur les religieux : je ſais le
» pouvoir qu'ils ont en ce pays-là ».

Il blâme une petite intrigue de cour.

Quoique le duc d'Orléans approuvât aſſez toutes les intrigues d'Eſpagne, qui pouvoient le conduire à ſon but, ſa perſpicacité lui fit ſouvent prévoir que le ſuccès en ſeroit au-deſſous des eſpérances. Des ſeigneurs avoient cru faire merveille de gagner la nourrice de la reine, & de l'engager à une manœuvre adroite, pour lui mettre ſous les yeux un mémoire contre le cardinal. Ils en attendoient beaucoup de fruit, par les alarmes & la défiance qu'ils croyoient inſpirer à cette princeſſe. Mais le régent jugea bien qu'un reſſort ſi foible ne devoit rien produire de conſidérable; il craignit qu'on ne tirât bientôt de la nourrice le ſecret, de ceux qui l'avoient miſe en action. « Prenez garde, » dit-il, à l'ambaſſadeur, de vous em» barraſſer dans cette intrigue, de peur » d'être découvert vous-même ».

Il avoit grande raiſon de modérer, autant qu'il étoit poſſible, l'ardeur des mécontens. Leur animoſité contre Albéroni & les autres Italiens paſſoit toutes les bornes; elle pouvoit faire oublier à pluſieurs les premiers devoirs envers le monarque. On affirma que le comte d'Aguilar avoit formé le projet de s'aſſurer de la perſonne du prince des Aſturies, & de gouverner ſous ſon nom, après avoir fait déclarer Philippe incapable du gouvernement. Saint-Aignan parle de meſures déjà priſes pour l'exécution. Il dit que les autres ſeigneurs en furent plus indiſpoſés contre Aguilar, dont le caractère n'inſpiroit pas la confiance. Enfin il crut devoir leur déclarer à cette occaſion, que jamais le régent n'approuveroit de pareilles entrepriſes; & que s'il vouloit rétablir les Eſpagnols dans le gouvernement, c'étoit parce qu'il le croyoit utile à l'autorité même du roi d'Eſpagne,

1718. Projet criminel qu'on attribue au comte d'Aguilar.

Le duc de Saint-Aignan au régent. 19 avril & 10 mai.

L'ambaſſadeur de France s'élève contre.

1718. bien loin de penſer à la détruire. Conçoit-on qu'un projet ſi inſenſé pût tomber dans la tête d'un homme d'eſprit, qui n'avoit point un parti puiſſant ? Le régent parut n'en rien croire ; & l'expérience apprenoit tous les jours à ſe défier des rapports, ſouvent haſardés en des tems de fermentation.

Bruits ſur la princeſſe des Urſins.

Le bruit courut à Madrid que le roi & la reine changeoient de ſentimens en faveur de la princeſſe des Urſins ; qu'on lui permettoit de ſortir de Gènes où elle vivoit en exil, & de paſſer à Rome ; qu'on vouloit lui rendre ſes penſions ; enfin qu'on l'avoit fait aſſurer d'un retour d'eſtime & de bienveillance. L'ambaſſadeur ne manqua pas d'écrire que c'étoit, pour les Eſpagnols, un nouveau ſujet d'inquiétude. « Vous » n'avez qu'à dire, comme vous avez » déjà fait, lui répondit le régent, » que cette nouvelle eſt fort indiffé-

Sentimens du régent à ſon égard.

Le régent au duc de Saint-Aignan. 20 juin.

» rente à la France, & qu'on peut » bien juger qu'en mon particulier je » n'y ai aucune part. Ayant réſolu de » faire tout ce qui dépendra de moi pour » affranchir les Eſpagnols de la domi- » nation des étrangers, je ne travail- » lerai pas à remettre leur gouverne- » ment entre les mains d'une Françoiſe, » qui eſt mon ennemie perſonnelle. ». On avoit ſouvent parlé de ſon retour, du retour d'Orri, & jamais on n'en parloit ſans que les eſprits s'échauffaſſent. 1718.

Albéroni continue ſes entrepriſes.

Rien n'arrêtoit cependant les entrepriſes d'Albéroni. Intéreſſé à brouiller les affaires de l'Europe, pour ſe rendre néceſſaire au roi d'Eſpagne; joignant à l'audace extrême de ſon génie, une préſomption qui lui déroboit la vue des obſtacles; fier de l'état de force où il avoit mis ce royaume, ſans réfléchir que c'étoit, relativement à d'autres puiſſances, un véri-

1718. table état de foibleſſe, il perſiſtoit à vouloir la guerre : il fit échouer les négociations de paix, quoique les miniſtres de France & d'Angleterre euſſent déclaré qu'on attaqueroit l'Eſpagne, ſi elle refuſoit les conditions propoſées. Après avoir trompé le duc de Savoie, poſſeſſeur de la Sicile depuis le traité d'Utrecht, il fit attaquer cette île, lorſqu'on ignoroit encore quelle expédition il avoit en vue. Une grande partie de la Sicile fut conquiſe en peu de tems ; mais Bing, amiral anglois, attaqua la flotte eſpagnole, le 11 août, la réduiſit à ne pouvoir plus tenir la mer ; & les eſpérances de conquête s'évanouirent bientôt.

Les Eſpagnols échouent en Sicile.

On dut voir alors que la négociation du marquis de Nancré avec Albéroni, ſur laquelle il n'étoit pas facile de calmer l'inquiétude des factieux, n'avoit rien qui méritât de leur faire ombrage. Le régent ne manqua pas d'inſiſter

Le régent ſaiſit l'occaſion de calmer ceux de ſon parti ;

1718. Le régent au duc de Saint-Aignan. 8 septembre.

ſur cet article. « La défaite de la flot-
» te d'Eſpagne, dit-il, ou plutôt d'Al-
» béroni, qui, par des vues particu-
» lières & perſonnelles, a voulu rallu-
» mer la guerre en Europe, en atta-
» quant des princes qui ne penſoient
» point à troubler le roi leur maître
» dans la poſſeſſion de ſes états, doit
» ouvrir les yeux aux Eſpagnols les
» plus aveuglés, & je n'ai pas beſoin
» auprès d'eux d'une autre juſtifica-
» tion ». Relevant enſuite les avanta-
ges de la quadruple alliance, & la té-
mérité d'Albéroni qui en avoit éloigné
Philippe V : « Si ſon opiniâtreté
» à ne vouloir pas faire la paix conti-
» nue, ajoute-t-il, & ſi le mauvais
» ſuccès de ſa flotte lui attire l'averſion &
» le diſcrédit qu'elle lui doit naturelle-
» ment attirer; en un mot, ſi vous
» voyez jour à le pouvoir détruire &
» ôter de place par le moyen des Eſ-
» pagnols, ne manquez pas d'y travail-

& d'attaquer de nouveau ce miniſtre.

1718. » ler dès-à-préſent, & de mettre tout » en œuvre pour y réuſſir ».

Il mépriſe ſes intrigues en France.

Albéroni avoit tenu à l'ambaſſadeur des diſcours fiers & hautains; on ſavoit d'ailleurs qu'il ſuſcitoit en France des cabales contre le régent. Ces diſcours ſont, dit le prince, d'un homme qui ayant peur, veut faire peur aux autres. *Et pour les intrigues qu'il peut avoir en ce pays-ci, j'en détruirai plus en un jour qu'il n'en pourra tramer en pluſieurs années.*

Ibid.

Conduite d'Albéroni après la défaite de la flotte.

Loin de prévoir l'orage qui le menaçoit, ou d'en paroître alarmé, le cardinal ſe montroit toujours plus audacieux. On uſa de repréſailles envers l'Angleterre; on arrêta les vaiſſeaux anglois & tous les effets de cette nation, dans les ports d'Eſpagne. Cependant on publia au ſon du tambour une défenſe de parler du déſaſtre de la flotte; & cet acte de deſpotiſme prouvoit

Le duc de Saint-Aignan au régent. 17 ſeptembre.

du

du moins qu'on craignoit le mécontentement des Eſpagnols. 1718.

Ceux qui oſoient cabaler contre Albéroni, ſoit qu'ils comptaſſent peu ſur les ſecours de la France, ſoit que leur génie les portât plutôt à l'intrigue qu'à l'action, ſe bornoient à des plaintes & à des projets, ſans prendre aucun parti déciſif. Ils envoyèrent au régent, par le canal de l'ambaſſadeur, un nouveau mémoire, où la défiance perçoit à travers leurs démonſtrations de fermeté. Ce prince n'en fut point ſatisfait. « Je vois, dit-il dans une dépê- » che, qu'ils ſe plaignent beaucoup » de la tyrannie ſous laquelle ils gémiſ- » ſent, qu'ils ſentent l'importance de » l'union des deux couronnes & des » deux nations, qu'ils voudroient bien » être les maîtres de leur gouvernement, » comme il ſeroit raiſonnable qu'ils » le fuſſent ; mais ils ne diſent point » ce qu'ils ſont en état de faire eux-

Les mécontens incapables d'agir efficacement.

Le régent au duc de Saint-Aignan. 14 octobre.

1718. » mêmes pour la réuſſite de leur pro-
» jet, ni en quoi ils peuvent m'aider de
» leur côté ; ils ne me propoſent pas
» même un ſeul expédient, pour que
» je puiſſe exécuter ce qu'ils deſirent
» avec tant d'ardeur ». Devoit-on en être étonné, après ce qui s'étoit dit tant de fois, que les ſeigneurs, avec toute eur fierté & leur hardieſſe en paroles, ne pouvoient avoir des forces redoutables au gouvernement ? Tout ſe réduiſoit à de petites factions iſolées, contraires les unes aux autres : le régent avoit trop compté ſur une ſi foible reſſource.

Leur réponſe aux plaintes du régent.

Ils répondirent à ſa remarque ſur leur mémoire, qu'ils étoient aſſez juſtifiés par tout ce qu'on avoit vu depuis huit mois, c'eſt-à-dire apparemment, par la négociation entamée avec le cardinal ; qu'actuellement bien convaincus des diſpoſitions du régent, ils n'étoient plus arrêtés que par la crainte

Le duc de Saint-Aignan au régent. 20 novembre.

de rendre leur fidélité ſuſpecte au roi, dans un tems où la France paroiſſoit vouloir en venir à une rupture; que cet inconvénient ceſſeroit, ſi l'on faiſoit connoître qu'elle s'armoit, non contre Philippe V, mais contre les perſonnes qui abuſoient de ſa confiance pour troubler la paix de l'Europe; qu'alors le régent ſeroit sûr de conſerver leur affection, & de pouvoir concerter avec eux tout ce qu'il jugeroit convenable. C'étoient encore des paroles : on auroit voulu des effets. 1718.

Albéroni ſuſcite contre lui une conſpiration en France.

Ces intrigues mal conçues alloient finir. Il étoit impoſſible que le ſecret ne tranſpirât par quelque endroit. Depuis long-tems l'ambaſſadeur de France avoit de juſtes inquiétudes pour ſes dépêches. Des lettres furent interceptées, des propos ſecrets répétés; & plus Albéroni ſe perſuada que le duc d'Orléans méditoit ſa ruine, plus il ſe livra contre lui à l'impulſion de ſon

caractère. Vraiſemblablement ce fut une
1718. des cauſes de la conjuration du prince de Cellamare, italien, ambaſſadeur d'Eſpagne en France; conjuration tramée avec la ducheſſe du Maine, & quelques autres chefs de parti, pour enlever la régence au duc d'Orléans. Albéroni étoit l'ame de ce complot, qui ſembloit devoir produire les plus violentes ſecouſſes.

Réſolution de ce prince.

Avant qu'on le découvrît, le régent ſe détermina à prendre les armes, ſi la cour de Madrid refuſoit de les quitter. Il en prévint le duc de Saint-Aignan dès le 8 octobre; & lui ordonna, en cas qu'il fût obligé de revenir dans le royaume, de brûler tous les papiers des Eſpagnols, où pourroit ſe découvrir l'intelligence qu'on entretenoit avec eux. Il lui recommandoit de bien pénétrer leurs véritables diſpoſitions, afin de ſavoir au vrai ſi l'on auroit à faire la guerre *contre Albéroni, ou con-*

tre les Eſpagnols. Le dernier me fâcheroit beaucoup, dit il, *vous ſavez comme j'ai toujours penſé à l'égard de cette nation.* 1718.

L'ambaſſadeur fut rappelé au mois de novembre. Il avoit pris ſon audience de congé. Un courrier extraordinaire venoit l'inſtruire de la détention de Cellamare, & lui faire hâter ſon voyage, de peur qu'on ne l'arrêtât de même. Mais Albéroni, ignorant encore ce qui ſe paſſoit en France, lui envoya un ordre du roi d'Eſpagne, de partir dans vingt-quatre heures; ſans doute à cauſe des liaiſons & des intrigues qu'on lui reprochoit. Le cardinal écrivit en même-tems au prince de Cellamare de ne point ſortir de Paris, à moins qu'on ne voulût l'y contraindre par la force, & en ce cas, de *mettre auparavant le feu à toutes les mines.*

Il rappelle St-Aignan.

Mémoires de la régence.

On ſait par quel haſard la conſpiration fut découverte. Les papiers que

Découverte de la conſ-

1718. p'ration de France.

l'abbé Portocarréro portoit à Madrid, & qui lui furent enlevés, en firent connoître le plan & les détails. Il ne s'agissoit de rien moins que d'arrêter le régent dans une de ses parties de plaisir, de convoquer les états généraux pour changer la forme du gouvernement, de soulever enfin la nation en faveur du roi d'Espagne. Ce n'est point à ce prince, mais au cardinal Albéroni, que le duc d'Orléans attribua tout dans un manifeste qui fut bientôt publié. Je n'en citerai qu'un trait.

Manifeste contre le ministre d'Espagne.

» On aperçoit avec horreur ce qui » rendoit le ministre d'Espagne inaccessible à tout projet de paix : il auroit » vu avorter par-là les complots odieux » qu'il tramoit contre nous. Il eût perdu » toute espérance de désoler ce royaume, » de soulever la France contre la France, » d'y ménager des rebelles dans tous les » ordres de l'état, de souffler la guerre » civile dans le sein de nos provinces,

» & d'être enfin pour nous le fléau du
» ciel, en faiſant éclater ces projets
» ſéditieux & jouer cette mine qui de-
» voit, ſelon les termes des lettres de
» l'ambaſſadeur, ſervir de prélude à
» l'incendie. Quelle récompenſe pour
» la France des tréſors qu'elle a pro-
» digués, & du ſang qu'elle a répandu
» pour l'Eſpagne »!

1718.

L'adminiſtration changée dans le royaume.

Ces plaintes étoient fort juſtes; mais il faut convenir que la régence en excitoit dans le royaume, qui ne l'étoient guère moins. L'équité des premières opérations, les magnifiques promeſſes du régent, paroiſſoient effacées par des maximes contraires. Toute l'adminiſtration changea en 1718. D'Agueſſeau, que ce prince venoit de faire chancelier avec l'applaudiſſement univerſel, & dont le père l'auroit été ſous Louis XIV, ſi la voix publique avoit fixé le choix de la cour, fut exilé parce qu'on ne pouvoit attendre de

lui des complaiſances funeſtes. Le duc du Noailles, digne ami d'un tel magiſtrat, ſortit en même-tems du miniſtère. Comment remplacer deux hommes ſi ſupérieurs pour les talens, les lumières, & encore plus par les vertus patriotiques? Les finances alloient être abandonnées aux vertiges d'un téméraire agioteur, capable de ſe jouer, comme Albéroni, quoique dans un autre genre, de la fortune des empires.

1718. Le duc de Noailles ſort du miniſtère.

Idée de ſon adminiſtration.

Nous avons vu quels principes de ſageſſe avoient réglé juſqu'alors cette partie fondamentale de l'adminiſtration. Le rapport que le duc de Noailles fit au conſeil de régence, en juin 1717, de l'état où l'on avoit trouvé les affaires, de celui où on les avoit miſes, des moyens qui pouvoient achever de les rétablir, prouve encore mieux ſa capacité, & ſes vues également droites & bienfaiſantes. Ce que j'en vais extraire mérite l'attention des citoyens

zélés pour le bien public. Je me borne à la dernière partie du mémoire, parce qu'elle contient les principes de l'administration *. 1718.

EXTRAIT de la sixième partie du Mémoire sur les finances.

Causes du désordre des finances.

Création de charges & de rentes.

L'illustre auteur de cet ouvrage examine les causes du mal qu'on éprouve, afin d'en tirer des principes qui puissent servir de régles. Une des premières causes est le préjugé, que des aliénations faites sur les revenus de l'état, en créant des rentes & des charges de toute espèce, sont le moyen le plus convenable, le moins onéreux aux peuples, pour fournir à des dépenses excessives dans les cas de nécessité. Ces aliénations au contraire forment autant de créances, dont les hypothèques portent sur tout le véritable

* M. de Forbonnais l'a insérée tout-entière dans son ouvrage sur les finances.

bien du royaume, ſur le commerce & ſur l'induſtrie; & qui diminuent le revenu de l'état, à proportion du capital & des intérêts qu'il faut payer. Il en réſulte le luxe, l'oiſiveté d'un grand nombre de perſonnes, & par conſéquent la diminution de l'induſtrie & du commerce. Il en réſulte que la facilité d'avoir de l'argent, par ces emprunts, fait augmenter les dépenſes: elles auroient été plus modérées, s'il avoit été moins facile d'y ſatisfaire.

Remèdes appliqués par Sulli & Colbert.

Sulli & Colbert trouvèrent le déſordre ſi grand, qu'ils ſe crurent obligés de diminuer les créances ſur le roi. De-là, les chambres de juſtice, l'extinction de pluſieurs capitaux, la réduction des intérêts, &c. (On cria contre ces grands hommes, mais ils ſauvèrent l'état).

Principes de Colbert ſur les rentes.

Colbert liquida les revenus en dix années, il les augmenta en les liquidant; & les forces de l'état augmentèrent à proportion. En 1671, les rentes ſur

l'hôtel-de-ville ſe réduiſoient à ſept millions trois cent mille livres. Il ſe fit une maxime de les tenir toujours au même point, perſuadé que le roi & les peuples ſeroient à leur aiſe, tant que les choſes demeureroient dans cet équilibre. La paſſion de Louvois pour la guerre, & les fauſſes idées qu'il ſuggéra, forcèrent Colbert à s'écarter de ſon principe.

Il y revint après le traité de Nimègue; & à ſa mort en 1683, les rentes ſe trouvèrent comme en 1671 d'un peu plus de ſept millions. Eteindre les rentes par toutes les voies équitables, ou du moins en fixer la durée, ce doit-être un des principaux objets du gouvernement.

Traités extraordinaires, odieux.

Quoique les traités extraordinaires aient des ſuites moins durables, ils ſont en eux-mêmes beaucoup plus odieux & plus injuſtes. « Qu'y a-t-il en effet » de moins légitime que de faire ce

» qu'on appelle un traité extraordinaire, » ſur l'idée d'un homme d'affaires, » ſur un avis qu'il propoſe, & dans » lequel, en ſuppoſant un prétexte » frivole, on comprend deux ou trois » mille familles, à qui on enlèvera » de force & par autorité une partie, » non du revenu, mais du capital de » leur bien; & de repaſſer ainſi tour » à tour & à différentes repriſes les » trois quarts des ſujets du roi, en » leur demandant tout à la fois des ſom- » mes conſidérables qui les ruinent ſans » reſſource; pendant qu'on ne fait rien » payer aux autres, qui ſont également » obligés de ſoutenir la cauſe com- » mune, & de contribuer aux beſoins » du royaume »? Le duc de Noailles rapporte quelques exemples de ces traités ſi communs depuis Colbert; il montre les vexations dont ils ſont la ſource, & il en inſpire l'horreur.

Préférer Une impoſition générale ſur tout le

corps de l'état lui paroît infiniment préférable, dans les cas de néceſſité. « Elle n'entameroit qu'une partie du » revenu : chacun en ſeroit quitte pour » modérer ſa dépenſe, pour ſe priver » de ſon ſuperflu ou de quelques com- » modités ; il conſerveroit toujours le » capital de ſon bien, ſans être con- » traint ni à faire des emprunts ni à ven- » dre ſes effets. Et quand même on iroit » juſqu'à demander une portion conſidé- » rable des revenus dès ſujets du roi, » comme cela n'arriveroit que par de- » grés & à meſure que les beſoins aug- » menteroient, ils diminueroient de » même inſenſiblement leur dépenſe : » la condition ſeroit égale pour tous, » perſonne n'en auroit honte, parce » que ce ſeroit le ſort commun : on » ſeroit plus lié à la patrie, dès qu'on » contribueroit à ſa défenſe avec une » proportion équitable ; & le jour de

une impoſition générale, dans les cas de néceſſité.

Mais qu'elle finiſſe à la paix.

» la paix, qui ſeroit le jour de la ceſſation des dépenſes extraordinaires, » ſeroit un jour de réjouiſſances & » d'acclamations, où chacun rentreroit » dans l'entière poſſeſſion de ſon revenu, ſans avoir été forcé d'en aliéner le fonds, & ſans avoir le chagrin de voir une troupe de gens inconnus enrichis à leurs dépens ». (Pour cela, il faudroit être bien sûr que la fin de la guerre ſeroit la fin de la contribution.)

On auroit beaucoup gagné à prendre ce parti.

Que l'on conſulte l'expérience, qui vaut toujours mieux que les diſcours & les raiſonnemens. Depuis 1689 juſques & compris 1699, tems où la France a eu le plus d'ennemis à combattre, les dépenſes ont monté à deux milliards; & il y a eu pour environ ſix cent millions d'aliénations ou d'affaires extraordinaires. « Si on eût impoſé cinquante millions par année dès 1689, » qui eſt le montant du dixième & de

» la capitation, ce fonds ſeul auroit
» ſuffi, & on eût été en état de re-
» mettre au peuple cette augmentation
» de charges, au moment de la paix,
» ou tout au plus tard une année après;
» ſans compter qu'il en auroit coûté
» plus de quatre-vingt-deux millions
» de moins aux peuples, dont les trai-
» tans ont profité pour la remiſe qui
» leur a été accordée par leurs traités;
» & ſans parler des frais & des vexa-
» tions qu'ils ont exercées à cette oc-
» caſion, & qui paſſent certainement
» de plus du double leur gain connu ».

Autres moyens, & comment il faut les employer.

Ainſi, dans les cas de néceſſité, on doit recourir aux impoſitions générales. Si elles ſont portées juſqu'au point de ne pouvoir en faire le recouvrement, il faut bien alors y ſuppléer par des emprunts & payer les intérêts. « Mais ce doit être avec la condition » de deſtiner toujours un fonds, pour » le rembourſement du capital dans un

» tems fixe & connu, ainſi que cela ſe » pratique dans les pays qui ont le » plus d'attention à ménager & à ſou- » tenir leur crédit. On peut auſſi avoir » recours à des créations de rentes » viagères : c'eſt de tous les moyens » celui qui eſt le moins onéreux à l'é- » tat ».

Inégalité de la répartition des impôts.

L'inégalité de la répartition des impôts eſt une autre ſource de la misère publique. « Pendant que les gens » d'affaires profitoient aux dépens des » peuples, eux & leurs commis ne » contribuoient point aux charges de » l'état : les perſonnes accréditées dans » les provinces trouvoient le moyen » de s'en exempter : les fermiers des » terres augmentoient ou diminuoient » le prix de leurs fermes, à meſure » qu'ils trouvoient de la protection ; » & les intendans n'avoient garde de » ſe commettre avec les perſonnes d'un » rang élevé, pour ne pas riſquer la » perte de leurs emplois ».

» S'il y a un remède à ce mal, c'eſt certainement la taille proportionnelle, » la juſte eſtimation des biens du royaume, & la connoiſſance des facultés » des ſujets du roi. Il ſeroit à deſirer » qu'on pût en même-tems imprimer » à tous ceux qui cherchent à s'exempter aux dépens des autres, combien il leur ſeroit avantageux que la » contribution ſe fît avec une proportion équitable : outre que cela eſt » juſte en ſoi, ils n'auroient jamais à » craindre la ruine de l'état, qui à » la fin entraîne néceſſairement celle » de tous les particuliers ».

Taille proportionnelle, juſte & utile.

Les impoſitions arbitraires ſont une eſpèce de monſtre en matière de gouvernement. Cet abus énorme faiſoit gémir le duc de Noailles ; & il eut la gloire d'y mettre le premier frein, en faiſant établir la taille proportionnelle dans la ville de Lizieux, par un édit de décembre 1717. Son adminiſ-

Premier établiſſement de ce genre.

tration ne pouvoit finir d'une manière plus honorable.

Erreurs fatales sur le change.

Il traite enſuite d'un ſujet fort peu connu alors, du change; il prouve que le peu d'attention qu'on y a donné, joint à la défenſe de tranſporter les eſpèces, n'eſt pas une des moindres cauſes des maux publics. « C'eſt par-là, dit-il, qu'au » lieu de onze cent millions d'eſpèces, » qui devroient être dans le royaume, » il ſeroit difficile de compter aujour- » d'hui ſur plus de cinq à ſix cent mil- » lions, l'excédent ayant été tranſpor- » té aux étrangers ». On ne vouloit pas que les eſpèces ſortiſſent; on ſe ſervoit de banquiers pour la remiſe de fonds conſidérables: le change baiſſa tout-à-coup de quinze pour cent au déſavantage de la France: au lieu de vingt millions qu'on auroit pu voiturer, il en coûtoit vingt-trois à l'état; & de plus tous les François ſans exception perdoient quinze pour cent, ſur tout ce

qui leur étoit dû en Hollande, ſur tout ce qu'ils devoient aux Hollandois. Le change augmentoit toujours faute de payement actuel. A la fin il faut payer, & l'on ſe trouve ruiné par ſa faute.

« Les ſeuls véritables moyens d'em-
» pêcher le tranſport des eſpèces, c'eſt
» de modérer le luxe & la fureur pour
» les manufactures étrangères, & de
» les modérer encore plus par l'exem-
» ple du prince & de la cour que par
» les lois ; afin que la France tirant
» moins de l'étranger qu'il ne tire d'elle,
» elle ne ſoit pas débitrice ; que par
» conſéquent le change ne nous ſoit pas
» déſavantageux, & qu'il ne faille point
» faire ſortir d'argent pour ſolder le
» compte...

Modérer le luxe & le goût des marchandiſes étrangères.

» On eſt trop accoutumé en France
» à regarder les choſes par parties ſépa-
» rées, ſans embraſſer la matière en
» général ; cette manière de penſer fait
» un tort infini. Ce n'eſt que la multi-

Trop de négligence pour les petits objets.

» tude des petits objets, qui compoſe » le tout dont nous nous trouvons au- » jourd'hui accablés ».

Perte du crédit. Sur l'article du crédit, l'auteur obſerve qu'il étoit entièrement perdu à la fin du dernier règne : car les emprunts ſe faiſoient à raiſon de vingt, trente, quarante, & même de quatre-vingt pour cent de perte ; que ſi la confiance étoit rétablie, ſi on voyoit renaître avec elle la circulation & le commerce, peut-être y auroit-il ſuffiſamment de richeſſes dans le royaume, & l'augmentation des revenus produiroit inſenſiblement de quoi acquitter l'excédent des dettes ; mais qu'il eſt impoſſible d'avoir de l'exactitude pour les payemens, & par conſéquent d'acquérir la confiance, lorſqu'après les dépenſes indiſpenſables du gouvernement civil & militaire, il ne reſte pas de quoi payer les créanciers de l'état. « Mais ſi les » choſes étoient au niveau, ſans que

» les peuples fuſſent ſurchargés, tout » deviendroit facile; on verroit bien- » tôt les revenus augmenter par le » moyen de la circulation & du com- » merce; l'augmentation des revenus » procureroit non-ſeulement l'acquitte- » ment des dettes, mais elle rendroit » de plus en plus la tranquillité au pu- » blic ſur celles qui reſteroient à ac- » quitter; & tous les fonds qu'il au- » roit ſur l'état ſeroient eſtimés, & » vendus leur juſte prix ».

Effets de la révocation de l'Édit de Nantes, & de la guerre.

Enfin, pour achever le tableau des calamités du royaume, on remonte juſqu'à la révocation de l'édit de Nantes « Une multitude de réfugiés, la » plupart négocians, tranſportèrent » alors leurs richeſſes, leurs talens & » leur induſtrie, dont les états voiſins » ſe ſont agrandis & enrichis à nos » dépens, à meſure que le nôtre a » diminué & s'eſt appauvri ». La guerre, en ſoutenant par une plus grande

conſommation le débit des denrées, « a été comme la fièvre, qui ſoutient » les forces d'un malade pendant qu'elle » dure, mais qui le mine cependant; » & ce n'eſt que lorſqu'elle eſt paſſée, » qu'il ſent & ſon état & ſa foibleſſe »...

Reſſources de la France.

« La France par la bonté de ſon » terroir pourroit, ſi elle étoit bien » cultivée, nourrir le double des ha- » bitans qu'elle contient, & tripler en » même-tems ſon commerce avec les » autres états. Ce ſera certainement une » des plus importantes matières ſur » leſquelles le conſeil aura dans la ſuite » à donner toute ſon attention ».

On a fait beaucoup & il reſte beaucoup à faire.

On s'eſt occupé depuis le commencement de la régence du ſoin de remédier à tant de maux. Mais ce n'eſt pas aſſez de ſuivre de ſages maximes: il faut en un tems de paix ſe préparer des reſſources pour l'avenir. Quoique l'on ait déjà éteint quatre cent millions de dettes, & que la dépenſe n'ex-

cède plus la recette que de ſept millions, on eſt encore loin d'un état de proſpérité. « Le capital des dettes eſt » immenſe; on ne pourroit, dans un beſoin preſſant, entreprendre d'augmenter aucune impoſition ni même » y réuſſir. Tout eſt par conſéquent » forcé. Ainſi il ne ſeroit pas convenable de demeurer tranquille, ni » de ſe repoſer ſur ce qu'on a fait juſqu'à préſent; & l'on doit travailler » au contraire à chercher par tous » les moyens poſſibles à ſe mettre dans » un état plus fixe & moins expoſé » aux inconvéniens ».

Dettes immenſes à acquitter.

Le miniſtre ajoute, en finiſſant ſon rapport, qu'il s'eſt mis en état de donner tous les éclairciſſemens néceſſaires; que toutes les vues peuvent ſe réduire, 1°. à l'ordre qui doit être obſervé dans chaque partie de l'adminiſtration des finances; 2°. à l'augmentation de la recette; 3°. à la diminution de la dé-

Objets ſur leſquels il faut délibérer.

1718. penſe ; 4°. au rétabliſſement du commerce & de la circulation ; 5°. au ſoulagement des peuples ; 6°. à la libération de l'état. Mais comme ces matières ſont trop importantes & d'une trop grande étendue, pour être traitées dans le conſeil de régence, avant d'avoir été examinées & diſcutées dans une aſſemblée particulière, il prie le régent de charger de cette diſcuſſion tels membres du conſeil qu'il jugera à propos de choiſir.

Inconvéniens des papiers royaux.

Il y eut en effet des commiſſaires nommés, pour l'examen que demandoit le duc de Noailles. Cet examen fournit la matière d'un mémoire, où il en expoſoit le réſultat au régent. On y voit, entre autres choſes, que les billets de l'état & ceux des receveurs-généraux, ſeuls papiers qui ſubſiſtaſſent, obſtruoient la circulation & le commerce ; qu'on avoit rejeté *comme injuſtes, violentes ou pernicieuſes au royaume*, diverſes

Mem. du duc de Noailles.

verſes propoſitions faites pour retirer ou diminuer ces papiers; que l'on croyoit devoir ſe borner aux moyens les plus ſimples, & n'en admettre que de légitimes; enfin que les principes de l'équité avoient dirigé le jugement du miniſtre & des commiſſaires. Les détails ſur cette matière ne conviendroient point à notre ouvrage.

1718. Les retirer ſans injuſtice.

Le point eſſentiel étoit un retranchement dans les dépenſes. Le duc de Noailles parcourt les parties qui en paroiſſent ſuſceptibles, *comptant* du roi, argenterie, menus & muſique, écuries, bâtimens, vénerie, &c. Il fixe la dépenſe de la guerre à trente-cinq millions, y compris deux millions de penſions; celle des affaires étrangères, à quatre millions ſix cent cinquante mille livres. Toutes les réductions propoſées montent à environ treize millions; ſomme peut-être

Retranchemens propoſés ſur les dépenſes.

Ibid.

médiocre, ſi on la rapproche de l'énor-
1718. mité des dépenſes ſuperflues, que les abus avoient introduites, & qui ſe ſont encore bien multipliées depuis.

Chacun devroit s'y prêter en citoyen.

On eſt perſuadé, eſt-il dit dans le mémoire, que « plus les perſonnes que » ces retranchemens regardent, ſont » élevées par leur naiſſance, par leurs » charges ou par leurs dignités, plus » elles ſe croiront obligées de procu-
Ibid. » rer le bonheur public; & qu'il n'y » en auroit aucun qui voulût préférer » ſon intérêt particulier à l'intérêt gé- » néral ». Sans ces retranchemens, ajoute le miniſtre, on retomberoit dans un état à-peu-près ſemblable à celui dont on eſt ſorti : après la ſuppreſſion du dixième, il y auroit un manque de fonds qu'il ſeroit impoſſible de remplacer; on ſe trouveroit obligé de ceſſer les payemens, & hors d'état de ſoutenir les dépenſes courantes; on

perdroit le fruit de tout ce que le zèle du bien public a fait exécuter. 1718.

En ſuivant les principes du duc de Noailles, il auroit fallu une ſageſſe conſtante, une longue économie pour atteindre le but où l'on devoit aſpirer; & ſelon M. de Forbonais, on n'auroit pu liquider en quinze ans qu'environ trois cent cinquante millions. Le ſyſtême de Law, rejeté au commencement de la régence, étoit bien plus conforme au caractère d'un prince tel que le duc d'Orléans, hardi dans ſes projets & impatient dans ſes deſirs. Le ſuccès de la banque générale établie par cet Ecoſſois, & vraiment utile pour la circulation, donna du poids aux idées fantaſtiques, dont il faiſoit le fondement des plus vaſtes eſpérances. On ſe laiſſa perſuader que le papier ſuppléeroit à l'argent, que toutes les dettes de l'état pouvoient s'acquitter en

Le ſuccès d'une bonne adminiſtration devoit être lent.

Syſtême de Law préféré.

papier. On abandonna aux paſſions d'un
1718. étranger la fortune publique & celle des citoyens, tandis qu'on excitoit les Eſpagnols à ſecouer le joug d'un étranger, devenu l'arbitre de leur gouvernement.

Il éblouit, & entraîne la ruine des affaires.

Les finances paſsèrent entre les mains de Law. Sa banque devint celle du roi; ſa compagnie de commerce, embraſſant tout, éblouit tout le royaume par des chimères. Les actions montèrent à une valeur prodigieuſe. Il fabriqua des billets ſans nombre & ſans meſure; il paya effectivement en papier toutes les dettes. Mais l'illuſion commençoit à ſe diſſiper, le crédit tomboit, lorſque le régent fit contrôleur-général celui qui précipitoit la ruine des affaires. C'eſt alors (en 1720), que le royaume fut abîmé dans un gouffre épouvantable. Les opérations violentes, les lois injuſtes, l'exil du Par-

1720. Époque fatale.

lement à Pontoiſe, le bouleverſement des familles, le chaos des finances, tout ſembloit annoncer les plus funeſtes cataſtrophes; & cependant la régence ne fut point ébranlée, & la guerre ſe fit au dehors avec ſuccès. 1720.

Philippe V, ou plutôt le cardinal Albéroni, l'avoit déclarée à la France. Un manifeſte du roi d'Eſpagne invitoit les troupes françoiſes à ſe ranger ſous ſes drapeaux. Il y parloit comme ayant droit à la régence, il ſe donnoit pour libérateur de la nation opprimée. Mais une ſeule campagne le força de recevoir la loi, & de renvoyer ſon miniſtre. Tous les reſſorts qu'Albéroni faiſoit jouer s'étant rompus, cet ambitieux alla finir ſes jours dans ſa patrie, où ni la pourpre romaine ni les richeſſes ne pouvoient ſatisfaire un eſprit ardent, né pour les intrigues de cour & pour les manèges de la politique. Guerre avec l'Eſpagne.

Chûte d'Albéroni & de Law.

Law eut un ſort plus malheureux : il s'enfuit avec très-peu de fortune.

1721. Double mariage à la paix.

Un double mariage que le régent avoit intérêt de ſouhaiter, fut le ſceau de ſa réconciliation avec Philippe. L'infante, fille de ce monarque, âgée de quatre ans, fut accordée à Louis XV qui en avoit onze : on l'amena en France, où ſon éducation devoit ſe faire ; & mademoiſelle de Montpenſier, fille du régent, paſſa en Eſpagne pour épouſer le prince des Aſturies. Le motif du premier mariage, ſelon quelques écrivains, étoit de retarder la naiſſance d'un héritier de la couronne : le duc d'Orléans y pouvoit trouver un grand avantage. Quoi qu'il en ſoit de ſes motifs, on ſait qu'il employa dans cette affaire le crédit du P. Daubenton, dont il avoit tant médité la perte ; que le jéſuite profita de la conjoncture en faveur de ſa ſociété & de la bulle

Le régent réuſſit par Daubenton, & les jéſuites y gagnent.

Unigenitus ; qu'en conſéquence de la négociation, Louis XV eut un confeſſeur jéſuite, au lieu du ſage & ſavant abbé Fleuri, & que la bulle obtint tout l'appui du gouvernement. Daubenton avoit preſque ſuccédé à la puiſſance d'Albéroni : heureuſement ſa politique n'étoit pas meurtrière.

Fortune de l'abbé Dubois.

On vit en France un autre phénomène de la fortune, l'abbé Dubois, fils d'un apothicaire de Brive en Limouſin, gouverner le royaume avec toute l'autorité du régent. Il avoit été ſon précepteur ; il avoit gagné ſa confiance, plutôt que ſon eſtime, en flattant ſes goûts : accuſé de libertinage dans les opinions & dans les mœurs, il y joignoit du moins des talens : ſes négociations, ſoit pour le traité de la quadruple alliance, ſoit pour l'acceptation de la bulle *Unigenitus*, en étoient la preuve. Il devint archevêque de Cam-

brai en 1720, cardinal en 1721, & premier miniſtre l'année ſuivante.

Son entrée au conſeil, occaſion de diſpute.

Son entrée au conſeil de régence, quelques mois avant que d'être premier miniſtre, fut l'époque d'une diſpute qui pouvoit entraîner des ſuites fâcheuſes. Dubois s'aſſit à côté du cardinal de Rohan. Le chancelier déjà rappelé de ſon exil, les ducs & les maréchaux de France ne ſe trouvèrent point au conſeil; le maréchal de Villeroi & le duc de Noailles, après y avoir accompagné le roi, comme ils y étoient obligés par leurs charges, ſe retirèrent d'abord. Tous refuſoient d'accorder la préſéance aux cardinaux, dont les prétentions avoient été autrefois juſqu'à l'enlever aux princes du ſang. On écrivit, on s'échauffa, & la diſpute ſe termina par des lettres de cachet.

Ce que lui dit le duc de Noailles.

Le jour même qu'elle commença, Noailles ayant rencontré au louvre le

cardinal Dubois, lui dit, ſelon les *mémoires* de la régence : *Cette journée ſera fameuſe dans l'hiſtoire, monſieur : on n'oubliera pas d'y marquer, que votre entrée dans le conſeil en a fait déſerter les grands du royaume.* D'Agueſſeau fut exilé pour la ſeconde fois ; & Noailles le fut enſuite, malgré l'affection du prince à ſon égard, parce que ſes principes ne s'accordoient point avec ceux du miniſtère. Dubois lui avoit fait ſa cour ſous le régne de Louis XIV : il lui mandoit les nouvelles pendant la campagne de Catalogne de 1711 : il lui témoignoit dans ſes lettres un grand deſir de lui plaire, & de s'aſſurer ſa protection. Ce même homme devint l'auteur de ſa diſgrace. Le fils de l'apothicaire d'un grand ſeigneur, né dans une de ſes terres, auſſi vicieux que le ſeigneur étoit diſtingué par ſon mérite, remporter ſur lui ce triomphe !

Dubois le fait exiler, ainſi que d'Agueſſeau

Parmi tant de jeux bizarres de la fortune, ce n'étoit pas le moins étonnant. Noailles conserva pendant son exil un crédit extraordinaire, & l'employa en faveur de la noblesse de sa province : tout ce qu'il demandoit au régent, il étoit presque sûr de l'obtenir.

1723. Le duc d'Orléans premier ministre, après la mort de Dubois.

Dubois jouit peu de son élévation. Il mourut au mois d'août 1723, d'une maladie occasionnée par ses débauches. Le duc d'Orléans ne dédaigna pas de prendre après lui la qualité de premier ministre ; car la régence venoit de finir avec la minorité du roi. Il rappela d'exil le duc de Noailles, qu'il avoit toujours aimé autant qu'il l'estimoit. A la première entrevue, il l'embrasse tendrement, lui proteste que sa disgrace n'est venue que de *ce coquin de cardinal Dubois*, pour me servir de ses propres termes. *Eh bien que dirons-nous ?* ajoute-t-il avec une sorte d'embarras. Noail-

Noailles rappelé à la cour.

les répond en homme d'eſprit : *Pax vivis, requies defunctis.* (Paix aux vivans, repos aux défunts.) Il trouva le prince fort changé, ſe douta qu'il étoit menacé d'un accident, & lui conſeilla de ſe faire ſaigner ſans délai. Le duc d'Orléans répondit qu'il n'en avoir pas le tems. Le lendemain 2 décembre, il mourut d'une atraque d'apoplexie : prince digne d'éloges par ſon eſprir, ſes talens, ſon courage, ſa fidélité même que la calomnie attaqua de la manière la plus atroce ; mais dont la politique fut moins fondée ſur la ſageſſe que ſur l'intérêr, & dont le gouvernement augmenta beaucoup, par le ſyſtême de Law, cette fureur du luxe & cette ſoif inſatiable de l'or, qui ont ſenſiblement corrompu les maximes & les mœurs de la nation.

Mort du duc d'Orléans.

Il venoit de rendre public le mariage du comte de Toulouſe avec la mar-

Mariage du comte de

Toulouſe avec une Noailles.

quiſe de Gondrin, ſœur du duc de Noailles; mariage fait ſecrettement dans la chapelle de l'archevêché. Le duc lui en avoit demandé la publication, & l'avoit obtenue ſans peine. Si le prince eût vécu, quelle part ne lui eût-il pas donnée dans les affaires du gouvernement?

LIVRE SECOND.

LE DUC DE BOURBON-CONDÉ, en apprenant au roi la mort du duc d'Orléans, demanda & obtint ſur le champ la place du premier miniſtre. Il étoit jeune, aimoit les plaiſirs, donnoit ſa confiance à des perſonnes qui devoient en abuſer : il fit des fautes, & ſes bonnes qualités ne ſuffiſoient pas pour que l'on pût ſe promettre un gouvernement heureux. Le mariage de Louis XV avec l'infante fut rompu d'abord, ſans conſulter la cour d'Eſpagne, ſans négocier une affaire ſi délicate. On renvoya la jeune princeſſe, parce qu'elle ne pouvoit être nubile de long tems. On choiſit pour reine de France la fille du roi de Pologne détrôné, Staniſlas Leczinski, dont l'élévation paſſagère

1723. Miniſtère du duc de Bourbon.

Mariage de Louis XV.

avoit été l'ouvrage de Charles XII, &
1723. que ſon titre de roi n'empêchoit pas de vivre obſcur en Allemagne. Cette démarche occaſionna encore une rupture entre les cours de Verſailles & de Madrid.

De nouveaux phénomènes étonnent
1724. l'Europe. Philippe V abdique en faveur
Abdication de Philippe V. de Louis ſon fils. Ses vapeurs & ſa piété ſcrupuleuſe l'y préparoient depuis quelques années : le poids de la couronne lui étoit devenu inſupportable, & Daubenton qui s'étoit oppoſé à ſa retraite ne vivoit plus. Tout-à-coup, une négociation ſecrette de Ripperda, hollandois, directeur de manufactures en Eſpagne, termine en grande partie, par le traité de Vienne, les différends de cette cour avec la maiſon d'Autriche. Dès le tems de la régence, un congrès étoit ouvert à Cambrai pour la même fin, ſans que les négociateurs euſſent rien fait d'important. Ripperda, de re-

Négociation de Ripperda à Vienne.

tour à Madrid devint duc & premier miniſtre, dans une monarchie où les talens d'Albéroni avoient échoué contre tant d'écueils. Son peu de capacité, ſon imprudence & la haine des Eſpagnols précipitèrent ſa ruine : il fut réduit à ſe réfugier chez les Maures.

Son élévation & ſa chûte.

A ſon traité de Vienne, aux entrepriſes que le renvoi de l'infante pouvoit occaſionner, le duc de Bourbon oppoſa une ligue entre la France, l'Angleterre & la Pruſſe, par le traité de Hannover. Mais cette contre-batterie fut inutile. Bourbon reſta peu dans le miniſtère. Fleuri ancien évêque de Fréjus, qui avoit été précepteur du roi, qui jouiſſoit de ſa confiance & de l'eſtime de la cour, homme d'un caractère doux & d'un eſprit aimable, ſupplanta en 1726 le prince du ſang, dont l'exil fit paſſer toute l'autorité entre ſes mains. Il termina bientôt la brouillerie avec l'Eſpagne, où Philippe V avoit repris

1726. Le cardinal de Fleuri ſupplante le duc de Bourbon.

la couronne, après la mort du jeune roi ſon fils, enlevé par la petite-vérole en 1724 *.

Modération de ſon caractère.

La fortune du cardinal de Fleuri ; (car il fut décoré du chapeau en commençant ſon miniſtère) portoit ſur un fondement plus ſolide que toutes les autres, ſur la modération & la ſageſſe. Ce n'eſt pas qu'il n'eût deſiré le gouvernement, & qu'il ne s'en fût ouvert le chemin avec une ſorte de dextérité. Mais ſon ambition, née des circonſtances plutôt que du caractère, ne fut ni avide ni contraire au bien de l'état.

---

* Son confeſſeur, jéſuite eſpagnol, & quelques autres théologiens, lui ayant perſuadé qu'il ne pouvoit pas en conſcience remonter ſur le trône, la reine, le maréchal de Teſſé, alors ambaſſadeur en Eſpagne, & le nonce du pape, eurent des peines infinies à diſſiper ſes ſcrupules : on n'en ſeroit pas venu à bout, ſi ces théologiens avoient perſiſté dans leur ſentiment.

Il avoit écrit de Fréjus en 1708 à la maréchale de Noailles : « Je connois » depuis long-tems toutes vos bontés » pour moi, & combien vous êtes vive » ſur les intérêts de ceux que vous ho- » norez de votre amitié. Mais il y a de » certaines étoiles qu'on ne ſauroit vain- » cre : la mienne eſt de ce nombre : » auſſi n'y ſongé-je point, & il vaut » mieux s'épargner les mouvemens ». Cependant fixé à la cour, il l'aima, il y fut aimé ; il prit le goût des affaires, il ſe mit en état de les conduire. Enfin à l'âge de ſoixante & treize ans, il entra malgré ſon *étoile* dans la carrière la plus brillante ; & ſans avoir le titre de premier miniſtre, il en eut tout le pouvoir. Il gouverna, ſinon en génie élevé qui exécute de grandes choſes, du moins en homme prudent, qui préfère l'eſſentiel au ſpécieux, qui s'accommode aux conjonctures, qui regarde la tranquillité publique comme le fonde-

Sa fortune tardive, mais ſolide.

Idée de ſon gouvernement.

ment du bonheur, & qui, par la ſeule économie, ſait guérir des maux que les remèdes violens pouvoient augmenter.

Partialité de l'abbé de Montgon contre lui.

Si l'abbé de Montgon, dans ſes Mémoires, donne une idée bien différente du cardinal de Fleuri, il avoue lui-même ſa partialité, en déclarant que l'objet de ſon ouvrage eſt, non d'écrire l'hiſtoire de ſon tems, mais de prouver les injuſtices de ce miniſtre à ſon égard. Comment ne pas le ſoupçonner dès-lors de beaucoup d'exagération, ſur les défauts de celui qu'il accuſe ? Les citations même de l'Écriture & des Pères, dont il hériſſe quelquefois ſes pages, le rendent ſuſpect d'avoir eu ce qu'on appelle d'ordinaire *le fiel d'un dévot*, avec l'humeur d'un mécontent. L'abdication de Philippe V lui avoit inſpiré l'envie d'aller en Eſpagne, s'attacher au ſervice d'un monarque ſi religieux. Le duc de Bourbon le char-

Négociation de cet abbé pour l'Eſpagne.

gea d'y ménager en ſecret le raccommodement des deux cours *. Il revint en France, avec une commiſſion de Philippe d'intriguer ſous main, pour lui aſſurer la ſucceſſion à la couronne, en cas de mort de Louis XV. Il avoit ordre de ne point traiter avec le cardinal, & de ne lui point laiſſer entrevoir qu'il fût chargé d'aucune affaire. Cependant il lui confia tout, ſon inſtruction même, dans les premiers entretiens, quoiqu'il ſe défiât beaucoup de lui. N'en diſons pas d'avantage. Ce trait prouve aſſez que l'abbé de Montgon pouvoit avoir de grands torts, & en ſuppoſer injuſtement au miniſtre. Fleuri aima l'ordre & la paix; le royaume fut floriſſant juſqu'aux dernières années de ſon miniſtère: voilà ce qui fixe en ſa faveur le jugement de la poſtérité; quelques reproches

* *Voy.* Mém. de Montgon, tome III.

qu'on puiſſe lui faire ſur les lettres de cachet, prodiguées pour la bulle *Unigenitus*, ſur la protection peut être exceſſive accordée à la finance, & ſur une économie quelquefois outrée dont les inconvéniens ſe feront ſentir.

Petite guerre de l'Eſpagne avec les Anglois.

L'union des cours de Madrid & de Vienne, la compagnie de commerce établie à Oſtende par l'empereur, & favoriſée par Philippe V, produiſirent un commencement de guerre entre l'Angleterre & l'Eſpagne. Les Eſpagnols aſſiégèrent Gibraltar au mois de février 1727, perdirent leurs troupes devant cette place ſans avancer leurs travaux, éprouvèrent comme en d'autres occaſions les ſuites funeſtes de la témérité & de l'imprudence, & furent trop heureux que le cardinal de Fleuri ménageât promptement la paix, ſans laquelle ils auroient infailliblement ſuccombé. La compagnie d'Oſtende ne ſubſiſta point.

Nous verrons bientôt le duc de Noailles reparoître ſur la ſcène. L'attachement du cardinal de Fleuri pour la maréchale ſa mère, étoit le moindre titre de diſtinction, après les ſervices qu'il avoit rendus & la réputation qu'il avoit acquiſe. Toujours appliqué dans les intervalles de repos, il ſe rendoit toujours plus digne de préſider aux grandes affaires. Le goût même de la littérature étoit en lui un moyen d'enflammer ſon zèle, & d'étendre ſa capacité. Si le cardinal ne jugeoit pas à propos de partager avec lui les ſoins du gouvernement, s'il craignit même la ſupériorité de ſon génie, du moins ne pouvoit-il s'empêcher de reconnoître, combien il pouvoit être utile à l'état dans les occaſions importantes.

Le duc de Noailles cultive ſes talens.

Extrêmement ſenſible à tout ce qui doit affecter les ames honnêtes, Noailles qui s'étoit vu honoré de l'amitié & des graces du roi d'Eſpagne, ſouffroit

Philippe V s'étoit refroidi à ſon égard ſans raiſon.

beaucoup depuis long-temps de le ſavoir aliéné ainſi que la reine à ſon égard. Nous ignorons la cauſe de ce changement : on ne peut l'attribuer qu'à de faux rapports, auxquels les conjonctures avoient tant de fois fourni matière. Quand Montgon retourna en Eſpagne, le duc le chargea de diſſiper des préventions ſi injuſtes ; choſe d'autant plus facile, que la bonne intelligence étoit rétablie entre les deux cours *. Dans une lettre de remerciment à cet abbé, après lui avoir parlé en général des *mauvais offices*, *que la jalouſie*, *l'envie & la calomnie ont inventés*, pour le noircir aux yeux de Philippe V : « Je le répète hardiment, dit-il, je ne » voudrois pas une demi-heure de con- » verſation avec leurs majeſtés Catho- » liques, pour les convaincre entière-

Ces ombrages ſe diſſipent.

* Mém. de Montgon, pièces juſtificatives, tome VIII, page 26.

» ment de la droiture de ma conduite, » & de la ſincérité de mes ſentimens ». Perſonne en effet n'eut plus à cœur de maintenir, entre les deux couronnes, l'union & l'harmonie ſi néceſſaires au bonheur commun.

Affaire de madame d'Armagnac

Sa tendreſſe paternelle ſubit une épreuve non moins douloureuſe. Une de ſes filles avoit épouſé au commencement de la régence le prince Charles d'Armagnac. Il auroit pu aiſément alors lui obtenir une penſion : l'uſage l'invitoit à la demander ; mais plus il étoit ſûr de l'obtenir, ſe trouvant à la tête des finances, plus il ſe crut obligé de donner l'exemple d'un déſintéreſſement tel que les beſoins de l'état l'exigeoient. La ſituation de ſa fille devint déplorable. D'injuſtes prétextes éloignèrent d'elle pour toujours ſon mari ; la réduction des rentes & le ſyſtême lui enlevèrent près de la moitié de ſon revenu. Elle fut réduite pluſieurs an-

Le duc de Noailles au cardinal de Fleuri. 10 août 1728.

nées à vivre dans un couvent : elle ne pouvoit y demeurer toujours. Le duc de Noailles la retira chez lui, ſe félicitoit de l'y voir ; mais s'inquiétoit ſur ſon ſort, en cas d'événemens domeſtiques, qui pourroient la faire ſortir de ſa maiſon. Il s'adreſſa enfin au miniſtre ; il lui repréſenta combien ſa fille ſeroit à plaindre avec le nom qu'elle portoit, de ſe trouver ſeule, ſans appui, ſans biens, ayant à peine de quoi ſubvenir au plus indiſpenſable néceſſaire ; & il demanda une penſion pour elle.

Noailles demande enfin pour elle une penſion.

La force des raiſons, la manière de les faire valoir, le penchant même du cardinal, ne purent l'emporter ſur ſes principes d'économie. Il répondit au duc que ſa propoſition tireroit à de grandes conſéquences ; que d'autres perſonnes conſidérables étoient dans le cas de la princeſſe d'Armagnac, ayant beaucoup perdu au ſyſtême. « Vous ſa-
» vez auſſi l'état de nos finances, ajou-
» toit-il :

Refus honnête du cardinal de Fleuri.

Lettre du 13 août.

» toit-il ; & je vous crois trop raiſon-
» nable, pour ne pas entrer dans les
» juſtes raiſons que j'ai, de ne point
» propoſer cette demande au roi. Ma-
» dame la ducheſſe du Maine & mada-
» me la ducheſſe d'Orléans ne me preſ-
» ſent pas moins, l'une pour elle, &
» l'autre pour meſdemoiſelles ſes filles.
» La moindre porte qu'on ouvriroit à
» ces ſortes de graces, nous accableroit
» de ſollicitations ou de plaintes. J'eſ-
» père que vous voudrez bien vous met-
» tre à ma place, & que vous n'en
» ſerez pas moins perſuadé de mon
» attachement pour vous ». Le duc de Noailles agiſſoit en bon père ; le cardinal de Fleuri en bon miniſtre d'état. Toutes les conſidérations perſonnelles, doivent céder au bien public ; & les finances ne pouvoient ſe rétablir, qu'en ſe bornant aux dépenſes eſſentielles.

Correſpondance familière du cardinal avec le duc.

Ces deux hommes rares paroiſſoient cordialement unis. Leurs lettres juſqu'au commencement de la guerre de 1733, roulent ſur de petits objets traités d'une manière agréable. L'enjouement ſe mêloit quelquefois dans leur commerce. On en jugera par la réponſe ſuivante du cardinal à une lettre que nous n'avons point.

Lettre plaiſante.

Le cardinal de Fleuri au duc de Noailles. 11 juil. 1730.

« Vous croyez ſans doute, monſieur, » que je n'ai rien à faire, puiſque vous » me propoſez des queſtions les plus » difficiles à réſoudre. Vous m'avez » forcé à faire des recherches très-péni- » bles dans tout le cours de notre hiſ- » toire; & j'ai enfin trouvé, après avoir » parcouru le règne de tous nos rois, » que le goût que M. le dauphin mar- » que déjà pour les chiens, vient en » droite ligne du roi Dagobert. Il eſt » vrai qu'une chronique ſcandaleuſe » porte qu'un beau jour, après avoir » dit un adieu fort tendre à ceux qu'il

» avoit, il les fit noyer dans le Rhin.
» Mais une hiſtoire bien plus fidelle
» aſſure que ce ne fut qu'après une dou-
» zaine de fort vilaines chaſſes qu'il avoit
» faites; & qu'il en reprit un moment
» après deux cents autres, qui le ſervi-
» rent depuis fort fidellement. Voilà
» tout ce que j'ai pu découvrir de plus
» aſſuré; & vous voyez qu'il m'a fallu
» remonter bien haut, pour trouver
» l'origine d'une inclination ſi bizarre.
» Nous avons même dans la bibliothè-
» que du roi les noms de tous ces
» chiens, écrits de la main propre de
» Dagobert. Après une recherche ſi ſa-
» vante, je vais me repoſer par une petite
» conférence avec M. Walpole, qui
» eſt la ſeconde d'aujourd'hui. Vous ſa-
» vez, monſieur, à quel point je vous
» honore ».

Uſage des apoſtilles.

Pour épargner au miniſtre la peine de faire de longues réponſes, le duc le pria d'apoſtiller ſeulement ſes lettres. 26 oct. 1719.

« C'eſt un très-belle méthode que celle » des apoſtilles, lui dit le cardinal en » apoſtillant, & l'invention m'en plaît » beaucoup ». La nature de cet ouvrage ne permet pas de rapporter un nombre de traits plaiſants que fit naître cette méthode. Le roi entra lui-même un jour dans la plaiſanterie. Noailles, envoyant une relation des réjouiſſances, que le Rouſſillon avoit faites pour la naiſſance du dauphin, marquoit au cardinal : « Comme je crains que votre » éminence ne voulût peut-être nous » envoyer quelque ordonnance de » comptant, pour nous dédommager » de nos frais, je la ſupplie de ne » point ſuivre en cela ſon inclination, » & de nous laiſſer l'honneur en en- » tier ». Sa lettre lui revint avec cette » apoſtille du roi : *Le duc de Noailles contribuera d'un tiers, qui ſera pris ſur ſa terre de Poix.* Son ſecond fils venoit de l'avoir par ſucceſſion.

Le roi entre dans la plaiſanterie.

Au ſujet de la petite-vérole de la marquiſe de Villars, fille du duc, modèle de dévotion & de charité, le cardinal écrit plaiſamment : « Je vous » prie de faire dire à la malade qu'elle » aura au moins du rouge, malgré elle, » pendant cinq ou ſix mois ; mais ſi elle » en vouloit vendre, car elle aime à » faire argent de tout, je crois qu'elle » en auroit peu de débit ». Le duc de Noailles répond : « La marquiſe de » Villars, à laquelle j'ai fait parvenir » par ambaſſadeur les bontés de votre » éminence, & l'article de ſa lettre qui » la regarde, me charge de la remer- » cier très-humblement de l'honneur » de ſon ſouvenir & de ſes bontés, & de » lui marquer en effet qu'elle eſt aſſez » embarraſſée du débit de ſon rouge ; » mais qu'au défaut de l'argent qu'elle » en pourroit tirer, elle fait mettre à » part tout ce qu'elle aura de trop pen- » dant le cours de ſa maladie, ſoit de

Lettres au ſujet de la petite-vérole de madame de Villars.

6 août 1730.

» bouillons, pots de gelée, ſirops, » apozêmes, tiſanes, remèdes, mé- » decines, cordiaux, abſorbans, volatils » & autres, &c., ſans omettre même » les uſtenſiles qui lui auront ſervis : le » tout pour accommoder votre émi- » nence au plus juſte prix, pour les » hôpitaux du roi. Elle prétend que c'eſt » un marché tout d'or pour votre émi- » nence. J'attendrai ſes ordres ſur ce- » la, n'oſant rien prendre ſur moi, & » ne voulant point embarquer votre » éminence dans un mauvais marché ». Le cardinal met en apoſtille : *Il faut attendre notre retour, & vérifier avec experts toutes choſes, ſur leſquelles il ne ſeroit pas impoſſible qu'il y eût des ſaiſies pour ce payement.*

Lettre ſur la mort d'un lion de la ménagerie. 14 mai 1732.

Comme la ménagerie étoit ſous les ordres du duc de Noailles, la mort d'un lion lui fournit matière de lettreau miniſtre. « Je n'ai point eu l'honneur d'é- » crire à V. E. à l'occaſion de l'œuf

» d'autruche qui a été envoyé au roi ;
» mais voici une aventure de ménage-
» rie plus intéreſſante, & dont je ſup-
» plie V. E. de prévenir ſa majeſté. C'eſt
» la mort du pauvre lion, qui étoit de-
» puis long-tems dans une langueur qui
» menaçoit ruine. Je le regrette beau-
» coup, parce qu'il tenoit ſans diffi-
» culté le premier rang dans les cours,
» & que c'eſt un animal difficile à rem-
» placer. Mais d'un autre côté, je me
» conſole avec votre éminence, quand
» je ſonge qu'il lui falloit réguliè-
» rement ſept à huit livres de viande
» par jour pour ſon ordinaire ».

Voici l'apoſtille. *Le roi a fait une petite exclamation en apprenant la mort du pauvre lion ; mais il n'a pas laiſſé de porter cette nouvelle avec courage. Son ordinaire étoit un peu fort, & ne laiſſe pas de tenir ſon coin dans la conſolation. Il laiſſe une veuve bien affligée qui ſera difficile à remarier ; mais au moins elle*

Réponſe du miniſtre.

n'héritera pas de la penſion de ſon mari, à moins que ce ne fût la coutume d'Afrique.

Son économie quelquefois pouſſée trop loin.

Cet eſprit d'économie ſe fait remarquer dans toute la conduite du cardinal: c'étoit l'eſprit dont on avoit le plus beſoin. Il y joignoit le courage qu'il faut pour refuſer, & la politeſſe pour adoucir les refus. Mais tout doit avoir des bornes & des régles. Le miniſtre évitoit par économie certaines dépenſes qu'on auroit dû faire par raiſon d'état. Le tems approche où il aura ſujet de s'en repentir.

Staniſlas élu roi de Pologne, & détrôné une ſeconde fois.

L'heureuſe paix, maintenue avec tant de ſoin au-dedans & au-dehors, fut enfin troublée par l'événement le plus difficile à prévoir. Le roi Staniſlas, beau-père de Louis XV, élu pour la ſeconde fois roi de Pologne, après la mort d'Auguſte II en 1733, ſembloit pouvoir compter ſur les ſuffrages de ſa nation. Mais ſur quoi compter dans

un pays d'anarchie ? Il y eut une autre élection en faveur de l'électeur de Saxe, fils d'Auguſte, ſoutenu par les armes de l'empereur Charles VI & de la Ruſſie. Staniſlas eſt aſſiégé dans la ville de Dantzick. On lui envoie de France un foible ſecours, qui ne peut ſervir qu'à augmenter le chagrin de ſa diſgrace. Il ſe voit bientôt réduit à s'enfuir déguiſé en matelot, à travers les Ruſſes dont le général Munich avoit mis indignement ſa tête à prix.

Guerre entrepriſe contre l'empereur.

On crut qu'il étoit de l'honneur du roi de France, de venger une telle injure. Le cardinal de Fleuri forma une ligue avec les rois d'Eſpagne & de Sardaigne contre l'empereur. L'Angleterre & la Hollande virent ſes projets ſans inquiétude, parce qu'elles étoient ſures de ſa modération. Le maréchal de Berwick s'empara du fort de Kelh à la fin de la même année 1733 : l'année ſuivante, la guerre de-

vint plus vive, ſoit en Italie, ſoit en Allemagne.

1734. Correſpondances de Noailles, matériaux de nos relations militaires.

Je ne dois parler des opérations militaires que d'après les correſpondances du duc de Noailles, dont le recueil eſt prodigieuſement volumineux. Jamais général n'écrivit plus au milieu des camps, & ne fut cependant plus actif. Sa tente pouvoit ſe comparer au cabinet d'un miniſtre, & quelquefois d'un homme de lettres; quoique ſes troupes le viſſent toujours en mouvement dans l'occaſion. Mais ce genre de travail, très-ſouvent minutieux par ſa nature, fournit peu de matériaux à l'hiſtoire, quand l'hiſtorien ſe fait une loi de n'écrire que les choſes utiles & remarquables. Laiſſons aux gazettes ce qui ne peut intéreſſer ailleurs.

Le comte de Belle-iſle fort en crédit.

Le maréchal de Berwick commandoit l'armée d'Allemagne. Le duc de Noailles ſervit ſous ſes ordres, ainſi que le comte de Belle-Iſle, lieute-

1734.

naut-général, homme à vaſtes projets, qu'il ſuivoit avec une ardeur extrême; aſpirant à tout, capable de beaucoup de choſes par ſes talens, mais capable auſſi de s'égarer dans ſes ſyſtêmes, & de ſe laiſſer éblouir par des apparences.

Noailles n'eſt pas conſulté.

Ce dernier s'étoit attiré plus de confiance que l'autre; j'ignore par quels moyens: on l'avoit mis dans le ſecret des opérations projetées: probablement on n'avoit fait qu'adopter ſes vues. Il fut chargé du ſiége de Traerbach: Noailles fut deſtiné à le couvrir, ſans qu'on lui eût auparavant rien communiqué. Son amour-propre en devoit ſouffrir: ſon zèle pour le bien du ſervice le rendit plus ſenſible à d'autres choſes.

Commencemens de campagne trop précipités.

Dès le commencement d'avril, on ſe met en campagne, les chemins étant affreux, les troupes n'étant pas encore dans un état convenable, les fourages & la ſubſiſtance de la cavalerie paroiſſant encore incertains. Le duc de

1734. Noailles ne concevoit rien à cette marche ; il s'efforçoit d'en ſauver les inconvéniens à ſon corps d'armée. Il rendoit compte de tout au miniſtre de la guerre, M. d'Angervilliers, qui lui témoignoit une eſtime particulière. Peignant ſa ſituation au camp de Hombourg : « Elle n'eſt pas brillante, diſoit-» il, mais elle eſt encore moins agréa-» ble : car je ne ſais rien de plus triſte » que de vivre du jour à la journée, » & d'être toujours en peine du len-» demain ».

Le duc de Noailles à M. d'Angervilliers. 15 avril.

Noailles chargé de l'attaque des lignes d'Etlingen.

Après quelques ſemaines perdues dans l'incertitude, on commence enfin le ſiége du château de Traerbach, & le maréchal de Berwick ſe diſpoſe à paſſer le Rhin. Il ſe fait joindre par le duc de Noailles au Fort-Louis le premier mai ; il lui donne l'avant-garde ; & après le paſſage du fleuve, il le charge d'attaquer les fameuſes lignes d'Etlingen, où les ennemis étoient poſtés.

Le duc ſe rend à Raſtadt ; s'informe de tout, s'avance & examine les choſes par lui-même, accompagné du comte de Saxe alors maréchal de camp, dont il célébroit le mérite, & qu'il ſembloit annoncer dès-lors comme le défenſeur de la France. L'endroit le plus foible des lignes étant la partie des hauteurs, qui touchent aux montagnes noires, il a grand ſoin de ne donner aucune jalouſie aux ennemis de ce côté-là, & d'attirer ailleurs toute leur attention. Sur ſon rapport, la réſolution eſt bientôt priſe d'attaquer par la montagne : il court l'exécuter avec ſon ardeur naturelle, jointe à toutes les meſures de la prudence.

1734. *Id.* 8 mai.

Son eſtime pour le comte de Saxe.

Il reconnoît l'endroit par où l'on doit attaquer.

Il avoit onze bataillons, cent carabiniers, des gardes-du-corps & deux régimens de dragons. Il arrive au pied de la montagne deux heures avant la nuit. Tandis qu'il donne ſes ordres, le comte de Saxe va reconnoître lui-

Diſpoſitions pour l'attaque.

même le chemin. Le lendemain 4 mai, on marche sur deux colonnes, qui gagnent en même-tems le sommet; on y trouve une petite plaine où l'on se met en bataille; on traverse en bon ordre un bois voisin des retranchemens. Les ennemis voient déboucher les troupes, attendent les grenadiers, & font leur décharge à bout portant; mais ils devoient bientôt céder au nombre & à la valeur.

1734.

On force les retranchemens.

Les retranchemens faits à la turque consistoient en de gros arbres, posés en échiquier, entrelacés les uns dans les autres avec les branches, & d'environ cinq toises d'épaisseur. C'est ce qu'on appeloit des *palanques*. Nos grenadiers franchirent ces obstacles, après avoir essuyé une seconde décharge. Les ennemis, n'ayant qu'un bataillon & une centaine de cavaliers en cet endroit, abandonnent leur poste, & le duc de Noailles s'en rend maître.

Il ne perdit que 75 hommes, tués ou bleſſés. 1734.

A une demi-lieue de-là, étoient deux ouvrages également forts & bien gardés. En les attaquant, on pouvoit perdre un avantage certain; on auroit couru riſque de voir l'ennemi profiter de l'occaſion, pour reprendre les hauteurs; de ſe trouver même ſans communication avec l'armée. Un chef habile ne commet point d'imprudence. Noailles prend un poſte sûr; & quoique perſuadé que les lignes ſeroient bientôt abandonnées entiérement, il ſe diſpoſe à une nouvelle attaque, en cas qu'on veuille défendre ces forts. Noailles s'arrête à propos.

Il avoit beſoin pour cela de canon, & d'un corps plus conſidérable d'infanterie. Un lieutenant qu'il avoit envoyé rendre compte au général, ne revenoit point. Le tems preſſoit. Craignant d'ailleurs qu'on n'attaquât les lignes par la plaine, ce qui eût été Il court conférer avec Berwick;

1734. ſacrifier inutilement le reſte des troupes, il prend le parti d'aller lui-même conférer avec Berwick, & laiſſe au comte de Saxe le ſoin de garder ſon poſte. Il va par des chemins affreux, longeant les lignes, examinant tout; il arrive preſque en même-tems que l'officier chargé de ſon meſſage; il trouve que Berwick a déjà ordonné l'attaque du côté de la plaine; il lui en repréſente les riſques, & combien le ſuccès étoit infaillible de l'autre côté. Auſſitôt le général envoie un contre-ordre; peu de tems après il apprend, comme le duc de Noailles l'avoit prédit; que les ennemis ont abandonné les lignes.

& lui fait abandonner un mauvais parti.

Un jour plus tard, l'expédition auroit été impoſſible. Le prince Eugène venoit d'arriver, & attendoit quatorze bataillons & plus de trente cinq eſcadrons, qui n'étoient qu'à trois ou quatre lieues. Il dînoit lorſqu'on lui ap-

Arrivée du prince Eugène, un jour trop tard.

Ibid.

porta la nouvelle, que les François avoient pénétré par les hauteurs. Il prit froidement deux priſes de tabac, & dit : *Laiſſez faire meſſieurs les François : je n'ai jamais été du ſentiment de ces lignes : cela n'eſt bon que pour des poltrons.* 1734.

Raiſons d'entreprendre un ſiége, pour aguerrir les troupes.

On penſa dès-lors au ſiége de Philipsbourg, comme à une entrepriſe eſſentielle. Noailles ne douta point du ſuccès. Une des raiſons de l'entreprendre étoit, ſelon lui, qu'il falloit néceſſairement un ſiége pour aguerrir nos troupes. « Une interruption de vingt » ans de guerre, dit il, a ôté une cer- » taine habitude des coups de fuſil, qu'il » faut eſſayer de rattraper : nous avons » bien de la bonne volonté, mais le » phyſique n'y eſt pas : c'eſt particu- » lièrement dans les ſiéges qu'on ſe » forme à cette douce pratique ». Heureuſement le François, pourvu qu'il ſoit diſcipliné, eſt bientôt prêt à courir au feu.

Le duc de Noailles à M. d'Angervilliers. 12 mai.

Berwick exerça l'activité de Noailles, en le chargeant de faire des tournées pour reconnoître le pays. Perſonne n'y étoit plus propre. Rien n'échappoit à ſon attention : il faiſoit dreſſer des plans & des cartes, dont l'exactitude ſurpaſſoit tout ce que l'on avoit eu en ce genre : il prévoyoit tout ce qui pouvoit être utile un jour : il trouvoit d'ailleurs un avantage actuel à des courſes ſi pénibles, celui d'apprendre aux jeunes gens *à s'endurcir au travail, en couchant un peu à l'air & ſur la paille, & ne faiſant plus ſi bonne chère.* Il alla juſqu'auprès de Philipsbourg examiner une partie de la circonvallation, quoique ce ſoin regardât le marquis d'Asfeldt.

1734. Courſes pénibles & utiles.

Id. 20 mai, &c.

Noailles ſollicite des récompenſes pour les officiers.

Son zèle à ſolliciter des récompenſes pour ceux qui s'étoient diſtingués aux lignes d'Etlingen, n'eſt pas moins remarquable par ſon motif. Il repréſentoit au miniſtre la néceſſité urgen-

te de ranimer l'émulation dans les officiers, & ſur-tout dans les vieux, dont le dégoût & l'engourdiſſement devenoient extrêmes. « L'eſprit d'éco- » nomie, diſoit-il, eſt utile ſans dif- » ficulté ; mais il y a des bornes à » tout, & l'on perd ſouvent par une » épargne mal entendue, ce qui coûte » enſuite fort cher à réparer. Je croi- » rois manquer à tout principe & tra- » hir ma conſcience, ſi je n'avois » l'honneur de vous dire ſi nettement » ce que tous les gens bien inten- » tionnés voient & ſentent comme moi ». On eut égard à ces remontrances, quoique peu conformes au goût du cardinal.

1734. *Ibid.* Il n'aime point une économie outrée.

Noailles s'offrit à conduire le ſiége de Philipsbourg. D'Asfeldt qui étoit à la tête du génie, en fut chargé, & alla inveſtir cette place le 23 mai. Le maréchal de Berwick voulut qu'une grande partie de l'armée ſe tint dans

Siége de Philipsbourg.

des lignes. On en murmura, on craignit un événement funeſte. Le duc de Noailles penſoit là-deſſus comme les autres ; obſervant que les lignes étoient mauvaiſes ; que la cavalerie n'y pouvoit ſervir à rien ; que ſi elles étoient forcées par un ſeul endroit, il ſeroit impoſſible d'y porter aucun ſecours ; enfin qu'il n'y avoit que deux ponts pour ſe retirer en cas de malheur. Quoique d'un avis contraire à celui du maréchal, il donna l'exemple de la plus parfaite ſubordination. Son poſte étoit à Spire. Il venoit de là monter la tranchée : il ſe comporta toujours en homme qui s'oublie lui-même, quand il ſe doit au bien de l'état.

1734. Sageſſe de Noailles en déſapprouvant les opérations de Berwick.

Les ennemis s'approchoient des lignes. On crut qu'ils vouloient les attaquer, on deſiroit généralement de marcher à eux. Berwick perſiſta dans ſon ſentiment. Il fut tué le 12 juin d'un coup de canon, en viſitant les

Mort de ce général

travaux de la tranchée, & ſa mort pouvoit avoir des ſuites fatales. 1734.

Noailles & d'Asfeldt maréchaux de France.

Cette nouvelle inquiéta d'autant plus la cour, que le ſuccès du ſiége devenoit plus incertain. On fit maréchaux de France d'Asfeldt & Noailles; mais on craignit qu'ils ne s'accordaſſent point entre eux, le ſecond devant être ſubordonné à l'autre comme à ſon ancien, & pouvant avoir beaucoup de répugnance à lui obéir. « Votre nouvelle » dignité, lui écrivit le miniſtre de la » guerre, vous met en état de faire » plus d'uſage & de vos talens, & du » don que vous avez de perſuader. » Nous ſommes dans un moment cri- » tique. Servez-vous du courage que » vous avez dans l'eſprit, pour faire » prendre les bons partis. Donnez-moi » ſouvent, je vous conjure, de vos » nouvelles en particulier; avertiſſez- » moi des choſes que vous croirez de- » voir être faites, & qui doivent partir

Confiance du miniſtre de la guerre pour le premier.

M. d'Angerv. au maréchal de Noailles. 14 janv.

» d'ici, & croyez que je me mettrai en
1734. » quatre pour vous ſervir ».

Noailles ménage extrêmement ſon collègue

Il étoit inutile de recommander au maréchal de Noailles ce que l'amour du devoir lui inſpiroit. Toutes ſes démarches tendirent à l'union avec ſon collègue, ſi néceſſaire pour le ſuccès d'une entrepriſe, que le temps perdu & de mauvaiſes manœuvres rendoient extrêmement difficile. Le trouvant entêté de ſes opinions, opiniâtre à laiſſer les lignes telles qu'elles étoient, à y attendre le prince Eugène; après de vains efforts pour le faire changer d'avis, il approuva en public ſes ſentimens; & il travailla de ſon côté avec une ardeur infatigable à prévenir les malheurs dont on ſembloit menacé.

Le miniſtre l'exhorte à parler plus librement.

Sa déférence parut au miniſtre pouſſée trop loin: car on ſavoit que l'attaque de Philipsbourg avoit été mal dirigée; qu'en s'écartant de la méthode ſuivie par Vauban en 1688, on avan-

çoit peu & l'on perdoit plus de monde ; qu'il avoit fallu réparer beaucoup de fautes. D'Angervilliers le preſſoit donc d'inſiſter ſur les objets importans. Il vouloit du moins ſavoir par lui ce que les opérations avoient de repréhenſible. Il lui marquoit : « Un homme tel que » vous, qui participe au commande- » ment de l'armée, doit inſtruire le » roi, afin que S. M. puiſſe, par ſes » ordres, faire changer ce qui eſt contre » ſon ſervice ». La ſituation de Noailles n'en étoit que plus embarraſſante.

1734.

M. d'Angerv. au maréchal de Noailles. 28 juin.

On imagineroit à peine les travaux qu'il eſſuya pour la défenſe des lignes. Le prince Eugène étoit en préſence, & donnoit une continuelle inquiétude. Pendant vingt jours, Noailles fut en mouvement. Il campoit entre les deux premiers bataillons du régiment de Navarre ; il paſſoit les nuits au bivouac ; le Rhin étant débordé, il alloit chaque jour d'un quartier à l'autre dans un

Travaux étonnans du maréchal.

petit bateau, s'expoſant à toutes ſortes
1734. de périls, & animant les troupes par ſon exemple. Auſſi ſe réjouiſſoit-il de leur courage. « Vous pouvez aſſurer le » roi, écrivoit-il au miniſtre, qu'il y a » encore des François & même des » Gaulois : c'eſt tout dire. Je ſuis venu » voir un moment M. le maréchal » d'Asfeldt & conférer avec lui : je » m'en retourne dans le moment à ma » chère droite, où nous faiſons mille » petites agaceries à ces meſſieurs, qui » ne me paroiſſent pas à beaucoup près » ſi coquets que nous : la diſtance en- » tre nous n'eſt pas de deux cents toi- » ſes.... Je ſuis ici ſans équipage & » ſans en pouvoir faire venir. J'ai une » tente & un lit d'emprunt, & je me » fais donner à dîner par nos jeunes » colonels, que je tiens en belle hu- » meur ». Cette gaîté militaire étoit un préſage du ſuccès.

Le maréchal de Noailles à M. d'Angerv. 13 juillet.

Priſe de Philipsbourg ſe rendit le 18 juillet, en

en préſence de l'armée impériale, commandée par le prince Eugène, preſque égale à la nôtre : le roi de Pruſſe s'y trouvoit, avec une foule de princes ſouverains de l'empire. Cette armée attendit tranquillement que la garniſon fût ſortie de la place, & décampa ſans avoir oſé rien entreprendre. Il n'étoit pas douteux que le maréchal de Noailles n'eût ſingulièrement contribué à la gloire de cette expédition. Les miniſtres l'en félicitèrent. D'Angervilliers lui marqua : *Vous avez ſu inſpirer aux troupes une confiance, qui vaut mieux que tous les retranchemens.* Mais ces éloges lui laiſſoient un juſte ſujet de chagrin.

1734. Philipsbourg.

Le maréchal de Noailles au cardinal de Fleuri. 25 juillet.

Le maréchal d'Asfeldt, en obſervant toutes les bienſéances à ſon égard, donnoit ſa confiance à d'autres, & prit ſans le conſulter une réſolution qui ne lui parut ni ſage ni glorieuſe : il repaſſa le Rhin pour aller manger les environs

D'Asfeldt repaſſe le Rhin, ſans conſulter Noailles.

1734. Celui-ci craint pour l'honneur de nos armes.

de Worms & de Mayence. « Je ne » ſais, diſoit Noailles, ſi cette démarche n'influera pas un peu ſur la réputation de nos armes; & ſi on ne la » regardera pas, dans l'empire, comme » une marque de timidité de notre » part: ce qui ſeroit très-fâcheux; car » ſi l'opinion en général fait tout parmi » les hommes, elle étend encore bien » plus ſes droits en particulier ſur » le métier de la guerre ». En parlant avec franchiſe, comme il y étoit obligé, il ménageoit infiniment la délicateſſe de ſon collègue; il ne craignoit rien tant qu'une ombre de déſunion.

Ses travaux augmentent

D'Asfeldt le laiſſe à la tête d'un corps d'armée, pour veiller aux mouvemens de l'ennemi, pour l'empêcher de paſſer le Rhin, & pour travailler aux réparations de Philipsbourg. Ce fut une continuation de ſoins & de fatigues, dont tout autre eût été bientôt accablé. Depuis long-tems, il n'avoit le

A M. d'Angervilliers. 27 juillet.

tems de réfléchir qu'à cheval, quand il ne parloit point. C'eſt alors qu'il méditoit : il écrivoit dans les intervalles de repos, &. écrivoit comme s'il n'avoit eu autre choſe à faire. Les miniſtres lui en témoignent leur étonnement dans pluſieurs lettres. Il faudroit lire les ſiennes, pour juger de cette eſpèce de prodige. 1734.

Comme d'Angervilliers, plein de confiance en ſes lumières, lui demandoit inſtamment ſes obſervations ſur le paſſé & ſes vûes pour l'avenir : Noailles conſentit à s'expliquer ; mais en remarquant combien il eſt difficile & dangereux de faire des projets de guerre, qu'on n'eſt pas chargé d'exécuter ſoi-même ; & dont le ſuccès dépend des moyens, des arrangemens, de la prévoyance par laquelle on prévient les inconvéniens inſéparables de toute entrepriſe. Cette prévoyance, auſſi rare qu'eſſentielle aux généraux, formoit

Prévoyance qui le caractériſe.

Au même. 8 août.

principalement ſon caractère. Elle l'ex-
1734. poſa quelquefois à des reproches. Il voyoit trop de choſes poſſibles, & vouloit en trop combiner, pour ne pas être ſujet à une ſorte d'indéciſion. On le taxa de lenteur & même de timidité, parce qu'il vouloit enchaîner la fortune, s'il le pouvoit, par toutes les meſures de la prudence. Mais dans combien d'occaſions, ne ſut-il pas ſe déterminer ſur le champ au meilleur parti, & le ſuivre avec vigueur!

Ses réflexions ſur la campagne.

Quoi qu'il en ſoit, il prouve, en répondant au miniſtre, que la perte du tems, au commencement de la campagne, a fait beaucoup de tort; que
Ibid. l'on auroit pu ſe rendre maître de Philipsbourg au printems, ſans avoir à craindre aucun des obſtacles qu'il a fallu ſurmonter. Il voudroit qu'on n'eût repaſſé le Rhin qu'à la dernière extrémité, & il montre les inconvéniens de cette
Comment retraite trop prompte. Dans l'état actuel

des choſes, le prince Eugène deſcendant le fleuve avec toutes ſes forces, il juge qu'on ne doit plus former que des plans conditionnels ; qu'il faut ſur-tout prendre de bonnes meſures, pour en aſſurer l'exécution ; qu'il faut finir cette campagne du mieux qu'on pourra, ſans projets d'entrepriſe conſidérable ; qu'il convient de laiſſer entendre que l'armée ſera ſéparée de bonne heure, parce que les troupes ont beaucoup ſouffert, & d'engager par là les ennemis à en faire autant : ce qui fourniroit peut-être quelque occaſion avantageuſe. Enfin il eſt d'avis d'arranger les quartiers d'hiver relativement au plan de la campagne prochaine : un point eſſentiel eſt de placer les troupes de manière, que non-ſeulement on leur évite les mouvemens inutiles qui les ruinent ; mais qu'on ne découvre pas ſes deſſeins aux ennemis, par les marches qu'elles ſont obligées de faire.

1734 il convient de la terminer.

1734. Faute du maréchal d'Asfeldt.

Soit jalousie, soit prévention, d'Asfeldt ne consultoit point Noailles sur les choses les plus importantes, quoique les ordres de la cour, ainsi que le bien du service, l'y obligeassent ; & il fit une faute que rien ne pouvoit excuser. Son passage du Rhin, immédiatement après la prise de Philipsbourg, avoit du moins un prétexte assez plausible, le besoin de subsistances & la proximité de l'ennemi, qui empêchoit d'aller en avant. Mais tout-à-coup, il prend le parti d'abandonner le pays de Worms & de Mayence, où l'on pouvoit vivre au moins deux mois, & de retourner vers Philipsbourg, parce que les impériaux faisoient un pont sur le Rhin. C'étoit montrer la crainte d'une action ; & cependant plusieurs lettres de la cour ordonnoient de ne pas l'éviter. Noailles auroit trahi son devoir, s'il n'avoit pas écrit son sentiment sur cette manœuvre. Il s'expliqua malgré

Le maréchal de Noailles à M d'Angerv. 13 & 14 août.

Noailles obligé de s'expliquer.

lui, en avertiſſant qu'il n'y avoit point de remède, & qu'il falloit ſeulement prendre de meilleures meſures pour l'année prochaine. 1734.

« Gardez-vous bien ſur-tout, dit-il » au miniſtre, de rien mander à votre » général qui puiſſe le piquer & lui » échauffer la tête. Souvenez-vous de l'af- » faire de Ramilli : une lettre de M. de » Chamillart à M. le maréchal de Vil- » leroi en fut cauſe. Il ne faut pas ſe » commettre à pareille aventure ; & » on doit avoir pour principe, que c'eſt » à celui qui commande à deſirer une » action, & que la cour ne doit pas l'y » exciter hors dans des cas uniques ». Il conſeille de ne pas échauffer la tête du général.

Il obſerve que les François ſont capables de tout dans la plus petite proſpérité, mais ſans reſſource dans la moindre adverſité ; qu'on ne les gouverne que par l'opinion ; que leur imagination a beſoin d'être remuée, & que tout la glace en ce moment. Ne point ſe commettre Force de l'opinion ſur les François.

1734. à une bataille, ſans paroître l'éviter ; vivre aux dépens de l'ennemi le plus qu'il ſera poſſible ; conſerver le Spireback, comme un poſte eſſentiel pour la conſervation de Philipsbourg & de Landau : c'eſt ce qu'il conſeille de recommander au général.

Noailles avoit raiſon

Le miniſtre ſentoit la juſteſſe de ces vues. *Ce qui vient de ſe paſſer*, lui écrivit-il, *eſt déplorable & très-contraire aux intentions du roi. Dès que l'on s'eſt aperçu du deſſein, on a envoyé courriers ſur courriers pour l'arrêter : ils ſont arrivés trop tard... J'inſiſte ſur les choſes que vous me marquez.* Il étoit douloureux pour le maréchal de Noailles, de ne point approuver la conduite d'un collègue défiant, ulcéré peut-être par les avis qu'il recevoit de la cour, & les attribuant ſans doute à ceux que la cour recevoit de Noailles lui-même. Mais celui ci toujours prêt à rendre compte de ſes ſentimens & de ſa con-

M. d'Angerv. au maréchal de Noailles. 19 août.

Mais ſa ſituation n'en étoit que plus fâcheuſe.

duite, avoit la conſolation de remplir le devoir d'un bon citoyen, en s'expoſant à des tracaſſeries dont il ne laiſſoit pas de craindre le déſagrément. 1734.

« J'ai fait au roi, diſoit-il, plus d'un » ſacrifice pendant le cours de cette » campagne : j'irai juſqu'au bout ; après » quoi je prendrai mon parti en homme » ſage. Je vous parle ſans humeur ; » mais ceci eſt inſoutenable ». Le maréchal de Noailles à M. d'Angervy. 25 août.

En effet, il s'apercevoit tous les jours que, ſous les dehors de la politeſſe & des égards, d'Asfeldt n'étoit pas pour lui ce qu'exigeoit le bien des affaires. On le conſultoit ſur les détails, en lui laiſſant ignorer les projets. On donnoit toute la préférence à un homme qu'on vouloit élever, qui avoit ſans doute plus de ſoupleſſe, & dont le parti ſe fortifioit tous les jours. La prévention pour l'un expoſoit l'autre à des dégoûts, à des injuſtices. Noailles fut qu'on lui reprochoit d'avoir commis D'Asfeldt gouverné par un autre.

deux fautes au ſecond paſſage du Rhin.

1734. Il prouva que ces pretendues fautes étoient ce que les circonſtances permettoient de mieux. Enfin il s'expliqua comme un cœur noble & ſenſible a droit de le faire, lorſque des obſtacles inſurmontables traverſent les vues de ſon zèle. Voici ſa lettre au miniſtre :

Noailles demande à ne plus ſervir avec lui.

« Les principes qui ſont gravés dans » mon cœur & nés avec moi, m'ont » décidé à me livrer à ce qui pouvoit » être utile au ſervice du roi, au bien » de la patrie & à l'honneur de la na- » tion. J'ai oublié toute conſidération » particulière & perſonnelle. Mais il y » a un terme au-delà duquel on ne » doit pas paſſer : il me ſeroit impoſ- » ſible de le taire. Je vous ſupplie de » vous le tenir pour dit : ſi mes ſer- » vices ſont agréables au roi, je ſuis » prêt à lui tout ſacrifier : hiver, été, je » ne refuſerai rien ; mais je ne puis plus » ſervir ſous M. le maréchal d'Aſfeldt,

Le maréchal de Noailles à M. d'Angerv. 9 ſeptemb.

» passé cette campagne, & je ne crois
» pas qu'on voulût l'exiger de moi. Je 1734.
» finirai de bonne grace, comme je l'ai
» commencé. Si on ne me juge pas Il ne brigue point le commandement.
» digne de la confiance, qu'on doit
» avoir dans celui que l'on charge d'un
» auſſi pénible fardeau, je m'en con-
» ſolerai, & je vivrai philoſophique-
» ment ſans peine & ſans regrets. Le
» métier eſt dur & déſagréable pour le
» préſent, & ne reſſemble en rien à
» ce qu'il étoit autrefois: j'en vois &
» j'en ſens la différence. Ainſi, mon-
» ſieur, bien loin d'aſpirer à la pre-
» mière place, je crois que tout homme
» ſenſé ne la doit enviſager qu'en trem-
» blant. C'eſt ainſi que je penſe, &
» l'on ne me verra briguer ni faire
» d'intrigues pour l'obtenir ».

D'Angervilliers lui répond : » Je On le lui deſtine.
» crois qu'on vous prendra au mot,
» lorſque vous offrez vos ſervices au
» roi l'été & l'hiver, & qu'on vous

1734. 16 septembre. » priera de rester cet hiver en Alsace; » ce qui vraisemblablement vous con- » duira au suprême commandement » des armées pour la campagne pro- » chaine ». C'étoient de nouvelles fatigues à soutenir pendant l'hiver, tandis que le besoin de repos, les affaires domestiques & les affections de famille l'invitoient fortement au retour. Il accepta, pourvu néanmoins que l'on ne dégradât point le commandement, & qu'on n'humiliât point sa personne par des limitations sans exemple, comme des avis particuliers le lui faisoient craindre. Le cardinal de Fleuri, à qui il témoigna ses inquiétudes sur ce point, lui marqua d'une manière satisfaisante, qu'il devoit commander toutes les troupes sur le Rhin, & jouir des mêmes prérogatives qu'avoit le maréchal d'Asfeldt.

Le cardinal de Fleuri au maréchal de Noailles. 6 octobre.

Fin de la campagne, peu glorieuse.

La campagne finit avec peu de gloire, avec beaucoup de difficultés

pour les ſubſiſtances. Un ſimple partiſan, à la tête d'un corps de houſſards, brava ſouvent l'armée & enleva quantité de chevaux. Noailles propoſa quelques coups de main qui ne furent point agréés. Ne pouvant mieux faire, il travailla à s'inſtruire de plus en plus: il viſitoit le pays, il l'étudioit, perſuadé que cette connoiſſance étoit indiſpenſable pour les projets, & qu'on ne devoit point épargner ſes peines pour l'acquérir. Les troupes furent ſéparées vers la fin d'octobre. 1734.

Noailles s'inſtruit toujours.

Le maréchal de Noailles à M. d'Angerv. 22 ſeptemb.

Belle-Iſle avoit toujours eu pendant la campagne un corps d'armée ſous ſes ordres. Il paroît certain que ſes idées militaires décidoient le cardinal de Fleuri, comme le maréchal d'Asfeldt. C'eſt de lui que vint un nouveau projet dont la cour ordonna l'exécution, le projet d'occuper Worms. Noailles en voyoit les avantages; mais il auroit voulu qu'on les balançât avec les in-

Projet d'occuper Worms que Belle-Iſle fait adopter

Ibid.

convéniens, & qu'avant tout on s'aſ-
1734. ſurât ſi Worms étoit en état de défenſe, comment on s'y maintiendroit, de quoi on y ſubſiſteroit; points importans que l'auteur du projet avoit mal examinés.

Noailles chargé de l'exécution.

Après avoir conféré avec d'Asfeldt & Belle-Iſle, il ne perdit pas un moment pour hâter les préparatifs, &
Ibid. pour obéir aux ordres du roi. Il pouvoit craindre quelques difficultés de la part du maréchal du-Bourg, ſon ancien, gouverneur d'Alſace, digne de tous les égards qui ſont dus aux longs ſervices. Mais il obtint aiſément ſa confiance. Un trait remarquable de modeſtie fera juger s'il en étoit digne.

Il demande que le mar. du-Bourg partage avec lui le commandement des troupes.

L'état des officiers-généraux portoit qu'ils ſerviroient ſous l'autorité de Noailles, & non ſous celle de du-Bourg. Ce devoit être pour celui-ci un déſagrément. Noailles demanda que les officiers-généraux fuſſent également aux

ordres de l'un & de l'autre, assurant que rien n'en souffriroit, & que le plus grand inconvénient seroit pour lui de n'être pas bien avec le gouverneur d'Alsace. « Vous trouverez peu de » sollicitations de pareille nature, dit- » il au ministre : mais je me flatte que » par rapport à la nouveauté, on ne » me refusera pas ce que je demande ». Cette attention, d'autant plus généreuse qu'elle étoit secrette, fut applaudie à la cour, & la demande accordée. 1734.

Worms occupé par les ennemis.

Les subsistances manquoient à la cavalerie. Le général ne demandoit de l'avoine que pour quinze jours, & son activité singulière ne pouvoit suppléer au défaut de précautions. Cependant les ennemis occupèrent Worms, au nombre de dix à douze mille hommes. Le roi & les ministres en furent extrêmement inquiets; on pressoit Noailles d'agir, on lui de-

Inquiétude de la cour.

1734. mandoit pourquoi il ne l'avoit pas fait encore. Il laiſſoit dire, & travailloit ſans relâche à faire ce qu'exigeoit la prudence; répondant du ſuccès quand il auroit pourvu à tout, & expliquant toujours les raiſons de ſa conduite, fondées ſur les grands principes de la guerre. C'eſt en Alſace qu'il faiſoit les préparatifs; & il n'étoit chargé du commandement, par le départ d'Asfeldt, que depuis le 24 octobre.

Les ennemis décampent. Il arriva le 9 novembre à Spire, & le 13 à Worms. Les ennemis s'en étoient déjà retirés, dans la perſuaſion qu'il alloit paſſer le Rhin pour attaquer leurs ouvrages du côté de Heidelberg. Ce bruit avoit été répandu à deſſein, & ne fut pas inutile, quoique Noailles eût deſiré de les joindre.

Lettre agréable du cardinal. « Ils nous ont donné un petit ſouf-
» flet, lui écrivit le cardinal de Fleuri,
» & dans la régle des procédés nous

» devrions nous en venger ; mais la
» difficulté des ſubſiſtances eſt un em- 1734.
» barras impoſſible à ſurmonter ; il
» faut nous en tenir au *Quos ego* de
» Virgile, & leur garder la rancune
» qu'ils méritent. Ils ne vous laiſſent
» à Worms que les quatre murail-
» les ; vous ne laiſſerez pas d'être em-
» barraſſé comment y pouvoir laiſſer
» des troupes. Il faut s'en remettre
» entièrement à ce que vous jugerez
» vous-même qu'on pourroit faire & à
» ce qui ſeroit poſſible ».

Noailles ne trouve pas les ſubſiſtances que Belle-Iſle promettoit.

Le maréchal avoit eu beaucoup de répugnance pour cette expédition, & ne l'avoit pas diſſimulé ; non qu'il doutât du ſuccès : il étoit sûr de chaſſer les impériaux s'ils oſoient l'attendre ; mais il doutoit que les troupes puſſent ſubſiſter l'hiver dans ces quartiers, comme le comte de Belle-Iſle l'avoit aſſuré ; & ſi elles ne le pouvoient pas, quel nouveau ſujet d'inquié-

tudes ? Après avoir obéi aux ordres de
1734. la cour, il n'éprouva que trop ce qu'il avoit ſoupçonné. En traitant la matière à fond avec Belle-Iſle, il découvrit l'erreur de ſes calculs ; & ne put que déſaprouver les expédiens qu'il propoſoit, pour remplir un vide conſidérable. C'eſt le ſujet d'une longue dépêche au miniſtre, d'autant plus intéreſſante qu'elle eſt pleine de ces ſentimens de juſtice & d'humanité, ſi peu connus au milieu des armes.

Il ne veut s'engager à rien ſans être ſûr de tenir parole.

D'abord la quantité de fourages qu'on pouvoit tirer du pays & des environs, étoit fort au deſſous du néceſſaire. L'électeur Palatin, prince neutre & qu'il importoit de ménager, offroit d'en fournir une partie, mais pourvu qu'il fût aſſuré du payement ; ſans quoi il ne vouloit point donner d'ordre à ſes ſujets, ſur-tout ayant déjà pluſieurs raiſons de ſe plaindre. Noailles demande là-deſſus les ordres du roi,

d'une manière ſi préciſe qu'il ne reſte aucun doute ſur l'exécution : « Vous ne » pouvez blâmer ma délicateſſe, dit- » il ; nos plus grands miniſtres ont » eu de tout tems des gens de toute » eſpèce, pour ſervir ſuivant l'occaſion : » il en eſt de moins ſcrupuleux les » uns que les autres ; mais il eſt bon » d'en conſerver quelques-uns ſur la » parole deſquels les ennemis mêmes » puiſſent compter. Je vous demande, » monſieur, de me mettre du nombre » de ces derniers ».

1734. Le maréchal de Noailles à M. d'Angerv. 21 novembre.

Un article infiniment plus épineux étoit celui du *bien vivre*, & des gratifications pour les troupes, objet de deux millions deux cent mille livres, en comptant au plus juſte. Sur quels principes, ſur quels prétextes pouvoit-on lever de telles ſommes, & quel pays pouvoit ſupporter l'impoſition ? Noailles ayant diſcuté ces trois points avec Belle-Iſle, jugea que le

Sommes à lever pour les troupes.

droit même de la guerre ne donnoit
1734. aucune eſpérance légitime de ſatisfaire aux beſoins. Outre le peu d'étendue & de reſſources du pays, les contributions auxquelles il étoit ſoumis, lui paroiſſoient un titre pour l'épargner. Voici ſon raiſonnement ;

Il ſoutient que le droit de la guerre n'autoriſe pas de telles impoſitions.

» C'eſt une maxime & une régle in-
» conteſtable, que ceux qui payent
» contribution, ſont cenſés dès-lors
» être ſous la protection du prince qui
» les y admet, & doivent être traités
Ibid. » comme ſes propres ſujets. On eſt ſi
» convaincu de ce principe, que l'on
» convient que celui qui a fait le traité
» de contribution, ne peut faire ce
» qu'on appelle impoſition militaire. Il
» eſt arrivé plus d'une fois que, lorſ-
» que les troupes ſe ſont trouvées ré-
» pandues dans le pays ennemi, on
» leur a procuré des douceurs ſous le
» prétexte d'uſtenſiles, de *bien-vivre* &
» même de fourage : on a fait quel-

» quefois à cette occaſion des régle- 1734.
» mens ; mais c'étoit pour établir
» l'égalité dans la répartition, empê-
» cher les demandes arbitraires, &
» arrêter l'avidité & l'âpreté de ceux
» qui pouvoient exiger au-delà des bor-
» nes légitimes ; & on avoit autant
» en vue la juſtice que l'on doit aux
» peuples, que l'envie de faire du bien
» aux troupes. J'ajouterai que l'objet
» de ce que l'on tiroit par ces voies
» étoit toujours médiocre, fort au-deſ-
» ſous de celui de la contribution, &
» en proportion de ce que le pays pou-
» voit porter. Mais on ne propoſe
» pas moins aujourd'hui que de dou-
» bler & tripler, s'il le faut, le pro-
» duit de la contribution ».

» Vous croyez-bien, monſieur, après Il demande qu'on charge de cette affaire quelqu'un de moins délicat.
» ce que je viens de vous expoſer,
» que je ne me chargerai pas d'une af-
» faire de cette nature. Je ſupplie très-
» humblement le roi de recevoir avec

1734. » bonté mes excuſes, & de trouver » bon que mon nom n'y paroiſſe jamais : vous ne manquerez pas de gens » qui s'en chargeront, & qui ſauront » en tirer parti ».

Néceſſité de parler aux miniſtres pour les éclairer.

Par une lettre particulière, il demande un congé pour la fin de décembre. » Je reviendrai quand on voudra, dit-il; » mais il eſt important pour l'état, pour » vous & pour moi, que je puiſſe être » quelque-tems ſur les lieux : on ne peut » faire que de très-méchante beſogne, » ſi l'on n'a pas celui de voir, de parler & » de prendre des meſures juſtes. Au ſurplus, je ne le deſire que pour le bien, » & ſi la cabale prévaut, je m'en conſolerai & ſaurai fort bien vivre philoſophiquement. La vie que je mène n'a » pas aſſez de charmes, pour me ſéduire & me faire tourner la tête ».

Le miniſtère n'adopte pas ſes principes.

Ces repréſentations étoient vives : la ſageſſe du maréchal ne permet guère de douter qu'elles ne fuſſent également

juſtes. D'Angervilliers lui répondit cependant, que c'étoit une choſe ordinaire de mettre des quartiers d'hiver dans un pays qui paye contribution ; que les habitans doivent aux troupes le fourage & l'uſtenſile, dont ils ſont bien dédommagés par l'argent qu'elles répandent ; que cet uſage ſe pratiquoit dans les états même du roi ; qu'au reſte l'impoſition ſe feroit au nom de tel commiſſaire qui ſeroit agréable au maréchal, ſans que ſon propre nom parût. En cas que les reſſources ne ſuffiſſent pas (comme le miniſtre le ſentoit bien,) on devoit diminuer le traitement des troupes ; on propoſoit auſſi d'en diminuer le nombre. 1734.

On le taxe d'avoir mis de l'humeur dans ſes lettres.

Il lui marquoit en confidence, qu'on avoit trouvé dans ſa lettre de l'humeur contre Belle-Iſle, contre le gouvernement même, en ce qu'elle blâmoit l'impoſition du *bien-vivre*. Il l'invitoit à revenir le plus tôt qu'il ſeroit poſſible. Cet

avis, dicté par l'amitié, prouve assez
1734. l'influence des ennemis du maréchal, & combien il avoit besoin de tout son mérite pour triompher de leurs intrigues. Dire la vérité aussi fortement qu'il avoit cru devoir le faire, étoit s'exposer à de terribles inimitiés.

Le cardinal approuve qu'on ne ménage point les *épiscopaux*.

Cependant son commerce avec le cardinal étoit toujours sur le ton de la franchise & de la gaieté. Il lui disoit dans une lettre : « Je me propose » d'aller faire une tournée demain ; » pour tâcher de ramasser du fourage. Si nous trouvions par hasard » des *épiscopaux* sur notre chemin (sujets des évêques d'Allemagne,) » je demande à votre éminence la » permission d'en user familièrement » avec eux : je me flatte qu'elle me » le pardonnera ». Le cardinal répondit : » A l'égard des épiscopaux, les » militaires en ont toujours usé familièrement avec eux, & je ne demanderois

Lettre du 28 novembre.

» derois pas au roi de vous faire met- » tre à la Baſtille, ſi vous en uſiez » de même ». Ce que Fleuri craignoit le plus, c'étoit la dépenſe. Il déclaroit que le roi ne pouvoit prendre ſur lui deux millions pour les troupes ; & laiſſant au miniſtre de la guerre le ſoin de s'expliquer, il faiſoit entendre par ſon ſilence même combien il ſouhaitoit que tout ſe prît ſur les ennemis. 1734.

On reproche à Noailles de trop fatiguer les troupes.

Perſonne n'étoit plus attentif que le maréchal de Noailles à ménager les troupes. On lui reprocha néanmoins de les fatiguer : comme s'il avoit pu prendre des quartiers, ou chercher des fourages en pays ennemi, ſans avoir des troupes à ſa ſuite. Il donnoit l'exemple ; il ſe montroit infatigable ; il ſe faiſoit accompagner dans ſes courſes par ſes deux fils. Mais depuis longtems l'officier & le ſoldat avoient perdu l'habitude de la guerre ; la diſcipline s'étoit énervée, & une campagne pé-

Il donnoit l'exemple, mais on n'aimoit pas à le ſuivre.

nible avoit multiplié les maladies. De-
1734. là les plaintes contre le général, ſur des choſes même qui le rendoient digne de louange.

Ses ſoins avant de quitter l'armée.

Son zèle pour le ſervice n'en fut pas moins laborieux ni moins ſincère. Il alla conclure avec l'électeur Palatin le traité pour les fourages ; il diſſipa ſes inquiétudes ſur les dédommagemens que la France lui devoit, & qu'on différoit de payer ; il chercha tous les moyens imaginables de ſatisfaire les troupes; il ſe procura de nouvelles connoiſſances, ſans leſquelles des projets de guerre pouvoient être dangereuſement haſardés ; & il ne partit pour la cour à la fin de décembre, que lorſque ſa préſence fut inutile dans toute l'étendue de ſon commandement.

Ce qui excitoit les cabales contre lui.

Il avoit éprouvé des choſes mortifiantes pour l'amour-propre : on voit qu'il y fut très-ſenſible ; mais inviolablement attaché à ſes devoirs, il con-

courut avec zèle à l'exécution de projets qu'il croyoit mal combinés ; il obéit toujours ſans témoigner ni mécontentement ni répugnance ; le miniſtre lui demandant la vérité, il la dit avec autant de modération que de franchiſe. Alors la haine, la jalouſie, le reſſentiment exhalèrent leur venin. « J'ai affaire à gens, marquoit-il à M. » Chauvelin, garde des ſceaux, l'hom- » me de confiance du cardinal, *j'ai* » *affaire à gens qui connoiſſent & pra-* » *tiquent les voies ſouterraines que j'i-* » *gnore parfaitement* ». 1734. Lettre du 10 ſeptembre.

A en juger par la réponſe de Chauvelin, il ne s'agiſſoit que de propos dont on ne faiſoit aucun cas, & dont les auteurs évitoient de ſe découvrir. Peut-être une certaine inquiétude d'imagination groſſiſſoit-elle les objets aux yeux du maréchal ; mais il avoit trop de ſupériorité, pour n'être pas en butte aux traits de quelque cabale, Chauvelin veut lui perſuader qu'on n'écoute pas ſes ennemis.

& les maneges de cour les plus se-
1734. crets ſont ordinairement les plus per-
fides. Chauvelin lui-même le deſſer-
vit plus d'une fois.

Néceſſité de rétablir la diſcipline

Dans ſa correſpondance avec ce mi-
niſtre, je trouve des remarques im-
portantes ſur le relâchement de la diſ-
cipline & le manque de ſubordination.

Le maréchal de Noailles à M. Chauvel. 30 mai.

« Il eſt certain, dit-il, que cela eſt
» pouſſé à un excès qui doit tout faire
» craindre. Il y a ſans doute des remè-
» des; mais comme le mal vient de
» loin, qu'il eſt enraciné, & qu'il pro-
» cède de plus d'une cauſe, on doit
» s'attendre à être du tems à le répa-
» rer, & à rétablir l'eſprit que nous
» avons vu dans nos troupes, & qu'il
» faut avouer avec douleur qui ſe trou-
» ve preſque anéanti..... Si on ne par-
» vient pas tout d'un coup à revoir les
» choſes ſur le pied où elles étoient,
» du moins on s'apercevra bientôt de
» ce qui ne ſera qu'ébauché. Mais il

Il faut pour cela un plan fixe;

» faut pour cela ſe faire un plan, le
» ſuivre, & que rien ne ſoit capa- 1734.
» ble de le déranger. C'eſt là le pre-
» mier principe de la diſcipline mi-
» litaire; & c'eſt ce qu'il eſt bien dif-
» ficile d'établir en France ». (Sans doute parce qu'on y eſt ſujet plus qu'ailleurs à changer toujours de plan.) « Il & ſe mettre au-deſſus des préjugés.
» faut de plus ſe défaire de bien des
» préjugés, qui ne ſont fondés que
» ſur de prétendus uſages, que l'on
» pourroit conſidérer comme de vérita-
» bles abus .... On ne doit pas ſe
» flatter : il faut une refonte générale
» pour parvenir à mettre les choſes
» ſur le pied qu'elles doivent être ». C'étoit la matière d'un travail des plus ſérieux, comme il l'obſerve, auquel il offre de ſe livrer ſi on le deſire. On ne le deſira pas ſans doute, puiſque je ne trouve aucun veſtige de ce travail.

La cenſure des vices n'a de poids Subordina-

que dans la bouche de ceux qui donnent l'exemple des vertus. C'eſt ce qu'avoit fait le maréchal de Noailles, en pliant d'abord ſa volonté ſous celle d'un collègue, fait pour diriger des ſiéges, non pour commander une armée. Chauvelin lui écrivoit peu de tems après la mort de Berwick : « Rien » n'a été regardé comme plus utile au » ſervice, que la manière dont vous » en avez uſé envers M. le maréchal » d'Asfeldt. L'exemple en eſt merveil- » leux, & c'eſt le moyen de remettre » cette ſubordination que vous deſi- » rez avec tant de raiſon. Nous la ver- » rons renaître, & nous la devrons à vos » ſoins & à votre zèle pour le ſervice». Mais lorſque, dans le partage de l'autorité, il n'y a point de confiance mutuelle, ſi l'honnêteté des chefs maintient une ſorte d'harmonie, (ce qui eſt infiniment rare) elle ne peut écar-

1734. tion dont le maréchal avoit donné l'exemple.

M. Chauv. au maréchal de Noailles. 22 juin.

ter tous les effets de l'oppoſition de ſentimens. 1734.

Arrivé à la cour le 3 janvier 1735, le maréchal de Noailles apprend avec ſurpriſe qu'on le deſtine à commander en Italie. Il ne s'étoit occupé que de ſes projets pour la guerre d'Allemagne : il s'y étoit préparé par une connoiſſance particulière des lieux, par des correſpondances très-utiles ; & il eſpéroit y recueillir avec honneur les fruits de ſes travaux. On jugea qu'il ſerviroit plus utilement encore ſous les ordres du roi de Sardaigne, à qui les traités donnoient le pouvoir de généraliſſime. Comme il avoit une patente de capitaine-général d'Eſpagne depuis 1711 ; on ne douta point qu'il ne dût commander le comte de Montémar (créé duc peu après) moins ancien que lui, célèbre par la campagne précédente. On le deſtine à commander en Italie.

Les ménagemens à garder, d'une part avec un roi généraliſſime, de l'au- Difficulté de cette commiſſion.

tre, avec ce général eſpagnol, rendoient ſa poſition très-épineuſe. Il falloit joindre la prudence à la fermeté, l'eſprit de conciliation aux entrepriſes militaires; il falloit réunir des talens preſque oppoſés entre eux, pour répondre parfaitement aux vues de la cour. Le maréchal de Noailles étoit l'homme le plus propre à y réuſſir.

1734.

Pouvoir de nommer aux emplois des régimens.

On lui donna une marque ſingulière de confiance, en lui accordant le pouvoir de nommer par proviſion aux emplois ſubalternes des troupes: le régiment du roi & ceux des princes du ſang étoient ſeuls exceptés. Il partit à la fin de février, après avoir tout concerté avec les miniſtres, autant que la briéveté du tems le permettoit.

LIVRE TROISIÈME.

LA guerre d'Italie avoit commencé de la manière la plus brillante. D'un côté, la conquête du Milanès, de l'autre celle du royaume de Naples, étoient les fruits d'une campagne. Le maréchal de Villars, âgé de plus de quatre-vingts ans, commandoit d'abord l'armée françoise. Il mourut le 17 juin 1734, étant sur le point de passer les Alpes pour revenir dans le royaume. Le maréchal de Coigni qui lui succéda, secondé par le maréchal de Broglio, soutint la réputation de nos armes, en battant les impériaux à Parme & à Guastalla, sans autre avantage néanmoins que de rester maître du champ de bataille. Le duc de Montémar, avec l'armée espagnole, eut des succès plus solides.

1734. Avantages remportés en Italie dès le commencement de la guerre.

Villars.

Coigni & Broglio.

Montémar.

1734. Vainqueur à Bitonto, il assura la possession de Naples à l'infant don Carlos, fils de Philippe V & d'Elizabeth Farnèse, déjà établi à Parme. Les Napolitains desiroient une révolution; les Allemands surpris étoient trop foibles pour l'empêcher : ainsi, quoique cette conquête eût beaucoup d'éclat, elle n'avoit pas été fort difficile.

Charles-Emmanuel, roi de Sardaigne;

Charles-Emmanuel nouveau roi de Sardaigne, aussi brave, aussi politique, & beaucoup plus vertueux que son père Victor-Amédée, dont l'abdication, suivie d'un stérile repentir, lui avoit procuré la couronne avant le tems, contribuoit aux disgraces de l'empereur par son union sincère avec la France & l'Espagne. Mais la sagesse & l'intérêt ne lui permettoient pas d'entrer dans toutes les vues des généraux. Villars l'avoit mécontenté, soit par son caractère, soit par l'indiscipline de ses troupes, au point de faire craindre un

mécontent de nos généraux.

éclat *. Coigni & Broglio lui avoient déplu. La nomination de Noailles lui fit d'abord quelque peine, parce qu'on lui peignoit ce général de fauſſes couleurs, comme un eſprit difficultueux & entêté de ſes ſyſtêmes. L'expérience devoit bientôt diſſiper ces préventions. 1734.

Dès que Noailles eut été nommé, il écrivit au roi de Sardaigne le 18 janvier :

« SIRE,

» Le choix dont le roi mon maître » veut bien m'honorer, en me deſ- » tinant le commandement de ſes trou- » pes en Italie, ne peut me ſatisfaire » entièrement, avant de ſavoir s'il eſt » agréable à votre majeſté. Je la con- » jure d'être bien convaincue que je 1735. Lettre du maréchal de Noailles à ce prince.

* Le cardinal de Fleuri parle de cette brouillerie dans une lettre du 10 juillet 1734, à la maréchale de Noailles.

1735. » ferai tous mes efforts pour lui » plaire, & que rien ne me peut flat- » ter davantage, en travaillant ſous » ſes ordres, que de m'attirer ſa » bienveillance. J'oſe eſpérer de méri- » ter ſon eſtime; mais je tâche- » rai par ma conduite, mes ſoins & » mes attentions, de gagner quelque » part dans ſes bonnes graces & dans » ſes bontés. Ce ſont des ſentimens » gravés dans mon cœur, & qui ne ſe » démentiront jamais. Je ſupplie votre » majeſté d'en être bien perſuadée, » ainſi que du profond reſpect, &c. »

Une autre lettre fort polie, au marquis d'Orméa, miniſtre du roi de Sardaigne, étoit également propre à inſpirer de la confiance. La réponſe de ce prince fut telle qu'on pouvoit la deſirer :

Réponſe du roi de Sardaigne. « Mon couſin. La confiance que le » roi mon neveu vous marque en vous » donnant le commandement de ſon

» armée d'Italie, eſt un ſi sûr témoi- 1735.
» gnage de votre mérite, que nous
» ne pouvons qu'être très-ſatisfait de
» ſon choix, & nous faire un vérita-
» ble plaiſir de le reconnoître par nous-
« même, dans l'exercice de votre nou-
» vel emploi, où nous ne doutons point
» que vous ne continuiez de ſignaler
» votre zèle, comme vous avez fait
» dans les autres que vous avez rem-
» plis juſqu'ici. Vous pouvez compter
» ſur la diſpoſition la plus favorable
» de notre part, pour y contribuer de
» tout notre pouvoir, & pour vous
» faire toujours plus connoître l'eſtime
» diſtinguée que nous avons pour vo-
» tre perſonne. Et ſur ce, &c. ».

Le maréchal poſſédoit le talent de plaire, joint aux meilleures intentions. Il ne pouvoit mieux l'employer que pour le ſuccès des affaires : il s'en fit un devoir & en recueillit les avanta-

Noailles aimé à Turin, autant qu'eſtimé.

1735. ges. Arrivé à Turin le 9 mars, il y reçut les marques de distinction les plus flatteuses : une estime & une cordialité mutuelles suivirent de près. Dans ses premières conférences avec le roi, il fut étonné du jugement, de la pénétration & du sang froid de ce prince ; & admira qu'une seule année d'expérience l'eût déjà rendu si habile en science militaire. Le roi de son côté & le ministre approuvèrent toutes ses vues, adoptèrent tous ses projets.

Le maréchal de Noailles à M. d'Angerv. 12 mars.

Plan de campagne fait par Coigni.

On lui avoit communiqué un plan de campagne, fait par le maréchal de Coigni, dont le but étoit de passer l'Oglio, & de resserrer les ennemis dans le Séraglio près de Mantoue ; entreprise très-délicate, pour laquelle Coigni demandoit un concert parfait entre les armées des trois couronnes. En ne proposant pour l'exécution que des manœuvres conditionnelles, relatives à celles que feroient les Autrichiens après le

Mém. donné en janv. par le maréchal de Coigni.

paſſage de l'Oglio, il aſſuroit que c'étoit le moyen de finir la guerre d'Italie en une campagne, ſi le plan venoit à s'exécuter. 1735.

Obſervations de Noailles ſur ce plan.

Noailles avoit fait en France des obſervations ſur ce plan. Il prouvoit par l'exemple de la dernière guerre, par l'exemple du célèbre Vendôme, que le paſſage de l'Oglio, ſuivi même de la priſe de Goïto & des autres poſtes indiqués, ne décideroit point d'un ſuccès entier; que les ennemis étant au centre d'un grand cercle qu'on étoit obligé de parcourir, & pouvant ſe porter dans la partie la plus foible, en beaucoup moins de tems qu'on ne pouvoit y donner du ſecours, il falloit travailler ſurtout à changer cette ſituation; que l'unique objet pour finir la guerre, devoit être de les chaſſer du Séraglio, & de prendre ou du moins de bloquer Mantoue. Sans flatter le gouvernement de ſuccès prompts & déciſifs, qui dé-

Obſerv. du maréchal de Noailles, du 25 janv.

1735. pendent du concours de tant de circonſtances & de moyens difficiles à raſſembler ; il ſe réſervoit à faire ſon plan ſur les lieux, après avoir examiné tous les détails.

Excellens principes de guerre. On devoit s'attendre, ſelon lui, à des actions vives & fréquentes : la nature du pays, l'intérêt des ennemis ſembloient les annoncer : l'eſſentiel étoit de ſe mettre en état de les rendre avantageuſes. » Rien n'eſt plus triſte » que de perdre une infinité de braves » gens, ſans autre fruit que le vain & » ſtérile honneur du champ de bataille, » auquel on ſe trouve cependant réduit » le plus ſouvent, faute des moyens » néceſſaires ». Il faut enviſager également l'offenſive & la défenſive, ſans quoi on s'expoſe à des malheurs inévitables. » Les événemens ſont incer- » tains : on ne profite pas des heu- » reux lorſqu'on ne les prévoit pas ; » & les malheureux le ſont plus ou

Ibid.

» moins, ſuivant le degré de précautions » que l'on a priſes d'avance pour y » pouvoir remédier ». Ces principes ſervoient toujours de baſe aux projets du maréchal. 1735.

Le roi de Sardaigne lui ayant demandé un mémoire particulier ſur les opérations de la campagne, il le préſenta le 17 mars, non comme un bon projet, (c'eût été, diſoit-il, une préſomption très-condamnable de le prétendre, avec ſi peu de connoiſſance du pays;) mais comme des idées & des maximes générales, qu'il ſoumettoit à des lumières ſupérieures. Il obſerve dans ce mémoire, que nulle part la guerre n'eſt auſſi difficile qu'en Lombardie, pays extrêmement coupé & couvert; que l'ennemi, quoique plus foible, y a un grand avantage quand il attaque, parce qu'en montrant pluſieurs têtes, il oblige à être également en forces par tout, au lieu qu'il porte où

Combien la guerre eſt difficile en Lombardie.

Mém. ſur la campagne.

1735. il veut toutes ſes forces, ſans qu'on puiſſe l'apercevoir; que les actions les plus heureuſes n'y peuvent jamais être complettes, la nature du terrein empêchant de ſuivre avec promptitude & vivacité les troupes déjà battues. En conſéquence il établit pour maximes, 1°. que ſans paroître éviter les actions, il faut réduire les ennemis plutôt par la manœuvre & la ruſe que par la force; 2°. qu'il faut toujours être ſur eux, & les reſſerrer le plus qu'il ſera poſſible, afin de leur ôter les ſubſiſtances, & d'empêcher qu'ils ne dérobent leurs mouvemens; 3°. qu'il convient d'agir par diverſions pour les diviſer, en obſervant d'être toujours en état de ſe raſſembler, & d'avoir des communications faciles.

Maximes en conſéquence.

Comme le Pô partage le théâtre de la guerre en deux parties preſque égales, il conſidère de quel côté de ce fleuve on peut agir plus utilement. Le

Nouveau plan que propoſe le maréchal.

côté du Modénois offre de grandes difficultés & peu d'avantages. Il faut donc préférer la rive gauche, & voici le plan du maréchal : Tâcher de prévenir l'ennemi & de ſe mettre en campagne les premiers, en faiſant occuper par les Eſpagnols les poſtes du Modénois & du Parmeſan où ſe trouvent les François, excepté les places de Guaſtalla & de Modène ; raſſembler toutes les troupes de France & de Sardaigne ſous Crémone, d'où l'on ſe portera diligemment ſur l'Oglio, en tâchant d'y enlever quelques quartiers des ennemis : de là, pouſſer juſqu'au Mincio, avec les choſes néceſſaires pour la priſe de Goïto ; avancer en même-tems quelques têtes vers l'embouchure de l'Oglio ; & ſi l'ennemi abandonne ſes poſtes de ce côté-là & dans le Crémonois, comme il eſt probable, établir un pont ſur le Pô à Guaſtalla ; ſi par quelque cas imprévu, l'ennemi prend les devants

1735.

Ibid.

1735. & ſe place ſur l'Oglio, tâcher de lui dérober quelques marches, pour paſſer cette rivière & aller à lui, le ſuccès de la campagne dépendant de s'ouvrir un paſſage, d'avancer, de le confiner au moins dans le Séraglio.

S'entendre avec le duc de Montémar; choſe difficile.

Le roi de Sardaigne jugea qu'on ne pouvoit rien projeter de mieux dans les circonſtances, & qu'il étoit à deſirer que le duc de Montémar convînt de ces principes. On avoit eſpéré que le général eſpagnol viendroit à Turin conférer ſur les opérations; on l'y avoit invité, & il ne répondoit point ſur cet article. Une des grandes difficultés étoit de bien s'entendre avec lui : les préventions nationales, ainſi que les intérêts différens des cours de Madrid & de Turin, pouvoient être une ſource d'embarras & de diſputes.

Diſette de fourages. Noailles y pourvoit à Milan.

Deux obſtacles terribles ſe préſentèrent d'ailleurs, quand Noailles vit les choſes de plus près. On manquoit abſo-

lument de fourages, & les troupes françoiſes languiſſoient dans un état déplorable. Pour remédier au premier de ces maux, il ſe rendit à Milan. Le gouvernement du pays prétendoit avoir fourni au-delà de ſes obligations : l'intendant de l'armée prétendoit tout le contraire. Entrer dans l'examen des comptes & des abus, c'eût été perdre un tems précieux. Le maréchal traita de manière que les Milanois fuſſent obligés de faire les fournitures, ſans perdre l'eſpérance de recouvrer leurs avances. La diſpoſition des eſprits étoit ſi peu favorable, qu'il falloit autant de modération que de fermeté pour obtenir des ſecours ſi néceſſaires. 1735.

État déplorable de l'armée françoiſe.

Pluſieurs accès de fièvre, occaſionnés par un travail exceſſif, ne rallentirent point l'ardeur de Noailles. Il ſe rendit le 27 mars à Crémone, où il connut d'abord le cruel état de l'armée. D'Angervilliers en étoit inſtruit par des cor-

1735. M. d'Angerv. au maréchal de Noailles. 23 mars

reſpondances ſecrettes, & lui en marquoit déjà ſa douleur. Selon les lettres mêmes de ce miniſtre, les généraux, les directeurs & inſpecteurs des troupes avoient écrit après la bataille de Parme, qu'il manquoit au moins deux cents hommes par bataillon. La déroute de la Séchia & la bataille glorieuſe de Guaſtalla augmentèrentprodigieuſement le mal. On avoit perdu environ douze cents officiers. Sept mille hommes de milices envoyés de France, une amniſtie générale accordée aux déſerteurs à condition de ſervir en Italie, des commiſſions d'officiers données à des gentilshommes ou à des fils de gens vivant noblement, pourvu qu'ils emmenaſſent des recrues; tous ces moyens furent employés avec ſuccès, & avoient dû procurer plus de dix mille hommes effectifs. Cependant les plus forts bataillons ne montoient pas au-delà de quatre cents hommes : il y en avoit

beaucoup de moins nombreux. Comment ſe peut-il, diſoit le miniſtre, que des troupes qu'on a mandé être complettes au commencement de décembre 1734, ſe trouvent ſi foibles à la fin de mars 1735? 1735.

Déſordres honteux qui étoient la cauſe du mal.

La cauſe de ce déſordre étoit pire que le déſordre même, puiſque c'étoit l'oubli des devoirs, ou la volonté de les ſacrifier à l'intérêt. Les pertes de l'armée, ſoit par les combats, ſoit par les maladies, avoient été dans la dernière campagne plus conſidérables qu'on ne le diſoit. Les nouveaux officiers, arrivés de France, avoient reçu des colonels toute ſorte de dégoûts; & les colonels avoient favoriſé les capitaines, qui voulant faire de honteux profits ſur leurs compagnies, craignoient qu'on ne les rendît complettes. On avoit trompé les directeurs & inſpecteurs; on avoit ſéduit ou intimidé les commiſſaires des guerres. On avoit abuſé même des gratifications

1735. destinées aux officiers blessés : elles avoient été pour la plupart le prix de la faveur, & non des blessures ou des services. Enfin une espèce d'anarchie régnoit dans l'armée ; le colonel vouloit être absolu dans sa troupe, le capitaine dans sa compagnie ; chacun affectant l'indépendance, sans que les supérieurs y missent ordre.

Ordre du roi d'y remédier.

C'est ce que le ministre apprit bien tard, & à quoi on ne pouvoit trop tôt remédier. Sa lettre au maréchal de Noailles annonçoit des résolutions sévères. Elle étoit accompagnée d'une dépêche du roi, qui lui recommandoit d'employer toute son autorité, *sans aucun ménagement, pour apporter les remèdes convenables*, avec ordre de l'informer du succès.

Les soldats indignement délaissés.

Avant la réception de ces lettres, il vit par lui-même la grandeur du mal. Il fut pénétré de douleur, en apprenant qu'on n'avoit pris aucun soin du soldat,

ſoldat, dès le commencement du quartier d'hiver; que pendant la rigueur de la ſaiſon, on l'avoit laiſſé dans des cloîtres & des portiques, ſans fournitures; que la même négligence s'étoit étendue ſur les hopitaux, & que celui de Guaſtalla, un des plus néceſſaires, avoit été entièrement abandonné. On laiſſoit périr de la ſorte ces braves gens qui venoient de combattre en héros; on les oublioit pour un gain ſordide. 1735.

Noailles rétablit l'ordre autant qu'il peut.

L'arrivée du nouveau général produiſit d'abord des effets avantageux. Il réveilla dans les uns l'amour du devoir: il fit craindre aux autres le châtiment; il voulut tout voir, tout connoître, & ſe livra aux détails les plus pénibles. Alors chacun reprit ſes fonctions; la négligence & les abus diſparurent en grande partie, & le ſoldat fut ſoulagé. Au reſte, comme il le marquoit au miniſtre, on avoit beſoin de tems & de ménagemens pour guérir des maux

Le maréchal de Noailles à M. d'Angerv. 6 avril.

de cette nature ; & il falloit ne pas
1735. débuter par s'attirer la haine, en voulant réprimer tous les déſordres.

Il ne ſe preſſe pas d'agir, par la néceſſité de s'y préparer.

Déjà les ennemis ſe mettoient en mouvement ; & rien n'étoit encore prêt pour la campagne, pas même un pont ſur le Pô. De toute l'infanterie françoiſe, le général n'auroit pu raſſembler dix mille combattans : les maladies réduiſoient encore le reſte à l'inaction. La cavalerie l'embarraſſoit tellement faute de fourages, qu'il propoſa d'en renvoyer une vingtaine d'eſcadrons, dont on pouvoit ſe paſſer dès que l'armée d'Eſpagne auroit joint celle de France. Comme cette jonction ne pouvoit ſe faire auſſitôt qu'il le deſiroit, il réſolut de ne rien commettre au haſard, de ne point ſe preſſer, de laiſſer aux troupes le tems de ſe refaire, étant ſûr d'agir efficacement lorſqu'il ſeroit en état d'agir. *Il faut*, écrivoit-il au miniſtre, *jouer ici aux échecs & non pas aux dés.*

Le maréchal de Noailles à M. d'Angerv. 4 & 7 avril.

En conſéquence, il donna ſes ordres au marquis de Savines, qui commandoit quarante bataillons dans le Modénois. Ce lieutenant-général pouvoit être attaqué d'un jour à l'autre. Riſquer une action eût été la plus dangereuſe imprudence, puiſqu'il n'y avoit rien à gagner, & qu'il y avoit beaucoup à perdre. Noailles lui marqua expreſſément de l'éviter, en cas que les impériaux vinſſent à lui, & de pourvoir ſeulement à la ſureté de Guaſtalla & de la citadelle de Modène; lui recommandant néanmoins de ne faire ces mouvemens qu'à la dernière extrémité, comme l'exigeoit l'honneur de la nation.

1735. Il défend de haſarder une action dangereuſe.

Le maréchal de Noailles à M. de Savines, 5 avril.

« Je ſais qu'il vous en coûtera, mon » cher Savines, de vous retirer, lui di- » ſoit-il. Si j'étois plus jeune, & que je » ne préféraſſe point l'utile au brillant, » j'en ſouffrirois moi-même. Mais un » honnête homme doit aller toujours

Lettre remarquable ſur cet objet.

» au bien de l'affaire & au ſolide.
1735. » Dans un mois nous ſerons en état
» de rencogner ces meſſieurs, de ma-
» nière à n'oſer ſe montrer. Laiſſons-
» leur la ſatisfaction de ſe tracaſſer en
» attendant ». Le général parle ici comme Fabius. S'il remplit l'objet de ſa campagne, une bataille gagnée lui auroit été moins glorieuſe.

Entrevue avec Montémar.

Dès le commencement, il avoit demandé avec ardeur une entrevue au duc de Montémar. Celui-ci, occupé en Toſcane du ſiége de Porto-Ercolé, ne s'étoit point preſſé de répondre. Enfin il promit de ſe rendre à Parme le 12 avril. Là, Noailles lui communiqua le plan de campagne, & augura bien de ſes diſpoſitions. Montémar lui parut deſirer très-vivement d'être chargé d'opérations particulières, & que les troupes eſpagnoles ne fuſſent point ſéparées. Toutes les meſures étoient priſes d'avance pour le ſatisfaire à cet égard:

Le maréchal de Noailles à M. d'Angerv. 15 avril.

le roi de Sardaigne deſiroit également d'agir d'un côté avec les François, tandis que les Eſpagnols agiroient de l'autre. 1735.

Caractère & diſpoſitions de ce général.

Les deux généraux convinrent dans leur conférence des points les plus importans. Noailles avoit beſoin de toute ſa dextérité, de tout ſon eſprit de conciliation, pour amener à ſon ſentiment un homme fier, & qui ne vouloit point être ſubordonné. « Mon frère le ca- » pitaine-général, écrivit-il au cardinal » de Fleuri, eſt un peu délicat & cha- » touilleux; mais comme je connois » ſon tempérament, je me ſuis arrangé » là-deſſus, & j'eſpère que le roi ſera » bien ſervi ».

Lettre du 25 avril.

Noailles parfaitement d'accord avec le roi de Sardaigne.

Ce qu'il y avoit pour lui de plus honorable, & en même-tems de plus utile aux affaires, c'étoit d'avoir gagné parfaitement la confiance du roi de Sardaigne & de ſon miniſtre. Son attention à leur rendre compte de tout, à

leur écrire avec autant d'égards que de
1735. franchiſe, arrachoit toutes les épines qu'il pouvoit craindre dans ſes relations avec cette cour. On y chériſſoit ſa perſonne, on y louoit ſa conduite, on le combloit de témoignages d'eſtime & d'amitié. Le ſuccès de la guerre dépendoit ſurtout de la bonne intelligence.

La cour de France impatiente de ſa lenteur, quoique indiſpenſable.

La ſaiſon avançoit, & l'armée demeuroit dans l'inaction, quoique le miniſtère de France s'impatientât des lenteurs. Il eſt facile à la cour de ſe figurer de loin toutes choſes dans l'état que l'on deſire. Les complaiſans & les flatteurs ne manquent pas d'entretenir cette agréable illuſion. L'intendant de l'armée y contribuoit par des rapports infidèles. On s'ennuyoit des plaintes du maréchal de Noailles ſur la diſette de fourages. D'Angervilliers l'invitoit à ne plus parler de foin, à ne plus en faire des achats, à en lever militairement ſur le Milanès, ſi cela étoit néceſſaire;

ajoutant que la terre devoit déjà produire de l'herbe, & ne penſant pas que les pluies avoient beaucoup retardé les productions. En un mot, outre le chagrin de lutter contre tant d'obſtacles, il avoit encore celui de n'être pas approuvé. 1735.

Nul général ne fut plus exact à combiner & à raſſembler tous les moyens. L'idée d'agir militairement dans le Milanès lui parut étrange : elle étoit formellement contraire au traité conclu avec le roi de Sardaigne : ce prince tiroit lui-même du Piémont, & de l'état de Veniſe, les fourages qu'il fourniſſoit à ſes troupes. Ainſi le maréchal avoit raiſon d'écrire au miniſtre, après lui avoir expoſé les beſoins : « On veut que » l'armée du roi vive ſans magaſins, » qu'elle paſſe les rivières ſans bateaux, » & que les vivres la ſuivent ſans le » nombre ſuffiſant de voitures ». Peut-être s'appeſantiſſoit-il un peu trop ſur

Il réfute les fauſſes idées du miniſtère

Le maréchal de Noailles à M. d'Angerv. 28 avril.

1735. ces détails ; mais l'expérience de toutes les guerres l'avoit convaincu de leur importance.

Le garde-des-sceaux lui rend de mauvais offices.

Le garde-des-sceaux, chargé des affaires étrangères, ne l'aimoit point, prêtoit l'oreille à ses ennemis, & pouvoit tout alors sur l'esprit du cardinal.

D'Angervilliers forcé de lui écrire des choses désagréables.

Le ministre de la guerre étoit malgré lui leur organe, en écrivant avec une sorte d'humeur. Noailles dit à ce dernier dans une de ses lettres : « Je sau-

Lettre du 16 mai.

» rai toujours distinguer M. d'Anger-» villiers d'avec le ministre de la guerre. » L'un est mon ancien ami, & je comp-» te sur lui depuis long-tems : l'autre » est sec, refusant les choses les plus » nécessaires sans en dire la raison ; » d'ailleurs il reçoit toutes les mente-» ries qu'on lui mande de ce pays-ci, » où l'on ne dit pas un mot de vérité ». On changea bientôt de ton à la cour, parce que les opérations du général forcèrent à changer le blâme en éloges.

Il avoit écrit au duc de Montémar que l'armée s'aſſembleroit vers le 10 mai, & qu'il falloit que les Eſpagnols ſe rendiſſent dans le même tems ſur le Panaro. Montémar lui répondit qu'il y ſeroit à jour nommé : mais qu'il ne croyoit pas qu'on dût ſe mettre en campagne, avant de trouver ſur la terre aſſez d'herbe pour le ſoutien de la cavalerie & des équipages. C'eſt ce que la cour de Verſailles ne vouloit pas comprendre.

1735. Montémar retardé par les mêmes cauſes.

Le roi de Sardaigne arriva le 6 à Milan. Noailles s'y trouva pour concerter avec lui toutes les manœuvres, & changea quelque choſe au premier plan, parce que la ſituation actuelle l'exigeoit. On convint de jeter un pont ſur le Pô, vis-à-vis de Berſello, pour former la communication. Comme les ennemis ſe trouvoient en forces du côté de Gonzague dans le Mantouan, il fut réſolu de marcher à eux, de nétoyer

Diſpoſitions nouvelles.

1735. la rive droite du Pô juſqu'à l'embouchure de la Séchia, & cependant de tout préparer pour le paſſage de l'Oglio. On demanda au duc de Montémar de ſe rendre le 27 à Carpi, afin de couper la retraite aux impériaux ſur la Séchia, s'ils vouloient attendre les alliés; ou de les prendre en flanc, s'ils vouloient ſe retirer vers la Mirandole. Les difficultés du paſſage de l'Apennin retardèrent encore ce général: il promit d'être le 29 à Guaſtalla, pour une conférence que l'on propoſoit.

Noailles applaudi enfin par la cour.

Rien n'étoit plus ſage que toutes ces diſpoſitions. Elles furent applaudies à la cour de France. On y loua en particulier le général d'avoir rétabli dans l'armée la diſcipline anéantie, avantage plus important qu'une victoire. Rapportons ici quelques particularités affligeantes, mais propres à faire ſentir combien la licence des troupes eſt funeſte, & combien on ſert l'humanité & l'état en la réprimant.

Le mal avoit commencé dès la première campagne, ſans doute parce que le maréchal de Villars étoit trop vieux pour empêcher des déſordres, auxquels le climat & la nature du pays n'excitoient que trop. L'impunité favoriſant les paſſions du ſoldat, il ſe livroit aux excès les plus horribles. On coupa les doigts & les oreilles à des femmes, afin d'enlever plus tôt leurs bijoux. On refuſa la viande que le roi faiſoit fournir; on ne vouloit vivre que de volailles priſes par force de tous côtés. On vendit publiquement des bœufs dans le camp à un écu ou quatre francs la pièce; on expoſa en vente au milieu des villes l'argenterie, le linge & les meubles qui étoient le fruit du pillage. Un régiment fit pour plus de cinquante mille francs de dégât, dans le château d'une des premières maiſons de Lombardie; & lorſque la dame du château en porta ſes plaintes, le colonel lui-même s'ef-

1735. A quel point la licence des troupes s'étoit portée auparavant.

Journal du maréchal de Noailles de la camp. d'Ital.

Les chefs eux-mêmes y avoient contribué.

força de la noircir par des calomnies.
1735. Le roi de Sardaigne faiſant des repréſentations ſur ces déſordres, un général lui répondit : *Il faut bien pardonner quelque choſe à des gens qui n'ont que quatre ſous par jour.* Enfin la voix des officiers étoit mépriſée. Quelques-uns, dépouillés par leurs propres ſoldats dans une journée malheureuſe, furent contraints de racheter d'eux ce que ces brigands leur avoient pris.

Noailles punit l'officier pour les fautes de ſes ſoldats.

Noailles avoit déjà mis un frein à cette licence, lorſqu'il l'étouffa entiérement par un trait de ſévérité, qui apprit aux officiers à mieux s'acquitter de leurs devoirs ; car les déſordres du ſoldat venoient ſurtout de la négligence des chefs. Revenant de viſiter le pont ſur le Pô, il entend des coups de fuſil : il envoie à la découverte ; il apprend que des maraudeurs aſſaſſinent un cavalier de l'armée ; il ordonne de les pourſuivre. Ces ma-

Le maréchal de Noailles à M. d'Angerv. 17 mai.

raudeurs ſe mettent en défenſe & tirent ſur la troupe. La plupart ſe ſauvent enſuite. On en arrête ſeulement cinq, dont un fut exécuté le lendemain en préſence des autres, à qui l'on fit grace au nom du roi de Sardaigne. Noailles envoya le colonel de leur régiment, & le capitaine de leur compagnie, en priſon dans un château, eſcortés par quarante cavaliers; & déclara qu'il s'en prendroit déſormais à l'officier des déſordres où tomberoit le ſoldat. 1735.

La diſcipline reprend vigueur.

Cet exemple, que la cour approuva fort, donna lieu à des murmures, mais produiſit l'effet le plus ſalutaire. Officiers & ſoldats craignirent également de s'écarter de leurs devoirs, & la diſcipline fut conſtamment en vigueur. On en ſentit tout l'avantage. Les peuples auparavant conſternés, maudiſſant les François, deſirant leur perte, comblèrent de bénédictions le

Excellent effet qui en réſulte.

général, & s'empreſsèrent à le ſatiſ-
1735. faire. Les miniſtres des princes d'Italie célébroient en France le bon ordre qu'il maintenoit dans ſon armée : ils aſſuroient que le pays ſe prêteroit volontiers à tous ſes deſirs. D'Angervilliers ne lui parloit plus que du contentement de la cour : ſes retardemens pour l'ouverture de la campagne étoient même loués comme un ſervice eſſentiel. Et que vouloit-on qu'il fît des troupes, dans un tems où elles rempliſſoient les hopitaux ?

Lettre du 24 mai.

Conférence à Guaſtalla avec Montémar.

L'armée françoiſe & celle du roi de Sardaigne paſsèrent le Pô le 12 mai, excepté un corps de troupes qu'on laiſſa dans le Crémonois. Ce prince & le maréchal établirent leur quartier à Guaſtalla, où le duc de Montémar arriva comme il l'avoit annoncé. On entra auſſitôt en conférence. On convint que le ſuccès de la campagne dépendoit de forcer les impériaux à repaſ-

ſer le fleuve, & de les priver non-ſeulement des ſubſiſtances qu'ils tiroient du pays ſitué en deça, mais des ſecours qu'ils faiſoient remonter du golfe adriatique. On régla en conſéquence les opérations, ſuivant le projet déjà formé. 1735.

Celui-ci réſolu de ne pas céder le pas au maréchal.

Mais un faux point d'honneur pouvoit tout rompre, ſi Noailles avoit eu moins de modération & de ſageſſe. Il avoit demandé en vain un réglement de ſervice, pour prévenir les difficultés qu'on devoit craindre de la part de l'Eſpagnol. Quoique la cour d'Eſpagne eût paru, au commencement, conſentir que Montémar lui fût ſubordonné, la jalouſie de rang, & les prétentions nationales rendoient ce conſentement très-incertain, & il parut bien qu'on y avoit compté trop légérement. Montémar, invité en forme à dîner chez le roi, ſaiſit cette occaſion unique pour ſe déclarer : il réſolut de ne point céder.

Il ſaiſit l'occaſion d'un dîner chez le roi.

le pas au général françois. L'ambaſſa-
1735. deur d'Eſpagne en avertit avec inquié-
tude le marquis d'Orméa, diſant qu'il
falloit chercher quelque expédient,
On prévient ſagement l'éclat. ſans quoi il arriveroit une affaire.
Orméa répondit que le maréchal n'é-
toit pas invité, & qu'ainſi il n'ar-
riveroit rien. Ils étoient tous chez le
roi. Le maréchal ſut par le miniſtre
piémontois cet incident imprévu. Heu-
reuſement il n'avoit point reçu d'in-
vitation : ſous prétexte d'avoir beſoin
de repos, il demanda au roi la per-
miſſion de ſe retirer. Montémar lui ren-
dit cependant la première viſite, lui
laiſſa prendre la première place dans
les conférences, dîna chez lui fort
gaiement, & perſonne dans l'armée
ne ſe douta qu'il y eût le moindre
ſujet de conteſtation.

Chauvelin s'explique là-deſſus trop vague-ment. Noailles devoit s'attendre dès-lors
à de fâcheuſes difficultés avec le gé-
néral eſpagnol. Il rendit compte à la

cour de ce qui venoit de ſe paſſer. Le garde des ſceaux, jugeant que la prétention de Montémar étoit *fort extraordinaire*, que l'affectation dans la manière de la propoſer l'étoit encore plus, que c'étoit ſans doute un parti pris d'après les ordres de ſa cour, ſe contente d'écrire au maréchal que nous ne devons jamais paroître douter de nos droits; qu'il faut tout au plus donner quelque choſe à la prudence dans les occaſions; que la ſageſſe doit lui faire éviter des incidens nuiſibles à la cauſe commune. « Je vois avec » plaiſir, ajoute-t-il, qu'en uſant de toute » la prudence poſſible, vous avez fait » juſqu'à préſent, & vous êtes réſolu » de faire ce qui peut concerner la dé- » cence & la repréſentation due à vos » dignités & au commandement qui » vous eſt confié ».

1735. M. Chauvelin au maréchal de Noailles. 3 juin.

De pareilles réponſes laiſſent dans l'eſprit une indéciſion cruelle. Noailles Soupçons de Noailles;

avoit lieu de regarder le garde-des-
1735. ſceaux comme ſon ennemi, & n'igno-
il évite les piéges. roit pas qu'il cherchoit les occaſions de jeter du blâme ſur ſa conduite : il ſoupçonna que ce miniſtre avoit le deſſein de le compromettre avec la cour d'Eſpagne. Si on lui tendoit réellement un piége, il ſut l'éviter. Laiſſant au miniſtre le ſoin de terminer de vaines querelles de cérémonial, il ne s'occupa que de celui de bien conduire les affaires. S'attacher trop aux minuties, eſt le moyen de manquer les grandes choſes.

Accidens. Connoiſſance du pays, néceſſaire pour juger. Un nouvel obſtacle retarda les opérations. Pluſieurs jours de pluie & d'orages gâtèrent entiérement les chemins. Il faut connoître le pays, pour croire qu'on n'auroit fait alors qu'en trois jours de marche, ce qu'on fait en cinq ou ſix heures par un beau tems. Rien n'eſt plus vrai ; & ce ſeul exemple, comme le dit le maréchal de Noailles,

peut redreſſer le jugement de ceux qui, « ſans aucune connoiſſance des lieux, » penſent avec une carte & un compas » à la main, qu'une armée n'a qu'à » marcher; & accuſent ſouvent de » lenteur & de peu d'activité un géné- » ral, dont ils devroient au contraire » louer la prudence ».

1735. Journal de la campagne.

Il avoit fait deſcendre à Guaſtalla le pont de bateaux. Une tempête le rompit, le courant l'emportoit. On vint l'avertir du danger. Il monta auſſitôt à cheval, fit avancer des troupes, alla juſqu'aux portes de Luzara, un des poſtes de l'ennemi; & par ſon activité & par ſes ordres, il ſauva le pont qui étoit abſolument néceſſaire.

Pont de bateaux rompu & ſéparé.

L'armée impériale commandée par le feld-maréchal Koenikſeck, fortement retranchée à San-Bénédetto, avoit environ ſoixante & dix bataillons & quatre-vingt-dix eſcadrons. Celle de France, avec celle du roi de Sardaigne,

Forces des armées.

étoit inférieure en nombre. Elle devoit
1735. être supérieure par la jonction des Espagnols; & si les ennemis osoient attendre, on étoit presque sûr de la victoire.

Projet manqué par accident.

Tout fut prêt enfin pour marcher de Guastalla le 30 mai. Noailles méditoit d'enlever un camp de cavalerie près de Gonzague. Il partit le 29 à sept heures du soir, à la tête d'un gros détachement commandé sous prétexte de fourage. Toutes les avenues du camp devoient être bientôt occupées. Mais à peine avoit-on fait une lieue, qu'un orage des plus violens, accompagné de pluie & de tonnerre, retarda les troupes. On fut obligé de faire halte près de trois heures. Un autre accident rompit toutes les mesures. Les dragons, trompés par leur guide, prirent le chemin de Gonzague, rencontrèrent une patrouille, furent attaqués, chassèrent ceux qui les attaquoient : mais

l'alarme ſe répandit dans le camp, & cette cavalerie eut le tems de ſe retirer, non ſans beaucoup de confuſion. 1735.

Cependant toute l'armée eſt en marche. Les châteaux de Gonzague & de Reggiolo ſont pris le 30. On reſſerre les ennemis dans leur camp de San-Bénédetto. Noailles ſe diſpoſe à les y forcer. Il fait jeter un pont ſur la Séchia, & les Eſpagnols arrivent le 2 juin aux bords de cette rivière. Les Allemands ſe voyant comme aſſiégés, déſeſpérant de pouvoir ſe ſoutenir, ſe retirent pendant la nuit de l'autre côté du Pô, & replient les deux ponts qu'ils avoient. Leur deſſein étoit de ſe porter à Oſtiglia, & d'y repaſſer le fleuve pour défendre le poſte important de Réveré. Les ennemis contraints de ſe retirer.

Après avoir occupé leur camp, le général françois, qui donnoit exactement de ſes nouvelles au duc de Montémar, lui demande une entrevue. Ils Conférence des généraux.

conférent devant le roi de Sardaigne ;
1735. & l'on convient que les Eſpagnols marcheront ſur Réveré pour s'en emparer. En même-tems Noailles envoie un détachement vers l'Oglio.

Priſe de Réveré. Les Allemands avoient déjà leurs ponts tout prêts à Oſtiglia ; ils avoient même déjà fait repaſſer cinq à ſix mille hommes. Toute l'armée ennemie pouvoit tomber ſur les Eſpagnols. Noailles en reçoit l'avis de Montémar. Auſſitôt il fait marcher trente bataillons & vingt-neuf eſcadrons ; il fait jeter de nouveaux ponts ſur la Séchia, il joint Montémar, va reconnoître avec lui Réveré, & l'on ſe prépare à l'attaquer le 7 de grand matin. Pendant la nuit, les grenadiers, ſous les ordres du marquis de Maillebois, s'emparent de tous les dehors juſqu'aux portes de la ville. Le maréchal s'avançant dès la pointe du jour, apprend que les ennemis ont paſſé le Pô à la faveur des ténèbres, & qu'on eſt maître de Réveré.

Ils avoient de l'autre côté du fleuve une batterie de treize pièces de canon & de trois mortiers, avec ſix grandes galiotes venues de Trieſte. Six pièces de canon, ſervies à découvert par les François, firent ceſſer le feu de la batterie; coulèrent à fond trois galiotes, & mirent le reſte hors de ſervice. 1735. Action d'artillerie françoiſe.

Ainſi par les ſages diſpoſitions du maréchal, par la vivacité de ſes mouvemens, qui contribua beaucoup à aiguillonner la lenteur des Eſpagnols, on parvint ſans perte à s'emparer du poſte le plus important & le plus difficile à forcer. Les impériaux, toujours agreſſeurs dans la dernière campagne, n'oſèrent pas même ſe tenir ſur la défenſive. Ils abandonnèrent la navigation du Pô, leur principale reſſource pour les ſubſiſtances. Les ſuccès de la guerre dépendent ſouvent de l'habileté d'un chef, plutôt que des actions ſanglantes dont on fait le plus de bruit. Noailles mérite de grands éloges.

Il étoit impoſſible qu'on ne ſentît à la cour l'importance de cet avantage. « Le roi en eſt infiniment contenr, » écrivit le cardinal de Fleuri au » général, & il n'a pas été inſenſible » au beſoin que M. de Montémar a » cru, avec raiſon, avoir d'être ſou- » tenu par nos troupes. Votre activité » & votre prévoyance ont certainement » opéré l'évacuation de Réveré, qui » étoit déciſive. Il paroît que vous ne » ne vous en tiendrez pas là, & on ne » peut qu'applaudir à toutes vos vues... » A en juger par tous les éloges que le » roi de Sardaigne fait de vous, on » doit s'attendre qu'il agira avec vous » d'un parfait concert. Celui que vous » conſervez pour M. de Montémar eſt » l'effet de vos ſoins, & de l'habileté » avec laquelle vous ſavez ménager les » eſprits ».

1735. Le cardinal de Fleuri les lui donne.

Le cardinal de Fleuri au maréchal de Noailles. 15 juin.

Noailles dut être encore plus ſenſible à ce que d'Angervilliers lui marqua par ordre

Attention flatteuſe du roi.

ordre du roi, avant qu'on fût la dernière expédition. « S. M. m'ordonne » de vous recommander d'avoir ſoin » de vous-même, & de ménager autant que vous pourrez votre ſanté, » qui ne peut être encore que convaleſcente. Elle ſait depuis long-tems » que perſonne ne connoît mieux que » vous ſes obligations, & ne ſe porte » à les remplir avec plus de zèle ; mais » elle veut que vous ſongiez ſouvent » que votre principale obligation eſt de » vous maintenir en état de la ſervir ». Cette attention du roi ſeroit beaucoup moins remarquable, ſi les ſouverains n'oublioient ſouvent ce qu'ils doivent à leurs ſujets les plus utiles.

1735. Lettre du 13 juin.

Paſſage de l'Oglio.

Après avoir mis Montémar en poſſeſſion de Réveré, Noailles courut à San-Bénédetto, où campoit le roi de Sardaigne, lui rendre compte de l'événement. Il en reçut les marques de ſatisfaction qu'il méritoit, & l'on ne

1735. penſa enſuite qu'à pouſſer vivement l'ennemi. On retourne au pont de Guaſtalla, on paſſe le Pô : toute l'armée ſe trouve ſur l'Oglio le 13. Les ennemis ſe retirent avec précipitation : ils avoient abandonné Oſtiglia & Borgoforté. Leurs mouvemens déterminent le maréchal de Noailles à paſſer l'Oglio, ſans attendre ſon arrière-garde. Le 15, il s'avance juſqu'à la portée du canon de Mantoue, pour examiner le pays. Il envoie le même jour le comte de Ségur inveſtir Goïto. Celui-ci feint pendant la nuit de jeter un pont ſur le Mincio : la garniſon trompée par cette ruſe, craignant qu'on ne lui coupe la retraite, abandonne cette place le 16 à la pointe du jour, & Ségur y entre avec ſes troupes.

Priſe de Goïto.

Montémar régloit ſes mouvemens ſur ceux de Noailles. Il avoit paſſé le Pô : le Séraglio étoit occupé de toutes parts. L'infanterie françoiſe arrive aux bords du Mincio le 18, paſſe gaiement

On paſſe le Mincio.

cette rivière ſur des ponts conſtruits à la hâte ; & le lendemain, toute l'armée marche en bataille juſqu'à Marengo. 1735.

Dans la plaine au-delà, parut quelque cavalerie des ennemis. Le marquis de Savines envoya demander au général la permiſſion de les charger, à la tête des carabiniers. Comme il y avoit un défilé entre-deux, & que l'armée n'étoit pas arrivée pour lors ; Noailles refuſa, & le roi de Sardaigne jugea que ce refus étoit fort ſage. Savines, trop impatient de ſe ſignaler par une action, n'en jugea pas de même. *Meſſieurs*, dit-il aux carabiniers, *nous n'avons qu'à mettre nos gants dans nos poches : car il faut ſans doute que M. le maréchal ait la paix dans la ſienne, puiſqu'il ne veut point que nous donnions ſur ces gens-là.* On ſut depuis, que c'étoit un corps de neuf mille cinq cents hommes, commandés par le général Khevenhuller, qui attendoit qu'on

Le maréchal s'oppoſe à une témérité.

Journal de la campagne.

Elle auroit été funeſte.

fît avancer dans la plaine le détache-
1735. ment, & qui ſe préparoit à fondre ſur lui. Que ſeroit devenu Savines avec les carabiniers, ſi on l'eût laiſſé donner dans le piége?

Fauſſe inquiétude du marquis de Maillebois.

Un autre lieutenant-général, le marquis de Maillebois, penſa ſe perdre lui-même par un de ces traits de vivacité inquiete, ſi communs dans la nation. Le maréchal de Noailles qui eſtimoit ſes talens & ſa valeur, lui avoit donné la garde du Pô, comme un poſte de confiance, où il devoit concourir immédiatement dans les opérations avec le général eſpagnol. Si le Séraglio étoit devenu le théâtre de la guerre, ainſi qu'on avoit lieu de s'y attendre, il auroit toujours été en face des ennemis, & il ne pouvoit rien deſirer de plus honorable. Mais les Allemands ayant tout abandonné, étant pourſuivis avec ardeur, Maillebois crut qu'il y auroit une action; &

Ibid.

parce que l'éloignement ne lui permettoit pas d'y avoir part, il s'imagina que le maréchal le mépriſoit & vouloit le chagriner. 1735.

Agité de ce faux ſoupçon, il lui écrivit le 18 deux lettres extrêmement vives, où il ſe plaignoit amèrement qu'on méconnût ſes ſervices, qu'on cherchât à lui donner du dégoût. Il voyoit bien, diſoit-il, que c'étoit un parti pris : il ne pouvoit plus diſſimuler ſon déſeſpoir ; il prioit enfin qu'on lui permît de demander ſon congé. Ses lettres étoient pleines de ſuppoſitions imaginaires, dictées par l'humeur, & d'un ſtyle très-peu convenable. Ses plaintes imprudentes.

Noailles ſe conduiſit avec une modération qui peut ſervir de modèle. Il répondit à Maillebois qu'il étoit tombé des nues, en le voyant ſe livrer à de pareilles préventions ; qu'il ne concevoit pas d'où elles pouvoient venir, ni quels méchans hommes avoient pu lui Noailles l'engage à réparer ſa faute.

faire prendre le change à ſon égard.
1735. Il rappela les preuves de diſtinction & de confiance, qu'il lui avoit toujours données : il montra l'injuſtice de ſes plaintes au ſujet de ſon poſte. *Peſez bien toutes ces circonſtances*, dit-il, *& je compte que dans quatre jours vous ſerez honteux d'avoir penſé comme vous avez fait.* Effectivement Maillebois le remercia des marques qu'il recevoit de ſon amitié, & lui proteſta qu'il s'empreſſeroit toujours à exécuter ſes ordres, & à contribuer en tout genre à le ſatisfaire. Il avoit commis une grande faute ; mais il méritoit qu'on lui ménageât ainſi le moyen de la réparer.

Il fait prendre la réſolution de pourſuivre les ennemis.

Cependant on avançoit toujours, & les ennemis reculoient. Le maréchal écrivit au duc de Montémar, qu'ils paroiſſoient évidemment vouloir ſe retirer dans le Trentin, & qu'il falloit conférer avec le roi de Sardaigne ſur le parti qu'on devoit prendre. Montémar

arriva le lendemain ; il propoſa le ſiége de Mantoue, qu'il deſiroit fort, parce que le Mantouan devoit reſter à Don Carlos. L'avis de Noailles fut de pouſſer auparavant les ennemis au-delà de l'Adigé, de les confiner dans les montagnes du Trentin & dans les gorges du Tirol ; après quoi on délibéreroit ſur cette entrepriſe, pour laquelle il n'y avoit rien encore de prêt. On convint de ſuivre ce parti. 1735.

Action de cavalerie eſpagnole.

Le marquis de Bonas fut envoyé avec deux mille hommes à la pourſuite des Allemands. Montémar détacha de ſon côté deux cent cinquante carabiniers, qui ayant rencontré un de leurs corps incomparablement plus nombreux, le chargèrent ſix fois, le mirent en déſordre, & montrèrent de quoi la cavalerie eſpagnole étoit capable.

Le maréchal fait ſortir d'Italie les Allemands.

Bonas arrive à Caſtelnovo le 21 au ſoir. Le lendemain, craignant d'être attaqué & coupé, il informe de ſa

ſituation le maréchal de Noailles. Celui-ci part à huit heures du ſoir avec environ dix mille hommes, eſſuie un orage affreux, arrive à une heure après minuit, où Bonas s'étoit retiré, & de là continue ſa marche. Les ennemis pouvoient l'attendre au pied du mont Baldo, où ils avoient un poſte excellent: ils aimèrent mieux paſſer l'Adigé le 23, & ils diſparurent de l'Italie.

1735.

Chagrin injuſte d'un officier-général.

Ce mouvement déciſif du maréchal mortifia l'amour-propre, & du marquis de Bonas & du genéral eſpagnol. Le premier auroit voulu qu'on lui laiſſât la gloire de chaſſer les impériaux, en lui envoyant le ſecours qu'il demandoit: comme ſi un général ne devoit pas agir lui-même, dans les occaſions où il faut marcher contre une armée entière. Il ne diſſimula point l'injuſte chagrin qu'il en conçut; & cependant il avoit les plus grandes obligations à Noailles. Telle eſt trop ſouvent l'influence de l'in-

Journal.

térêt perſonnel : il fait oublier & le bien public, & les ſervices particuliers qu'on a reçus. 1735.

Montémar de ſon côté, trouva mauvais que le maréchal n'eût pas différé au moins ſa marche de vingt-quatre heures, pour attendre l'armée d'Eſpagne. Dans une lettre qu'il lui écrivit, il inſiſtoit ſur l'harmonie, & le concert qui devoient régner entre eux. Mais, ſelon la réponſe de Noailles, il s'agiſſoit de ſauver deux mille hommes des meilleures troupes de France : il falloit, ou faire retirer ce détachement du marquis de Bonas, ou lui donner du ſecours : « Le premier parti ne convenoit point à l'honneur des armes, & » le ſecond ne ſouffroit point de retardement ». L'Eſpagnol, paſſionné pour la gloire, ne voyoit pas ſans quelque jalouſie celle du François, dont toutes les opérations avoient ſi promptement réuſſi, & avec une utilité ſi complette. Jalouſie de Montémar.

1735. Les deux généraux conférèrent le 28 avec le roi de Sardaigne. On convint de la manière dont se feroit le blocus de Mantoue ; car le siége de cette place demandoit beaucoup de préparatifs. On régla les quartiers de rafraîchissement, pour les troupes des trois couronnes, jusqu'à ce que l'on pût rentrer en campagne. On examina quel parti on prendroit par rapport au siége de la Mirandole. Noailles n'eut pas de peine à persuader, qu'on devoit le faire pendant le quartier de rafraîchissement. La difficulté étoit de savoir à qui demeureroit cette place.

On convient du reste des opérations.

Siége de la Mirandole abandonné aux Espagnols.

Le cardinal de Fleuri avoit fait écrire depuis quelque tems, par le ministre de la guerre, que soit que les Espagnols, ou les François, ou les troupes combinées prissent la Mirandole, il falloit insister fortement auprès du duc de Montémar, pour qu'elle restât à la France. Le maréchal n'en concevoit point

M. d'Angerv. au maréchal de Noailles. 31 mai.

le motif; & la place n'étoit certainement pas un objet qui dût mettre de l'obſtruction dans les affaires. Des raiſons ſupérieures firent décider qu'elle appartiendroit aux Eſpagnols, à condition qu'ils l'aſſiégeroient ſeuls. Montémar, n'ayant pour ſes troupes que le Parméſan & le Plaiſantin, accepta volontiers la condition. 1735.

Il étoit beau d'avoir chaſſé d'Italie les Autrichiens, en moins de tems qu'on ne l'auroit eſpéré même après une victoire. On les eût pourſuivi, juſqu'à Trente, ſi l'on n'avoit bien reconnu que cette entrepriſe étoit inutile & dangereuſe, ſur-tout faute de ſubſiſtances. Le roi, étant à Rambouillet, écrivit de ſa main au cardinal de Fleuri: « Ma joie ne » ſauroit être plus grande de cet heu- » reux événement, & vous ne pouvez » trop marquer au maréchal de Noailles » combien je ſuis ſatisfait de ſa con- » duite & de ſes ſervices ». Le garde-

Louis XV très-content de ſon général.

Le cardinal de Fleuri au maréchal de Noailles. 23 juin.

des-ſceaux ne lui épargnoit pas dans ſes lettres les éloges ni les marques d'amitié ; en même-tems, il recevoit & communiquoit contre lui des impreſſions défavorables. Les haines de cour n'en ſont que plus dangereuſes, lorſqu'elles ſe cachent ſous les dehors de la cordialité ; mais elles ſe trahiſſent ſouvent elles-mêmes.

1735. Chauvelin ne laiſſe pas de le haïr.

Le cardinal lui montre de la confiance.

« Voilà les ennemis hors d'Italie : » la queſtion eſt de les empêcher d'y » rentrer : (ce ſont les termes d'une » lettre du cardinal :) car vous ſavez » que les Juifs n'étoient pas plus amou- » reux de la Paleſtine, que les impé- » riaux le ſont du pays dont vous venez » de les chaſſer. Vous êtes bon & ſage, » vous êtes zélé pour le ſervice du » roi ; & il n'y a pas lieu de douter » que vous ne preniez les partis les » plus convenables & les plus poſſi- » bles ».

Lettre du 30 juin.

Vues du C'eſt ce qui exerçoit la prévoyance

& l'activité du général. Il ſe préparoit à rentrer en campagne, après les chaleurs de la canicule. Si les ennemis revenoient, il comptoit bien les arrêter, pourvu qu'on entrât dans ſes vues. S'ils ne revenoient pas, il eſpéroit aider *magnifiquement* les alliés au ſiége de Mantoue, en cas qu'on voulût l'entreprendre. Il marquoit au cardinal : « Nous » terminerons par-là la guerre d'Italie, » & nous ramènerons à V. E. pendant » l'hiver, une armée entière, qui pourra » ſervir au printemps prochain d'eſcorte » aux plénipotentiaires qu'elle enverra » à Ratisbonne, pour y faire la paix » & régler les différens intérêts des » princes de l'empire. Digne perſon- » nage pour un roi de France, qui » n'aura fait la guerre que par principe » d'honneur, pour le bien de ſes alliés, » pour rétablir la tranquillité de l'Eu- » rope, & remettre chacun dans ſa vé- » ritable place. Je demande pardon à

1735. maréchal pour la fin de la campagne.

Le maréchal de Noailles au cardinal de Fleuri. 4 juillet.

1735. » votre éminence, ſi je n'en trouve » point pour les puiſſances médiatrices. » J'avoue que je n'ai pas d'inclination » pour meſſieurs les Anglois, & que » leur ſyſtême d'équilibre ne m'a jamais » impoſé : je ne connois que celui des » liqueurs, & point celui des monar- » chies. Ce ſont des Gaſcons, qui meu- » rent de peur dans le tems qu'ils font » des fanfaronades ». Ce jugement ſur les Anglois paroîtra ſans doute légérement haſardé : il prouve du moins la force des préjugés nationaux, dont les meilleures têtes ont peine à ſe garantir, & dont on eſt quelquefois détrompé par de cruelles expériences.

Son ſentiment ſur le ſiége de Mantoue.

Toujours occupé de ſon principal objet, Noailles fit un mémoire ſur la ſituation actuelle de la guerre d'Italie. Le ſiége de Mantoue, la manière d'empêcher le retour des impériaux, ſont les points diſcutés dans ce mémoire. Quoique Mantoue n'ait jamais

Mémoire du 25 juillet.

été assiégée dans les formes, & passe pour imprenable, le maréchal est persuadé qu'en commençant le siége après la retraite de l'ennemi, si l'on avoit eu l'artillerie & les autres moyens nécessaires, on auroit pu le finir au commencement de septembre. Il croit qu'on peut le tenter encore vers le 20 d'août, mais que plus tard l'entreprise seroit téméraire. 1735.

Moyens d'empêcher les impériaux de revenir.

Quant au second article, l'essentiel seroit de prendre un poste sur l'Adigé, où l'on pût avoir des dépôts, pour se porter de-là sur les débouchés, par lesquels l'ennemi voudroit se faire un passage : il faudroit défendre le terrain situé entre cette rivière & le lac de Garde; il faudroit se rendre maître de la navigation du lac, tant par des barques armées que par les différens postes qu'on occuperoit.

Comment on doit traiter les Vénitiens, neutres en apparence.

Les Vénitiens étoient neutres, mais secrettement favorables à l'empereur. Si l'on vouloit pousser en avant &

porter la guerre dans le Trentin, on
1735. ne pourroit ſe diſpenſer d'occuper Vérone, de vivre chez eux & à leurs dépens. La néceſſité décide en pareil cas. Le maréchal ſentoit bien qu'elle donne une eſpèce de droit, quand on eſt à la tête d'une armée, de paſſer les limites du droit ordinaire. Il ne vouloit cependant mériter aucun reproche, & il demandoit à la cour ſur cet objet des ordres qu'on donne rarement, mais qu'on laiſſe interpréter; parce qu'en autoriſant l'exécution, on veut qu'elle paroiſſe uniquement l'effet des circonſtances.

Le roi de Sardaigne refuſe de prêter du canon.

Parmi les ſecours indiſpenſables, ſoit pour la petite marine du lac de Garde, ſoit pour pénétrer avec ſuccès dans les montagnes, il demandoit vingt pièces de gros canon & quatre mortiers. Le roi de Sardaigne auroit pu fournir aiſément cette artillerie, s'il avoit voulu dégarnir ſes places. On ne pouvoit l'y déterminer. Auſſi attentif à ſes intérêts que

fidèle à l'alliance, il s'en tenoit aux engagemens qu'il avoit pris, il évitoit d'aller au-delà. Le miniſtère de France, réſolu de ne point envoyer de gros canon, le preſſa en vain d'y ſuppléer par le ſien. Du reſte le plan du maréchal fut approuvé, & l'on prit quelques meſures en conſéquence. 1735.

On vouloit à Verſailles l'expédition du Trentin; mais on y jugeoit mal de l'état des choſes. Une défiance mutuelle entre les cours de Madrid & Turin augmentoit de jour en jour. La première n'avoit point accédé au traité conclu entre les rois de France & de Sardaigne. Celui-ci demandoit que l'Eſpagne lui garantît la poſſeſſion du Milanès, promiſe par Louis XV, & n'obtenoit rien de ſatisfaiſant. Dans l'incertitude inquiétante où il ſe trouvoit à cet égard, il ne vouloit point s'éloigner de ſes états, il ne vouloit plus même concourir au ſiége de Mantoue;

Ses mécontentemens contre l'Eſpagne.

Le maréchal de Noailles à M. d'Angervy. 16 août.

Il demeure néanmoins fidèle à l'alliance.

1735. assurant qu'il feroit d'ailleurs ce qui seroit jugé utile & convenable pour la cause commune. Il prouva solidement dans un mémoire donné au maréchal de Noailles, que le projet d'envahir le Trentin exposeroit à beaucoup de dangers, sans qu'on pût en espérer des avantages réels. Il consentit néanmoins à la proposition de s'avancer jusqu'à Buffolengo sur l'Adigé, où l'on se disposeroit à passer cette rivière, lorsqu'il faudroit s'opposer aux entreprises de l'ennemi.

Montémar difficile à persuader.

Mais d'un autre côté, Montémar ne craignoit point le retour des impériaux: il avoit ses idées particulières, il n'entroit pas aisément dans celles des autres. La mésintelligence auroit éclaté plusieurs fois, si Noailles n'avoit toujours joint à la force des raisons les tempéramens de la sagesse. « Avouez, » écrivoit-il au ministre, qu'il est com- » mode d'avoir une négociation à faire

Au même. 21 août.

» pour chaque manœuvre que l'on juge
» néceſſaire, & ſur laquelle on eſt obli- 1735.
» gé d'écrire autant que ſur un procès.
» Cela eſt fatiguant, pour ne rien dire
» de plus ».

Chagrins du maréchal.

Sa ſituation étoit réellement auſſi douloureuſe que pénible. Après avoir réuſſi dans ſa campagne au-delà des eſpérances, il dévoroit le chagrin d'être cenſuré par ſes envieux, comme n'ayant pas fait aſſez. Après avoir maintenu avec un ſoin infini l'union qu'exigeoit le bien commun, il la voyoit s'affoiblir & prête à ſe rompre, par le conflit des intérêts particuliers.

L'Eſpagnol preſſe pour le ſiége de Mantoue.

Montémar étant venu conférer en préſence du roi de Sardaigne, inſiſta ſur le ſiége de Mantoue, aſſura qu'il ſeroit bientôt en état de l'entreprendre, qu'il faiſoit venir par Gènes une artillerie nombreuſe, & qu'il n'attendoit plus pour prendre les derniers arrangemens, que de ſavoir la réſolu-

Le maréchal de Noailles à M. d'Angerv. 23 août.

tion des alliés. Le prince déclara qu'il
1735. ne concourroit nullement à cette entrepriſe, juſqu'à l'acceſſion de la cour d'Eſpagne au traité qui lui aſſuroit le Milanès. Noailles voyoit évidemment que le tranſport de l'artillerie, ſans parler des autres préparatifs, étoit impoſſible pour le tems que marquoit l'Eſpagnol : il crut avec vraiſemblance que Montémar cherchoit uniquement à le compromettre, en le preſſant de s'expliquer ; & il répondit ſagement, que l'affaire étoit de nature à exiger des ordres de ſa cour, puiſque le roi de Sardaigne refuſoit d'agir. Il dépêcha un courrier pour les demander.

Noailles ſe tire d'embarras avec prudence.

Au milieu de ſes peines, il reçut du moins quelques conſolations du cardinal de Fleuri, à qui il ne manquoit pas d'ouvrir ſon cœur. Ce miniſtre loua infiniment ſa conduite envers le duc de Montémar. « Il eſt à cinq cent » lieues de ſa cour, lui dit-il dans une

Le cardinal de Fleuri le conſole, & ſe plaint des alliés.

Le cardinal de Fleuri au maréchal de Noailles. 23 août.

» lettre ; il y expoſe les choſes comme
» il lui plaît ſans reſpecter la vérité. Il ſe 1735.
» donne tout l'honneur des ſuccès où
» il n'a point eu de part ; & rejette la
» faute de tout ce qui n'a point été
» fait ſur les autres. Il flatte ſes maî-
» tres, par le caractère de hauteur qui
» ne leur eſt que trop naturel ; & à
» la faveur de ces artifices, il fait ap-
» prouver toutes ſes fautes . . . D'un
» autre côté, vous avez affaire à un
» prince rempli de droiture, de vertu,
» de courage, de fidélité dans les en-
» gagemens ; mais il s'eſt par malheur
» engagé dans des dépenſes au-deſſus
» de ſes forces. Devenu maître du Mi-
» lanès, il n'en a pas réglé l'adminiſ-
» tration d'une manière à en tirer tout
» ce qu'il auroit pu. Nous lui devons
» des arrérages de ſubſides, mais il
» nous doit encore plus ; & comme
» il ne gagneroit pas en compenſant

1735. » les dettes réciproques, ſes gens-d'af-
» faires embrouillent tout dans un
» chaos dont il eſt difficile de ſortir....
Ibid. 1er ſept. » Je ne ſais ſi l'état de l'Eſpagne eſt
» meilleur. Voici le ſixième mois qui
» court des ſubſides qu'ils nous doi-
» vent; & *l'adeſſo* ces Italiens eſt la
» défaite ordinaire de M. Patigno * ».

Ce miniſtre, plus modéré que jamais dans ſes eſpérances.

Auſſi la guerre, quoique heureuſe, effrayoit-elle l'économie du cardinal. Il ſoupiroit ardemment pour la paix, en reconnoiſſant néanmoins qu'on ne pouvoit l'obtenir que par les armes. Il témoignoit au maréchal de Noailles une confiance entière; & détrompé des chimères dont l'imagination s'étoit remplie après la retraite de l'ennemi, il

* Demande-t-on aux Italiens quelque choſe de preſſé? *adeſſo*, répondent-ils, c'eſt-à-dire, *tout-à-l'heure*; & ils ne ſe preſſent pas davantage. Patigno, miniſtre d'Eſpagne, faiſoit de même quand il s'agiſſoit de payer les dettes.

diſoit : « l'Eſpagne & M. de Monté-
» mar ſont accoutumés à des ſuccès ſi 1735.
» ineſpérés, qu'ils croient qu'il n'y a *Id. 6 août.*
» rien d'impoſſible. De loin on peut le
» penſer ; mais quand on eſt ſur les
» lieux & qu'on voit les choſes de
» près, on ne décide pas ſi hardiment.
» Je ne ſerois pas plus timide qu'un
» autre, & ne ſerois pas moins diſ-
» poſé à viſer au grand. Mais j'y veux
» des apparences raiſonnables : & je
» tiens que *in magnis voluiſſe ſat eſt*,
» eſt un axiôme très-ſage ».

Noailles entre dans l'état de Veniſe.

Plus on avançoit dans la ſaiſon, plus les difficultés ſe multiplioient. On parloit toujours de grands mouvemens des ennemis pour rentrer en Italie. Noailles, conformément aux intentions du miniſtère, ne balança point à pénétrer dans l'état de Veniſe, après en avoir prévenu le provéditeur de Vérone ; alléguant la néceſſité de prévenir les impériaux, & demandant qu'on lui four-

nît des ſubſiſtances. Il campa le 10 ſep-
1735. tembre à Zévio ſur les bords de l'Adigé. Il fit enlever les bateaux que les ennemis avoient ſur cette rivière. Il laiſſa aux Vénitiens le ſoin de négocier avec la cour de France pour le payement. Il invita le duc de Montémar à marcher du même côté. Son principal motif étoit la diſette de fourages, qui l'obligeoit à rétrograder ou à prendre ce parti.

Plaintes des Vénitiens parce qu'on manquoit d'argent.

La république ſe plaignoit amèrement qu'on violât les droits de la neutralité, & qu'on ne payât point; au lieu que l'empereur avoit fait payer en pareilles circonſtances. On auroit évité avec de l'argent ces plaintes fâcheuſes; mais la cour s'étoit roidie contre les repréſentations du général, à qui rien ne coûtoit plus que d'employer les voies de fait.

Réponſe de

Il avoit reçu réponſe au ſujet du ſiége

ſiége de Mantoue. Comme on le jugeoit impoſſible, on lui ordonnoit de déclarer que ſes troupes y concourroient avec celles d'Eſpagne, même ſans le ſecours du roi de Sardaigne; afin que les Eſpagnols n'imputaſſent point à la France d'avoir fait manquer cette entrepriſe. Il demanda une entrevue à Montémar. Celui-ci vint le trouver dans ſon quartier.

1735. la cour ſur le ſiége de Mantoue.

M. d'Angerv. au maréchal de Noailles. 31 août.

Leur conférence fut très-longue. Montémar propoſa de faire le ſiége avec ſes troupes ſeules, pourvu que celles des alliés formaſſent une armée d'obſervation, à laquelle il offrit de donner la plus grande partie de ſa cavalerie. Le projet pouvoit abſolument réuſſir: Noailles y voyoit des avantages, ſurtout celui d'ôter tout prétexte de plaintes aux Eſpagnols: il ſe chargea de porter les propoſitions au roi de Sardaigne.

Propoſition de Montémar.

Mais il le trouva décidé à ne rien faire pour cet objet, tant que la cour

Le roi de Sardaigne ſe refuſe à

1735. de nouvelles entreprises.

d'Eſpagne le laiſſeroit dans l'incertitude, & ne voulant pas même paſſer l'Adigé, quoique le maréchal lui repréſentât l'importance d'arrêter l'ennemi aux débouchés des montagnes. Le roi répondit qu'il garderoit ſa partie, & que les François & les Eſpagnols étoient aſſez forts pour garder le reſte.

Le maréchal de Noailles à M. d'Angerv. 27 ſeptembre.

Le maréchal extrêmement embarraſſé.

Ainſi Noailles ſe trouvoit dans un embarras extrême. Les ſubſiſtances alloient lui manquer, s'il ne paſſoit pas la rivière; s'il la paſſoit, il falloit agir avec les Eſpagnols, ſans autorité ſur eux, ayant toujours à négocier avec leur général. Dans un cas d'action ou de mouvement vif des ennemis, rien n'eût été plus inſoutenable ni plus dangereux.

Il paſſe l'Adigé, & les Eſpagnols auſſi.

Le refus du roi de Sardaigne obligeoit de renoncer à l'entrepriſe de Mantoue. Il importoit moins de faire cette conquête, que de ne laiſſer entrevoir aucune ſemence de diſcorde

entre les alliés. Le général eſpagnol en convint, & peut-être ſaiſit-il volontiers un prétexte de ſe tirer d'inquiétude : car ſes préparatifs ne répondoient point à ſes magnifiques promeſſes. Enſuite le paſſage de l'Adigé fut réſolu entre les deux généraux : on l'exécuta. Mais l'union n'étoit qu'apparente : un caractère ombrageux, altier, ne pouvoit devenir traitable, dès que la jalouſie ou la défiance le dominoit. 1735.

Montémar écrivit à la cour d'Eſpagne au ſujet du ſiége de Mantoue, comme ſi le roi de Sardaigne avoit trahi la cauſe commune pour ſon intérêt particulier. Noailles n'étoit point ménagé dans ſes lettres : il lui reprochoit des torts chimériques ; il vouloit ſe faire valoir à ſes dépens ; il l'accuſoit de partialité en faveur des Piémontois, devenus l'objet de la haine des Eſpagnols, qu'ils ne pouvoient man- Préventions de la cour de Madrid, excitées par Montémar.

quer de haïr également. La cour de Madrid ſe livroit à des préventions. Elle ſe plaignit à l'ambaſſadeur de France ; & lui déclara qu'étant perſuadée que le roi de Sardaigne, que même les troupes françoiſes, vouloient prendre les poſtes qui leur convenoient le mieux, elle alloit ordonner au duc de Montémar de prendre la ſituation la plus convenable, pour garder ſes conquêtes & pour rétablir ſon armée.

1735. M. Chauv. au maréchal de Noailles. 22 octobre.

Il étoit à craindre que les Eſpagnols ne ſe retiraſſant en Toſcane.

Dès-lors il étoit à craindre que ce général ne prît bruſquement le parti de ſe retirer en Toſcane, qu'il n'en eût même l'ordre de ſa cour. Noailles inſtruit de tout, éprouvant ſans ceſſe des contradictions, mal ſecondé pour les ſubſiſtances, ne pouvant garder ſes poſtes au-delà de l'Adigé ſans les Eſpagnols, devant ſe concerter avec Montémar au milieu de tant de ſujets de brouillerie, étoit agité de peines d'eſprit incomparablement plus dures que

les fatignes de la campagne : la vivacité de ſon imagination ne pouvoit que les augmenter. 1735.

Pour comble de chagrin, il voit les fourages prêts à lui manquer entièrement. Le provéditeur de Vérone retire la parole qu'il avoit donnée, d'en fournir pour un prix convenu. Divers contre-tems, & la négligence ou la mauvaiſe volonté de ceux que regardoient ces détails, enlèvent les moyens de pouvoir ſubſiſter ſur l'Adigé, & par conſéquent de garder les poſtes qui doivent arrêter l'ennemi. Noailles gémit d'être expoſé à perdre tout le fruit de la campagne en ſe retirant. Il demande les ordres précis de la cour ; il deſire que les bruits de paix, répandus depuis quelque-tems, ſe confirment ; & en cas de continuation de guerre, il inſiſte ſur la néceſſité de prendre de meilleures meſures pour l'année prochaine. Cependant il fit tou-

Impoſſibilité de ſe maintenir ſur l'Adigé.

Le maréchal de Noailles à M. d'Angerv. 9 novemb.

Noailles fait bonne contenance, en attendant les ordres de la cour.

1735. jours bonne contenance, évitant surtout de communiquer ses inquiétudes au général espagnol, qui ne demandoit pas mieux que de pouvoir reprocher aux François d'avoir les premiers abandonné les postes de l'Adigé.

Armistice signé en Allemagne, sans que Noailles en fut instruit.

Heureusement, lorsque les ennemis s'avançoient en forces, il reçut le 15 novembre des ordres pour une suspension d'armes. La France avoit traité de la paix avec l'empereur sans le concours des alliés; on étoit convenu des préliminaires. L'armistice étoit déjà signé sur le Rhin & sur la Moselle, où le maréchal de Coigni & le comte de Belle-Isle n'avoient eu aucun succès, où cependant la fatigue, sans combats, avoit presque anéanti leurs troupes. Il paroît étrange qu'on ait fait au maréchal de Noailles un mystère de cette négociation, puisqu'elle auroit dû influer sur sa conduite; mais le ministre même de la guerre n'en eut

Fleuri & Chauvelin, trop mystérieux sur la négociation

connoiſſance qu'à l'extrémité. Le cardinal de Fleuri & le garde des ſceaux régloient tout, ſoit pour la paix, ſoit pour la guerre. D'Angervilliers n'étoit que l'exécuteur de leurs volontés; il ſentoit tout le poids d'une dépendance, qui avoit nui ſouvent au ſervice militaire. « Je conviens, marquoit-il » à Noailles, que vous avez fait la » guerre à des conditions dures de toutes façons : j'ai de mon côté les bras » liés de tous points, & je ſuis continuellement obligé d'écrire & d'agir » contre ma penſée. Réjouiſſons-nous » de la fin de la guerre ». Le miniſtre & le général avoient également ſujet de s'en réjouir; car ils en avoient également ſouffert l'un & l'autre. La ſituation du dernier devenoit néanmoins plus épineuſe à certains égards.

1735.

D'Angerv. avoit auſſi ſujet de ſe plaindre.

Lettre particulière de M. d'Angerv. 9 novemb.

Il falloit s'attendre à de terribles éclats du côté de la cour d'Eſpagne, & au mécontentement du roi de Sar-

On avoit traité ſans le concours des alliés.

daigne. Quoique l'empereur cédât les
1735. deux Siciles à Don Carlos, Philippe V ou plutôt la reine Eliſabeth Farnèſe, qui gouvernoit le royaume, devoit apprendre avec indignation que la France eût traité ſéparément. Le roi de Sardaigne, comptant acquérir tout le Milanès, devoit être vivement affligé de ce qu'on ne lui en abandonnoit qu'une petite partie. Mais la diviſion ſourde qui s'étoit miſe entre les alliés, les ſujets de plaintes & d'inquiétudes qu'ils donnoient depuis quelques-tems, ſervoient d'excuſes au miniſtère pacifique de Verſailles. La criſe des affaires lui fit hâter la concluſion. Les égards furent négligés. Du moins auroit-on dû prévenir le général d'Italie, pour qu'il eût le tems de ſe préparer à des conjonctures ſi délicates.

Démarches du maréchal après les ordres qu'il a reçus.

Sur la nouvelle que l'ennemi alloit attaquer les Eſpagnols, il étoit prêt à marcher lui-même à leur ſecours. Dans

ce moment il reçoit à Bozolo les nouveaux ordres de sa cour. Il en fait aussitôt donner avis au duc de Montémar, & lui conseille de retirer ses troupes au-delà du Pô. Il dépêche en même-tems au roi de Sardaigne, pour lui communiquer ses ordres, & au comte de Khevenhuller, général de l'empereur, pour lui notifier la cessation de toutes hostilités de sa part, comme il l'attendoit de la part des Allemands. 1735.

Il veille à la sûreté des Espagnols.

La réponse de Khevenhuller ayant assuré la tranquillité aux troupes françoises, Noailles s'occupa de la sureté des Espagnols, avec un zèle auquel Montémar se montra sensible; & il engagea ce général à lui abandonner les quartiers du Modénois, afin d'ôter aux impériaux tout prétexte d'y pénétrer.

Difficulté dans la conclusion de l'armistice.

Il paroissoit douteux si les alliés devoient être compris dans la suspension d'armes. Le cardinal de Fleuri dans

1735. ſa dépêche au maréchal de Noailles, n'employoit que le terme de *nos armées reſpectives*. On auroit pu le reſtreindre & en abuſer. Les Allemands ne demandoient qu'à pourſuivre les Eſpagnols; ils firent même quelques mouvemens pour cet effet. Enfin la concluſion ſeule de l'armiſtice ſouffroit de grandes difficultés. Le maréchal avoit beſoin de recueillir toutes les forces de ſon génie. Ces ſortes d'affaires, quoique ignorées du public, ſont celles qui méritent ſouvent le plus d'être connues.

Fermeté de Noailles contre les prétentions de Khevenhuller.

Les conférences s'ouvrirent à Vérone pour conclure le traité. Les députés des deux généraux y portèrent des inſtructions & des vues fort différentes. Noailles établiſſoit en principe, qu'une ſuſpenſion d'armes eſt une ſimple ceſſation d'hoſtilités; qu'ainſi on devoit reſter de part & d'autre en poſſeſſion de ſon terrain & de ſes poſtes, juſ-

qu'à ce que l'événement des négociations décidât de la paix ou de la guerre. Khevenhuller demandoit que les François évacuaſſent leurs poſtes, comme ſi la paix eût été conclue. Le premier tint ferme, en écrivant toujours avec politeſſe : le ſecond ſe relâcha peu-à-peu ; mais après pluſieurs jours de conférences, rien n'étoit encore décidé. 1735.

Il l'engage à un bon procédé envers les Eſpagnols.

Dans l'intervalle des négociations, arrive fort à propos un courrier pour inſtruire le maréchal que l'armiſtice doit s'étendre aux alliés, qu'*en conſéquence on doit ceſſer les actes d'hoſtilité à l'égard des Eſpagnols & du roi de Sardaigne, comme au nôtre, & attendre pour changer de conduite que ces deux puiſſances ſe ſoient déclarées, ſi elle veulent accepter ou refuſer l'armiſtice.* Sur le champ, il écrit au général de l'empereur ; il le prie de faire retirer un détachement de mille houſ-

sards qui avoit passé le Pô, & qui
1735. pouvoit inquiéter les Espagnols. Khevenhuller y consent de la manière la plus honnête, à condition que les alliés ne feroient de leur côté aucun mouvement.

Ces deux généraux s'abouchent à Mantoue.

Comme les députés ne s'accordoient point à Vérone, le général françois se ménagea une entrevue avec l'allemand à Mantoue, où il fut reçu avec les honneurs les plus distingués le premier décembre. Là ils convinrent des articles, & on les signa deux jours après. Le cours de l'Oglio fut pris pour limite entre les deux armées. Goïto & Borgoforté demeurèrent aux troupes de France. Par un article secret, les généraux promirent de s'avertir mutuellement, en cas qu'il survînt quelque changement de la part des cours; & Noailles garantit au nom du roi, que les alliés ne commettroient aucune hostilité contre les troupes & les états de l'empereur.

Le maréchal de Noailles à M. d'Angerv.

» J'ai cru bien eſſentiel pour l'hon-
» neur du roi & du gouvernement, 1735.
» écrivit-il au miniſtre de la guerre, Attention du maréch. pour les alliés.
» qu'il parût dans le traité de ſuſpen-
» ſion, que l'on a penſé aux alliés. Je
» ne ſais comment j'en ſuis venu à bout :
» car je puis vous aſſurer que les
» impériaux avoient bonne envie de
» pourſuivre les Eſpagnols, & je vous
» réponds qu'avant deux mois, ou la
» Toſcane ou le royaume de Naples
» auroient été perdus. Je ſuis perſuadé
» que le roi d'Eſpagne s'accommo-
» dera : il ne peut pas ſoutenir ſeul la
» gageure ».

La précipitation de la cour de France en traitant avec l'empereur, le ſecret qu'elle avoit gardé juſqu'au bout à l'égard de Noailles, l'ordre qu'on lui avoit envoyé ſans inſtructions, la néceſſité de conclure avant de quitter les poſtes de l'Adigé, l'impoſſibilité d'agir de concert avec le roi de Sar-

La cour ſe repent déjà de ne les avoir pas aſſez ménagés.

daigne & le duc de Montémar, l'un
1735. étant à Turin, l'autre à Livourne; tout expoſoit le maréchal à échouer ſur des écueils. On ſe repentoit déjà à Verſailles du peu de ménagemens qu'on avoit eu pour les alliés; on tremblоit qu'ils ne fuſſent pas compris dans l'armiſtice. Le cardinal & le garde des ſceaux, après la faute qu'ils avoient faite de ne point s'expliquer dans leurs premiers ordres, tâchoient de la réparer dans toutes leurs lettres poſtérieures; ils témoignoient en particulier au maréchal, combien ils deſiroient la ſatisfaction du roi de Sardaigne, combien ils étoient fâchés que les préliminaires ne lui fuſſent pas plus avantageux. Ces lettres devoient arriver trop tard, mais elles ſeroient devenues un titre d'accuſation, ſi Noailles n'avoit heureuſement fait, de lui-même, ce que les circonſtances permettoient de plus avantageux.

Noailles avoit prévenu ſes intentions.

On affecta néanmoins, en l'approuvant, de faire quelques obſervations critiques ſur ſon traité, comme s'il n'avoit tenu qu'à lui d'éviter toute eſpèce d'inconvénient. « Je ſouhaite que » l'on me rende juſtice & que l'on ſoit » content, dit-il dans une lettre parti- » culière à d'Angervilliers ; j'irai juſ- » qu'au bout & je ferai de mon mieux. » Mais il faut avoir étudié les *maxi-* » *mes des ſaints*, & être un peu en- » tiché du pur amour, pour vous ſer- » vir, meſſieurs. Cela ſoit dit ſans » vous déplaire ». Le miniſtère du cardinal de Fleuri n'étoit bon que pour la paix. Une guerre heureuſe de deux ans étoit devenue un fardeau inſoutenable. Il en convenoit lui-même ; & l'on gagnoit beaucoup à s'en délivrer.

1735. On critique cependant ſon traité.

Lettre du décembre.

Le roi de Sardaigne, malgré ſon chagrin, s'étoit expliqué fort honnêtement ſur les démarches dont il avoit

Modération du roi de Sardaigne.

lieu de ſe plaindre, & ne montroit
1735. pas d'oppoſition aux articles de la paix. Le roi d'Eſpagne avoit dit, *j'ai fait la guerre pour la France : il faut faire la paix avec elle.* Mais la cour de Madrid ne diſſimuloit pas d'ailleurs ſon mécontentement ; elle cachoit ou ſuſpendoit ſes réſolutions. Montémar ayant écrit avec fierté à Khevenhuller, qu'il n'admettoit l'armiſtice que conditionnellement, juſqu'à ce qu'il eût reçu des ordres, le général allemand brûloit de marcher aux Eſpagnols. Il le témoigna au maréchal de Noailles, par une lettre du 6 décembre, où il lui faiſoit entendre que l'union étroite entre les cours de Vienne & de Verſailles pourroit bientôt, en cas de refus de l'Eſpagne, obliger les François à unir leurs armes à celles des impériaux. On le diſoit même publiquement dans le camp de ces derniers.

Mécontentement de la cour d'Eſpagne.

Khevenhuller veut attaquer Montémar.

Nouveau ſujet d'inquiétude pour le maréchal. 1735.

Il répondit à Khevenhuller que la cour de Vienne, dont il aſſuroit n'avoir aucun ordre d'étendre l'armiſtice aux alliés, ne pouvoit qu'approuver une choſe ſi juſte & ſi convenable. Il lui repréſentoit la néceſſité d'obſerver cet engagement. Au ſujet de la lettre de Montémar, dont Khevenhuller étoit choqué : « Votre excellence, lui » marquoit-il, n'entend peut-être pas » parfaitement la langue eſpagnole : » ainſi elle ne peut juger de la force » des expreſſions, qui ſont moins ſim- » ples que celles des autres langues. » Je la conjure de s'en tenir à la ſubſ- » tance des choſes, & non aux ter- » mes & à la forme qui ne font rien ». Il finiſſoit par obſerver qu'ils devoient l'un & l'autre attendre de nouveaux éclairciſſemens, & ne rien précipiter,

Noailles l'en détourne par ſes repréſentations.

Lettre du 9 décembre.

de peur de mettre obſtacle aux deſſeins pacifiques de leurs cours.

1735.

Il craint qu'on ne le faſſe agir avec les Allemands.

L'idée de s'unir aux Allemands contre les Eſpagnols effrayoit ſon imagination. « Tirez-nous de cet opprobre » pour le bien de la patrie, pour l'hon- » neur du roi & pour l'amour de votre » ſerviteur. Je ſerois inconſolable de » me trouver dans pareille circonſ- » tance, & quoique je ſuſſe bien pren- » dre mon parti, je ſerois fort aiſe de » n'y pas être expoſé ». C'eſt ainſi qu'il s'en expliquoit à d'Angervilliers.

Lettre du 11 décembre.

Mais les alliés acceptent l'armiſtice.

Mais il étoit impoſſible, malgré les hauteurs & l'obſtination de la cour d'Eſpagne, qu'elle s'aveuglât au point de vouloir ſoutenir ſeule une guerre ſi dangereuſe. Elle accepta l'armiſtice, ainſi que le roi de Sardaigne. Noailles alla conférer à Florence avec Montémar, ſoit pour pénétrer ſes vues, ſoit pour lui donner des preuves de zèle

envers ſa nation. De là il ſe rendit à Bologne où Khevenhuller vint le joindre : il fit ſon poſſible pour arrêter les brigandages des impériaux ſur les terres du ſaint Siége. Depuis très-long-tems l'empereur ne payoit point ſes troupes. C'étoient des *gens affamés*, ſelon une lettre du cardinal de Fleuri, & d'autant plus avides que leur terrain avoit moins d'étendue. Leur unique reſſource étoit de manger le pays du pape. On ſait que les Allemands ne s'en firent preſque jamais un ſcrupule.

1735. Les impériaux mangent le pays du pape.

La bienſéance & les affaires invitoient le maréchal à rendre viſite au roi de Sardaigne. Il le vit à Turin, affligé, comme il devoit s'y attendre, mais conſervant ſa modération naturelle, ne parlant qu'en termes généraux de ce qui venoit d'arriver, en témoignant ſa ſurpriſe, réſolu néanmoins

Voyage du maréchal a Turin.

Le maréchal de Noailles au cardinal de Fleuri. 21 janv. 1736.

de ſe conformer aux intentions du roi
1735. de France, après qu'il auroit reçu quelques éclairciſſemens. Le marquis d'Orméa évitoit d'entrer en matière, ſans pouvoir diſſimuler ſon chagrin : comme il avoit particulièrement déterminé ſon maître à l'alliance, il étoit perſonnellement intéreſſé au ſuccès. Du reſte, il ſe montra diſpoſé à tous les arrangemens convenables pour terminer cette affaire.

Le miniſtère de France, pointilleux à ſon égard.

Noailles eut la diſcrétion de laiſſer à l'ambaſſadeur de France le ſoin d'écrire les détails. Il s'aperçut bientôt, par les lettres de la cour, qu'on avoit trouvé mauvais qu'il ne rendît pas compte de toutes ſes converſations, ſoit de Turin, ſoit de Florence. Le cardinal lui en écrivit ſur un ton aſſez ſec, quoique mêlé d'aſſurances d'amitié ; le garde des ſceaux cherchoit probablement à en faire un grief contre lui.

Perſonne n'ayant plus de zèle ni de meilleures intentions que le maréchal, perſonne n'étant plus réſervé ni plus exact dans toute ſa conduite, les reproches & les ſoupçons injuſtes le bleſſoient juſqu'au fond du cœur. 1735.

Il marqua ſa peine au cardinal de Fleuri, & lui fit voir qu'on ſe plaignoit ſans ombre de raiſon. Il le pria d'être extrêmement en garde ſur ce qu'on pouvoit lui dire ou lui écrire, ainſi que ſur les ſoupçons qu'on voudroit lui donner & les interprétations malignes. *Je cherche autant qu'il eſt poſſible*, ajouta-t-il, *à ne rien dire contre perſonne, & je ne crains rien tant que le ton plaintif. Je veux encore moins embarraſſer votre éminence par des tracaſſeries & des diſcuſſions, toujours fâcheuſes & déſagréables. Ainſi je compte ne lui parler à mon retour que de ceux qui ont bien ſervi le roi, dont je crois* 1736. Il ſe plaint avec modération des tracaſſeries. Lettre du 28 février.

1736. *devoir louer le mérite & les bonnes qualités, & me taire ſur les autres. La paix eſt faite, & il faut qu'elle ſoit générale.*

Articles dont on étoit convenu dans les préliminaires de paix.

Son ſéjour devoit ſe prolonger en Italie, par un enchaînement de difficultés qui demandoient beaucoup de travail, & ne pouvoient procurer aucune gloire Les préliminaires de paix, ſignés à Vienne par M. du Theil, donnoient au roi Staniſlas le Barrois & la Lorraine, réverſibles après ſa mort à la couronne de France. La Toſcane devoit appartenir au duc de Lorraine, après la mort du dernier Médicis. D. Carlos avoit en partage les deux Siciles; & le roi de Sardaigne, un démembrement médiocre du Milanès, (Tortone, Novare & les Langhes.) On rendoit à l'empereur le reſte du pays qu'on lui avoit enlevé par les armes, on lui aſſuroit de plus l'état

de Parme & de Plaiſance; & la France garantiſſoit ſa fameuſe pragmatique, en vertu de laquelle Marie-Thérèſe, ſa fille, devoit recueillir toute la ſucceſſion de la maiſon d'Autriche. La Lorraine, acquiſe par ce traité, étoit un fruit précieux de la politique & de la guerre. Tous les alliés auroient dû être contens, s'ils avoient réfléchi qu'ils riſquoient de perdre leurs avantages, lorſque les préliminaires furent arrêtés. Mais il ne s'agiſſoit plus de raiſonner ſur le fond ni ſur la forme: il s'agiſſoit d'exécuter ce que l'événement rendoit alors indiſpenſable. 1736.

Noailles chargé de tous les arrangemens.

On avoit mille arrangemens à prendre, mille détails à diſcuter, pour parvenir à l'évacuation de l'Italie. Tout rouloit preſque ſur le maréchal de Noailles. Pendant pluſieurs mois il traita ſans ceſſe par écrit ou autrement, tantôt avec la cour de Turin, tantôt avec le

général d'Eſpagne, tantôt avec celui de l'empereur. « Le travail eſt exceſ-
1736. Le maréchal de Noailles au card. de Fleur. 15 juin. » ſif ; (écrivoit-il, & ſes dépêches le » prouvent aſſez ;) il eſt épineux & » délicat, il n'a rien qui dédommage » de la peine qu'on ſe donne..... » Etant préſentement hors de l'agita- » tion des mouvemens de guerre, je » m'aperçois que je vieillis & que je » me ruine : ce ſont deux grands in- » convéniens, à l'abri deſquels je ne » ſerois pas fâché de me mettre ». L'amour du bien public le ſoutint juſqu'au bout dans cette carrière.

Intérêts du roi de Sardaigne.

Les intérêts du roi de Sardaigne, que la France avoit ſpécialement à cœur, prolongèrent beaucoup les difficultés. La conduite des impériaux donnoit à ce prince de la défiance. Ils preſſoient l'évacuation du Milanès, ſans qu'il eût de ſuretés pour ſon partage, ſans qu'on lui eût remis aucun acte de ceſſion.

ceſſion. Cet acte étant enfin arrivé, la cour de Turin le trouva inſuffiſant, & ſe plaignit qu'il y manquoit des clauſes importantes & promiſes. Les conteſtations aigrirent extrêmement les eſprits, quelques ſoins que prît Noailles pour tout concilier ; & le général allemand, qui juſqu'alors avoit eu pour lui les plus grands égards, ne paroiſſoit plus le même : ſon animoſité contre le roi de Sardaigne lui faiſoit prendre un ton de hauteur & de menaces. 1736.

Conteſtations avec le général allemand.

Dans une conférence entre les deux généraux, où il fut queſtion des ſommes dues à la France ſur le Milanès : « Si nous vous payons tout ce que vous » prétendez, dit Khevenhuller, ferez-» vous l'évacuation ſur le champ, & » nous laiſſerez-vous faire ce que nous » voudrons ? En ce cas, nous vous » payerons comptant ce que vous de-» manderez, quoiqu'il ne vous ſoit pas

Celui-ci voudroit attaquer les Piémontois.

Le maréchal de Noailles au même. 26 juin.

1736. » dû ; nous irons même au-delà, » pourvu que nous ſoyons libres d'a- » gir comme nous le jugerons à pro- » pos ». Noailles, autant par ſa fermeté que par ſes raiſons, prévint des éclats dont les ſuites pouvoient être fatales. Pour peu qu'on ſe fût hâté de retirer les troupes françoiſes, tout étoit à craindre pour les alliés. « Il eſt triſ- » te, diſoit le cardinal de Fleuri, qu'une » négociation auſſi vive que celle qui » eſt ſur le tapis, doive paſſer par » quatre couronnes qui font un trian- » gle de trois cents lieues d'éloigne- » ment : ſi nous avions évacué une » fois ce pays-là, nous pourrions éga- » lement regarder tout ce qui nous y » eſt dû comme parfaitement évacué ».

Noailles prévient des éclats funeſtes.

Le cardinal de Fleuri au maréchal de Noailles. 22 juin.

Ce dernier article n'étoit pas le moins intéreſſant aux yeux du miniſtre économe. Une longue lettre, écrite de ſa main, preſcrit au maréchal ce qu'il doit faire pour s'aſſurer du payement. Le carac-

Le cardin. penſe ſurtout à l'argent.

tère du cardinal s'y peint au naturel.

1736.

« Les comptes des revenus du Mi- Inſtruction qu'il fait pour le maréchal.
» lanès, dit-il, ſont un chaos dont
» on ne ſortiroit jamais ; & il n'y a
» qu'une cotte mal taillée qui puiſſe
» les terminer. Après avoir diſcuté Le cardinal de Fleuri au maréchal de Noailles. 20 juillet.
» une matière ſi obſcure autant qu'il nous
» a été poſſible, voici à quoi le roi
» croit devoir ſe réduire, & dont
» S. M. m'ordonne de vous infor-
» mer, afin que vous puiſſiez ména-
» ger cette affaire en connoiſſance de
» cauſe & avec votre ſageſſe ordinaire ».

» Vous pourrez commencer, com- Il veut qu'on marchande.
» me on fait quand on marchande
» au palais, par demander trois mil-
» lions ; & ſi vous pouviez les obte-
» nir, nous vous en ſerions très-obli-
» gés. Mais ſi vous y trouvez trop de
» réſiſtance de la part de M. de Khe-
» venhuller, vous pourrez vous ré-
» duire à deux millions cinq cent mil-

1736. » le livres, & y tenir ferme comme » à un *ultimatum*, où vous avez un » ordre précis & formel de vous te- » nir ».

» La propoſition eſt ſi raiſonnable, » que j'eſpère qu'elle ſera acceptée, » & vous ne devez rien oublier pour » ne pas aller plus loin, c'eſt-à-dire, » paroître rompre, vous retirer, & » jouer le perſonnage d'un homme » fâché, & qui ſe plaint de la dureté » de votre adverſaire ».

Manière dont il permet de conclure.

« Cependant il eſt ſi eſſentiel de » finir, par toutes les raiſons que » vous connoiſſez auſſi bien que nous, » & le grand ouvrage de la paix peut » tout d'un coup être troublé par tant » d'événemens imprévus, qu'après avoir » employé toute votre habileté & vo- » tre zèle pour réuſſir, ſi c'étoit ſans » ſuccès, contre notre attente, le roi » vous permet de retrancher encore » 500, 000 livres, mais comme de

» vous-même, & en prenant ſur vous
» ce retranchement, ſans paroître aſ- 1736.
» ſuré qu'il ſera approuvé de votre
» cour. Le prétexte ſera qu'ayant un
» plein-pouvoir, vous avez cru pou-
» voir & devoir riſquer de déplaire,
» plutôt que de retarder une concluſion
» dont dépend la tranquillité de l'Eu-
» rope ».

» Voilà une inſtruction aſſez mal Précaution pour le ſecret.
» digérée, & peu ſelon les formes
» uſitées; mais *ſapienti loquor*, qui ſup-
» pléera aiſément à ce qui y manque,
» & fait entendre à demi-mot. Le
» roi veut qu'elle ſoit ſecrette, & je
» l'écris de ma main pour y parvenir
» plus ſurement ».

» *P. S.* Vous comprenez-bien que
» le ſecret n'eſt pas pour M. le garde
» des ſceaux. Je viens de relire cette
» lettre, & l'écriture m'en fait honte,
» mais je n'ai pas le tems ni la vo-
» lonté de la tranſcrire ».

1736. Fleuri n'étoit propre que pour la paix.

Avec des vues & des idées ſi petites, en apparence, le cardinal de Fleuri n'étoit certainement pas homme à former de grandes entrepriſes : il ne pouvoit trop éviter la guerre, il devoit ſe borner au rétabliſſement des finances, au ſoulagement des peuples : auſſi étoit-ce le but de ſon miniſtère, & la France n'y perdoit qu'un peu d'éclat, en gagnant un bonheur réel.

Noailles avoit prévenu ſes intentions.

Le maréchal de Noailles, avant de recevoir les ordres du cardinal, avoit déjà conféré ſur l'objet à quoi on attachoit tant de valeur, & il avoit eu le bonheur de réuſſir ſans inſtructions.

Au cardinal de Fleuri. 29 juillet.

Il annonça ſur le champ au miniſtre, qu'il n'y auroit point de difficulté ſur les deux millions cinq cent mille liv. L'effet répondit bientôt à la promeſſe.

Ennui que lui cauſent ces petits détails.

Mais Noailles n'en deſiroit pas moins d'être *débarraſſé de commiſſaires, avec leſquels il n'étoit queſtion que de plein-*

Au même. 6 août.

pouvoirs, de ſubrogation, de manda-

tum, & de quantité d'autres actes dont les noms ſeuls répétés ennuient à la fin. Le commiſſaire de l'empereur, celui du roi de Sardaigne l'excédoient de leurs formules & de leurs conteſtations. Il s'en occupoit, comme des affaires d'état ou de guerre, parce que rien ne finiſſoit que par ſon moyen. Il fit à Turin un nouveau voyage pour décider le roi ſur quelques articles, & pour que tout allât de concert. L'eſtime, la confiance & l'affection de ce grand prince furent une digne récompenſe de ſes travaux. 1736.

Le traité accompli enfin.

Il ne quitta l'Italie que vers la fin de ſeptembre, après avoir ordonné la marche des troupes. L'évacuation étoit faite, les diſputes heureuſement terminées, les préliminaires accomplis; & ce long & pénible ouvrage, dont le mérite devoit être obſcur, fut un des plus grands ſervices rendus à l'humanité & à l'état. Le traité définitif ne fut con-

1736. clu qu'en 1738 : les fruits de la paix le précédèrent, du moment que l'on eut posé les armes.

On laisse à l'Espagne à terminer ses affaires.

Khevenhuller avoit encore bien des choses à terminer avec le duc de Montémar. Il souhaitoit fort d'avoir Noailles pour médiateur ; mais ce dernier auroit eu de nouvelles tracasseries à essuyer, sans pouvoir compter sur le succès. Le général espagnol, comme l'écrivoit le cardinal de Fleuri, n'osoit passer d'un iota les ordres de sa cour, & n'avoit que des pouvoirs limités. L'Espagne cherchoit à négocier directement à Vienne ; indisposée contre la France, elle ne s'adressoit à elle que dans le besoin ; & le ministre Patigno craignoit peu de se rétracter, après avoir donné quelques paroles. Fleuri félicite le maréchal d'être délivré de ses embarras, en même-tems qu'il le loue du succès de ses opérations.

Le cardinal de Fleuri au mar. de Noail. 14 sept. 1736.

Comment Je terminerai ce récit par un trait

particulier, où l'on voit l'amour paternel d'un cœur vertueux. Noailles étoit auſſi bon père que bon citoyen. Ses deux fils, aujourd'hui maréchaux de France, avoient appris de lui-même à remplir tous leurs devoirs, & à ſe diſtinguer par les travaux militaires comme par les vertus ſociales. Il deſiroit leur avancement, parce qu'il les croyoit dignes de ces éloges qu'il donnoit toujours au mérite. Sur la nouvelle d'une prochaine promotion d'officiers généraux, qu'on diſoit devoir être nombreuſe, il écrivit au cardinal en faveur de ſes enfans. « Votre émi-
» nence ſait, dit-il, que je les ai tou-
» jours eus avec moi, & qu'ainſi je puis
» en répondre. Si d'ailleurs les ſervices
» du père n'ont point été déſagréa-
» bles au roi, j'ai lieu d'eſpérer qu'elle
» voudra bien y avoir quelque égard
» dans une occaſion auſſi intéreſſante
» pour eux. L'aîné ſe trouve même

1736. le maréchal recommande ſes fils au miniſtre.

Lettre du 4 août.

1736. » dans une circonſtance favorable, » ayant l'honneur d'être capitaine des » gardes-du-corps. Je conjure donc V. E. » de vouloir bien ne les point oublier & » de faire attention que, s'ils n'ont pas en- » core mérité de récompenſe par leurs » ſervices, cette grace anticipée pro- » duira en eux une émulation & une » reconnoiſſance, qui les mettra dans » l'obligation de s'en rendre dignes, &c.

Réponſe du cardinal. Le cardinal répondit que le roi ne s'étoit pas encore expliqué ſur la promotion, & qu'on avoit trop d'autres affaires pour avoir pu y penſer. Ce n'étoit pas même donner des eſpérances; & il vaut mieux n'en donner aucune que d'en prodiguer de trompeuſes.

LIVRE QUATRIÈME.

APRÈS quelques années de paix, la mort de l'empereur Charles VI, en octobre 1740, alluma une guerre auſſi furieuſe, que celle qui avoit ſuivi la mort de Charles II, roi d'Eſpagne. Telle étoit la deſtinée de la maiſon d'Autriche, prodigieuſement agrandie par des ſucceſſions & des mariages, que ſes deux branches, en s'éteignant, laiſſaſſent une matière immenſe de prétentions à pluſieurs des ſouverains de l'Europe. La fille aînée de l'empereur, Marie-Thérèſe, épouſe de François de Lorraine, grand duc de Toſcane, devoit recueillir tout l'héritage, en vertu d'une pragmatique ſolennellement garantie par des traités. Mais les compétiteurs pouvoient oppoſer des titres à cette loi arbitraire; & il y avoit toute

Mort de Charles VI, ſource de guerre.

Droits de Marie-Thérèſe d'Autriche.

apparence que le procès ne ſeroit terminé que par la force des armes.

Le roi de Pruſſe ſe déclare le premier.

Frédéric III régnoit en Pruſſe, prince dont on ne parloit point encore, mais né pour remplir l'Europe du bruit de ſon nom; réuniſſant au courage & à l'ambition des conquérans, les lumières d'un génie cultivé, & tous les talens, ſoit politiques, ſoit militaires. Son père avoit amaſſé des tréſors, diſcipliné une armée formidable. Il ſaiſit l'occaſion que lui offroit la fortune. Ayant demandé inutilement à Marie-Thérèſe quelques duchés de la Siléſie, auxquels il prétendoit, ſeul il commença la guerre & fit la conquête de cette province.

Ce ſignal excita les autres puiſſances.

1741. Pluſieurs compétiteurs. Modération de Louis XV.

Le roi & la reine d'Eſpagne, l'électeur de Bavière, le roi de Pologne, électeur de Saxe, vouloient démembrer la ſucceſſion. Louis XV plus modéré, quoique ſes titres valuſſent au moins

ceux des autres, ne formoit aucun projet d'agrandiſſement. Le cardinal de Fleuri, naturellement ami de l'équité & de la paix, retenu par la garantie de la pragmatique, incapable d'ailleurs de grands deſſeins dans une extrême vieilleſſe, craignoit d'autant plus la guerre où l'on s'efforçoit de l'engager, que la dernière lui avoit paru un fardeau inſupportable. Mais le cri d'une partie de la nation, le vœu preſque général des officiers, les conſeils du maréchal & du comte de Belle-Iſle, l'emportèrent ſur les raiſons de ce miniſtre tout-puiſſant : la France entra comme auxiliaire, dans une querelle qui ne la regardoit point alors, & qui probablement l'auroit tôt ou tard intéreſſée. On ſe flatta de la finir en une ſeule campagne.

1741. Fleuri entraîné malgré lui.

Tous les malheurs ſemblèrent fondre à la fois ſur la reine de Hongrie. L'armée françoiſe, aux ordres de l'é-

La reine de Hongrie ſur le point de tout perdre.

1741. lecteur de Bavière, qu'on vouloit faire empereur, & que Louis XV avoit fait ſon lieutenant-général, s'avança rapidement juſqu'à Prague, & s'en empara. L'électeur y fut couronné roi de Bohême, il reçut bientôt après à Francfort la couronne impériale; tandis qu'il ne reſtoit preſque d'autre reſſource à Marie-Thérèſe que ſon courage, ſa vertu, & le zèle de ſes Hongrois.

Charles VII empereur.

1742. Elle reprend bientôt le deſſus.

Belle-Iſle, en qualité d'ambaſſadeur & de général, ſuivoit le nouvel empereur Charles VII. Il s'applaudiſſoit alors de tant de ſuccès; il ne prévoyoit pas les revers, qui cependant ſont la ſuite inévitable d'une trop vaſte entrepriſe, pour laquelle on n'a que des moyens inſuffiſans. Tout change de face en 1742. Les alliés n'agiſſent plus de concert; deux maréchaux de France, Belle-Iſle & Broglio, ſe contrarient, ſe diviſent hautement : la reine de Hongrie, avec les ſeçours d'argent de l'Angleterre & de la Hollande, raſſem-

ble des forces & prend de la ſupério- 1742.
rité ; ſon beau-frère, le prince Charles de Lorraine, avec des eſſaims de troupes légères & féroces, fait un mal infini aux François, qu'on avoit eu l'imprudence de mener ſi loin, & dont le nombre diminuoit chaque jour ; la défection du roi de Pruſſe, qui prenoit pour régle ſon propre intérêt, porte un coup mortel à l'alliance. Deux lettres du Cardinal de Fleuri au comte de Koenigſeck, devenues publiques, décelant la foibleſſe du miniſtère, avoient augmenté la confiance des ennemis. Bientôt l'empereur eſt non-ſeulement dépouillé de ſes conquêtes, mais chaſſé de la Bavière ; enfin l'armée de France eſt ſur le point de périr au milieu de la Bohême.

Le Prince Charles de Lorraine.

L'empereur dépouillé de ſes états.

Quoique Chauvelin eût été diſgracié, pour avoir voulu ſupplanter le cardinal de Fleuri, le maréchal de Noailles dont il étoit l'ennemi perſonnel, n'avoit pas encore le crédit qu'il mé-

Noailles déſapprouvoit cette guerre.

1742. ritoit. S'il l'avoit eu, ou l'on n'auroit point entrepris cette guerre, ou elle auroit été bientôt finie. Il regardoit comme frivole, par rapport à nous, le prétexte d'affoiblir la puiſſance autrichienne, dans un tems où elle ne pouvoit alarmer l'Europe; & ce prétexte avoit néanmoins prévalu comme une ſublime politique. Il auroit du moins perſuadé de proportionner les forces aux entrepriſes, les entrepriſes aux forces; & ſa prudence auroit évité les écueils où l'on ſe précipitoit. On s'adreſſe à lui lorſque les maux font ſentir la néceſſité d'employer un homme ſage.

On s'adreſſe à lui trop tard.

Il s'agiſſoit ſurtout de pouvoir dégager l'armée de Bohême, & de lui ouvrir un chemin pour ſa retraite. Le maréchal de Maillebois en commandoit une autre ſur la Meuſe, pour s'oppoſer aux entrepriſes des Anglois, auxiliaires de la reine de Hongrie. Ils avoient déjà fait paſſer la mer à un

Projet pour dégager l'armée de Bohême.

corps de troupes. Le marquis de Fénélon, ambaſſadeur en Hollande, ne les jugeant pas encore en état de donner beaucoup d'inquiétude, propoſoit dans un mémoire, de faire marcher l'armée de la Meuſe au ſecours de celle du Danube & de Prague. Le projet fut communiqué à Noailles. Il en diſcuta par écrit les avantages & les inconvéniens; il prouva qu'on pouvoit le tenter, que les circonſtances l'exigeoient; il traça le plan qu'on devoit ſuivre; il entra dans tous les détails, dont la combinaiſon eſt ſi néceſſaire; il adreſſa au roi pluſieurs mémoires inſtructifs: les ordres furent donnés en conſéquence; la marche des troupes françoiſes décida les ennemis à lever le ſiége de Prague; & Belle-Iſle ramena enfin à travers une infinité de périls, les débris de ſon armée, réduite à environ treize mille hommes. Cette retraite lui fit beaucoup d'honneur.

1742.

Le maréch. décide un bon parti.

Mém. de juil. & d'août.

1742. On lui donne un commandement sur la frontière.

Cependant l'Angleterre & la Hollande étoient sur le point de se déclarer. On craignoit avec raison pour la frontière, fort négligée depuis la paix d'Utrecht. On donna au maréchal de Noailles le commandement des troupes qu'on destinoit à la défendre. Quoique le cardinal de Fleuri fût accablé d'affaires & de chagrins, il annonça cette nouvelle à la mère du maréchal, par une lettre de sa main où l'on reconnoîtra la gaîté de son humeur.

Lettre du cardinal de Fleuri à la maréchale de Noailles.

Éloge que fait de lui le cardinal.

« Je ne sais, madame, si vous serez » fâchée contre moi, d'avoir approu- » vé le choix que le roi a fait de M. » le maréchal de Noailles, pour com-

Lettre du 26 août.

» mander son armée en Flandre. Mais » il me semble que vous devriez être » bien aise que sa majesté lui ait don- » né cette marque de confiance. Ce

» qu'il y a de sûr est que le besoin
» qu'elle avoit de nommer un général 1742.
» bon serviteur du roi, zélé citoyen,
» & sage & expérimenté, a été le seul
» motif qui l'a déterminé à jeter les
» yeux sur M. le maréchal de Noail-
» les. Ne me grondez-donc pas, je
» vous prie, & soyez persuadée que
» je n'ai eu intention ni de lui dé-
» plaire, ni à vous, mais uniquement
» le bien du service ».

« Vous vous portez, dieu merci, Bonne plaisanterie de ce ministre.
» en perfection : vous mangez hardi-
» ment de la croûte de pâté d'Amiens,
» tandis que je ne peux en faire au-
» tant d'une aîle de poulet. Je ne vous
» envie point ce privilége, qui vous est
» particulier ; mais comme nous nous
» sommes engagés mutuellement à pas-
» ser cent ans, je vous prie de me
» communiquer votre secret, afin que
» je ne vous manque point de parole.
» Mon respect & mon attachement

1742. » pour vous, madame, dureront au-
» tant que ma vie ».

Noailles remplit ſa commiſſion.

Noailles ſe hâta d'aller remplir ſa commiſſion. Il falloit viſiter toutes les places; réparer dans toutes, autant qu'il étoit poſſible, le mauvais état où une longue négligence les avoit miſes; pourvoir enfin à la ſureté de cette frontière, que menaçoient les ennemis & qui ſembloit devoir être entamée au premier effort. Le maréchal s'en acquitta ſi bien, qu'ils ne tentèrent aucune entrepriſe, quoique leurs préparatifs fuſſent impoſans.

Il craint pour Dunkerque.

Cependant Dunkerque étoit en danger. Les Anglois vouloient le détruire & en faire un *hameau de pêcheurs*. Le lord Stair avoit employé cette expreſſion, dans un mémoire préſenté aux Etats-généraux. Un camp retranché de cinq mille hommes, facile à forcer ſi on l'attaquoit, ne pouvoit calmer de juſtes inquiétudes. Noailles

Mém. du 14 novembre.

proposa d'y substituer des retranchemens intérieurs, par le moyen desquels huit ou dix bataillons feroient une défense plus sure. 1742.

Les derniers traités obligeoient à ne point fortifier Dunkerque, dont Louis XIV s'étoit vu contraint de démolir les fortifications. Mais ces traités, dit le maréchal, doivent tenir lieu de sureté aux habitans. « Les Anglois n'ont » le droit ni de les menacer, ni de les » attaquer. Les engagemens sont ré- » ciproques; & dès qu'ils y manquent, » on peut prendre les précautions que » leurs mauvais desseins rendent né- » cessaires : les Etats-généraux, garans » de ces engagemens respectifs, ne » peuvent s'en formaliser ». On leur avoit proposé de prendre sur eux la garde & la défense de cette ville; preuve indubitable de la pureté des intentions du roi.

Pouvoit-on y faire des fortifications malgré les traités? *Ibid.*

Vivement frappé des périls d'une Les enne-

frontière, où les ennemis auroient trouvé peu de réſiſtance, Noailles demandoit qu'on fît revenir des troupes d'Allemagne, ſans quoi ni lui ni perſonne n'oſeroit répondre des événemens. Les Anglois voulant entrer comme partie principale dans cette guerre, la Flandre lui paroiſſoit avec raiſon le *point critique*. Il propoſoit en détail toutes les précautions à prendre; il inſiſtoit ſur la néceſſité de ſe tenir prêt; & il fut long-tems perſuadé que les ennemis ne changeroient pas de ſyſtême à cet égard.

1742. mis ſembloient menacer la France.

Lettre au marquis de Breteuil. 21 novembre.

Mais, ſoit que ſes diſpoſitions leur euſſent ôté l'eſpérance de ce côté-là, ſoit qu'ils ſe flattaſſent d'avoir de plus grands ſuccès ailleurs, on apprit enfin qu'ils vouloient ſe porter en Allemagne. Le duc d'Aremberg, général de la reine de Hongrie, fit adopter à la cour de Londres un projet ſi contraire à toutes les apparences. Son plan étoit

Ils changent de projet.

Projet de lettre au maréchal de Broglio, 31 décemb.

de prendre l'empereur dans Francfort, ou de l'en chaſſer, & de couper enſuite toute communication entre la France & l'armée françoiſe de Bavière : entrepriſe hardie, dont le ſuccès pouvoit être déciſif. 1742.

Correſpondance de Noailles avec Louis XV.

Avant que leur réſolution fût connue, le maréchal annonça que les Anglois feroient la guerre avec vigueur & acharnement. Le roi deſirant qu'il lui écrivît ſans détour, il commença une correſpondance pleine de zèle & de franchiſe, qui fera déſormais la partie la plus intéreſſante de ces mémoires.

Il excite le courage du roi.

Le maréchal de Noailles au roi. 10 octobre.

Dans une lettre du 10 octobre, après avoir déploré le triſte état des affaires d'Allemagne : « Quelle que » ſoit la conjoncture préſente, ſire, » ajoute-t-il, j'oſerai le dire à votre » majeſté, la fermeté & le courage » ſont les uniques moyens de ſe tirer » de la ſituation où l'on eſt. En par-

1742.

» lant de courage & de fermeté, je n'en-
» tends pas une imprudence opiniâtre,
» qui feroit refuſer toute voie de con-
» ciliation, que je crois même très-
» néceſſaire ».

Il parle pour les peuples & pour la gloire du roi.

« Je ſais, ſire, l'épuiſement de vos
» peuples & de vos provinces ; je n'igno-
» re pas le *dépeuplement* de la campa-
» gne, & le beſoin général où eſt votre
» royaume de ſe trouver ſoulagé des
» impôts, dont il eſt ſurchargé depuis
» long-temps. Mais dans les circonſtan-
» ces préſentes, c'eſt faire le bien réel
» de l'état, que de lui conſerver le
» rang & la réputation qu'il doit avoir
» dans l'Europe, & c'eſt auſſi l'honneur
» & la gloire de V. M. ».

» Il faut donc, ſire, faire des ef-
» forts, & les faire à tems pour qu'ils
» puiſſent être utiles. Les délais & les
» retardemens font échouer les meil-
» leurs projets, & perdre le fruit des
» plus favorables conjonctures ».

Après

Après ce début, il repréſente que la frontière étant foible & expoſée, une guerre purement défenſive en Flandre eſt preſque impoſſible ; qu'elle ſera toujours également ruineuſe & dangereuſe ; qu'il faut donc avoir une armée conſidérable au printems prochain ; que l'unique moyen pour la former, eſt de rappeler quelques-unes des troupes d'Allemagne, & de faire de fortes recrues, que l'on y incorporera. Il renvoie à un mémoire précédent, par lequel il propoſoit de ſuppléer, en augmentant de quinze hommes les compagnies des régimens, à une levée de milices, qui dépeupleroit encore les campagnes, & qui fourniroit de mauvaiſes troupes. C'étoit la méthode uſitée ſous le dernier règne.

1742. Il propoſe de former une bonne armée.

Moyen de ſuppléer aux milices.

Il exhorte Louis XV à ſoutenir de ſon autorité les projets utiles, ſans quoi rien ne s'exécutera. Il obſerve qu'on ne peut former des plans particuliers avec

Néceſſité d'avoir un plan ſolide. *Ibid.*

quelque ſolidité, ſans embraſſer le tout;
1742. que les affaires ſe tiennent par des liaiſons mutuelles; que la combinaiſon de toutes les parties eſt néceſſaire, pour ſe décider ſur ce qu'il y a de plus avantageux; mais qu'une infinité de raiſons retiennent les perſonnes même les mieux intentionnées & les plus capables. « Ainſi « juſqu'à ce qu'il plaiſe à V. M. de me » faire connoître ſes intentions, me » bornant à la frontière dont elle m'a » donné le commandement, je parlerai » avec franchiſe & liberté ſur l'objet » qui eſt confié à mes ſoins, & je me » tairai ſur le reſte: toujours prêt ce- » pendant à vous expoſer, ſire, lorſque » vous le voudrez, ce qu'un zèle ſans » bornes, l'attachement le plus ſincère, » l'amour de la vérité, quelque étude » & quelque méditation, ſoutenues » d'une expérience de près de cin- » quante ans, peuvent m'avoir acquis » de connoiſſances, qui peut-être ne

Obſtacles aux conſeils dont le roi peut avoir beſoin.

» ſeroient pas inutiles au ſervice de V. » M. & au bien de ſon royaume. Mais » ſi vous voulez, ſire, qu'on rompe le » ſilence, c'eſt à vous de l'ordonner ». 1742.

La réponſe du roi, écrite de ſa main, ſera une preuve de l'eſprit juſte, du bon naturel qu'il avoit reçus de la nature, ſans être néanmoins à l'abri des périls du trône ni des foibleſſes de l'humanité. Bonnes qualités de Louis XV.

Lettre du roi au maréchal de Noailles.

« Il eſt vrai que j'ai été bien ſenſi- » ble à nos malheurs d'Allemagne ; » mais par malheur il y a long-tems » qu'ils durent. Tâchons, je vous prie, » qu'il n'en arrive pas autant en Flandre. » Cela vous regarde de trop près. M. le » cardinal m'a envoyé une lettre, que » vous lui avez écrite en dernier lieu » de Saint-Omer : elle dépeint bien » nos maux préſens & futurs, & j'ai » une grande confiance en vous pour Sa confiance pour le maréchal. Lettre du 26 novembre.

1742. » les prévenir & les empêcher, s'il eſt » poſſible. Tout ce qui m'eſt revenu » de vous, depuis que vous êtes dans » cette frontière, m'en donne cette idée: » tâchez de ne la pas démentir dans la » ſuite ».

Il penſe à ce qu'il faut. » Tout le monde eſt bien perſuadé » qu'il faut faire revenir de nos trou- » pes d'Allemagne, & vous croyez » bien que quand cela ſera, les régi- » mens de vos enfans ſeront des pre- » miers. Mais juſqu'à préſent, cela n'a » pas été poſſible, & pour l'exécution » il faudroit un profond ſecret: car » ſans cela, les ennemis qui pourroient » le ſavoir d'aſſez bonne-heure, tom- » beroient aiſément ſur ce qui y reſte- » roit; & quelle augmentation de mal- » heurs, ſi nous perdions encore ce » reſte d'armée-là? Nous prenons des » arrangemens en conſéquence, & » nous ſongerons bientôt aux augmen- » tations, que vous jugez avec grande

» raiſon être ſi néceſſaires, ſoit pour
» ſoutenir la guerre, ſoit pour ouvrir
» une négociation, de laquelle je ſens
» auſſi-bien que vous toute la néceſſité.
» Elle me coûtera peut-être d'une part;
» mais de l'autre, quelle conſolation
» pour moi de voir mes ſujets goûter
» le repos d'une ſolide paix »!

1742. Son deſir de la paix.

» Le feu roi, mon biſaïeul; que je
» veux imiter autant qu'il me ſera poſ-
» ſible, m'a recommandé en mourant
» de prendre conſeil en toutes choſes,
» & de chercher à connoître le meilleur
» pour le ſuivre toujours. Je ſerai donc
» ravi que vous m'en donniez. Ainſi je
» vous ouvre la bouche comme le pape
» aux cardinaux, & vous permets de
» me dire ce que votre zèle & votre
» attachement pour moi & mon royau-
» me vous inſpirera. Je vous connois
» aſſez, & depuis aſſez long-temps,
» pour ne pas mettre en doute la ſin-

Il ordonne de lui dire la vérité.

» cérité de vos ſentimens, & votre at-
1742. » tachement à ma perſonne ».

Caractère du roi, dirigé aux vues du cardinal de Fleuri.

Ces diſpoſitions du roi, pour être véritablement ſolides, avoient beſoin d'être ſoutenues par une force de caractère & de vertu, dont les exemples ſont des prodiges ſur le trône. Le cardinal de Fleuri s'étoit moins appliqué à élever & fortifier ſon ame, qu'à le rendre ſouple à ſes propres conſeils. Sans paroître avoir l'ambition de dominer, il avoit ſu de la ſorte exercer une domination abſolue. Le monarque timide, modeſte, ſe défiant de lui-même, s'accoutuma trop à voir par les yeux d'autrui, ou à laiſſer faire, quoiqu'il vît qu'on pouvoit faire mieux. Noailles eſpéroit qu'un nouvel ordre de choſes lui feroit embraſſer avec courage les ſoins du gouvernement; il s'efforçoit de l'y exciter: il ne ſoupiroit que pour ſa gloire & pour le bonheur de la monarchie. L'occaſion s'offrit

bientôt de déployer tout le zèle qui l'animoit.

Au mois de janvier 1743, mourut le cardinal de Fleuri, dont le miniſtère pacifique & doux fait une époque dans nos annales, moins brillante, mais plus heureuſe que celle du célèbre Richelieu. Si quelqu'un pouvoit eſpérer après lui l'autorité de premier miniſtre, c'étoit le maréchal de Noailles, verſé dans toutes les parties du gouvernement, honoré de la confiance du roi, & déjà en poſſeſſion de lui donner librement des conſeils. Son premier ſoin cependant fut de l'engager à gouverner par lui-même. Comme Louis témoignoit beaucoup de vénération pour ſon prédéceſſeur, Noailles en tira un motif pour donner plus de poids à ſes raiſons. Il parle ainſi au roi dans un mémoire, dont je retrancherai ſeulement quelques longueurs.

1743. Mort de ce miniſtre.

Noailles ſacrifie l'eſpérance de lui ſuccéder

« SIRE,

1743. Principes de Louis XIV, opposés au dernier gouvernement.

Mémoire du maréchal de Noailles au roi.

» J'ose aujourd'hui présenter à votre » majesté l'instruction que le feu roi, » votre auguste bisaïeul, donna lui-» même écrite de sa main au roi d'Es-» pagne, lorsqu'il partit pour aller » prendre possession de cette couronne. » Les bontés dont le feu roi m'hono-» roit, le portèrent à m'en confier le » double. Je l'ai conservé, sire, comme » un dépôt sacré, que la providence » n'avoit fait tomber dans mes mains » que pour le remettre un jour à votre » majesté. Je me reprocherois d'avoir » trop attendu, si l'une des principales » maximes que cette instruction ren-» ferme, ne m'avoit paru directement » opposée à la forme du gouverne-» ment, que votre majesté, attendu » son âge tendre lorsqu'elle est mon-» tée sur le trône, a trouvée établie, » & que votre modestie, sire, les

» conjonctures & la bonté naturelle de
» votre cœur n'ont pu jusqu'ici lui per- 1743.
» mettre de changer ».

» Votre majesté verra que de toutes Point de premier ministre ni de favori.
» les maximes d'état, ce grand prince
» regardoit comme une des plus im-
» portantes & des plus essentielles pour
» un roi, *de n'avoir ni premier ministre*
» *ni favori*; & s'il la proposoit cette
» maxime au roi d'Espagne, comme
» si capitale, à combien plus forte rai-
» son l'auroit-il donnée, sire, à votre
» majesté, qui devoit succéder à sa pro-
» pre couronne, sur-tout s'il eût connu Éloge du roi
» comme nous ses talens & ses grandes
» qualités, ses lumières, sa pénétra-
» tion, cet esprit de discernement,
» cette connoissance des hommes, &
» ce fond de vérité, de justice & de
» bonté, dont vos peuples, sire, ne
» sauroient trop connoître l'étendue,
» & qui sont si propres à vous rendre

1743. » l'amour de vos ſujets, comme ils » vous en ont déjà rendu le père?

Sur quoi la maxime de Louis XIV étoit fondée

» Cette maxime, ſire, de n'avoir » ni favori ni premier miniſtre, que » votre majeſté lira dans l'inſtruction » de ſon auguſte biſaïeul, étoit comme » j'ai eu l'honneur de l'apprendre de » lui-même, le fruit de ſa longue ex- » périence, de ſon habileté dans le » gouvernement, de ſes profondes » réflexions ſur les gouvernemens pré- » cédens, & de celles qu'il avoit faites » en particulier ſur le miniſtère du car- » dinal Mazarin ».

Règnes glorieux ſans premier miniſtre.

» La France n'a jamais vu, ſire, » des règnes heureux pour les peuples, » ni véritablement glorieux pour les » rois, que ceux dans leſquels ils ont » gouverné par eux-mêmes: & elle n'a » jamais éprouvé le gouvernement de » différens premiers miniſtres, que pour » en reſſentir plus ou moins les fâcheux

» effets ». (Exemple de Henri III, exemple contraire de Henri IV.) 1743.

» A peine la France l'eut-elle perdu, (Henri IV) que la confiance de la reine régente, pour le maréchal d'Ancre, pendant la minorité de Louis XIII, la faveur de Luynes auprès du jeune prince, & l'administration de l'état qu'il abandonna tout le reste de sa vie au cardinal de Richelieu, firent perdre insensiblement à cette monarchie les avantages que Henri IV lui avoit acquis. Florissante au dehors par l'habile & profonde politique d'un cardinal, qui dans ce genre fut un des plus grands & des plus vastes génies du dernier siécle, on l'a vue au-dedans se remplir de troubles, de mécontentemens & de factions, par une suite inévitable de l'esprit & de la conduite des premiers ministres. Les châtimens & les coups d'autorité, qui sont & seront

Tems malheureux de Louis XIII.

Coups d'autorité du cardinal de Richelieu.

1743. » toujours bien plus de leur goût que
» la diſcuſſion du droit & de la juſtice,
» & l'exacte obſervation des lois, au
» lieu de remédier au mal, ne ſervi-
» rent qu'à l'aigrir. Rien ne remédie
» efficacement au mal, que le retran-
» chement abſolu de ce qui le cauſe. Il
Minorité de Louis XIV. » éclata plus tard, mais il n'éclata que
» trop enfin par les guerres de la mi-
» norité; & ce royaume alloit ſe voir
» replongé dans les plus funeſtes divi-
» ſions, ſi le roi, votre auguſte biſaïeul,
» n'eût pris lui-même les rênes de
» l'empire, & n'eût déclaré qu'il n'au-
» roit jamais de premier miniſtre.

Son gouvernement. « Dès-lors tout refleurit & ſe ramina.
» Des factions, on n'en parla plus, il n'en
» reſta pas l'ombre même. On n'aimoit
» que le roi, parce qu'il étoit ſeul le
» diſpenſateur des graces. Les plus lé-
» gères marques d'attention & de bonté
» ſaiſiſſoient le cœur, le pénétroient
» juſqu'au vif, & le rendoient capable

» de tout, parce qu'on ne les devoit » qu'à lui ».

1743.

» Il en eſt, par rapport aux François, » de l'attachement à leur prince, tou- » jours inſéparable de l'amour du bien » public, comme autrefois de l'amour » de la patrie, par rapport aux Romains. » Tandis qu'il ſe ſoutint dans la répu- » blique, il rendit les Romains invin- » cibles & les maîtres du monde. Tout » fut perdu pour eux quand il s'af- » foiblit ».

Amour des François pour leur prince.

» Pardonnez, ſire, à la généroſité » de la nation la noble fierté qui ne » ſauroit lui permettre d'obéir à d'au- » tres qu'à ſes rois, & qui, même ſous » leur nom, ne ſouffre qu'impatiem- » ment que quelqu'autre lui com- » mande. Le profond reſpect & la haute » eſtime des François pour leurs rois, » qu'ils regardent comme incapables » de vouloir autre choſe que la juſtice » & la raiſon, quand ils gouvernent

Mais il faut que ce prince les gouverne.

» ar eux-mêmes, ſont ce qui forme
1743. » dans leurs cœurs les premiers nœuds
» de ce fidèle attachement. Fortifiez,
» ſire, & reſſerrez des nœuds ſi forts
» & ſi précieux. Le gouvernement d'un
» premier miniſtre ne peut que les af-
» foiblir & les relâcher, ſi le miniſtre
» n'eſt pas lui-même aſſez entrepre-
» nant pour eſſayer de les rompre ».

Jalouſie de pouvoir dans un premier miniſtre.

» On s'accoutume inſenſiblement à
» le regarder comme le ſeul à qui l'on
» ait intérêt de plaire, ou du moins ſans
» lequel on eſſaieroit inutilement de
» plaire à ſon roi; & lui-même il s'ap-
» plique à confirmer cette idée qui l'af-
fermit dans ſa place. Les graces ne
» ſe diſtribuent jamais ſans paſſer par
» lui; & ce ſeroit un moyen aſſuré de
» n'en avoir aucune, que de laiſſer en-
» trevoir qu'on ne veut les tenir que
» du roi ſeul. Tout le monde le
» ſait, & perſonne ne s'y trompe:
» c'eſt par lui que le roi doit être in-

» formé & juger de tout, afin qu'il » ne ſoit informé que de ce que le pre- » mier miniſtre veut, & n'en juge que » de la manière qu'il le veut »..... 1743.

» La vérité, ſire, n'approche que » difficilement du trône : trop de gens » ſont intéreſſés à l'écarter. Mais n'eſt- » il pas facile de l'en exclure abſolu- » ment, lorſque pour y arriver elle n'a » qu'une ſeule avenue, que le premier » miniſtre eſt toujours le maître & » qu'il a ſi ſouvent tant d'intérêt à » fermer? » Il peut écarter du trône la vérité.

» Je n'ai oſé juſqu'ici préſenter, » ſire, à votre majeſté cette inſtruction » du feu roi votre biſaïeul, & ce n'eſt » pas la crainte qui m'a retenu : celle de » l'exil ne m'a pas empêché, dans vo- » tre minorité, de réſiſter à Law & » au cardinal Dubois, quand j'ai cru » que mes repréſentations pourroient » être utiles. Mais ſi des maximes, » ſoutenues de tout le poids d'un nom Noailles, ſans craindre l'exil, ſe taiſoit, n'eſpérant pas de perſuader.

» auſſi reſpectable & auſſi cher que celui
1743. » du feu roi, auroient peut-être été inu-
» tilement expoſées, quelles ſont les vé-
» rités qu'on oſera porter juſqu'au trône,
» quand on craindra de bleſſer un pre-
» mier miniſtre? Les repréſentations les
» plus juſtes, & quelquefois les plus né-
» ceſſaires, ne ſont donc plus écoutées,
» ou deviennent ſuſpectes. Le premier
» miniſtre ne manque jamais de les
» faire enviſager comme des ſemences
Découragement né d'une eſpèce de ſervitude. » de ſédition & de révolte. L'épreuve
» qu'on en a faite, & la conviction où
» l'on eſt de l'inutilité de toutes reſ-
» ſources, jettent les eſprits dans le
» découragement, & par le découra-
» gement, dans l'indifférence du bien
» public. Le connoître ce bien, l'aimer,
» & ſe trouver à portée ou même capable
» de le faire connoître au roi, c'eſt un
» démérite que le miniſtre ne par-
» donne point, parce qu'il n'y a de
» véritable mérite pour lui que dans

» l'aſſerviſſement à ſes volontés. Toute
» généralité de vues & de ſentimens eſt 1743.
» odieuſe, & par-là toute émulation
» eſt étouffée; tout languit, tout ſe
» dégoûte. Il n'eſt plus permis de pen-
» ſer que ſervilement, & chacun ſent
» la peſanteur & l'indignité de cette
» ſervitude. Ainſi, tout le corps de
» l'état, par rapport au bien commun,
» tombe dans une eſpèce d'engourdiſ-
» ſement & d'inſenſibilité, qui de
» toutes les maladies politiques eſt la
» plus dangereuſe ».

Conſeil bien compoſé ſous le régent précédent.

Le maréchal de Noailles propoſe enſuite pour modèle la manière dont Louis XIV gouvernoit avec ſon conſeil, compoſé de perſonnes qu'il crut uniquement attachés au bien de l'état, & dont les ſentimens ne pouvoient être balancés par nulle autre vue: les cardinaux & les gens d'égliſe en furent toujours exclus, parce que des vues particulières pouvoient les déterminer.

Ibid.

1743. Dans ce conſeil, après avoir entendu les avis, le roi décidoit de tout, ne voulant point qu'un miniſtre dominât ſur les autres, & voulant que chacun dît librement ce qu'il penſoit.

Quel doit être un digne conſeiller du monarque.

« Un conſeiller, véritablement digne » de la confiance du prince, ajoute le » maréchal, ne ſauroit avoir de plus » grande joie que de voir les ſervi- » teurs fidèles, habiles & capables, » ſe multiplier autour de lui : il en » créeroit s'il étoit poſſible : ne pou- » vant les créer, il s'empreſſe de les cher- » cher ; & charmé de trouver des hom- » mes qui lui reſſemblent, il avoue, » & ſe fait un devoir de faire connoî- » tre au prince tout ce qui peut être » capable de le bien ſervir ».

Exhortation à Louis XV.

» Toute l'Europe, ſire, eſt attentive » à l'événement préſent. Il eſt de votre » gloire de lui prouver que, ſi quelque » autre a paru juſqu'ici gouverner ſous » votre nom, votre majeſté n'en eſt

» cependant ni moins attentive au bien
» de ſon royaume, ni moins capable
» de le connoître & de le procurer ;
» que vous êtes ſeul le roi de cette
» grande & noble monarchie ; que vos
» lumières & votre autorité l'animent ;
» & que rien ne s'y fait ſous votre
» nom, que ce qui s'y fait par des
» ordres émanés de votre pleine & par-
» faite connoiſſance ».

1743.

» Que l'attente, ſire, de toute l'Eu- Vœu de la nation.
» rope ne ſoit point trompée. Comblez
» vos peuples de joie : ils ne ſauroient
» en avoir de plus touchante, que de
» n'avoir à obéir qu'à votre majeſté.
» Je me jette à ſes pieds, aſſuré de lui
» porter ici les vœux de tous ſes fidèles
» ſerviteurs, ſans exception, & pour
» la ſupplier en même-tems de me
» pardonner ma liberté. Tout eſt par-
» donnable, ſire, à qui n'aime que
» votre gloire, le bien de votre ſervice
» & le bonheur de votre état ».

1743. L'inſtruction de Louis XIV au roi d'Eſpagne, étoit à la ſuite du mémoire. Nous l'avons déjà rapportée ailleurs. On y lit cette maxime : *Ne vous laiſſez pas gouverner, ſoyez le maître : n'ayez jamais de favori ni de premier miniſtre : écoutez, conſultez votre conſeil, mais décidez.*

Circonſtances où un premier miniſtre eſt néceſſaire.

Il n'eſt pas du reſſort de l'hiſtorien de diſcuter cette queſtion ; mais il lui eſt permis d'obſerver que l'expérience l'a rendue quelquefois problématique. Et certainement, ſi un roi ne donnoit pas aux affaires du gouvernement les ſoins indiſpenſables, s'il faiſoit un mauvais choix de miniſtres, ſi chacun dans ſon département affectoit le deſpotiſme, ſi la diviſion régnoit dans les conſeils, on deſireroit alors un premier miniſtre, quelque médiocre qu'il pût être.

Le roi ſe décide à gouverner, & fait entrer au conſeil,

Louis XV goûta les raiſons du maréchal, prit en main les rênes du gouvernement, le fit entrer au conſeil,

mais ne ſuivit pas en tout ſes avis, dictés par un véritable zèle. 1743. trer Noailles au conſeil.

Quoique les ennemis n'euſſent rien entrepris ſur la frontière de Flandre, Noailles craignoit toujours qu'ils ne profitaſſent de l'état de foibleſſe où elle ſe trouvoit encore. Il ne ceſſa de travailler ſur les grands objets, dont il importoit le plus de s'occuper ſans perte de tems. Il repréſenta en particulier qu'on devoit tout craindre pour Dunkerque, ſi les Anglois tournoient leurs forces de ce côté-là; que les retranchemens qu'on y avoit faits ne valoient rien; qu'on étoit déjà convenu d'en faire d'autres; que cependant la réſolution priſe au conſeil ne s'exécutoit pas. Il inſiſta dans un autre mémoire ſur le rétabliſſement des troupes revenues de Prague. Comme on alléguoit le manque de fonds pour des choſes ſi eſſentielles, il fit ſentir au roi la néceſſité de donner ſes ordres, de

Repréſentations du maréch. ſur Dunkerque.

Sur le rétabliſſement des troupes.

manière qu'on ne pût se dispenser
1743. d'obéir.

Dépenser à propos, c'est économie.

Mémoire du 23 mars.

L'expérience avoit prouvé, comme il l'observe, qu'en évitant de faire à temps des dépenses convenables, on se met dans la nécessité d'en faire par la suite de beaucoup plus considérables & moins fructueuses, & que ce genre d'économie appauvrit, ruine insensiblement un état. C'est en quoi le cardinal de Fleuri avoit montré peu de sagesse ou de prévoyance. Trop borné dans ses vues d'économie, il avoit, pour ainsi dire, sacrifié l'avenir au présent : il avoit sur-tout négligé la partie militaire & la marine, comme si l'on eût été sûr d'une paix constante ; comme si les puissances maritimes n'étoient pas les plus à craindre pour le royaume.

Mouvemens des ennemis.

Enfin les Anglois, joints aux Hanovriens & aux troupes des Pays-bas, alloient se mettre en mouvement, & l'on n'étoit pas sûr de leurs desseins.

Il pouvoient attaquer la France par quelque endroit, ils pouvoient s'avancer en Allemagne. Le maréchal de Noailles prie le roi, en cas qu'il veuille encore lui donner le commandement, de décider quelle en ſera l'étendue. 1743.

Autorité que doit avoir un général.

« On ne ſait que trop, dit-il, com- » bien la ſéparation des troupes & les » différentes autorités ſont préjudicia- » bles au bien du ſervice : les troupes » ne doivent être détachées d'une armée » que pour des occaſions particulières, » & doivent s'y réunir au premier ordre » du général. Il eſt eſſentiel qu'elles » ſoient ſoumiſes à un ſeul chef, & » qu'un même eſprit en dirige toutes » les opérations, afin d'en mieux éta- » blir le concert. V. M. peut ſeule » prévenir les déſordres, en expliquant » ſes intentions de manière que qui- » conque oſeroit manquer à ce que » l'ordre, la diſcipline & la ſubordina- » tion preſcrivent, craigne de ſentir

Mémoire du 8 février.

» le poids de ſon indignation ». La
1743. méſintelligence entre les maréchaux de Belle-Iſle & de Broglio avoit eu effectivement des ſuites capables, de faire trembler pour l'avenir, ſi l'on n'évitoit avec ſoin de pareils inconvéniens.

La guerre ſe porte en Allemagne.

Après quelque tems d'incertitude ſur le projet des ennemis, leur marche fit connoître qu'ils vouloient pénétrer en Allemagne. Noailles expoſa les différentes vues qu'ils pouvoient avoir, & les différens partis qu'on pouvoit prendre. Le comte d'Argenſon, miniſtre de la guerre, lui donna ſon inſtruction datée du 16 avril, d'après laquelle il faudra juger de ſa campagne.

Inſtruction du maréch. de Noailles.

L'armée qu'il doit commander ſous les ordres de l'empereur, eſt deſtinée à traverſer les deſſeins des troupes autrichiennes, hanovriennes & angloiſes, & à s'oppoſer à leur marche, ſoit ſur Mayence & Francfort, ſoit ſur le haut-Palatinat ou du côté de Donawert.

Inſtr. du roi au maréchal de Noailles.

Le

Le maréchal doit les attaquer & les combattre, tant en deça, qu'au-delà du Rhin, en quelque endroit qu'il les joigne, lorſqu'il en trouvera l'occaſion; pourvu que ce ſoit ſur les terres de l'empire, ou ſur les états dépendans de la reine de Hongrie en Allemagne, & non ſur les terres des Pays-bas, dans leſquelles l'intention du roi eſt qu'il ne commette aucune hoſtilité. Si les ennemis marchent ſur Mayence ou Francfort, il prendra toutes les meſures convenables pour les prévenir ſur le Mein, & les obliger, en les rejetant ſur l'abbaye de Fulde, à prendre une route plus longue & plus difficile pour pénétrer dans le haut-Palatinat. En cas que, ne pouvant les prévenir ſur le Mein, il ſoit obligé de s'avançer ſur le Necker, pour couvrir les villes du Danube, on le laiſſe maître de diriger ſes marches depuis Hailbron, de manière à laiſſer le plus long-temps dans 1743.

1743. l'incertitude de ſon véritable objet. Suppoſé qu'il ſe trouve en Bavière, à portée d'agir avec l'armée du maréchal de Broglio, le commandement ſupérieur de ces deux armées ſera dévolu au maréchal de Noailles, & il n'y aura qu'un même ordre de bataille & qu'un ſeul état-major. Dans le cas où les Anglois & les Hanovriens ſe contenteroient de couvrir la marche des Autrichiens en Allemagne, & ſi ces derniers y paſſoient ſeuls, on ſe remet à lui d'envoyer à l'armée de Bavière un ſecours, proportionné au renfort que recevront les ennemis. Telle eſt la ſubſtance de l'inſtruction. Le général reçut en même-tems un plein-pouvoir, pour traiter avec l'empereur & avec les princes de l'empire.

Il prévient le roi ſur les intrigues de ſes envieux.

Avant ſon départ, il dit au roi que ſes envieux & ſes ennemis chercheroient par toutes ſortes de moyens à le décréditer: il le ſupplia de l'en faire

avertir, afin de pouvoir ou avouer ſes fautes avec franchiſe, ou ſe juſtifier des fauſſes imputations. Ce qu'il avoit prévu arriva bientôt. A peine étoit-il parti, qu'on lui imputa d'avoir révélé au comte de Los un ſecret du conſeil-d'état, capable de rompre un projet de conciliation entre les rois d'Eſpagne & de Sardaigne. Cette méchanceté de courtiſan étoit d'autant plus abſurde, que Noailles avoit donné lui-même le projet, en avoit fortement repréſenté l'importance, & qu'il ne connoiſſoit le comte de Los que pour l'avoir vu deux ou trois fois en paſſant. 1743.

Méchanceté qu'il éprouve d'abord.

Le roi l'ayant averti de ce reproche, par la voie du cardinal de Tencin, membre du conſeil : « Non, ſire, je » ne l'ai pas fait & j'en ſuis incapable, » lui écrivit-il ; je le ſuis auſſi de me » juſtifier aux dépens de perſonne : » mais ce n'eſt pas d'aujourd'hui qu'on » a ſu ce qui ſe paſſoit dans votre

Le roi l'eſt avertit. Sa réponſe ferme.

Secret mal gardé.

1743. » conſeil, & j'en ai des preuves cer-
» taines. (Ce mal devint de jour en
jour plus commun.) » Conſervez-moi
» vos bontés, ſire : je dois m'attendre
» à tout après une impoſture auſſi groſ-
» ſière. Incapable d'intrigue & de ca-
» bale, ne connoiſſant que la vérité & le
» bien de votre ſervice, je ſuis à charge à
» tous ceux qui n'agiſſent pas par ces
» motifs. Mais, ſire, je me confie dans
» votre juſtice, dans la droiture de votre
» cœur; & j'eſpère que ce qui pourroit me
» ſuſciter des ennemis, eſt ma force &
» mon ſoutien auprès de votre majeſté :
» je n'en ai jamais recherché d'autres ».

Le maréchal de Noailles au roi. 14 mai.

Réponſe du roi, pleine de ſens.

Le roi lui répondi de ſa main : « Comme j'étois bien perſuadé de la
» fauſſeté de l'avis, je ne me ſuis pas
» fort tourmenté de ce qu'on y diſoit
» ſur vous... Je ſais auſſi fort bien que
» les choſes qui devroient être les plus
» ſecrettes ne le ſont pas toujours :
» j'en ſuis & en ai été aſſez peiné. Mais

Lettre du roi. 20 mai.

» il faudroit donc faire toujours tout
» ſeul ce que l'on ne voudroit pas qui 1743.
» fût ſu... Les envieux mourront, mais
» non pas l'envie; & tant que vous
» n'y donnerez pas plus de priſe, ſou-
» ciez-vous peu de ce qu'ils feront &
» diront. Qui eſt-ce qui eſt à l'abri des
» diſcours? Mes complimens, je vous
» prie au duc d'Ayen & au comte de
» Noailles, l'un pour n'avoir pas été,
» & l'autre pour avoir été (nommé
» maréchal-de-camp.) Le premier doit
» être préſentement inſtallé dans la di-
» gnité de maréchal preſque comme vous.
» Dites-lui, je vous prie, d'en faire
» part à ſes amis & amies. Il doit voir
» auſſi qu'on ne lui manque pas abſolu-
» ment de parole ». Ce ton de fami-
liarité charme dans un roi, quand il
eſt l'expreſſion du ſentiment pour des
hommes dignes de ſon amitié.

Comme les ennemis avoient paſſé l'hiver dans des quartiers, entre les Noailles en Allemagne, où les enne-

1743. Pays-bas & l'Allemagne, il étoit impossible de les prévenir sur le Mein, où ils dirigèrent leur marche. Mais le maréchal de Noailles, en joignant à toutes les précautions nécessaires toute la diligence possible, étoit presque sûr de déconcerter leurs projets.

mis l'ont prévenu.

Le maréchal de Noailles au roi. 14 mai.

Arrivé à Spire au commencement de mai, & maître des bords du Necker, quoique ni ses troupes ni ses subsistances ne fussent encore dans l'état qu'il auroit souhaité, il eut lieu de croire que l'ennemi n'oseroit plus, ou ne pourroit pénétrer en Allemagne, & que la guerre ne se feroit qu'à la portée des frontières.

Les Anglois vouloient se battre.

Le roi d'Angleterre Georges II venoit se mettre à la tête de son armée. On conjecturoit avec raison que les Anglois tenteroient le passage du Mein, & s'exposeroient aux risques d'une bataille. *Nous pouvons la perdre impunément*, disoient-ils tout haut avec

fierté, *& la France ſera encore trop heureuſe d'accepter la paix : ſi nous la gagnons, rien ne nous empêchera de donner la loi dans l'empire.* Noailles, bien loin de les craindre, n'attendoit que le moment de marcher à eux en forces. Il propoſa ſes vues au roi & au miniſtre. Il projetoit de paſſer le Mein, ſi l'ennemi ne le faiſoit pas avant qu'il pût l'en empêcher : il eſpéroit le forcer ainſi à la retraite ; & rien ne pouvoit être plus glorieux ni plus utile. Une de ſes maximes étoit qu'*il vaut mieux différer que de commencer foiblement.* En attendant donc que tout fût prêt, il demanda des ordres ſur la manière de ſe conduire dans les pays neutres, où il importoit d'occuper des poſtes.

1743.

Le maréchal réſolu de les attaquer.

Mais un nouvel échec, que les troupes de l'empereur eſſuyèrent en Bavière, fit varier tout-à-coup les réſolutions de la cour. Le maréchal de

Contradictions qu'il éprouve du côté de la cour.

1743. Broglio ſollicitoit un renfort pour l'armée qu'il commandoit. On ordonne à Noailles de lui envoyer au plus tôt douze bataillons & dix eſcadrons. On lui mande en même-tems (& rien n'étoit plus capable de le chagriner), qu'on voyoit avec peine qu'il eût changé ſon premier projet ; & on l'exhorte à ſe porter ſur le Necker, ſuivant ſes *premières inſtructions*, comme s'il avoit voulu s'en écarter. Une lettre particulière du roi confirmoit la dépêche du miniſtre.

Comment les miniſtres ſe laiſſent tromper.

L'origine de ce faux jugement eſt remarquable. Paris du Vernei, très-bon munitionnaire, très-utile à l'état dans cette partie, étendoit ſes vues à tout, & ſe mêloit de former des projets de guerre. Orri, contrôleur-général, & le comte d'Argenſon adoptèrent ſes idées qu'il propoſoit avec chaleur ; ils ſe laiſsèrent perſuader qu'au fond c'étoient les mêmes qu'ils avoient

eues. Comme le plan du général ne s'y trouvoit pas conforme, ils crurent auſſi que ſon inſtruction y étoit contraire, ſans ſe donner la peine de l'examiner. Ils ne penſoient plus qu'à l'armée de Broglio, qu'aux périls dont ils la croyoient menacée ; & ils prétendoient que Noailles devoit diriger toutes ſes opérations vers la Bavière. 1743.

Noailles démontre l'erreur du miniſtère.

Pour éviter toute tracaſſerie, & ne pas perdre à des *procès par écrit* un tems qu'il conſacreroit au ſervice, il ne répondit point aux lettres & aux mémoires qu'il reçut d'eux ſur cette matière. Mais il démontra au roi, dans une dépêche pleine de ménagement, que loin de changer de projet, il ne faiſoit qu'exécuter ce qu'on lui avoit preſcrit. *S'il peut m'être permis à titre de vieux militaire, qui ſert depuis cinquante ans, de demander une grace à mon maître, je ſupplie V. M. de ſe faire préſenter l'inſtruction qu'elle m'a*

donnée : c'eſt la ſeule juſtification, ſire,
1743. *que je demande.* Ces termes de ſa dépêche, & encore plus l'évidence de ſes raiſons, durent apprendre aux miniſtres à ne pas cenſurer légérement un général, encore plus zélé pour ſon devoir que pour ſon honneur.

Le roi lui rend juſtice. « Puiſque vous vous ſouvenez de » vos inſtructions, lui dit le roi, & » que vous n'avez pas changé les pro- » jets que vous aviez en partant, je » m'en rapporte entièrement à vous ; » j'avois craint ſeulement que le vœu » de toute l'armée, pour ne pas ap- » procher de la Bavière, ne vous eût » ſéduit.... Je ſais que vous avez été

Lettre de la main du roi. 31 mai. » aſſez incommodé, & que votre » cœur a fait marcher votre corps. Ména- » gez l'un & l'autre, je vous prie, » & ſoyez ſûr que j'ai été très en peine » de vous, parce que je vois que vous » me ſervez bien ».

Modeſtie Toute la correſpondance particulière

du roi avec le maréchal, eſt pleine de ces marques de confiance & de bonté, ſi précieuſes pour un ſujet. Il y parle des affaires beaucoup mieux qu'on ne devoit l'attendre d'un prince, qui n'en avoit preſque aucune habitude; & il y montre une modeſtie aimable, qu'on ne ſauroit trop louer quand elle ne dégénère point en foibleſſe. *Ma lettre n'eſt pas bien conçue*, dit-il, après avoir rapporté une négociation importante, *mais je ſuis preſſé. De plus je ne ſuis pas plus ſpirituel que cela; mais ce qui eſt de sûr, c'eſt que je fais de mon mieux.*

1743. & bonté de ce prince.

Id. 4 juin.

Dès que le maréchal connut les intentions du roi, & fut délivré de l'inquiétude que lui cauſoit la légéreté du miniſtère, il ſe mit en action avec autant d'ardeur qu'il avoit eu de flegme juſqu'alors. Le départ du détachement qu'il envoyoit en Bavière, comme on le lui avoit ordonné, re-

Les ennemis paſſent le Mein.

Le maréchal de Noailles au roi. 14 juin.

doublant l'audace des ennemis, ils paſ-
1743. sèrent le Mein. A cette nouvelle, il
Sa marche à eux. fait marcher les troupes, & pendant qu'elles ſe raſſemblent à Lorch, il va reconnoître lui-même le camp de Pfungſtatt, qu'il ſe propoſe d'occuper. L'armée y arrive le 9 juin. On y ſéjourne le 10, pour attendre un corps qui devoit joindre. Le 11, on s'avance vers le Gros-Gerau, que l'ennemi étoit venu reconnoître. On eſpéroit combattre le lendemain. Princes, officiers-généraux, toute l'armée juſqu'au dernier ſoldat témoignoit l'impatience
Ils ſe retirent. de ſe ſignaler. Mais les ennemis décampèrent avec précipitation pendant la nuit, & repaſsèrent le Mein. La fierté angloiſe fut humiliée : elle l'auroit été bien davantage peu de tems après, ſi une victoire que l'habileté du général françois rendoit infaillible, ne nous eût été ravie par une faute que l'on ne pouvoit prévoir.

Attentif à tous les mouvemens des ennemis, ayant ſu qu'ils avoient fait des marches forcées pour le prévenir à Aſchaffembourg, il envoya auſſitôt le duc de Gramont, lieutenant-général, ſon neveu, occuper avant eux les défilés par où ils pouvoient tenter un paſſage. On occupa en effet ce poſte important; & milord Stair, général anglois, qui venoit le reconnoître à la tête d'un corps de troupes, fut contraint de ſe retirer. Deux ponts jetés ſur le Mein à Séligenſtatt, les poſtes de l'armée françoiſe, les ſavantes manœuvres du maréchal, réduiſirent les ennemis à une diſette extrême de ſubſiſtances : il annonça le 21 juin au comte d'Argenſon, que dans peu ils ſe retireroient probablement par Hanau.

1743. On leur coupe les ſubſiſtances.

C'étoit l'occaſion que Noailles attendoit pour combattre. On l'avertit le 27 à une heure après minuit que les

Diſpoſitions pour les combattre.

ennemis décampoient. Sur le champ
1743. il prend ſon parti, ordonne aux troupes de ſe tenir prêtes, leur fait paſſer la rivière, partie ſur les ponts, partie à des gués qu'il avoit fait reconnoître. Il choiſit une poſition admirable pour fermer la plaine. Tandis qu'on s'y range en bataille, il repaſſe le Mein pour examiner les manœuvres des Anglois ſur leur flanc, & pour donner ſes ordres à la plus grande partie des troupes, qui étoit encore de ce côté-là. Il apprend bientôt que le village de Dettingen eſt évacué : il ordonne qu'on l'occupe. C'eſt ce qui devoit aſſurer la victoire la plus complette. L'armée ennemie alloit être accablée dans un défilé ; la préſence du roi d'Angleterre & du duc de Cumberlan ſon fils, arrivés depuis quelques jours, n'auroit ſervi qu'à rendre le triomphe des François plus glorieux.

Ordre d'occuper Dettingen.

Malheureuſement une aveugle im-

Ardeur fu-

pétuosité, & le manque de discipline, si souvent funestes à la nation, font évanouir de si belles espérances. Au lieu d'occuper Dettingen, le duc de Gramont entraîné par son ardeur, peut-être aussi trompé par la foiblesse de sa vue, & croyant n'avoir affaire qu'à l'arrière-garde, franchit un ravin que l'on avoit devant soi, sur lequel il n'y avoit qu'un seul pont. Nulle représentation ne peut l'arrêter : il engage une partie des troupes dans le péril. Noailles s'en aperçoit de loin, accourt, est obligé de changer ses premières dispositions, sans avoir le tems de reconnoître le terrain : il en fait de nouvelles ; mais l'avantage qu'on avoit perdu ne pouvoit se compenser. Une batterie de canon, prête à foudroyer les Anglois, devint inutile, parce qu'elle auroit tiré sur les François mêmes.

1743. Funeste du duc de Gramont

On marche néanmoins. On essuie une furieuse décharge. Elle met les

Combat de Dettingen.

troupes en désordre : on les rallie trois fois inutilement. La maison du roi charge avec une valeur plus vive que réglée & soutenue. Les ennemis, serrés sur plusieurs lignes, formoient une masse inébranlable d'où sortoit un feu continuel, extrêmement meurtrier. Le duc de Chartres, aujourd'hui duc d'Orléans, le comte de Clermont prince du sang, le prince de Dombes, le comte d'Eu, le duc de Penthiévre, une foule de grands seigneurs font des efforts prodigieux sans qu'on puisse l'enfoncer. Enfin la position de l'ennemi rendant le combat trop inégal, & les troupes se décourageant, le général fait la retraite en présence des vainqueurs, qui n'osent pas le poursuivre ; il leur laisse le champ de bataille ; il va reprendre son camp de Séligenstatt.

1743.

Le maréchal de Noailles au roi. 29 juin.

Retraite des François.

L'infanterie, où il y avoit beaucoup de recrues & de milices, ne fit pas tout ce qu'auroit souhaité le général,

La discipline des ennemis leur

excepté quelques régimens, parmi lesquels celui d'Auvergne mérita les plus grands éloges. (Il avoit le duc de Duras pour colonel.) Le régiment des Gardes françoises, n'étant alors ni exercé ni discipliné, & ayant ordre de ne pas tirer avant l'ennemi, fut mis en déroute, malgré la bravoure de ses officiers. Selon la dépêche du maréchal, c'est à la seule discipline, à l'obéissance militaire, que les ennemis durent la supériorité de leurs manœuvres : c'est ce qui manquoit aux François. « Et si l'on ne travaille pas, » dit-il au roi, à y remédier avec l'at- » tention la plus sérieuse & la plus » suivie, les troupes de V. M. tombe- » ront dans la dernière décadence ».

1743. donna tout l'avantage.

Dans une lettre particulière, il tâche de couvrir aux yeux du monarque la faute de son neveu, par les louanges qu'il avoit méritées d'ailleurs.

Noailles excuse Gramont.

1743. « Le duc de Gramont un peu trop » inconsidéré dans ses premières disposi- » tions, quoiqu'il ne commandât pas » & qu'il eût des anciens, a fait des » prodiges de valeur; & cet événe- » ment doit le corriger de la seule » chose qui auroit été capable de l'em- » pêcher de devenir un bon général ». Gramont devoit son avancement aux éloges que son oncle avoit toujours faits de lui : le chagrin de l'un & de l'autre en dut être plus cuisant.

Les vainqueurs décampent la nuit.

Ce fameux combat de Dettingen, auquel une partie des troupes ne put prendre aucune part, auroit eu sans doute des suites funestes, malgré la perte des ennemis plus considérable que la nôtre, si Noailles n'avoit su leur imposer, même dans sa retraite. Ils décampèrent deux heures avant le point du jour, laissant leurs morts & leurs blessés sur le champ de bataille.

Humanité

Le maréchal fit enterrer les uns, fit

transporter dans son camp les autres, au nombre de cinq cent, & leur procura tous les secours. Son humanité mérita les éloges & la reconnoissance du comte de Stair, dont les sentimens n'étoient pas moins généreux. Ils s'écrivirent mutuellement plusieurs lettres, pleines de cette véritable grandeur d'ame qui concilie les droits de la nature avec les déplorables rigueurs de la guerre. 1743. des deux généraux.

Louis XV répondit de sa main au général : « Je suis bien persuadé que » ce n'est pas votre faute, si le com- » bat que vous avez donné à Dettin- » gen n'a pas été plus heureux ; tout le » monde vous rend cette justice, & » moi plus qu'aucun, connoissant vo- » tre zèle pour mon service & votre » expérience. Je suis très-aise que les » princes aient montré autant de cou- » rage & d'activité que vous le mar- » quez. Témoignez-leur en ma joie » & le gré que je leur en sais, surtout Lettre remarquable de Louis XV Le roi au maréchal de Noailles. 5 juillet.

1743. » à MM. de Chartres & de Penthiè-
» vre. Auſſi n'ai-je pas tardé à leur en-
» voyer le brevet de maréchal de camp,
» que vous m'avez demandé pour eux.

» Puiſque vous me parlez du duc
» de Gramont, je vous dirai que je n'ai
» jamais douté de ſa valeur, mais que
» je crains fort que la précipitation,
» avec laquelle il me paroît qu'il vous
» a entraîné dans cette affaire-ci, ne
» lui faſſe grand tort parmi les trou-
» pes : car il me paroît qu'on rejette ſur
» lui d'être la cauſe que vous n'avez pas
» remporté une victoire complette. J'ai
» toujours été bien perſuadé auſſi de
» la valeur de nos jeunes ſeigneurs ;
» mais ce qu'il convient que vous étu-
» diez en eux, c'eſt les talens qu'ils
» développeront, pour que vous les
» cultiviez afin qu'ils deviennent bons
» généraux; ce dont tous le monde
» convient que nous manquons abſo-
» lument ».

Paſſant aux reproches qu'on faiſoit à une partie de ſa maiſon militaire : « Le tout eſt déjà public, dit le roi, » & peut-être même plus enflé qu'il » n'eſt : car vous ſavez qu'en ce pays » l'on y va fort vîte, ſoit d'une façon » ſoit d'une autre ». En effet la méchanceté & la crédulité groſſiſſent toujours les fautes de cette nature ; & ſouvent les bruits publics ne ſont que les échos du menſonge ou de la prévention. Au reſte quel eſt le corps ſi reſpectable, qui n'ait dû profiter de l'expérience de ſes fautes mêmes?

1743. Les fautes bien exagérées en France.

Une marche en avant que fit le maréchal de Noailles, acheva de ſoutenir la réputation des armes françoiſes. Les ennemis campoient près de Hanau : il alla camper le 2 juillet à Steinheim vis-à-vis d'eux. Par-là il affoiblit leur confiance ; il renouvela leurs inquiétudes, au point qu'à la vue de ſimples détachemens de ſon

Noailles impoſe aux ennemis.

Le maréchal de Noailles au roi. 8 juillet.

armée, ils battirent la générale & 1745. furent ſous les armes un jour entier. Cette vigueur étoit néceſſaire pour raſſurer les partiſans de la France : tous convenoient qu'il valoit mieux perdre un combat que de n'en point livrer.

L'empereur réduit au déſeſpoir par la retraite de Bavière.

L'empereur Bavarois en particulier, réfugié à Francfort, dépouillé de ſes états, manquant de tout, avoit grand beſoin d'être encouragé. Le maréchal de Broglio venoit de le réduire au déſeſpoir, en abandonnant la Bavière ſans ordre du roi. Il s'y crut obligé pour la conſervation de ſes troupes : ſa retraite n'en excita pas moins de plaintes, & lui attira une diſgrace éclatante. Noailles va viſiter l'infortuné Charles VII, non-ſeulement parce que ſes malheurs demandoient quelque conſolation, mais parce qu'il importoit à la France de le raſſurer & de l'affermir. Il le trouve indigné de la retraite de Broglio, &

Le maréch. va le viſiter à Francfort.

perſuadé heureuſement que le roi n'y avoit aucune part ; il le confirme dans cette perſuaſion. Le voyant diſpoſé à un accommodement avec la reine de Hongrie, il lui repréſente que le plus grand malheur pour lui ſeroit de faire une paix honteuſe, en ſe détachant de l'allié le plus fidèle ; que la conſtance du roi à le ſoutenir devoit le rendre ferme dans les revers ; que ſans réfléchir amèrement ſur les fautes qui pouvoient avoir occaſionné les malheurs, il falloit dans toutes les affaires partir du point où l'on ſe trouvoit ; qu'enfin il n'avoit de ſecours réels à eſpérer que de la France & de l'Eſpagne, & ne pouvoit maintenir ſa dignité que par leurs ſecours. Comme l'empereur étoit réduit à demander, non-ſeulement la continuation des ſubſides pour ſes troupes, mais un ſubſide alimentaire pour ſa perſonne, le maréchal crut devoir lui procurer au moins *de*

1743. Il l'exhorte à tenir ferme dans l'alliance.

Secours d'argent qu'il lui donne.

1743. *quoi ne pas mourir de faim* (c'eſt le terme dont il ſe ſert) : il lui fit toucher quarante mille écus, ſur une lettre de crédit qu'il avoit. Ce prince ne les accepta qu'à compte des ſubſides qui devoient lui revenir.

Il fait ſentir au roi l'importance de ne pas l'abandonner.

Charles s'étoit procuré une eſpèce d'armiſtice, en embraſſant la neutralité des cercles de l'empire; démarche forcée, mais dont les ſuites pouvoient amener un accommodement avec la reine. L'Angleterre d'ailleurs, très-ardente à nous ſuſciter de nouveaux ennemis, étoit capable d'employer tous les reſſorts de l'intérêt pour entraîner ce malheureux prince. Noailles fait remarquer au roi combien il ſeroit dangereux de l'aliéner, quelque onéreuſe que ſoit ſon alliance. Il lui rappelle que, ſous le dernier régne, Chamillart crut qu'on ſoutiendroit la guerre avec plus de facilité ſur les frontières du royaume, en abandonnant

Ibid.

donnant la Bavière & l'Italie ; & qu'il en réſulta de nouveaux malheurs. Il inſiſte ſur les motifs de gloire, de généroſité & d'intérêt qui ſe réuniſſent en faveur de Charles. Louis les ſentoit : il ne balança point à les prendre pour régles de ſa conduite. 1743.

L'Empereur étoit d'un caractère aimable & gracieux, avoit des ſentimens d'honneur & de probité, du courage, de la conſtance ; mais ſon peu d'expérience dans les affaires & dans la guerre l'expoſoit à s'égarer : ce qu'il croyoit utile à ſes intérêts, il le deſiroit avec ardeur, il le pourſuivoit opiniâtrément, & n'examinoit guère les moyens ni les conſéquences. Il ſavoit que la plupart de nos miniſtres lui étoient peu favorables : les offres des ennemis auroient donc pu le décider, pour peu qu'on le délaiſſât. Alors, comme Noailles l'annonçoit au roi, on auroit vu infaillible-

Caractère de l'empereur, mêlé de bien & de mal.

Le maréchal de Noailles au roi. 8 juillet.

Quoiqu'à charge, il étoit néceſſaire.

ment l'Allemagne ſe liguer contre la
1743. France, ſe livrer aveuglément aux vues des Anglois & des Autrichiens, qui vouloient nous enlever des provinces. Ce fantôme d'empereur étoit néceſſaire pour retenir l'empire.

Le maréch. combat ſes fauſſes idées

En s'intéreſſant à ſon ſort, autant que ſes malheurs, & la gloire & l'intérêt même de la France paroiſſoient
Ibid. l'exiger, le maréchal étoit bien éloigné d'avoir pour lui une complaiſance dangereuſe. Il combattoit ſes idées; il s'efforçoit de lui faire comprendre, que ſon deſir de retourner en Bavière, & de reprendre ſes états par les armes, étoit chimérique dans les conjonctures actuelles; que l'armée françoiſe ne pouvoit reſter plus long-tems loin des frontières du royaume; que la neutralité dont il étoit convenu pour ſes propres troupes, ſur les terres de l'empire, devoit à plus forte raiſon regarder les troupes auxiliaires;

que les ennemis pouvoient faire des tentatives sur l'Alsace & sur la Lorraine, & qu'il falloit nécessairement les prévenir. L'empereur ne se rendoit point, tant le préjugé s'opiniâtre quelquefois contre la raison. 1743.

La France exposée à une invasion.

Cependant Noailles est informé que le prince Charles de Lorraine a fait des réquisitions, pour le passage de quarante mille hommes par le cercle de Souabe ; que de pareilles réquisitions ont été faites au nom de la reine de Hongrie, pour le passage de vingt mille Hollandois par les électorats de Trèves & de Cologne. Il dépêche sur le champ à l'empereur : il lui fait représenter que la présence des François lui est devenue inutile ; qu'elle ne sert que de prétexte aux alliés de la reine pour s'arrêter dans l'empire ; qu'étant absolument nécessaire de retourner vers le Rhin, il ne convenoit pas d'attendre qu'on parût y être obligé par les forces

Le maréchal de Noailles au roi 8 juillet.

Noailles représente a l'empereur la nécessité d'aller au secours.

1743. de l'ennemi ; que l'empereur devoit ſe faire un mérite auprès de la diète, de renvoyer ſon armée auxiliaire, puiſqu'il étoit convenu d'une neutralité avec les cercles. Ce prince perſiſte & prie toujours de différer. Noailles ſe rend à Francfort auprès de lui, le trouve encore incrédule ſur le beſoin de défendre nos frontières, ſur le péril où ſe trouve l'armée françoiſe d'être coupée ; mais ſon devoir ne lui permettant plus de céder à des inſtances déraiſonnables, il ne conſent à reſter quelques jours, qu'à condition qu'il n'auroit pas des nouvelles poſitives de la marche du prince Charles.

Obſtination de ce prince

Le maréch. lui fait entendre raiſon.

Quelques heures après arrivent des couriers, qui annoncent que ce prince eſt en marche, à la tête de quarante mille hommes, & qu'il doit arriver bientôt vers Marbach. Le maréchal aſſure l'empereur que, ſi le ſéjour de l'armée pouvoit changer ſa ſituation,

il haſarderoit tout, & que le roi ne l'en déſavoueroit pas; il le conſole autant qu'il eſt poſſible, lui rappelle tous les efforts qu'on a déjà faits, lui en promet de nouveaux : il reçoit de lui des aſſurances de fidélité, & il retourne à ſon camp de Steinheim, pour ordonner le départ des troupes. 1743.

» C'eſt avec une peine infinie, écri- Il annonce au roi la retraite de l'armée.
» vit-il au roi, que je ſoutins hier la
» viſite de l'empereur. Ce prince eſt
» bien à plaindre. Mais votre armée, Lettre du 11 juillet.
» ſire, ſi elle ne ſe rapproche des
» frontières, eſt dans le plus grand
» péril; & s'il nous arrivoit un évé-
» nement fâcheux, votre royaume ſe-
» roit dans le plus grand danger; triſte
» ſuite de tout ce qui s'eſt paſſé depuis
» deux ans. Il faut tâcher de remédier Conſeils pour l'avenir.
» à ce qu'il y a de plus à craindre,
» & qui touche de plus près V. M.
» C'eſt à quoi je vais travailler ſans re-

1743. » lâche, dès que j'aurai paſſé le Rhin ; » & il n'y a pas de tems à perdre. On » doit compter que le roi d'Angleterre » aura, dans le mois prochain, au » moins cent mille hommes à ſes or- » dres. Nous n'aurons rien de pareil à » lui oppoſer ; mais il faudra manœu- » vrer & eſſayer de gagner l'hiver, » pendant lequel il faut eſpérer qu'on » travaillera ſérieuſement à l'augmen- » tation de vos troupes, à la répara- » tion de vos places, & à chercher » quelque moyen de parvenir à termi- » ner une guerre dans laquelle il n'y » a que des malheurs ».

Langueur & décadence dans le royaume.

Plein de véritables ſentimens patriotiques, le maréchal de Noailles voyoit avec une douleur extrême, dans toutes les parties de l'adminiſtration, une ſorte d'engourdiſſement, d'indolence, d'inſenſibilité, préſage de la décadence des empires. Les affaires étrangères ſur

tout ſe trouvoient dans un état pitoyable. 1743.
La plupart des ambaſſadeurs, ſoit incapacité, ſoit défaut de zèle, ne convenoient nullement à des fonctions ſi importantes. Depuis long-tems la brigue & la faveur procuroient les places, plutôt que les talens & le mérite; & l'on y cherchoit moins à bien faire qu'à faire ſa fortune. L'émulation étoit preſque éteinte, l'attachement au prince & à la patrie étoit preſque regardé comme une chimère. C'eſt ce que Noailles eut le courage d'écrire au roi. Noail'es dit au roi les plus triſtes vérités.

» V. M. aura bien la juſtice de croire, » dit-il, que je ſuis pénétré de dou- » leur d'avoir de ſi triſtes vérités à lui » expoſer, & que de toutes les obliga- » tions qu'impoſe le devoir de ſujet, » il n'en eſt point de plus fâcheuſe ni » de plus pénible, mais en même-tems » de plus eſſentielle pour un vrai & » zélé ſerviteur ». Lettre du 8 juillet.

En inſiſtant ſur la néceſſité d'une Doutes ſur

1743. l'adminiſtration. augmentation de troupes, qu'on différoit toujours malgré ſes repréſentations : » C'eſt à ceux qui ont eu part, » dit-il, à l'adminiſtration des affaires, » de rendre compte à votre majeſté, » comment il eſt poſſible qu'après » trente ans de paix, qui n'ont été » interrompus que par des guerres de » fort courte durée, votre royaume » ſe trouve ſi promptement ſans fonds, » ſans reſſources, & épuiſé d'habitans. Il y a ſans doute ici de l'exagération; un état mal adminiſtré paroît manquer de reſſources, quoiqu'il en ait peut-être de grandes, qu'un meilleur gouvernement ſauroit bien faire valoir.

Louis répond judicieuſement. Cette liberté courageuſe ne déplut point au monarque. Ses longues réponſes prouvent non-ſeulement qu'il aimoit la vérité, mais qu'il penſoit juſte, qu'il connoiſſoit les hommes, & qu'il s'occupoit alors des affaires. Ne pouvant en citer que des traits, choiſiſſons les plus intéreſſans.

» J'en dirois trop & en ferois trop, » ſi je me laiſſois gagner à ma mau- » vaiſe humeur (il s'agit de la retraite » de Bavière). Mais vous ſavez que » je n'aime pas les grandes punitions; » & que ſouvent en puniſſant peu, & » en récompenſant de peu, nous en fai- » ſons plus qu'avec les plus grandes » rigueurs & les plus lucratives récom- » penſes.....»

1743. Peines & récompenſ. Lettre de la main du roi. 13 juil.

» On peut dire que nous avons eu » trente ans de paix. Mais conſidérez, » je vous prie, les événemens qui » ſont arrivés pendant ce tems, dont » l'agiot n'eſt pas le moindre, puiſqu'il » a renverſé toutes les têtes, & fait » perdre tout crédit.... Je vous dis » cela, non pas pour ne pas faire ce » qu'il faut, mais pour le faire com- » me il faut, & tâcher de ne pas en » uſer avec prodigalité & volerie, comme » nous avons fait juſqu'à préſent.... »

État du royaume.

1743. Sur les demandes de l'empereur.

» Pour ce qui concerne l'empereur, » je ſuis bien convaincu qu'il faut le » ſoutenir tant que nous pourrons, » & je ne peux pas croire que d'autres penſent autrement. Le ſubſide » pour le faire vivre eſt très-juſte : à » l'égard de celui pour ſes troupes, je » vous avouerai que je ne penſe pas » de même, & que je crains toujours » que ces troupes-là ne nous ſoient » plus nuiſibles qu'utiles. Paſſe qu'il ait » un certain pied de troupes, mais » point trop au-deſſus de ſes forces.... » Comptez qu'il ne démordra jamais » de ſes projets, & que tous ceux qui » lui en feront enviſager quelque réuſſite, ſeront bien venus de lui, & les » autres au contraire mal. Il eſt entouré de gens qui ne nous peuvent » ſouffrir.... »

La guerre actuelle fort ſinguliére.

» Ce qui eſt paſſé eſt paſſé : ainſi » ne ſongeons plus qu'au préſent & » à l'avenir. Le préſent eſt de ſoutenir

» cette guerre de toutes nos forces, » & l'avenir eſt de faire la paix le » plus tôt poſſible, & la moins oné- » reuſe qu'il ſoit poſſible..... Il eſt » bien vrai de dire qu'actuellement » nous n'avons plus de guerre, puiſ- » que l'empereur a fait ſa neutralité, » & que nous ne l'avons que par lui. » Cependant nous l'avons. Je ne crois » pas que cela ſoit jamais arrivé, ni » que cela arrive jamais. Mais nous » ſommes dans le ſiécle des choſes » extraordinaires ». 1743.

« J'excuſe votre liberté & vous en » remercie, ſachant d'où cela part. » Tenez-vous tranquille, & continuez » à me donner des marques de votre » amitié, & de l'intérêt que vous » prenez à ma gloire & au bien de » mon royaume ». Zèle du maréchal, approuvé.

» Voilà une longue réponſe à une » longue lettre. Paſſez-moi, je vous » prie, ce qui pourroit s'y trouver de

» fautes : ſurement elles ne viendront
1743. » pas de mauvaiſe volonté de ma
» part . . . . . »

Démonſtrations pacifiques.

Le miniſtre de France à la diète de Ratisbonne avoit déclaré le 13 juillet, que l'empereur ayant ſigné une neutralité avec la reine de Hongrie, le roi retiroit d'Allemagne ſes troupes auxiliaires, pour donner au corps germanique une preuve de ſes diſpoſitions à concourir à ce qu'il pouvoit deſirer. Cette démarche dont l'empereur craignit les ſuites, toucha peu la cour de Vienne & ſes alliés, qui ſe flattoient des plus belles eſpérances.

Les ennemis menacent la France.

Il ne paroiſſoit pas douteux que les ennemis, avec des forces ſupérieures, ne vouluſſent tenter quelque entrepriſe conſidérable ſur nos frontières. Ils pouvoient nous attaquer en même-tems par la haute Alſace & du côté de la Moſelle, pénétrer en Lorraine par les deux extrémités, ſéparer

l'Alſace & la franche-Comté des autres provinces, & faire des courſes dans l'intérieur du royaume. Jamais le maréchal de Noailles n'eut beſoin de plus de prévoyance, ni d'une activité plus courageuſe. Il combina tout, il prit les meilleures précautions. Mais il avoit beſoin auſſi d'être parfaitement ſecondé; & ſans craindre de ſe donner un rival, il jeta les yeux ſur le plus grand homme de guerre que le roi eût à ſon ſervice; il le déſigna comme le ſeul avec qui il pût eſpérer de réuſſir dans ſes projets; il diſſipa enfin les préventions que Louis XV avoit lui-même contre cet étranger. Je parle de Maurice comte de Saxe, attaché au ſervice de France depuis 1720. 1743.

Noailles deſire d'être ſecondé par le comte de Saxe.

Noailles, l'ayant connu particulièrement pendant la campagne de Philipsbourg, admiroit ſes talens, vantoit ſon mérite militaire, aimoit ſa perſonne, en étoit chéri & reſpecté. L'il-

Leur amitié fondée ſur l'eſtime.

luſtre Saxon, qui avoit fait des pro-
1743. diges à Prague, qui enſuite avoit gémi de la retraite de Bavière, peu content du miniſtère & encore moins des généraux, deſiroit avec ardeur de ſervir ſous le maréchal de Noailles qu'il
Lettre du comte de Sax. appeloit *ſon maître*, ſe faiſant gloire, diſoit-il, d'apprendre de lui, & lui trouvant *en tout une ſupériorité* qu'il
Le Saxon demande à ſervir ſous lui. ne voyoit point dans les autres. L'armée de Bavière paſſant ſous les ordres du maréchal : » Oſerai-je vous demander ce que vous faites de nous, lui » marqua le comte de Saxe ? Il me ſemble que vous nous renvoyez en France » comme mauvaiſe compagnie. Ne
Id. 3 juillet. » m'excepterez-vous pas du nombre ? » & mon admiration pour vous, mon » tendre attachement ne me feront-ils » pas faire grace ? »

Le maréch. lui deſtine un corps d'armée. Noailles lui répondit ſur le champ : « Il s'en faut bien que je veuille vous » renvoyer en France comme mauvaiſe

» compagnie. Je parle ſurtout de vous, » monſieur & très-cher comte, que » j'aurois bien voulu avoir ici le jour » de notre affaire (de Dettingen). Quoi- » que nous n'ayons pas abſolument » raiſon de nous en plaindre, je ſuis » bien sûr qu'avec le ſecours de votre » préſence, nous aurions mis un grand » deuil dans l'armée des ennemis. Je » vous attends avec impatience. Pre- » nez la poſte, je vous prie, pour » venir me joindre quelque part où » je ſois. J'ai beſoin de vous & de » vos conſeils. Je me propoſe de vous » donner un corps conſidérable à » commander à portée de moi, & » pour aſſurer notre communication. » Il me faudroit un volume pour vous » expliquer mes vues, & trois heu- » res d'entretien en feront plus que » cent pages d'écriture ».

1743. Lettre du 4 juillet.

Tout fut bientôt arrangé entre eux. Il s'agiſſoit principalement de pourvoir

Diſpoſitions faites entre eux.

à la ſureté des frontières. On repaſſa
1743. le Rhin. Le comte de Saxe, avec vingt cinq bataillons & quarante eſcadrons, étoit chargé de défendre la haute Alſace ; & le maréchal ſe propoſoit de lui envoyer un renfort, ou de marcher en perſonne, ſuivant l'exigence des cas.

Coigni nommé pour commander en Alſace.

Ils apprennent tout-à-coup que le maréchal de Coigni eſt nommé, à la place du maréchal de Broglio, pour le commandement d'Alſace. Cette nouvelle imprévue déconcerte d'abord leurs projets. Le comte de Saxe écrit à Noailles : » Comme les diſpoſitions que je
Mécontentement du comte de Saxe.
» ferai pourroient n'être que momen-
» tanées, vous jugerez bien, monſieur,
Lettre du 24 juillet.
» que je ne puis les faire avec cette
» confiance qui ſouvent en détermine
» la bonté. Vous me ferez une grande
» grace de m'informer de ce que vous en
» ſavez. Je ne puis le croire ; parce que,
» ſi j'ai à être ſubordonné à quelqu'un,

» je me flatte que vous m'auriez gardé, » plutôt que de m'envoyer ſervir ſous » un autre ». Ç'en étoit aſſez pour le dégoûter à jamais du ſervice de France, où juſqu'alors il avoit eu trop peu de ſatisfaction. 1743.

Embarras & repréſentations de Noailles.

L'embarras du maréchal ne fut pas moindre. Il avoit eſpéré que ce commandement ſeroit donné au comte ſous ſes ordres ; le miniſtre ne lui expliquoit point quelle devoit être l'autorité de Coigni ; ce général plein de bravoure lui paroiſſoit fort inférieur à l'autre : il craignit les conſéquences d'un choix, qui probablement troubleroit l'harmonie & nuiroit aux opérations; il en écrivit avec force au roi & au miniſtre de la guerre, proteſtant qu'il n'avoit eu en vue que le ſalut du royaume, qu'il ne pouvoit répondre de rien ſi l'on renverſoit ſes arrangemens, que du reſte il ſe renfermoit dans la plus exacte obéiſſance.

1745. Il préfère le devoir au ſoin de faire ſa cour.

Lettre du 27 juillet.

Il ajoute au roi : « J'ai une infinité » d'articles ſur leſquels je dois répon- » ſe à V. M. Je ſuis honteux de n'y » avoir pas ſatisfait encore ; mais j'ai » pour raiſon à lui alléguer l'obliga- » tion indiſpenſable de travailler du » matin au ſoir. J'eſpère qu'elle me » pardonnera. Un courtiſan auroit pré- » féré l'honneur de lui écrire à celui » de la ſervir ; mais un bon ſerviteur » & un fidèle ſujet aime mieux agir » & travailler, pour ce qu'il croit de » plus utile à ſon maître ».

Le roi veut que Coigni ſoit ſubordonné.

Ce n'étoit pas l'intention de Louis XV, de donner au maréchal de Coigni, en Alſace, un commandement plus étendu que ne l'avoit eu le maréchal du Bourg en 1734. Il répondit à Noailles que les troupes & Coigni lui-même ſeroient ſous ſes ordres, tant qu'il reſteroit dans cette province.

Lettre du roi. 1er août.

Ses préventions contre le comte de Saxe.

Quant au comte de Saxe, en convenant qu'il n'y avoit guère de généraux

françois qui *viſaſſent au grand comme lui*, il témoignoit n'avoir pas en lui toute la confiance poſſible : il inſiſtoit ſur ſa qualité de huguenot, ſur ſon ambition d'être ſouverain (de Courlande), ſur ſes menaces, vraies ou ſuppoſées, de paſſer à un autre ſervice ſi on le contrarioit : « Eſt-ce là du zèle » pour la France » ? diſoit Louis. Le comte étoit à ſes yeux d'une humeur légère, *peu ſouciante*, attaché ſeulement par une maîtreſſe qu'il oublieroit bientôt, & d'autant moins sûr que le roi de Pologne, ſon frère naturel, alloit peut-être ſe déclarer contre nous. Il ne laiſſoit pas d'avouer qu'il pouvoit être *excellent* ſous les ordres de Noailles, & lui recommandoit de s'aſſurer de ſes ſentimens. Il finiſſoit par louer le maréchal d'avoir préféré *le devoir de général à celui de courtiſan*, en différant des réponſes qui ne preſſoient point. 1743.

1743. Noailles les dissipe par d'excellentes raisons.

Quand Noailles n'auroit fait que dissiper ces ombrages du roi, que procurer au royaume un défenseur tel que le comte de Saxe, tout bon François devroit honorer sa mémoire avec reconnoissance. Il continua de faire l'éloge du Saxon, il répondit de sa fidélité & de son zèle. Il dit au monarque : « Les » officiers, sire, qui se portent vers le » grand sont aujourd'hui si rares, que » dans l'opinion que j'ai du comte de » Saxe, je le regarde comme un homme » précieux pour votre état, qui méri- » teroit des distinctions particulières s'il » étoit né votre sujet : qui étant étran- » ger, en mérite encore de plus gran- » des, afin de l'attacher plus étroitement » à V. M. Il a de l'élévation dans l'es- » prit & des sentimens dans le cœur; » la méfiance l'éloigneroit, & la con- » fiance au contraire l'attachera de plus » en plus. Il n'y aura, sire, que des » mortifications marquées, qui puis-

Lettre du 8 août.

» ſent jamais le porter à quitte
» ſervice. On lui en a fait eſſ
» Bohême, capables de doi
» dégoût. Mais quoique les All
» ſoient ſujets à paſſer d'un ſerv
» un autre, il y a des régles & d
» ſéances auxquelles ils ne ſauroi
» quer, ſans ſe rendre mé
» parmi eux; & le comte de
» manquera moins qu'un aut
» qu'il eſt plus jaloux de
» neur ». Enfin le diſcernem
magnanimité du maréchal de
fixèrent le jugement du roi,
rité reconnoîtra un ſervice
connu des contemporains.

L'armée campoit à Spire. C
le roi d'Angleterre alloit ſe
mouvement pour quelque
Noailles, ſe croyant obligé
s'avancer vers la Moſelle,
que le maréchal de Coigni
au plus tôt à ſa deſtination;

Alſace. Ils devoient être aux environs de Worms le 29 août. Noailles ſe met alors en mouvement, paſſe la Loutre, ſe porte ſur la Queich & y campe, la gauche à Landau qu'il falloit approviſionner, & la droite à Germesheim. Ce poſte qui avoit toujours paru mauvais, parce qu'on n'avoit pas ſu profiter des avantages de la ſituation, il le trouve excellent pour la défenſive : il y fait travailler à une ligne, plus courte & infiniment meilleure que l'ancienne; & il compte malgré l'infériorité de forces, s'y mettre en état de repouſſer les ennemis. 1743.

Alarmes du maréch. de Coigni.

Mais à peine cet ouvrage eſt-il achevé, que les inquiétudes du maréchal de Coigni dérangent entièrement ſes projets. Celui-ci craint d'être *percé & coupé* par les troupes du prince Charles; il annonce un malheur inévitable, *qu'il ſeroit bien plus aiſé de prévenir qu'il ne le ſera de le réparer. Je ſe-*

Le maréchal de Noailles au roi. 31 ſeptembre.

1743. *rai obligé*, marque-t-il, *de quitter les bords du Rhin, & vous ceux de la Queich; & ſi nous avons des meſures à prendre enſemble, ce ne ſera plus que pour chaſſer le prince Charles de cette province, après qu'il l'aura ravagée.* En un mot, il écrit lettres ſur lettres, pour faire ſentir la néceſſité de venir à ſon ſecours.

Noailles eſt obligé de décamper.

Noailles ne pouvant attendre les ordres du roi, & ſe voyant entre deux écueils, prend l'avis des princes & des officiers généraux. Tous opinent unanimement à marcher vers la haute Alſace. Il y avoit d'autant plus de répugnance, que le reſte de la province alloit être abandonné à ſes propres forces. Il reçut néanmoins la loi, comme il le dit à Louis XV, de la ſituation de l'autre général, & de la difficulté des ſubſiſtances: il décampa le 21 ſeptembre, non ſans appréhender que les Anglois ne profitaſſent de ſa retraite.

traite. Laiſſant le comte de Saxe ſur la Loutre avec vingt bataillons & quarante eſcadrons, il ſe plaça ſous Hagueneau avec le reſte de l'armée, fort inférieure à celle des ennemis. 1743.

Il craint de grands malheurs.

Si leurs généraux euſſent été plus habiles, & le roi d'Angleterre moins irréſolu, ſi la ſaiſon d'ailleurs eût été moins avancée, peut-être ſeroit-il arrivé de grands déſaſtres. Noailles les craignoit. Ce qui l'inquiétoit ſurtout, étoit que Coigni ne penſoit qu'à la haute Alſace, & deſiroit que toutes les forces fuſſent réunies vers Strasbourg. Un ſeul eſprit auroit dû conduire les affaires : deux eſprits différens augmentoient les embarras. « Je ne puis » vous déguiſer, écrivit Noailles au » miniſtre, que nous ne penſons point » de même, M. le maréchal de Coi- » gni & moi. Je lui ai expliqué quel- » quefois mes ſentimens : les ſiens ne

Il ſe loue de Coigni, quoiqu'ils diffèrent d'opinion.

Lettre de d'Argenſon, 30 ſeptembre.

1743. » s'étant pas trouvés les mêmes, j'ai » évité des répliques, qui n'auroient » produit que des altercations. Et d'ail- » leurs, quoique je penſe différem- » ment de mon confrère, ce n'eſt point à » moi à contrôler ſon opinion, ni à trou- » ver mauvais qu'il diffère de la mien- » ne ; lorſque je ne puis au reſte que » me louer de l'honnêteté de ſes pro- » cédés, & du ménagement de ſes » expreſſions ». Soit inquiétude ſur les événemens, ſoit beſoin du repos, (car ſa ſanté devenoit mauvaiſe,) il propoſoit de remettre le commandement de toutes les troupes à Coigni, qui proportionneroit alors la diſtribution de ſes forces au danger de chaque partie de la province.

Retraite ineſpérée des Anglois.

On fut bientôt raſſuré par la retraite du roi d'Angleterre, avant le 25 octobre. Le maréchal de Noailles avoit commandé de petits détachemens pour

lui donner de l'inquiétude : l'effet en passa ses espérances. Félicitant Louis XV d'un événement si heureux, il remarque avec raison, que, si les ennemis avoient eu des Eugène, des Marlborough, des Stahrembérg, leur campagne auroit été bien différente. Le prince Charles de son côté sépara ses troupes. 1743.

Mentzel menace de mettre nos provinces à feu & à sang.

Une espèce de manifeste insolent du baron de Mentzel, colonel de housfarrs autrichiens, avoit servi de déclaration de guerre. Il annonçoit aux peuples d'Alsace, de Bourgogne, de franche-Comté, des trois Evêchés & de Lorraine, que la reine de Hongrie vouloit les affranchir du *joug intolérable* de la France; il leur promettoit la protection & les *graces royales* de cette princesse, à condition qu'ils ne prendroient point les armes, & qu'ils se soumettroient aux contributions exi-

gées : ſinon, diſoit Mentzel, *ils ſeront*
1743. *punis par le fer & par le feu, auſſi bien que corporellement, en les faiſant pendre & mutiler, & les regardant comme rebelles ; en mettant le feu dans vos provinces, comme la France a fait dans l'empire, & dans les provinces héréditaires de ma très-gracieuſe ſouveraine.* C'eſt ainſi qu'on prétendoit ſe venger d'une guerre ſi légérement entrepriſe, & conduite d'abord avec ſi peu de prudence. Tout le poids en alloit retomber ſur le royaume. Noailles avoit prédit au roi que la France, d'auxiliaire qu'elle étoit, ne tarderoit point à devenir partie principale : ſa prédiction ne ſe vérifia que trop.

Reproches qu'on fait à Noailles.

Dans cette campagne, comme dans les précédentes, il eſſuya des dégoûts & des cenſures. Son travail prodigieux du cabinet le tenoit trop renfermé : ce qui l'empêcha quelquefois de bien

connoître les hommes. On trouvoit mauvais qu'il évitât le jeu, les conversations. Une foule de gens frivoles auroient voulu que leur général fût homme de plaisirs; & s'embarrassoient peu de tout ce qu'il écrivoit pour l'instruction du roi & des ministres, de sa correspondance suivie avec l'empereur, de ses méditations profondes sur les affaires politiques. Il sut qu'on avoit écrit sur son compte des choses injurieuses. » Mais ce sont des misères, » dit il au roi, qui n'ayant aucun fon- » dement, tombent d'elles-mêmes lorsqu'elles ne sont point relevées. Leur » propre contrariété les détruit. Je pense, sire, s'il m'est permis de le dire, » comme ce citoyen de Rome, qui » aimoit encore assez sa patrie, pour en » préférer le salut aux bruits que l'on » répandoit contre lui ». Le roi s'expliqua en des termes bien propres à sou-

1743.

Il y répond en citoyen.

du 16 octob.

tenir ces ſentimens : *Ce n'eſt pas d'aujourd'hui que je connois vos bonnes qualités ; celle de citoyen eſt au-deſſus de toutes.* Si un tel éloge étonne dans la bouche de Louis XV, n'eſt-ce pas la faute de nos mœurs ?

1743. Lettre du roi. 1er ſeptemb.

Diſette de grandshommes. Les roispeuvent en ſuſciter.

On ne voyoit preſque plus ni talens ſupérieurs ni ames ſublimes. Louis en convenoit. *Ce ſiécle-ci*, diſoit-il au maréchal dans une de ſes lettres, *n'eſt pas fécond en grands hommes ; & il ſeroit bien malheureux pour nous ſi cette ſtérilité n'étoit que pour la France.* La réponſe du maréchal peut ſervir de leçon aux ſouverains. » V. M. me pa-» roît frappée, autant que je puis l'être, » de la ſtérilité des grands hommes. » Ce n'eſt pas cependant, ſire, qu'il » n'y ait de l'étoffe pour en faire ; il » s'agit d'aider à la nature, d'exciter » le zèle & l'émulation, & de four-» nir aux bons ſujets l'occaſion de ſe

Lettre du 12 octobre.

» développer. Ces ſoins ſont une par-
» tie eſſentielle de ceux de la royauté, 1743.
» & ne ſont pas les moins difficiles à
» remplir ; mais il ne le ſeront pas
» pour votre majeſté, vu les talens que
» dieu lui a donnés pour ſe faire ai-
» mer de ceux dont elle veut l'être,
» & pour diſcerner le mérite ». C'eſt par une telle eſpèce de création qu'éclateroit ſurtout la grandeur d'un roi de France. Louis XIV l'avoit bien ſenti.

Louis avoit beſoin de paroître à la tête des troupes.

Dans la ſituation critique des affaires, il falloit que le roi parût à la tête de ſes armées, pour exciter les efforts du miniſtère & de la nation, & pour ſauver le royaume des malheurs qui le menaçoient. Si Noailles ne lui en inſpira pas la volonté, il l'affermit du moins, il la dirigea ; ſervice d'autant plus eſſentiel, qu'il étoit ignoré. Leur correſpondance ſur cet objet, pendant le cours de la campagne, fait également

honneur au monarque & au ministre.

1743.

Desir qu'il en a.

Après l'abandon de la Bavière par le maréchal de Broglio, rien n'empêchant plus les ennemis de pénétrer jusqu'à nos frontières, le roi, frappé des périls de la France, se livre à cette généreuse ardeur que Noailles avoit eu soin d'exciter, & lui communique sa résolution.

Lettre du roi au maréchal de Noailles.

A Versailles, le 24 juillet 1743.

Il consulte Noailles.

» Ceci ne vous surprendra pas. Vous » m'en aviez déjà ouvert quelque chose. » Voici, je crois, le moment de vous » en parler, puisque toutes mes trou- » pes sont réunies. Selon toute appa- » rence, nous allons avoir la guerre » personnellement. La déclarerons-nous » ou attendrons-nous qu'on nous la dé- » clare, soit de fait soit autrement ?

» Dans tous les cas, il faudra faire
» quelque choſe, ſoit à la fin de cette 1743.
» campagne, ſoit au commencement de
» l'autre. Vous ſavez ce que vous m'avez
» promis, & ce n'eſt pas d'aujourd'hui
» que j'en grille d'envie. Vraiſembla-
» blement nous n'aurons pas à ménager
» les Hollandois. Luxembourg eſt de
» trop dure digeſtion. Mais ſi nous
» entreprenions le ſiége d'une place, par
» laquelle croiriez-vous qu'il faudroit
» commencer ? Vous ſavez qu'il faut
» faire des diſpoſitions d'avance pour
» la réuſſite d'un projet. Si c'eſt du
» côté de la mer, Ipres pourroit nous
» convenir : ſi c'eſt du côté de la Meu-
» ſe, Mons, Namur. Examinez le tout,
» ou plutôt envoyez-moi le fruit de
» vos réflexions : car je ne doute pas
» qu'elles ne ſoient déjà toutes faites
» chez vous. Je me haſarde peut-être
» un peu trop dans les circonſtances cri-
» tiques où nous ſommes. Mais ſi vous

1743. Il ſait ſe modérer quand il faut.

» ne croyez pas la choſe poſſible, man-
» dez-le moi avec votre franchiſe or-
» dinaire. Je ſuis accoutumé à me con-
» tenir ſur les choſes que je deſire,
» & qui n'ont pas été poſſibles juſ-
» qu'à préſent, ou du moins qu'on
» n'a pas cru telles : & je ſaurai
» encore me contenir ſur celle-ci ;
» quoique je vous aſſure que j'ai un
» deſir extrême de pouvoir connoî-
» tre par moi-même un métier, que
» mes pères ont ſi bien pratiqué, &
» qui juſqu'à préſent ne m'a pas réuſſi par
» la voie d'autrui, ainſi qu'il y avoit
» lieu de s'en flatter. Je ne m'étendrai
» pas d'avantage pour cette fois-ci,
» mais j'attendrai votre réponſe avec
» honnêtement d'inquiétude. Penſez le
» reſte. Adieu. L'on dit que vous avez
» un peu mal aux jambes, de trop de
» fatigue. Ménagez-vous & pour cauſe».

Le maréch. excite ſon ardeur.

Le maréchal de Noailles, dans ſa réponſe, exprime ſa joie de reconnoî-

tre le ſang & les ſentimens de Louis XIV & de Henri IV. « La réſolution » que vous prenez, ſire, d'aller à la » guerre, eſt devenue indiſpenſable à » tous égards. C'eſt l'unique moyen de » ſauver votre état qui eſt en danger, » on ne doit pas vous le diſſimuler. » L'honneur perſonnel de V. M. y eſt » engagé. Un roi n'eſt jamais ſi grand » qu'à la tête de ſes armées : c'eſt-là » ou les ſujets aiment le mieux à » le voir ; & c'eſt auſſi où il eſt le » plus reſpectable, ſur-tout quand » c'eſt pour la défenſe de ſon état ou » de ſes frontières. Le rétabliſſement de » vos troupes le demande. Votre au- » torité & votre préſence ſont ſeules » capables d'y remettre l'ordre & l'eſ- » prit de ſubordination, auſſi bien que » d'y faire renaître l'activité & l'ému- » lation qui ſont entièrement éteintes ».

1743. Le maréchal de Noailles au roi. 6 août.

» V. M. reconnoît elle même que de Un roi doit

» faire la guerre par autrui ne lui a
1743. agir par lui-même. » pas réuſſi. J'oſe l'aſſurer qu'il en eſt
» & qu'il en ſera de même de toutes
» les autres parties de l'adminiſtration
» de votre état. Le ſuccès de tout ce
» que V. M. fera, dépendra toujours
» de ce qu'elle voudra bien conduire
» par elle-même, ſans s'en remettre
» entièrement à la conduite des autres.
» Vos ſujets, ſire, s'y porteront avec
» plus d'ardeur, & les étrangers y au-
» ront plus de confiance ».

Précautions à prendre. Le maréchal inſiſte ſur la néceſſité du ſecret, en obſervant qu'on s'efforcera de combattre les deſirs du roi, ſous de faux prétextes de zèle, & réellement peut-être dans la crainte qu'il n'approfondiſſe les choſes par lui-même. Il lui conſeille de ne s'ouvrir qu'au miniſtre de la guerre; il dit que le contrôleur-général, comme du tems de Louis XIV, doit être obligé de four-

nir les fonds néceſſaires, ſans s'informer des raiſons pourquoi on les demande ; il ajoute que ſi la volonté du prince ne ſe déclare pas d'une manière bien expreſſe, tout manquera faute d'argent. 1743.

Répondant enſuite par un mémoire aux queſtions qui lui avoient été propoſées, il prouve qu'il convient de déclarer la guerre, avec certaines meſures & certains tempéramens ; qu'il faut ne rien entreprendre le reſte de cette campagne, mais ſe préparer à commencer l'autre par un ſiége prématuré, parce que c'eſt le meilleur moyen d'aguerrir les troupes ; enfin que le ſiége de Mons ſeroit préférable pour le début à toute autre entrepriſe de même nature. Projets de guerre.

Aux projets de guerre il joint les vues politiques. Il fait de nouveau ſentir la néceſſité de ſecourir l'empe- Projets de politique.

reur, à quelque prix que ce ſoit. On
1743. devroit, comme il l'obſerve, tâcher de ſe former un parti conſidérable dans l'empire, & ſuivre en cela l'exemple du cardinal de Richelieu. « Il faudroit » avoir actuellement auprès du roi de » Pruſſe un homme délié, & capable » de pénétrer ſes véritables ſentimens; » car on a lieu de penſer qu'il voit » à regret l'aſcendant que le roi d'An- » gleterre prend en Allemagne, & la » puiſſance de la reine de Hongrie ſe » relever de l'état où elle avoit été ré- » duite. On ſoupçonne, non ſans quel- » que fondement, que ce prince n'eſt » pas à ſe repentir de ce qu'il a fait. » Enfin il faudroit s'unir étroitement » avec l'Eſpagne & la Sardaigne; & » par rapport à cette dernière puiſ- » ſance, au cas qu'il n'y ait rien encore » de déterminé, on pourroit trouver » le moyen de traiter avec le marquis

» d'Orméa par un canal qui ne lui ſe- 1743.
» roit ni ſuſpect ni déſagréable ». La confiance que le maréchal de Noailles avoit inſpirée, pendant ſa campagne d'Italie, au roi de Sardaigne & à ſon miniſtre, auroit dû être le canal de cette négociation, dont le mauvais ſuccès fut cauſe des déſaſtres d'Italie.

« Je ſens bien, dit le roi au maré- Bonnes diſpoſitions du roi.
» chal, l'impoſſibilité de rien entrepren-
» dre de cette campagne, vu notre foi-
» bleſſe; mais je vous réponds que Lettre du 16 août.
» j'apporterai tous mes ſoins, pour
» que tout ſoit bien réparé de bonne
» heure. Si ma préſence étoit néceſ-
» ſaire à mon armée, avant la fin de
» la campagne, je vous prie de m'en
» avertir, & je vous promets que je
» ne ſerai pas longtems à vous join-
» dre, quelque part que ce ſoit. Je ſais
» parfaitement le miſérable état où
» nous ſommes; mais je vous avoue

1743. » que je ne verrois pas de ſang-froid » prendre une de nos places, ni mettre nos frontières à contribution, ou » courir le riſque d'être pillées, ſaccagées ou brûlées ».

Noailles lui propoſe de ſe montrer, dût-il eſſuyer des malheurs.

Le danger paroiſſoit alors imminent. Les ennemis menaçoient de deux côtés la frontière, avec une grande ſupériorité de forces. Ils parloient déjà de faire des courſes dans la Champagne; & Mentzel, comme nous l'avons vu, s'annonçoit en barbare, qui vouloit tout mettre à feu & à ſang, faire couper nez & oreilles, faire pendre & ne rien épargner, ſi on lui oppoſoit de la réſiſtance. Dans une pareille criſe, Noailles répond au roi que ſa préſence peut ſeule remédier à tant de maux; mais qu'il ſeroit fâcheux que S. M. ne vînt à l'armée que pour eſſuyer des malheurs; qu'au reſte, quand elle ne feroit que viſiter ſes frontières, ſa

préſence produiroit beaucoup de bien ; que Louis XIV en avoit déjà viſité une partie à l'âge de ſeize ans ; que c'étoit au roi à juger ſi l'eſpérance de diminuer les périls, & peut-être de s'en garantir, devoit l'emporter ſur le riſque de partager perſonnellement les malheurs de ſon état : « ce qui eſt » pourtant bien digne d'un roi, & » lui fait ſouvent plus d'honneur que » les plus grandes proſpérités, qui ne » ſont dues qu'à ſa puiſſance ».

1743. Lettre du 30 août.

Quelque noble que ſoit ce ſentiment, ſi Louis XV étoit parti pour être témoin d'une invaſion, on auroit ſans doute blâmé l'auteur du conſeil. Heureuſement l'alarme fut plus vive que longue ; & le maréchal ne voyant plus dès le 11 ſeptembre de raiſons déciſives pour ce voyage, écrivit de manière à en diſſuader le monarque : « La ſaiſon s'avance ; d'ici à un mois

Il change d'avis, parce que les alarmes ceſſent.

1743. » les grandes opérations de guerre ſe-
» ront ſur leur fin; on doit ſavoir alors
» à quoi s'en tenir, ſoit en bien, ſoit
» en mal, & ce ſera un grand bien
» qu'il ne ſoit arrivé aucun mal ».

Louis ſe décide avec prudence.

Louis, de ſon côté, penſa judicieuſement qu'il n'y avoit que deux raiſons qui duſſent le décider à ſe mettre pour la première fois en campagne; l'une, qu'on pût exécuter quelque entrepriſe conſidérable; l'autre, que les ennemis ayant pénétré dans le royaume, il fût dans le cas de s'oppoſer à leur progrès & d'animer les peuples par ſa préſence. » Nous ſommes bien loin du
» premier cas, marqua-t-il au général;
» ainſi je ne m'y arrête point. A l'égard
» du ſecond, nous en ſommes peut-
» être fort proches; mais il n'arrivera
» peut-être pas, par les bonnes diſpo-
» ſitions où vous me paroiſſez-être:
» ce que je deſire beaucoup, quoique

Lettre du roi. 16 ſeptembre.

» ſurement tout mon deſir ſeroit d'ê-
» tre à la tête de mon armée... Il ne
» faut que quatre jours pour partir, &
» ſix pour aller à Strasbourg : toutes
» les lettres néceſſaires ſont écrites...
» Juſques à la fin du mois je ſerai bien
» perplexe, & comme l'oiſeau ſur la
» branche. Dans le courant du pro-
» chain, je ſerai un peu plus tranquille;
» mais je deſirerai de vieillir à un point
» inexprimable; & dans les ſuivans,
» j'apporterai tous mes ſoins pour ne
» pas retomber une troiſième fois dans
» le même état ».

1743.

Telle étoit l'ardeur de Louis XV. Elle n'eut pas lieu d'éclater ſi tôt, parce que les ennemis ſe retirèrent : elle contribua infiniment, dans les campagnes ſuivantes, au ſuccès des armes françoiſes. Depuis que ce prince avoit donné ſa confiance au maréchal de Noailles, & qu'il écoutoit volontiers la vé-

Combien Noailles lui étoit utile.

rité, ſon ame prenoit l'eſſor, ſon eſ-
1743. prit ſe portoit aux choſes utiles, les grands objets du gouvernement fixoient ſon attention; il s'accoutumoit au travail, il ſentoit ce qu'un ſouverain doit à l'état; il aimoit ſes peuples, il deſiroit leur amour & leur eſtime, il s'efforçoit de les mériter. L'hiſtoire, qui diſſipe les préjugés & qui répare les injuſtices des contemporains, ne refuſera point à Noailles cet éloge glorieux, d'avoir ambitionné plus que tout le reſte le mérite de ſervir l'état, en éclairant le roi, en lui inſpirant des vues & des ſentimens dignes du trône.

Cabales de cour contre ce miniſtre.

Auſſi étoit-il en butte aux traits de la méchanceté & de l'envie. On craignoit ſon zèle, on haïſſoit ſa franchiſe, on exagéroit ſes défauts, on lui imputoit des fautes, on employoit tous les manèges ſecrets pour le décrier. Nous avons vu une fauſſeté ridicule inſinuée

contre lui, au ſujet de la négociation avec le roi de Sardaigne. En remerciant le cardinal de Tencin de l'avis qu'il en avoit reçu, il décharge ſon cœur ſur les cabales de cour, & ſa lettre offre matière d'inſtruction. En voici quelques traits. 1743.

« Il n'y a plus de vrais citoyens. Ses ſentimens à cet égard.
» Quiconque prétend l'être doit s'attendre à avoir bien des ennemis,
» & même à être tourné en ridicule.
» On ne m'a employé à rien, que Lettre du 14 mai.
» lorſque la difficulté des affaires en
» rendoit le ſuccès périlleux pour ceux
» que l'on en chargeoit. Je m'y ſuis
» livré ſans réſerve; je continuerai, je
» ferai de mon mieux. Dieu & le roi
» feront le reſte. Je ſuis dans un âge
» à ſouhaiter & à craindre peu de choſes; & ma ſanté, que les fatigues
» de la guerre affoibliſſent tous les jours,
» m'avertit d'être plus occupé de l'a-

» venir que du préſent. C'eſt ce qui
1743. » fait que je mépriſe ſouverainement
» tous les efforts de l'envie, de l'intri-
Il craint que le roi ne ſoit trompé. » que & de la cabale.... Je ſerois bien
» tranquille à tous égards, ſi le roi
» connoiſſoit toujours la vérité. Il l'ai-
» me : jamais prince n'a eu des inten-
» tions plus pures ni plus droites. Dieu
» lui a donné le diſcernement qui eſt
» la qualité des rois ; mais la fauſſeté
» l'environne, & il peut être ſurpris.
» Je crains d'ailleurs qu'il ne ſe défie
» trop de lui-même, & je voudrois
» pour lui & pour le bien de ſon état,
» qu'il s'écoutât plus & qu'il écoutât
» quelquefois un peu moins les autres ».

» Je parle à cœur ouvert à votre
» éminence plus que je ne l'ai jamais
» fait. Mais je ſuis aſſuré de ſa diſcré-
» tion, & la preuve qu'elle vient de me
» donner de ſon amitié, m'a paru exi-
» ger ce retour de la mienne. Au reſte,

» je ne rougirai jamais de ce que je lui » ai avancé dans ma lettre ».

1743.

Il eſt certain que l'eſprit d'intrigue prenoit tous les jours de l'activité ; que la bonté facile de Louis XV, & ſa défiance de lui-même plutôt que ſa confiance en autrui, l'expoſoient à de fauſſes démarches ; & que les fautes capitales, déjà commiſes en pluſieurs genres, donnoient lieu de craindre des fautes encore plus funeſtes. Le maréchal de Noailles s'efforçoit d'en garantir le roi. Il l'exhortoit à réfléchir ſur la conduite des affaires & ſur le caractère des miniſtres. « Je ſupplie V. M. » lui dit-il dans une lettre, de faire at- » tention à un principe que je crois » inconteſtable : c'eſt qu'il n'arrive preſ- » que aucun malheur qui n'ait une cauſe, » que la prudence pouvoit prévoir & » prévenir ; & que l'examen de ces » cauſes eſt le moyen le plus capable

Le caractère de Louis XV l'y expoſoit.

Importante vérité que lui dit le maréchal.

Lettre du 23 août.

1743. » de prévenir de nouveaux malheurs, » dont on eſt menacé. J'ai fait uſage » de la liberté & de l'ordre même que » m'a donné V. M. de lui dire la vé- » rité ; mais je ne lui en ai encore » point dit de ſi eſſentielle ». Peu de régnes ont fourni autant de matière à de pareilles réflexions.

PIÈCES

PIÈCES DÉTACHÉES.

LETTRE

Du duc de NOAILLES *à l'évêque de Châlons.*

13 janvier 1718.

J'AI reçu, mon cher oncle, la lettre que vous m'avez écrite, qui étoit pour moi ſeul. C'eſt une précaution ſage & digne de vous : en effet, elle étoit d'un ſtyle qui ne devoit pas ſe rendre public, par rapport à vous, s'entend ; car pour moi, je ſuis prêt à eſſuyer les plaintes de mes parens. Un de vos grands griefs eſt, qu'étant entré dans le miniſtère, je ne ſois pas uniquement occupé de vous. Je vous avouerai que les motifs qui m'ont déterminé à me charger du pénible emploi dont on m'a honoré, n'ont point été que tous mes parens ni moi fiſſions fortune : ce n'eſt pas là ma façon de penſer, &

comme j'ai été choqué en plus d'une occaſion de ce que j'ai vu faire aux familles de la plupart des miniſtres du tems paſſé, j'ai été extrêmement en garde avec la mienne, lorſque je ſuis entré en place; & cela par révérence pour le public, qui fait volontiers des obſervations un peu ſévères ſur la conduite de ceux qui entrent dans l'adminiſtration des affaires. Je comprends que ce régime n'eſt pas de votre goût. J'en ſuis, en vérité, bien fâché, car j'aurois grande envie de vous plaire: mais je n'en changerai pas. Au ſurplus, quoique vous ayez huit ou dix ans plus que moi, & une croix pendue à votre cou, dont je reſpecte, comme je dois, le caractère; tout celà, dis-je, ne vous met point en droit de m'écrire la lettre que je reçois. C'eſt tout ce que je puis dire pour l'amour de vous, & plus encore pour l'amour de moi.

LETTRE

Du chancelier D'AGUESSEAU *à la maréchale de* NOAILLES ; *ſur la déclaration du mariage de la comteſſe de Toulouſe.*

A Freſne, le 8 décembre 1723.

VOUS me rendez juſtice, madame, par l'attention que vous avez de me faire part de la déclaration d'un mariage, dont j'avoue que je ne doutois point, mais que j'ai une véritable joie de voir rendre public d'une manière auſſi ſatisfaiſante pour vous. Votre étoile, toujours heureuſe pour les mariages, finit encore mieux qu'elle n'a commencé. D'autres vous féliciteront ſur l'éclat d'une ſi grande alliance : pour moi, je vous ferai un compliment plus ſolide, quoiqu'il ſente un peu la ſimplicité de la campagne, ſur le bonheur

que vous avez de compter à préſent au nombre de vos gendres un prince encore plus reſpectable par ſa ſageſſe, par ſa juſtice & par l'égalité de ſa conduite, que par ſa naiſſance, ſon élévation & ſa fortune. Je m'imagine que madame la comteſſe de Toulouſe ſent plus que perſonne le mérite de ce compliment, & j'eſpère qu'elle le recevra encore plus agréablement lorſqu'il paſſera par votre bouche, que ſi je prenois la liberté de le lui faire moi-même. Je ſuis accoutumé à la bonté que vous avez de vouloir bien me ſervir toujours d'interprète auprès de votre nombreuſe famille, & je me flatte que vous ne refuſerez pas non plus en cette occaſion de m'acquitter de ce que je lui dois, ſur un événement qui lui fait un ſi grand plaiſir. Je ne vous dis rien ſur M. le duc de Noailles en particulier, parce que j'aurois trop de choſes à vous dire. Mais je compte que je n'y perdrai rien. Vous ſavez tous mes ſentimens pour vous & pour lui. Vous ne vous tromperez jamais, madame, quand vous croirez qu'il n'y a per-

fonne dans le monde qui vous honore plus parfaitement, & qui vous ſoit plus véritablement attaché que moi & tout ce qui m'appartient.

LETTRES

Du cardinal de FLEURI au feldt-maréchal de KONIGSECK.

La première de ces lettres, publiée par la cour de Vienne, inſpira aux ennemis d'autant plus de confiance, qu'elle décréditoit le miniſtère du cardinal de Fleuri par des preuves évidentes de foibleſſe.

A Verſailles, 11 juillet 1742.

M. le maréchal de Belle-Iſle ne m'a pas laiſſé ignorer, monſieur, la bonté que votre excellence a eue de ſe ſouvenir de moi, dans la conférence qu'il a eue avec elle; & je me flatte que

mes ſentimens pour ſa perſonne & pour ſes talens, lui ſont connus depuis trop long-tems, pour ne pas être perſuadée que je ſerai toujours très-ſenſible aux marques de l'honneur de votre amitié.

Je me ſerois tenu pourtant au ſimple remerciment que je lui en dois, ſi je ne me croyois pas obligé de lui témoigner la peine extrême que j'ai eue, en apprenant qu'on me regardoit à Vienne comme l'auteur principal de tous les troubles qui agitent aujourd'hui l'Allemagne. Il ne me conviendroit pas dans le moment préſent de me juſtifier d'une accuſation que je ne mérite certainement pas, & moins encore de le faire aux dépens de perſonne. Je ne puis cependant m'empêcher d'aſſurer votre excellence que votre cour ne me rend pas juſtice. Bien des gens ſavent combien j'ai été oppoſé aux réſolutions que nous avons priſes, & que j'ai été en quelque façon forcé d'y conſentir, par des motifs très-preſſans qu'on a allégués. Et votre excellence eſt trop inſtruite de tout ce qui ſe paſſe, pour ne pas deviner aiſément qui mit tout en

œuvre pour déterminer le roi à entrer dans une ligue, qui étoit ſi contraire à mon goût & à mes principes.

J'ai regretté ſouvent, monſieur, de n'être point à portée de m'en ouvrir à votre excellence, parce que la connoiſſance que j'ai de ſon caractère & de ſes lumières me faiſoit préſumer qu'il eût été très-poſſible de trouver des moyens de prévenir une guerre, qui ne pouvoit qu'opérer de grands malheurs & l'effuſion du ſang humain. Dieu ne l'a pas permis, & j'oſe proteſter que c'eſt ce qui cauſe toute l'amertume de ma vie.

Votre excellence ſait tout ce que j'ai tenté ſous le régne du feu empereur de glorieuſe mémoire, pour établir une ſolide & ferme union entre nos deux cours. Je l'avois regardée comme le maintien de la tranquillité publique & ſurtout de la religion. Je ne veux ni ne dois entrer dans tous les obſtacles qui s'y ſont oppoſés; mais je crois avoir donné des preuves non équivoques de la droiture de mes intentions, & de tout ce que j'ai fait en conſé-

quence, pour parvenir à un projet ſi deſirable.

Les plus grands maux ne ſont pourtant preſque jamais ſans remède, quand on eſt également diſpoſé de tout côté à le chercher. Il s'agit aujourd'hui d'arrêter du moins les ſuites d'une guerre qui eſt prête à embraſer toute l'Europe. Je ne puis qu'approuver tout ce que votre excellence a dit à M. le maréchal de Belle-Iſle, & je conviens qu'il eſt juſte que les propoſitions d'un accommodement ſoient proportionnées à la ſituation où ſe trouvent les puiſſances reſpectives.

Mais vous êtes trop équitable auſſi, monſieur, & vous connoiſſez trop l'incertitude des événemens, pour ne pas convenir que quelque ſuccès dont dieu favoriſe quelqu'un, l'humanité, la religion ni même la politique ne doivent pas porter à en abuſer, ni à en tirer tous les avantages dont on pourroit ſe flatter. Ce ſeroit mettre des barrières inſurmontables à une ſincère réconciliation, & laiſſer des ſemences d'une haine & d'une diviſion éternelles.

Si votre cour veut bien donner ſon approbation à ces réflexions, & ſe porter à des conditions modérées & raiſonnables, qui ne bleſſent point l'honneur du roi, j'eſpère que votre excellence aura lieu d'être contente de mes propoſitions. L'Europe ni la religion ne ſont pas dans un état tranquille, & la principale attention des grandes puiſſances doit être de tâcher de leur donner une forme durable & conſtante.

Le roi ne veut rien pour lui, & votre excellence n'ignore pas que j'en ai donné une preuve bien convaincante dans les propoſitions que me fit M. Waſnaer, il y a 6 mois. Si j'euſſe été libre, je n'aurois rien oublié pour en faire uſage; mais ſans nommer perſonne, vous ſavez que nous étions malheureuſement liés. Quoi qu'il en ſoit, je ne change point de ſyſtême, & je crois encore que rien n'eſt plus eſſentiel pour la tranquillité de l'Europe, qu'une parfaite union entre nos deux cours.

C'eſt un ouvrage digne de votre excellence, & je mourrois content, ſi

les troubles préſens contribuoient à la rétablir & à la conſolider. Je ſaiſis avec empreſſement cette occaſion de vous renouveller les aſſurances du cas infini que je fais de l'honneur de votre amitié & des ſentimens les plus diſtingués, avec leſquels je fais profeſſion, monſieur, d'honorer votre excellence.

AU MÊME.

A Verſailles, 13 août 1742.

Ce n'eſt qu'avec un extrême étonnement, monſieur, que je reçois dans ce moment la copie d'une lettre que j'eus l'honneur d'écrire à votre excellence, le 11 du mois dernier; & qu'au lieu d'une réponſe, dont je croyois avoir lieu de me flatter, j'apprends que cette lettre eſt entre les mains de tout le monde à la Haye.

Je ne devois pas m'attendre, ce me ſemble, qu'un témoignage de politeſſe & de confiance à un miniſtre de votre réputation, de la part duquel ſur-tout j'avois reçu ſouvent des aſſurances d'eſtime & de bonté, devoit avoir un

pareil ſort ; & vous m'apprenez un peu durement aujourd'hui que je m'étois trompé. C'eſt une leçon dont je vous remercie & dont je tâcherai de profiter ; mais j'aime encore mieux avoir reçue que de l'avoir donnée.

Je n'en ai pas uſé de même pour des lettres beaucoup plus importantes que j'ai reçues en différentes occaſions, quoique j'euſſe pu ſouvent en tirer de grands avantages ; mais apparemment que l'uſage eſt différent à Vienne. Il eſt juſte de s'y conformer ; je ſais du moins me corriger ; & pour commencer à le faire, je me borne, monſieur, à aſſurer votre excellence de tous les ſentimens avec leſquels je ne ceſſe de l'honorer depuis ſon dernier voyage en France.

LETTRE

Du comte de STAIR *au maréchal de* NOAILLES.

Hanau, 30 juin 1743.

MONSIEUR,

Si l'embarras des affaires ne me permet pas de répondre aux lettres que vous me faites l'honneur de m'écrire, j'eſpère que vous me ferez la juſtice de croire, que je ſuis & ſerai toujours dans les ſentimens de faire la guerre avec toute la généroſité & toute l'humanité poſſible. Je ſerai toujours prêt à interpréter tous les articles qui pourroient paroître indécis, de la manière la plus convenable à la généroſité. Je vous ayoue, monſieur, que je révère en vous les ſentimens généreux que vous faites paroître en toute occaſion,

de ſorte que je me flatte que quand votre commiſſaire ſera arrivé, nous ne trouverons nulle difficulté à convenir des articles qui pourroient paroître indécis, touchant les bleſſés & les priſonniers de côté & d'autre.

J'ai renvoyé tous les priſonniers françois, dont j'avois connoiſſance, & j'ai donné les ordres néceſſaires pour faire relâcher ceux qui étoient entre les mains des Hanovriens. Les Autrichiens, à ce que je crois, auront renvoyé leurs priſonniers.

Vous me permettrez, monſieur, de vous remercier de toutes vos manières d'agir généreuſes & polies, leſquelles me font honneur d'une certaine manière, parce qu'elles ſont tout-à-fait conformes aux ſentimens que j'ai toujours fait profeſſion d'avoir pour M. le duc de Noailles.

Monſieur, je vous rends graces du ſoin que vous avez eu ſi généreuſement de nos bleſſés ſur le champ de bataille; j'envoie, par ce trompette, quelques chirurgiens des nôtres, pour en prendre ſoin, & j'envoie en même-

tems quelques priſonniers françois qui ſe trouvoient ici : on fera la liſte de tous, pour être balancée de la manière la plus équitable.

J'ai l honneur d'être comme je ſerai toujours, &c.

P. S. Depuis ma lettre écrite, monſieur, M. de Sillehouette, votre commiſſaire, eſt arrivé ici, & a apporté votre lettre en date d'aujourd'hui ; nous nommerons d'abord de notre côté un commiſſaire pour traiter avec lui, avec la même bonne-foi qui eſt également agréable à vous, monſieur, & à votre ſerviteur.

FIN du tome V.

TABLE

DES SOMMAIRES.

1715.

Le duc d'Orléans ſuſpect à Louis XIV, *page* 1re. — Teſtament du roi, qui ne lui eſt pas favorable. — Ses démarches au parlement, 2. — Il obtient ce qu'il vouloit. — A quoi il s'engage. — Beaux commencemens de la régence, 4. — Viſite du régent à madame de Maintenon, 5. — Leur converſation. — Sentimens de l'un & de l'autre, 6. — Fin de madame de Maintenon. — Établiſſement de pluſieurs conſeils; par quels motifs, 8. — Formation de ces conſeils. — Le duc de Noailles, préſident du conſeil de Finance, 10. — Il n'accepte que malgré lui, 11. — Travaux auxquels il ſe dévoue. — État déplorable des affaires, 14. — Tout étoit à craindre, ſi l'on ne remédioit au mal, 15. — Le duc de Noailles pouvoit le faire, 16. — Son travail immen[illegible], 17. —

Propoſition de banqueroute, rejetée. — On rejette auſſi les affaires extraordinaires. — On paye les troupes & les rentiers. — Réduction néceſſaire; ſuppreſſion d'offices, 18. — Ordres aux intendans pour le ſoulagement des peuples, 19. — Moyens pour régler ſagement les tailles, 20. — Remiſe d'impôts, 21. — Charges liquidées. — Exportation des grains. — On promet de ne plus toucher aux monnoies, 22. — Mais le préjugé & le beſoin empêchent de tenir parole. — Refonte d'eſpèces, 23. — On travaille à liquider les effets royaux, 24.

1716.

Ces papiers réduits en *billets de l'état*. — Les traitans dignes de grands reproches, 25. — Chambre de juſtice établie contre eux, 26. — Objet & motifs de cet établiſſement, 27. — Inconvéniens de la chambre de juſtice, 29. — Bénéfice à en tirer, 30. — Suppreſſion de la chambre après un an, 31. — Meilleur état des affaires, 32. — Frais modérés de lacham-

bre de juſtice, 33. — Ce que les traitans avoient gagné, & ce qu'on leur laiſſoit, 34. — Noailles avoit d'excellens principes d'adminiſtration. — Conſeil de commerce. — Prohibitions & droits nuiſibles aux finances, 35. — Banque générale établie, 36. — Utilité de cet établiſſement, 37. — Regiſtres des comptables, 38. — Retranchemens ſur les penſions. — On promet la ſuppreſſion du dixième, 39. — Plan d'adminiſtration pour l'avenir, 40. — Nouvelle réduction des penſions. — Priviléges abuſifs détruits. — Projets pour le rétabliſſement du commerce, 41. — Il falloit du tems, & le régent manqua de patience. — Révolutions de la cour d'Eſpagne, 43. — Orri renvoyé. — Le P. Daubenton rappelé. — Faveur d'Albéroni, dangereuſe pour le régent, 44. — Commiſſion donnée au marquis de Louville, 45. — Noailles augure mal de cette affaire. — Louville a défenſe du roi d'Eſpagne de paroître à ſa cour, 46. — Son entrevue avec Albéroni, 47. — Il montre ſes pouvoirs & ſe plaint d'être mal-

traité, 48. — Il écrit contre Albéroni & Daubenton. — Il intrigue avec les Eſpagnols mécontens, 49. — Peinture qu'il fait de cette cour, 50. — Le régent rappelle Louville, 52. — Celui-ci veut ſe diſculper, mais ſans bonnes raiſons, 53. — Son départ favorable à Albéroni. — Commiſſion ſecrette donnée au duc de Saint-Aignan, 54. — Précautions pour le ſecret, 55. — Louville & Longepierre employés. — Inſtruction concernant le P. Daubenton & Albéroni, 56. — Rendre Daubenton ſuſpect, 57. — Corrompre ou pénétrer différentes perſonnes. — Intéreſſer les Eſpagnols aux vues du régent, 58.—Avis particulier à l'ambaſſadeur ſur ſa jeuneſſe, 59. — Combien il importoit de brouiller Daubenton & Albéroni, 60. — Vrais motifs du régent. — Il ſe ligue avec l'Angleterre, 61. — Diſcours d'Albéroni à ce ſujet, 62. — Inquiétudes de Daubenton, 63. — L'ambaſſadeur ſe flatte d'un prompt ſuccès. — Nouveaux ordres du régent par rapport au jéſuite, 64. — Il rejette tout projet de

guerre, 65. — Saint-Aignan le fait changer d'avis sur quelques points, 66.

1717.

Ses réflexions sur deux jésuites rivaux, — approuvées par le régent, 67. — Ce prince compte trop sur une politique artificieuse, 68. — L'ambassadeur trompé par les discours de Daubenton, 69. — Albéroni devient cardinal, tandis qu'on le croit perdu, 70. — Avis des Espagnols pour le régent. — Il en marque de la reconnoissance, 71. — Il promet de préférer la fermeté à la douceur, 72. — Projets audacieux d'Albéroni, 73. — Il affecte d'être opposé à la guerre, 74. — Il laisse néanmoins entrevoir ses sentimens. — Il feint que la France approuve la guerre contre l'empereur, 75. — Le régent fait déclarer le contraire. — Conquête imprévue de la Sardaigne, 76. — Philippe V malade, fait testament. — Demande des Espagnols au régent. — Sa réponse, 77. — Il leur promet sa protection contre les Italiens, 78. Ses

précautions pour que la reine ſoit exclue de la régence, 79. — Grand intérêt qui fait agir le duc d'Orléans. — Il envoie des troupes ſur la frontière, 80. — Il tâche de diſſiper les ombrages des Eſpagnols, 81. — Il ſe plaint de leurs jalouſies mutuelles, 82. — Il deſire ſurtout la réunion de Véraguas & d'Aguilar. — Philippe V ſe rétablit quoique toujours tourmenté de vapeurs, 84. — Négociation pour faire accéder l'Eſpagne à la quadruple alliance, 85.

1718.

Le marquis de Nancré envoyé pour cela, 86. — Projets violens des Eſpagnols. — Le régent en montre le danger, 87. — Il recommande d'agir avec précaution, 89. — Il blâme une petite intrigue de cour, 90. — Projet criminel qu'on attribue au comte d'Aguilar. — L'ambaſſadeur de France s'élève contre, 91. — Bruits ſur la princeſſe des Urſins. — Sentimens du régent à ſon égard, 92. — Albéroni continue ſes entrepriſes, 93.

— Les Eſpagnols échouent en Sicile. — Le régent ſaiſit l'occaſion de calmer ceux de ſon parti, 94; — & d'attaquer de nouveau ce miniſtre, 95. — Il mépriſe ſes intrigues en France. — Conduite d'Albéroni après la défaite de la flotte, 96. — Les mécontens incapables d'agir efficacement, 97. — Leur réponſe aux plaintes du régent, 98. — Albéroni ſuſcite contre lui une conſpiration en France, 99. — Réſolution de ce prince, 100. — Il rappelle Saint-Aignan. — Découverte de la conſpiration de France, 101. — Manifeſte contre le miniſtre d'Eſpagne, 102. —

L'adminiſtration changée dans le royaume, 103. — Le duc de Noailles ſort du miniſtère. — Idée de ſon adminiſtration, 104. — Cauſes du déſordre des finances. — Création de charges & de rentes, 105. — Remèdes appliqués par Sulli & Colbert. — Principes de Colbert ſur les rentes, 106. — Traités extraordinaires, odieux, 107. — Préférer une impoſition générale, dans les cas de néceſſité, 109. — Mais qu'elle finiſſe à la paix. — On

auroit beaucoup gagné à prendre ce parti, 110. — Autres moyens, & comment il faut les employer, 111. — Inégalité de la répartition des impôts, 112. — Taille proportionnelle, juſte & utile. — Premier établiſſement de ce genre, 113. — Erreurs fatales ſur le change, 114. — Modérer le luxe & le goût des marchandiſes étrangères. — Trop de négligence pour les petits objets, 115. — Perte du crédit, 116. — Effets de la révocation de l'Édit de Nantes, — & de la guerre, 117. — Reſſources de la France. — On a fait beaucoup, & il reſte beaucoup à faire, 118. — Dettes immenſes à acquitter. — Objets ſur leſquels il faut délibérer, 119. — Inconvéniens des papiers royaux, 120. — Les retirer ſans injuſtices. — Retranchemens propoſés ſur les dépenſes, 121. — Chacun devroit s'y prêter en citoyen, 122. Le ſuccès d'une bonne adminiſtration devoit être lent. — Syſtême de Law préféré, 123. — Il éblouit & entraîne la ruine des affaires 124.

1720.

Époque fatale, *ibid.* — Guerre ave l'Eſpagne. — Chûte d'Albéroni & d Law, 12

1721.

Double mariage à la paix. — Le réger réuſſit par Daubenton, & les jéſuites gagnent, 126. — Fortune de l'abbé Dubois 127. — Son entrée au conſeil, occaſio de diſpute. — Ce que lui dit le duc d Noailles, 128. — Dubois le fait exiler ainſi que d'Agueſſeau, 12

1723.

Le duc d'Orléans premier miniſtre après la mort de Dubois. — Noaill rappelé à la cour, 130. — Mort du du d'Orléans. — Mariage du comte de Tou louſe avec une Noailles, 131. — Mini tère du duc de Bourbon. — Mariage Louis XV, 13

1724.

Abdication de Philippe V. — Nég ciati

ciation de Ripperda à Vienne, 134. — Son élévation & ſa chûte, —

1726.

Le cardinal de Fleuri ſupplante le duc de Bourbon, 135. — Modération de ſon caractère, 136. — Sa fortune tardive, mais ſolide. — Idée de ſon gouvernement, 137. — Partialité de l'abbé de Montgon contre lui. — Négociarion de cet abbé pour l'Eſpagne, 138. — Petite guerre de l'Eſpagne avec les Anglois, 140. — Le duc de Noailles cultive ſes talens. — Philippe V s'étoit refroidi à ſon égard ſans raiſon, 141. — Ces ombrages ſe diſſipent, 142. — Affaire de madame d'Armagnac, 143. — Noailles demande enfin pour elle une penſion. — Refus honnête du cardinal de Fleuri, 144. — Correſpondance familière du cardinal avec le duc. — Lettre plaiſante, 146. — Uſage des apoſtilles, 147. — Le roi entre dans la plaiſanterie, 148. — Lettres au ſujet de la petite-vérole de madame de Villars, 149. — Lettre ſur la mort d'un

lion de la ménagerie, 150. — Réponſe du miniſtre, 151. — Son économie quelquefois pouſſée trop loin. — Staniſlas élu roi de Pologne, & détrôné une ſeconde fois, 152. — Guerre entrepriſe contre l'empereur, 153.

1734.

Correſpondances de Noailles, matériaux de nos relations militaires. — Le comte de Belle-iſle fort en crédit, 154 — Noailles n'eſt pas conſulté. — Commencemens de campagne trop précipités, 155. — Noailles chargé de l'attaque des lignes d'Etlingen, 156. — Son eſtime pour le comte de Saxe. — Il reconnoît l'endroit par où l'on doit attaquer. — Diſpoſitions pour l'attaque, 157. — On force les retranchemens, 158. — Noailles s'arrête à propos. — Il court conférer avec Berwick; 159. — & lui fait abandonner un mauvais parti. — Arrivée du prince Eugène, un jour trop tard, 160. — Raiſons d'entreprendre un ſiége, pour aguerrir les troupes, 161. — Courſes pénibles

& utiles. — Noailles ſollicite des récompenſes pour les officiers, 162. — Il n'aime point une économie outrée. — Siége de Philipsbourg, 163. — Sageſſe de Noailles en déſapprouvant les opérations de Berwick. — Mort de ce général, 164. — Noailles & d'Asfeldt maréchaux de France. — Confiance du miniſtre de la guerre pour le premier, 165. — Noailles ménage extrêmement ſon collègue. — Le miniſtre l'exhorte à parler plus librement, 166. — Travaux étonnans du maréchal, 167. — Priſe de Philipsbourg. — D'Asfeldt repaſſe le Rhin, ſans conſulter Noailles, 169. — Celui-ci craint pour l'honneur de nos armes. — Ses travaux augmentent, 170. — Prévoyance qui le caractériſe, 171. — Ses réflexions ſur la campagne. — Comment il convient de la terminer, 173. — Faute du maréchal d'Asfeldt. — Noailles obligé de s'expliquer, 174. — Il conſeille de ne pas échauffer la tête du général. — Force de l'opinion ſur les François, 175. — Noailles avoit raiſon. — Mais ſa ſituation n'en

étoit que plus fâcheuſe, 176. — D'Asfeldt gouverné par un autre, 177. — Noailles demande à ne plus ſervir avec lui, 178. — Il ne brigue point le commandement. — On le lui deſtine, 179. — Fin de la campagne peu glorieuſe, 180. — Noailles s'inſtruit toujours. — Projet d'occuper Worms, que Belle-Iſle fait adopter, 181. — Noailles chargé de l'exécution. — Il demande que le maréchal du-Bourg partage avec lui le commandement des troupes, 182. — Worms occupé par les ennemis. — Inquiétude de la cour, 183. — Les ennemis décampent. — Lettre agréable du cardinal, 184. — Noailles ne trouve pas les ſubſiſtances que Belle-Iſle promettoit, 185. — Il ne veut s'engager à rien ſans être sûr de tenir parole, 186. — Sommes à lever pour les troupes, 187. — Il ſoutient que le droit de la guerre n'autoriſe pas de telles impoſitions, 188. — Il demande qu'on charge de cette affaire quelqu'un de moins délicat, 189. — Néceſſité de parler aux miniſtres pour les éclairer. — Le miniſtère

n'adopte pas ſes principes, 190. — On le taxe d'avoir mis de l'humeur dans ſes lettres, 191. — Le cardinal approuve qu'on ne ménage point les *épiſcopaux*, 192. — On reproche à Noailles de trop fatiguer les troupes. — Il donnoit l'exemple, mais on n'aimoit pas à le ſuivre, 193. — Ses ſoins avant de quitter l'armée. — Ce qui excitoit les cabales contre lui, 194. — Chauvelin veut lui perſuader qu'on n'écoute pas ſes ennemis, 195. — Néceſſité de rétablir la diſcipline. — Il faut pour cela un plan fixe; 196. — & ſe mettre au-deſſus des préjugés, 197. — Subordination dont le maréchal avoit donné l'exemple, 198. — On le deſtine à commander en Italie. — Difficulté de cette commiſſion, 199. — Pouvoir de nommer aux emplois des régimens, 200. — Avantages remportés en Italie dès le commencement de la guerre. — Villars. — Coigni & Broglio. — Montémar, 201. — Charles-Emmanuel, roi de Sardaigne; — mécontent de nos généraux, 202.

1735.

Lettre du maréchal de Noailles à ce prince, 203. — Réponſe du roi de Sardaigne, 204. — Noailles aimé à Turin, autant qu'eſtimé, 205. — Plan de campagne fait par Coigni, 206. — Obſervations de Noailles ſur ce plan, 207. — Excellens principes de guerre, 208. — Combien la guerre eſt difficile en Lombardie, 209. — Maximes en conſéquence. — Nouveau plan que propoſe le maréchal, 210. — S'entendre avec le duc de Montémar; choſe difficile. — Diſette de fourages. Noailles y pourvoit à Milan, 212. — État déplorable de l'armée françoiſe, 213. — Déſordres honteux qui étoient la cauſe du mal, 215. — Ordre du roi d'y remédier. — Les ſoldats indignement délaiſſés, 216. — Noailles rétablit l'ordre autant qu'il peut, 217. — Il ne ſe preſſe pas d'agir, par la néceſſité de s'y préparer, 218. — Il défend de haſarder une action dangereuſe. — Lettre remarquable ſur cet objet, 219. — Entrevue avec Monté-

mar, 220. — Caractère & diſpoſitions de ce général. — Noailles parfaitement d'accord avec le roi de Sardaigne, 221. — La cour de France impatiente de ſa lenteur, quoique indiſpenſable, 222. — Il réfute les fauſſes idées du miniſtère, 223. — Le garde-des-ſceaux lui rend de mauvais offices. — D'Angervilliers forcé de lui écrire des choſes déſagréables, 224. — Montémar retardé par les mêmes cauſes. — Diſpoſitions nouvelles, 225. — Noailles applaudi enfin par la cour, 226. — A quel point la licence des troupes s'étoit portée auparavant. — Les chefs eux-mêmes y avoient contribué, 227. — Noailles punit l'officier pour les fautes de ſes ſoldats, 228. — La diſcipline reprend vigueur. — Excellent effet qui en réſulte, 229. — Conférence à Guaſtalla avec Montémar, 230. — Celui-ci réſolu de ne pas céder le pas au maréchal. — Il ſaiſit l'occaſion d'un dîner chez le roi, 231. — On prévient ſagement l'éclat. — Chauvelin s'explique là-deſſus trop vaguement, 232. — Soupçons de Noailles; il évite les pié-

ges, 233. — Accidens. — Connoiſſance du pays, néceſſaire pour juger, 234. — Pont de bateaux rompu & réparé. — Forces des armées, 235. — Projet manqué par accident, 236. — Les ennemis contraints de ſe retirer. — Conférence des généraux, 237. — Priſe de Réveré, 238. — Action d'artillerie françoiſe. — Noailles mérite de grands éloges, 239. — Le cardinal de Fleuri les lui donne. — Attention flatteuſe du roi, 240. — Paſſage de l'Oglio, 241. — Priſe de Goïto. — On paſſe le Mincio, 242. — Le maréchal s'oppoſe à une témérité. — Elle auroit été funeſte, 243. — Fauſſe inquiétude du marquis de Maillebois, 244. — Ses plaintes imprudentes. — Noailles l'engage à réparer ſa faute, 245. — Il fait prendre la réſolution de pourſuivre les ennemis, 246. — Action de cavalerie eſpagnole. — Le maréchal fait ſortir d'Italie les Allemands, 247. — Chagrin injuſte d'un officier-général, 248. — Jalouſie de Montémar, 249. — On convient du reſte des opérations. — Siége de la Mirandole abau-

donné aux Eſpagnols, 250. — Louis XV très-content de ſon général, 251. — Chauvelin ne laiſſe pas de le haïr. — Le cardinal lui montre de la confiance. — Vues du maréchal pour la fin de la campagne, 252. — Son ſentiment ſur le ſiége de Mantoue, 254. — Moyens d'empêcher les impériaux de revenir. — Comment on doit traiter les Vénitiens, neutres en apparence, 255. — Le roi de Sardaigne refuſe de prêter du canon, 256. — Ses mécontentemens contre l'Eſpagne. — Il demeure néanmoins fidèle à l'alliance, 257. — Montémar difficile à perſuader, 258. — Chagrins du maréchal. — L'Eſpagnol preſſe pour le ſiége de Mantoue, 259. — Noailles ſe tire d'embarras avec prudence. — Le cardinal de Fleuri le conſole, & ſe plaint des alliés, 260. — Ce miniſtre, plus modéré que jamais dans ſes eſpérances, 262. — Noailles entre dans l'état de Veniſe, 263. — Plaintes des Vénitiens, parce qu'on manquoit d'argent — Réponſe de la cour ſur le ſiége de Mantoue, 264. — Propoſition de Montémar.

— Le roi de Sardaigne ſe refuſe à de nouvelles entrepriſes, 265. — Le maréchal extrêmement embarraſſé.—Il paſſe l'Adigé & les Eſpagnols auſſi, 266. — Préventions de la cour de Madrid, excitées par Montémar, 267. — Il étoit à craindre que les Eſpagnols ne ſe retiraſſent en Toſcane, 268. — Impoſſibilité de ſe maintenir ſur l'Adigé. — Noailles fait bonne contenance, en attendant les ordres de la cour, 269. — Armiſtice ſigné en Allemagne, ſans que Noailles en fût inſtruit. — Fleuri & Chauvelin, trop myſtérieux ſur la négociation, 270. — D'Angervilliers avoit auſſi ſujet de ſe plaindre. — On avoit traité ſans le concours des alliés, 271. — Démarches du maréchal après les ordres qu'il a reçus, 272. — Il veille à la ſûreté des Eſpagnols. — Difficulté dans la concluſion de l'armiſtice, 273. — Fermeté de Noailles contre les prétentions de Khevenhuller, 274. — Il l'engage à un bon procédé envers les Eſpagnols, 475. — Ces deux généraux s'abouchent à Mantoue, 276. — Attention du maréchal pour

les alliés. — La cour ſe repent déjà de ne les avoir pas aſſez ménagés, 277. — Noailles avoit prévenu ſes intentions, 278. — On critique cependant ſon traité. — Modération du roi de Sardaigne, 279. — Mécontentement de la cour d'Eſpagne. — Khevenhuller veut attaquer Montémar, 280. — Noailles l'en détourne par ſes repréſentations, 281. — Il craint qu'on ne le faſſe agir avec les Allemands. — Mais les alliés acceptent l'armiſtice, 282. — Les impériaux mangent le pays du pape. — Voyage du maréchal à Turin, 283. — Le miniſtère de France, pointilleux à ſon égard, 284.

1736.

Il ſe plaint avec modération des tracaſſeries, 285. — Articles dont on étoit convenu dans les préliminaires de paix, 286. Noailles chargé de tous les arrangemens, 287. — Intérêts du roi de Sardaigne, 288. — Conteſtations avec le général allemand. — Celui-ci voudroit attaquer les Piémontois, 289. — Noailles prévient des éclats

funeſtes. — Le cardinal penſe ſur-tout à l'argent, 290. — Inſtruction qu'il fait pour le maréchal. — Il veut qu'on marchande, 291. — Manière dont il permet de conclure, 292. — Précaution pour le ſecret, 293. — Fleuri n'étoit propre que pour la paix. — Noailles avoit prévenu ſes intentions. — Ennui que lui cauſent ces petits détails, 294. — Le traité accompli enfin, 295. — On laiſſe à l'Eſpagne à terminer ſes affaires. — Comment le maréchal recommande ſes fils au miniſtre, 296. — Réponſe du cardinal, 298. — Mort de Charles VI, ſource de guerre. — Droits de Marie-Thérèſe d'Autriche, 299. — Le roi de Pruſſe ſe déclare le premier. —

1741.

Pluſieurs compétiteurs. Modération de Louis XV, 300. — Fleuri entraîné malgré lui. — La reine de Hongrie ſur le point de tout perdre, 301. — Charles VII empereur, 302.

1742.

Elle reprend bientôt le deſſus, 302. — Le prince Charles de Lorraine. — L'empereur dépouillé de ſes états. — Noailles déſapprouvoit cette guerre, 303. — On s'adreſſe à lui trop tard. — Projet pour dégager l'armée de Bohême, 304. — Le maréchal décide un bon parti, 305. — On lui donne un commandement ſur la frontière. — Bonne plaiſanterie du miniſtre. — Éloge qu'il fait du maréchal, 306. — Noailles remplit ſa commiſſion. — Il craint pour Dunkerque, 308. — Pouvoit-on y faire des fortifications malgré les traités? 309. — Les ennemis ſembloient menacer la France. — Ils changent de projet, 310. — Correſpondance de Noailles avec Louis XV. — Il excite le courage du roi, 311. — Il parle pour les peuples & pour la gloire du roi, 312. — Il propoſe de former une bonne armée. — Moyen de ſuppléer aux milices. — Néceſſité d'avoir un plan ſolide, 313. — Obſtacles aux conſeils dont le roi peut

avoir beſoin, 314. — Bonnes qualités de Louis XV. — Sa confiance pour le maréchal, 315. — Il penſe à ce qu'il faut, 316. — Son deſir de la paix. — Il ordonne de lui dire la vérité, 317. — Caractère du roi, dirigé aux vues du cardinal de Fleuri, 318.

1743.

Mort de ce miniſtre. — Noailles ſacrifie l'eſpérance de lui ſuccéder, 319. — Principes de Louis XIV, oppoſés au dernier gouvernement, 320. — Point de premier miniſtre ni de favori. — Éloge du roi, 321. — Sur quoi la maxime de Louis XIV étoit fondée. — Règnes glorieux ſans premier miniſtre, 322. — Tems malheureux de Louis XIII. — Coups d'autorité du cardinal de Richelieu, 323. — Minorité de Louis XIV. — Son gouvernement, 324. — Amour des François pour leur prince. — Mais il faut que ce prince les gouverne, 325. — Jalouſie de pouvoir dans un premier miniſtre, 326. — Il peut écarter du trône la vérité. — Noailles,

ſans craindre l'exil, ſe taiſoit n'eſpérant pas de perſuader, 327. — Découragement né d'une eſpèce de ſervitude, 328. — Conſeil bien compoſé ſous le régne précédent, 329. — Quel doit être un digne conſeiller du monarque. — Exhortation à Louis XV, 330. — Vœu de la nation, 331. — Circonſtances où un premier miniſtre eſt néceſſaire. — Le roi ſe décide à gouverner, & fait entrer Noailles au conſeil, 332. — Repréſentations du maréchal ſur Dunkerque. — Sur le rétabliſſement des troupes, 333. — Dépenſer à propos, c'eſt économie. — Mouvemens des ennemis, 334. — Autorité que doit avoir un général, 335. — La guerre ſe porte en Allemagne. — Inſtruction du maréchal de Noailles, 336. — Il prévient le roi ſur les intrigues de ſes envieux, 338. — Méchanceté qu'il éprouve d'abord. — Le roi l'en avertit. Sa réponſe ferme. — Secret mal gardé, 339. — Réponſe du roi, pleine de ſens, 340. — Noailles en Allemagne, où les ennemis l'ont prévenu, 341. — Les Anglois vouloient ſe battre, 342.

— Le maréchal réſolu de les attaquer. — Contradictions qu'il éprouve du côté de la cour, 343. — Comment les miniſtres ſe laiſſent tromper, 344. — Noailles démontre l'erreur du miniſtère, 345. — Le roi lui rend juſtice. — Modeſtie & bonté de ce prince, 347. — Les ennemis paſſent le Mein, 346. — Sa marche à eux. — Ils ſe retirent, 348. — On leur coupe les ſubſiſtances. — Diſpoſitions pour les combattre, 349. — Ordre d'occuper Dettingen. — Ardeur funeſte du duc de Gramont, 350. — Combat de Dettingen, 351. — Retraite des François. — La diſcipline des ennemis leur donna tout l'avantage, 352. — Noailles excuſe Gramont, 353. — Les vainqueurs décampent la nuit. — Humanité des deux généraux, 354. — Lettre remarquable de Louis XV, 355. — Les fautes bien exagérées en France. — Noailles impoſe aux ennemis, 357. — L'empereur réduit au déſeſpoir par la retraite de Bavière. — Le maréchal va le viſiter à Francfort, 358. — Il l'exhorte à tenir ferme dans l'alliance. — Secours d'ar-

gent qu'il lui donne, 359. — Il fait ſentir au roi l'importance de ne pas l'abandonner, 360. — Caractère de l'empereur, mêlé de bien & de mal. — Quoiqu'à charge, il étoit néceſſaire, 361. — Le maréchal combat ſes fauſſes idées, 362. — La France expoſée à une invaſion. — Noailles repréſente à l'empereur la néceſſité d'aller au ſecours, 363. — Obſtination de ce prince. — Le maréchal lui fait entendre raiſon, 364. — Il annonce au roi la retraite de l'armée. — Conſeils pour l'avenir, 365. — Langueur & décadence dans le royaume, 366. — Noailles dit au roi de triſtes vérités. — Doutes ſur l'adminiſtration, 367. — Louis répond judicieuſement, 368. — Peines & récompenſes. — État du royaume, 369. — Sur les demandes de l'empereur. — La guerre actuelle fort ſingulière, 370. — Zèle du maréchal, approuvé, 371. — Démonſtrations pacifiques. — Les ennemis menacent la France, 372. — Noailles deſire d'être ſecondé par le comte de Saxe. — Leur amitié fondée ſur l'e[illegible]me, 373.

— Le Saxon demande à ſervir ſous lui. — Le maréchal lui deſtine un corps d'armée, 374. — Diſpoſitions faites entre eux, 375. — Coigni nommé pour commander en Alſace. — Mécontentement du comte de Saxe, 376. — Embarras & repréſentations de Noailles, 377. — Il préfère le devoir au ſoin de faire ſa cour. — Le roi veut que Coigni ſoit ſubordonné. — Ses préventions contre le comte de Saxe, 378. — Noailles les diſſipe par d'excellentes raiſons, 380. — Il ſe diſpoſe à marcher vers la Moſelle, 381. — Son camp ſur la Queich, 382. — Alarmes du maréchal de Coigni, 383. — Noailles eſt obligé de décamper, 384. — Il craint de grands malheurs. — Il ſe loue de Coigni, quoiqu'ils différent d'opinion, 385. — Retraite ineſpérée des Anglois, 386. — Mentzel menace de mettre nos provinces à feu & à ſang, 387. — Reproches qu'on fait à Noailles, 388. — Il y répond en citoyen, 389. — Diſette de grands hommes. Les rois peuvent en ſuſciter, 390. — Louis avec beſoin de paroître à la tête

des troupes, 391. — Desir qu'il en a. — Il consulte Noailles, 392. — Il sait se modérer quand il faut. — Le maréchal excite son ardeur, 394. — Un roi doit agir par lui-même, 395. — Précautions à prendre, 396. — Projets de guerre. — Projets de politique, 397. — Bonnes dispositions du roi, 399. — Noailles lui propose de se montrer, dût-il essuyer des malheurs, 400. — Il change d'avis, parce que les alarmes cessent, 401. — Louis se décide avec prudence, 402. — Combien Noailles lui étoit utile, 403. — Cabales de cour contre ce ministre, 404. — Ses sentimens à cet égard, 405. — Il craint que le roi ne soit trompé, 406. — Le caractère de Louis XV l'y exposoit. — Importante vérité que lui dit le maréchal, 407.

TABLE

DES PIÈCES DÉTACHÉES.

LETTRE du duc de Noailles à l'évêque de Châlons, *page* 409. — Lettre du chancelier d'Agueſſeau à la maréchale de Noailles; ſur la déclaration du mariage de la comteſſe de Toulouſe, 411. — Lettres du cardinal de Fleuri au feldt-maréchal de Konigſeck, 414. — Au même, 419. — Lettre du comte de Stair au maréchal de Noailles, 421.

Fin des Tables du tome V.

B 8 3 3 0 4

Digitized by Google